

ANAVAD AQVAYLI UŞDİL  
GOUVERNEMENT PROVISIOIRE KABYLE  
PROVISIONAL GOVERNMENT OF KABYLIA

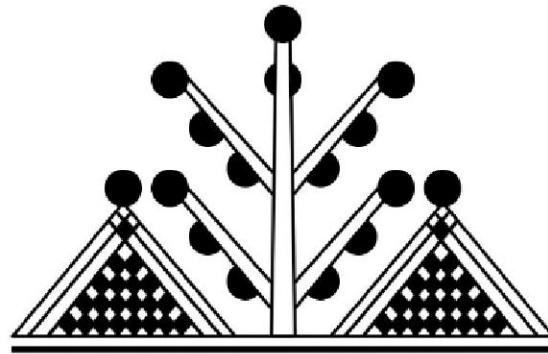
# MEMORANDUM

## POUR LE DROIT A L'AUTODETERMINATION DE LA KABYLIE

This material is distributed by Elisabeth R. Myers on behalf of  
The Movement for Self-Determination of Kabylia.  
Additional information is available at the Department of Justice, Washington, DC.

**Kabylie le 27/04/2001, avant de succomber aux balles qui l'ont déchiqueté, Kamel IRCHENE, un manifestant kabyle, eut le temps de signer de son sang, sur un mur le mot « Liberté »**

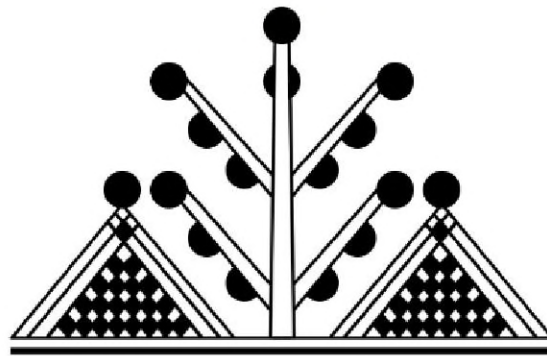




ANAVAD AQVAYLI UŞDİL  
GOUVERNEMENT PROVISOIRE KABYLE  
PROVISIONAL GOVERNMENT OF KABYLIA

« Lorsque, dans le cours des événements humains, il devient nécessaire pour un peuple de dissoudre les liens politiques qui l'ont attaché à un autre et de prendre, parmi les puissances de la Terre, la place séparée et égale à laquelle les lois de la nature (...) lui donnent droit, le respect dû à l'opinion de l'humanité oblige à déclarer les causes qui le déterminent à la séparation. »

*In Déclaration d'indépendance des Etats-Unis (04/07/1776)*



ANAVAD AQVAYLI UŞDİL  
GOUVERNEMENT PROVISOIRE KABYLE  
PROVISIONAL GOVERNMENT OF KABYLIA

« ... quels que soient les obstacles que l'Histoire lui apportera, c'est dans le sens de sa libération que mon peuple (...) ira. »

Mouloud Mammeri

Ecrivain kabyle

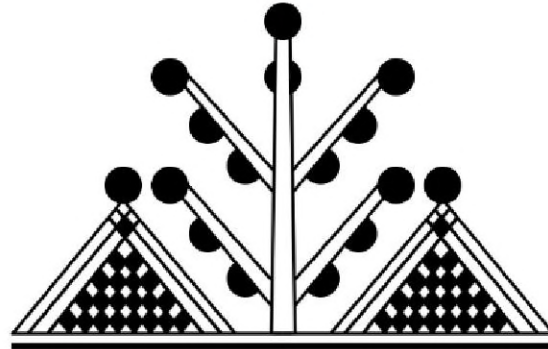
(Entretien, par Tahar Djaout, Laphomic 1987)



Marche du 20/04/2016 à Tizi-ouzou à l'appel du MAK

Marche du 20/04/2016 à Vgayet organisée par le MAK





ANAVAD AQVAYLI UŞDİL  
GOUVERNEMENT PROVISOIRE KABYLE  
PROVISIONAL GOVERNMENT OF KABYLIA

**1**

## **DEMANDE DE RECONNAISSANCE**

A Son Excellence, Monsieur Antonio GUTERRES, Secrétaire Général de l'ONU

Ref : ASAN/FM/1703/01

Objet : Demande de reconnaissance formelle du droit du peuple kabyle à l'autodétermination.

Excellence,

Conformément aux textes fondamentaux de l'ONU, en tant que président de l'Anavad (Gouvernement Provisoire Kabyle) et du MAK-Anavad (Mouvement pour l'Autodétermination de la Kabylie), au nom de la Kabylie, j'ai l'honneur de vous adresser ce Mémoire pour vous demander la reconnaissance formelle du droit du peuple kabyle à son autodétermination.

L'Anavad estime qu'aujourd'hui, le peuple kabyle réunit toutes les conditions nécessaires à l'exercice de son droit référendaire à disposer de lui-même.

La Kabylie mérite de rejoindre l'Organisation des Nations Unies et de prendre place en son sein en tant que nation et en tant qu'Etat libre et indépendant. Il est venu le temps, pour elle, de dissoudre les liens politiques qui, depuis 1857, la rattachent de force à l'Algérie. Ces liens qui ont toujours été tendus, empreints de défiance réciproque, épisodiquement très violents, sont des chaînes qu'elle a toujours combattues et dont elle entend se défaire aussi bien pour le bonheur de ses enfants que pour la stabilité régionale.

Le peuple kabyle est fort de près de 12.000.000 d'âmes pour un territoire de plus de 40.000 km<sup>2</sup>. Même si nous savons que ce ne sont ni le nombre d'habitants d'un peuple, ni la taille de son territoire qui le font admettre en tant que membre des Nations Unies, il est bon de noter que la Kabylie, située à l'Est d'Alger, est plus grande que plus de 30% des pays membres de l'ONU et qu'elle dépasse plus de 60% d'entre eux en population.

Les raisons de cette séparation concernent tous les domaines de la vie. Les dossiers contenus dans ce Mémoire en donnent la gravité et l'ampleur. En dépit de toutes les preuves justifiant ce recours auprès de Votre Excellence, le peuple kabyle est prêt à soumettre son avenir au verdict des urnes et revendique pour son compte l'application du droit international dont celui de chaque peuple à l'autodétermination.

Il en appelle donc à votre attachement à la cause de la liberté des peuples, à votre impartialité et à votre sens des responsabilités, pour exprimer votre position et celle de l'ONU sur la validité de la demande kabyle de lui reconnaître un droit jusque-là valable pour tous les peuples du monde dont pourtant il fait partie.

Il en appelle également au soutien de la communauté internationale pour que justice lui soit rendue et qu'il en finisse avec le déni d'existence qui le frappe depuis la perte d'une bataille militaire contre les troupes coloniales françaises, le 24/06/1857 à Iceriden. (Icheridène)

La présente démarche de l'Anavad auprès de l'ONU, de l'Union Africaine, de l'Union Européenne, de la Ligue Arabe, de l'ASEAN, de la CEI, des USA de la France et de l'OEA, n'est ni un accident de l'histoire, ni un geste inconsidéré. Elle est l'aboutissement logique d'un processus historique d'une nation qui ne s'est jamais résignée à une perte définitive de sa souveraineté. Hier, elle s'était

battue avec courage contre l'armée française (1857, 1871 et 1954-1962), aujourd'hui, elle fait face avec détermination à la dictature algérienne qui attente à sa langue et à son identité par la politique d'arabisation et de dépersonnalisation, depuis 1962.

La Kabylie n'étant appréhendée que comme une très grave menace sur l'unité du pays, l'Algérie n'a jamais cessé de la traiter en ennemie, en lui opposant à la fois, la guerre, la répression, l'insécurité, le sabotage économique et le déni d'existence.

Par cette attitude hostile, voire belliqueuse, l'Algérie a occasionné à la Kabylie plus de 50 ans de retard dans son développement multiforme. C'est un crime impardonnable.

Cependant, le pouvoir algérien, relais et clone du colonialisme français, n'a fini par produire en Kabylie, que l'inverse de ce qu'il escomptait : la résistance à la place de la soumission, le renforcement de sa personnalité au lieu de son assimilation. Sa laïcité s'est davantage accrue, face à la « salafisation » que le régime tente de réussir chez elle par tous les moyens : Au moment où le monde libre lutte de toutes ses forces contre l'islamisme, l'Algérie l'encourage officiellement en terre kabyle, aussi bien par l'école, la justice, l'administration, les médias, que par le financement d'associations islamistes agressives, voire par la nomination de terroristes islamistes « repentis » en tant qu'imams dans les villages kabyles.

Ce Mémoire est donc le fruit des luttes quotidiennes d'un peuple qui, après avoir eu raison du colonialisme français au prix d'innombrables sacrifices que l'on peut classer parmi les plus héroïques du siècle dernier, affronte depuis 1962 les assauts haineux et destructeurs du colonialisme algérien.

L'un des objectifs de la présente initiative est aussi d'édifier les instances internationales sur la politique d'oppression, de répression et de discrimination touchant les domaines identitaire, linguistique, culturel, économique, environnemental, administratif et sécuritaire... que pratique l'Algérie en Kabylie.

La volonté d'indépendance de la Kabylie n'est pas le fait d'un éveil accidentel ou passager de son peuple à un rêve de liberté ; elle constitue une donnée

permanente et irréductible de sa personnalité et de sa culture, depuis la nuit des temps.

La Kabylie a une permanence à travers l'Histoire égale à l'Atlas tellien auquel elle est adossée. Ni le déni d'existence, l'oppression, la répression et les violations des droits humains, ni le sabotage économique et l'insécurité que lui oppose le pouvoir colonialiste algérien ne peuvent en venir à bout.

Elle ne renoncera jamais à son existence et à sa liberté, quel qu'en soit le prix, quel que soit le contexte historique, et quelle que puisse être la puissance militaire de son négateur ou de son agresseur.

La Kabylie est convaincue de son légitime et bon droit de vivre libre et debout, de siéger parmi les nations de la Terre et d'apporter à l'humanité sa contribution à la construction de la paix et de la prospérité internationales.

Pour autant, il est très important de souligner que cette entreprise, en harmonie avec les valeurs du peuple kabyle, se veut avant tout pacifique ; La Kabylie qui se situe à la croisée des civilisations ayant fleuri autour du bassin méditerranéen, demeure la terre de l'olivier, symbole de paix et de prospérité.

Alors que dans sa quête de liberté, tout peuple opprimé est supposé légitimement fondé à recourir à la violence, la Kabylie qui le sait pertinemment reste résolument pacifique. Elle refuse d'en venir aux armes et leur inadmissible effusion de sang pour arracher son droit à la vie. Elle ose espérer, avec votre soutien, inaugurer ainsi, pour toute l'humanité opprimée, une nouvelle ère à travers laquelle les bouleversements géopolitiques inévitables, car inscrits dans la logique de l'Histoire, se feront pacifiquement, par la négociation, la justice et l'arbitrage international, loin de la violence qui, jusqu'ici, ravage les continents.

Toutefois, si elle a opté pour le pacifisme, ce n'est ni par faiblesse ni par manque de courage à aller à la guerre mais par valeur civilisationnelle. Les Kabyles sont de vaillants guerriers ; les Turcs et les Français en connaissent la valeur pour avoir eu à les affronter durant leurs incessantes et vaines tentatives de soumettre le pays kabyle du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> Siècle pour les premiers et de 1830 à 1962 pour les seconds.

A la violence physique qu'elle rejette mais qu'elle ne craint en aucune circonstance, elle oppose la force morale, le droit et la confrontation d'idées.

Même en état de légitime défense comme ce fut le cas lors du Printemps Noir (2001-2003) où, à mains nues, de jeunes kabyles offraient leur poitrine aux balles explosives des criminels gendarmes algériens qui avaient fait parmi eux 130 morts et des milliers de blessés dont plus de 1200 handicapés à vie, la Kabylie a préféré regarder ses assassins droit dans les yeux et anéantir leur barbarie par cette phrase choc : « ***Vous ne pouvez pas nous tuer, nous sommes déjà morts !*** ».

Nous n'avons peur ni de la mort ni d'aucun ennemi. Nous voulons juste vivre notre indépendance dans la paix, le respect de nos valeurs, le bon voisinage, la coopération internationale et la fraternisation avec tous les peuples du monde.

Les armes et leur violence sont le fait des peuples désespérés devant l'opposition à leur demande et à leur légitime rêve d'indépendance. Un peuple dont les cris de détresse sont ignorés par la communauté internationale finit tôt ou tard par se donner les moyens de son affirmation.

Espérons que la Kabylie, grâce à votre soutien, n'atteindra jamais le seuil du désespoir au point d'en arriver, elle aussi, à une situation préjudiciable pour la paix dans cette partie du monde.

Excellence,

En reconnaissant formellement au peuple kabyle le droit de disposer de lui-même, vous ouvrez, dans son sillage, la voie à la résolution de bien des conflits armés, en cours ou latents, en Afrique et en Asie.

Si d'aucuns pensent que la paix, si chère à tous les peuples, sera toujours, à l'horizon, un idéal dont la réalisation est laborieuse, bien des écueils qui se dressent sur sa route seront levés.

Un nouveau processus d'évolution géopolitique plus ordonné et mieux maîtrisé par la communauté internationale sera enclenché au bénéfice de toute l'humanité.

Fort de sa conviction de servir la cause de la paix, de la liberté et de la prospérité au bénéfice de toute l'humanité, le peuple kabyle vous présente cette demande d'autodétermination sur la base des textes universels suivants :

1)- La Charte des Nations Unies, article 1, alinéa 2, visant à « développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes, et prendre toutes autres mesures propres à consolider la paix du monde »

2)- Le Pacte International relatif aux Droits Economiques Sociaux et Culturels, ainsi que le Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques, articles 1, 2 et 3, proclamant à l'unisson :

« 1. Tous les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes. En vertu de ce droit, ils déterminent librement leur statut politique et assurent librement leur développement économique, social et culturel.

2. Pour atteindre leurs fins, tous les peuples peuvent disposer librement de leurs richesses et de leurs ressources naturelles, sans préjudice des obligations qui découlent de la coopération économique internationale, fondée sur le principe de l'intérêt mutuel, et du droit international. En aucun cas, un peuple ne pourra être privé de ses propres moyens de subsistance.

3. Les Etats parties au présent Pacte, y compris ceux qui ont la responsabilité d'administrer des territoires non autonomes et des territoires sous tutelle, sont tenus de faciliter la réalisation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et de respecter ce droit, conformément aux dispositions de la Charte des Nations Unies. »

3)- L'article 3 de la Déclaration de l'ONU sur les Droits des Peuples Autochtones retenant que : « Les peuples autochtones ont le droit à l'autodétermination. En vertu de ce droit, ils déterminent librement leur statut politique et assurent librement leur développement économique, social et culturel. »

4)- Tous les articles de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, tant les violations dont se rend coupable l'Algérie n'épargnent aucun domaine de la vie du peuple kabyle, à commencer par le droit à la vie et à la sécurité.

Excellence, Monsieur le Secrétaire Général de l'ONU,

Connaissant votre dévouement à la cause de la paix et de la liberté dans le monde, votre respect des textes fondamentaux de l'ONU, confiant en la réponse que vous allez lui réserver pour le conforter dans son droit à

l'autodétermination et son choix de la voie pacifique, le peuple kabylie vous témoigne sa reconnaissance et vous prie d'agréer ses chaleureuses salutations qui accompagnent sa profonde aspiration à son indépendance.

Exil le 05/04/2017

Signé : M. Ferhat MEHENNI



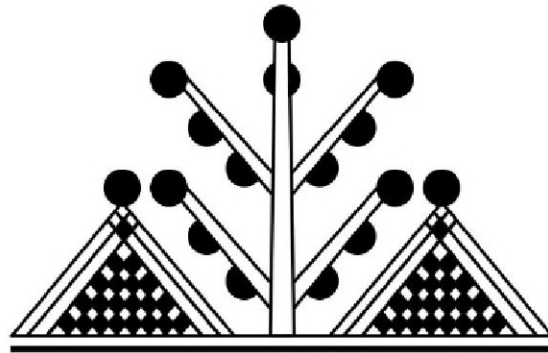
Contacts : M. Ferhat MEHENNI : +33609249833

E-mail : [mehenniferhat@gmail.com](mailto:mehenniferhat@gmail.com)

Adresse : 19 Avenue Suzanne Buisson

93140, Bondy

France



ANAVAD AQVAYLI UŞDİL  
GOUVERNEMENT PROVISOIRE KABYLE  
PROVISIONAL GOVERNMENT OF KABYLIA

2

## DOSSIER HISTOIRE

2

## DOSSIER HISTOIRE

### De la permanence de la Kabylie à travers l'histoire

1)- La Kabylie existe depuis la nuit des temps. Elle a une permanence qui, établie par les historiens, remonte au moins à près de trois mille ans. Les Phéniciens avaient établi trois comptoirs, le long de sa côte méditerranéenne, *Igilgili*, *Rusazus*, et *Rusuccuru* (actuels Jijel, Azeffoun et Dellys).

Elle avait sa propre civilisation attestée par la stèle d'Avizar (Abizar) et les inscriptions libyques de la grotte d'Ifigha. Selon Gabriel Camps, ces documents témoignent d'un peuplement et d'un armement antérieurs à la période romaine. (146 av-J.C à 486 apr-J.C).

Elle avait son type d'Etat qui fédérait au moins sept grandes régions mais dont Ammien Marcellin (Ammianus Marcellanus (Histoire romaine XXIX) n'avait cité que cinq, les Quinquégentiens (Quinquegentanei). Ces derniers, d'après l'historien Younes Adli, (<http://montagnard1061.skyrock.com/3113481063-Kabylie-topographic.html>), sont : 1) les Jubaleni des Bibans, 2) les Isafenses (Iflissen Ou Mellil), 3) les Missinissences (Imssissen ou M'sisna par déformation opérée par les Français), 4) les Tendences (Ifnayen) et enfin 5) les Jesalences (Aït-Irathen). Aux côtés de ces cinq fédérations il faut ajouter les Bavares (Babors), et les Ucutumani qui occupaient la région comprise entre Vgayet (actuelle Béjaïa) et Constantine, comme cela est signalé par certaines inscriptions romaines et par le géographe grec Ptolémée.

Les Kabyles n'avaient jamais accepté la domination romaine contre laquelle ils s'étaient battus de manière permanente. L'un des épisodes de cette guerre contre Rome était le fait de Fraxen (Frawsen) et avait duré pas moins de 45 ans (253 à 298 de notre ère).

La Kabylie était déjà terre de résistance contre toute autorité étrangère.

2)- Malgré les nombreuses invasions qui ont affecté son environnement nord-africain, il n'y a que deux puissances qui avaient réussi à avoir un contrôle relatif sur elle, la romaine et la Française. De même que parmi les différentes dynasties musulmanes qui s'étaient succédé autour d'elle, seules la ziride (972-1014) et l'almoravide (1040-1162) auront eu une certaine influence sur le cours de son histoire.

2-1)- Issus de la dynastie ziride, les Fatimides (969-1171) qui avaient fondé la ville du Caire, étaient des Kotama, originaires de Kabylie. Toutefois, du fait de la grande distance qui la sépare de l'Égypte où la dynastie avait établi son siège, au bout de quelques années, elle s'en était détachée par sa branche Hammadite pour se recentrer sur elle-même. Elle refusait déjà de cautionner la violation par ses enfants des droits d'un autre peuple au temps où les conquêtes militaires étaient considérées par tous les empires comme allant de soi et comme étant des preuves de leur puissance, de leur grandeur et motifs de leur fierté.

3)- Les hordes hilaliennes ayant envahi l'Est nord-africain à partir de 1051-1052 n'avaient jamais pu régner sur elle. François Decret, dans son article sur « les invasions hilaliennes en Ifriqia écrit : « Outre

la Tunisie, ils (les Hilaliens) tenaient la majeure partie du Constantinois, en occupant les plateaux et les plaines, mais évitant les zones montagneuses (...). La Grande Kabylie conserva son peuplement berbère, comme aussi la Petite Kabylie, mais la plaine maritime de Annaba comme l'arrière-pays de Tabarka étaient au pouvoir des Arabes ».

[https://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/les\\_invasions\\_hilaliennes\\_en\\_ifriqiya.asp](https://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/les_invasions_hilaliennes_en_ifriqiya.asp)

4)- Paradoxalement, la dynastie almoravide (1040-1147) dont pourtant le territoire s'arrêtait à Alger, avaient eu ses adeptes kabyles qui ont fini par jouer un rôle déterminant dans l'organisation hiérarchisée de leur société, en préservant l'identité et les valeurs de la Kabylie.

5)- Si les historiens de l'Afrique du Nord, à travers les âges, ne s'étaient intéressés qu'aux empires et aux ensembles dynastiques dans lesquels, en dehors du royaume de Bougie (Vgayet), la Kabylie était pratiquement ignorée, c'était surtout à cause de l'inviolabilité du territoire de cette dernière.

6)- Ce n'est qu'à partir de l'arrivée des Turcs à Alger, en 1515, que la Kabylie va faire irruption sur la scène internationale et dans les centres mondiaux de décision. En se révélant comme le territoire d'un peuple intraitable sur lequel la Sublime Porte se cassait toujours les dents, elle devenait un acteur majeur de l'histoire de la Méditerranée. Un empire aussi vaste et aussi puissant que celui des Ottomans n'arrivait pas à réduire un peuple d'à peine deux millions d'habitants (recensement français de 1895). Même au prix d'horreurs commises par la soldatesque turque sur les Kabyles, comme par exemple le fait d'enterrer vivants des dizaines de personnes innocentes dans des fosses communes, les Turcs n'eurent jamais d'emprise sur la Kabylie. Ils finirent, malgré eux, par négocier avec ses responsables aussi bien le prix du bois de la forêt d'Yakuren pour la construction de leurs bateaux, le passage des troupes turques en territoire kabyle pour circuler entre leurs deux capitales, Alger et Constantine, que les moules de la fausse monnaie de la Régence d'Alger, frappée par les bijoutiers kabyles d'At Yanni.

En 1520, Ahmed U I Qadi 1er initia la résistance kabyle contre la colonisation turque, réussissant même à s'emparer d'Alger et forçant le chef de bande Khair-Eddine Arroudj à se sauver.

1575 : Le royaume de Koukou (Kabylie) s'était même permis de fournir 1000 hommes au roi du Maroc, Moulay Malek, pour l'aider à se remettre sur son trône. Ses hommes avaient servi de garde d'élite au sultan pour affermir son pouvoir sur le royaume.

En 1609, les Kabyles vinrent battre les murs d'Alger puis, entre 1758 et 1770, ce fut toute la Kabylie qui se souleva contre la Régence turque. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs autres insurrections se produisirent, notamment en 1805, 1813, 1816 et enfin en 1823, sept ans à peine avant la conquête d'Alger par la France.

<http://bernardlugan.blogspot.fr/2011/12/algerie-la-turquie-la-memoire-courte.html>

7)- La Kabylie n'a perdu sa souveraineté que depuis 1857 face à l'armée française. Même si son ultime tentative de la récupérer en 1871 avait échoué, elle n'en refusait pas moins obstinément la domination coloniale de toutes ses forces.

7-1)- L'ANNEXION DE LA KABYLIE A L'ALGERIE FRANCAISE EST ILLEGALE. Elle n'a jamais été actée par un document de reddition ou d'acceptation par des représentants kabyles.

7-2)- Auparavant, après avoir enlevé Alger aux Turcs, la France coloniale s'était emparé d'un vaste territoire en Afrique du Nord centrale. Elle créa l'Algérie par un décret du 14/10/1839 par lequel elle reconnaissait de fait l'indépendance de la Kabylie. Les cartes géographiques de l'état-major français, établies à l'époque, prenaient soin de bien délimiter les frontières entre l'Algérie française et la Kabylie indépendante.

7-3)- Alexis de Tocqueville, conseiller parlementaire à la colonisation avait toujours préconisé de laisser la Kabylie en tant que pays indépendant avec lequel il était aisé de commercer. Dans sa lettre de 1847, alors que l'Algérie française était déjà une réalité, il rappelait l'indépendance de la Kabylie en écrivant : « À l'opposé du Petit-Désert, dans les montagnes qui bordent la mer, habitent les Kabyles indépendants. Jusqu'à présent nous n'avions jamais parcouru leur territoire. » ! Il confirme plus loin : « Or nous occupons aujourd'hui, sauf la Kabylie, la totalité du Tell... »

C'est le fait de ne pas avoir écouté les conseils avisés de Tocqueville, avancés dès 1837, recommandant de ne pas annexer la Kabylie à l'Algérie française, qui avait jeté les bases de la guerre de décolonisation (01/11/1954/19/03/1962).

7-4)- Malgré l'interdiction des assemblées traditionnelles kabyles par la France (1868), et l'introduction de la justice française (1874) puis l'état civil (1882) qui a tenté de donner de nouveaux noms de famille aux Kabyles, le droit coutumier et les structures de concertation et d'organisation traditionnelles, les noms patronymiques ancestraux demeurent vivaces.

7-5)- L'Emir Abdelkader qui s'était rendu à la France en 1848 et que l'historiographie franco-algérienne présente encore comme le « père de la nation algérienne » n'avait jamais été reconnu comme chef par les Kabyles. Son incursion en Kabylie où, au mépris des réalités sociopolitiques de tout un peuple, il voulait d'autorité y lever des troupes, fut pour lui un camouflet mémorable.

8)- La Kabylie a été le fer de lance de la décolonisation de l'Algérie. Jusqu'en 1954, ce qui est appelé de nos jours le « Mouvement National » algérien n'avait globalement de base sociale qu'en Kabylie (M. Harbi). De l'Etoile Nord-Africaine (ENA 1926) au PPA (1936), puis au MTLD (1945) c'étaient des militants kabyles qui se mobilisaient contre le colonialisme. Il en était de même pour la guerre dite d'indépendance de l'Algérie. Elle n'était animée, pour l'essentiel, que par des Kabyles, que ce soit en Kabylie (Opération Jumelles), à Alger (la Bataille d'Alger), en Wilaya IV (Azzedine et Si Salah) ou en France (Paris, 17/10/1961). Ils espéraient secrètement reprendre leur destin en mains, une fois le système colonial vaincu.

La déclaration du 1<sup>er</sup> Novembre 1954 par laquelle fut déclenchée la guerre d'indépendance comme le Congrès de la Soummam qui jeta les bases de l'Etat algérien étaient essentiellement le fait de la Kabylie.

9)- En fin de compte, l'indépendance de l'Algérie a été confisquée par une armée dite « des frontières, car stationnée en Tunisie et au Maroc. Elle a pris le pouvoir à Alger en 1962. Pour la Kabylie, cette indépendance s'est avérée n'être que le prolongement, en pire, du système colonial français contre lequel elle s'était tant battue ! Le colonialisme français n'avait jamais eu de politique officielle visant le démantèlement de l'identité, de la langue et de la culture kabyles autant que le fait

l'Algérie depuis 1962. Il y avait, certes, une ségrégation contre tous les indigènes, mais il n'y avait pas de racisme institutionnel spécifiquement antikabyle, comme c'est le cas depuis la « décolonisation ».

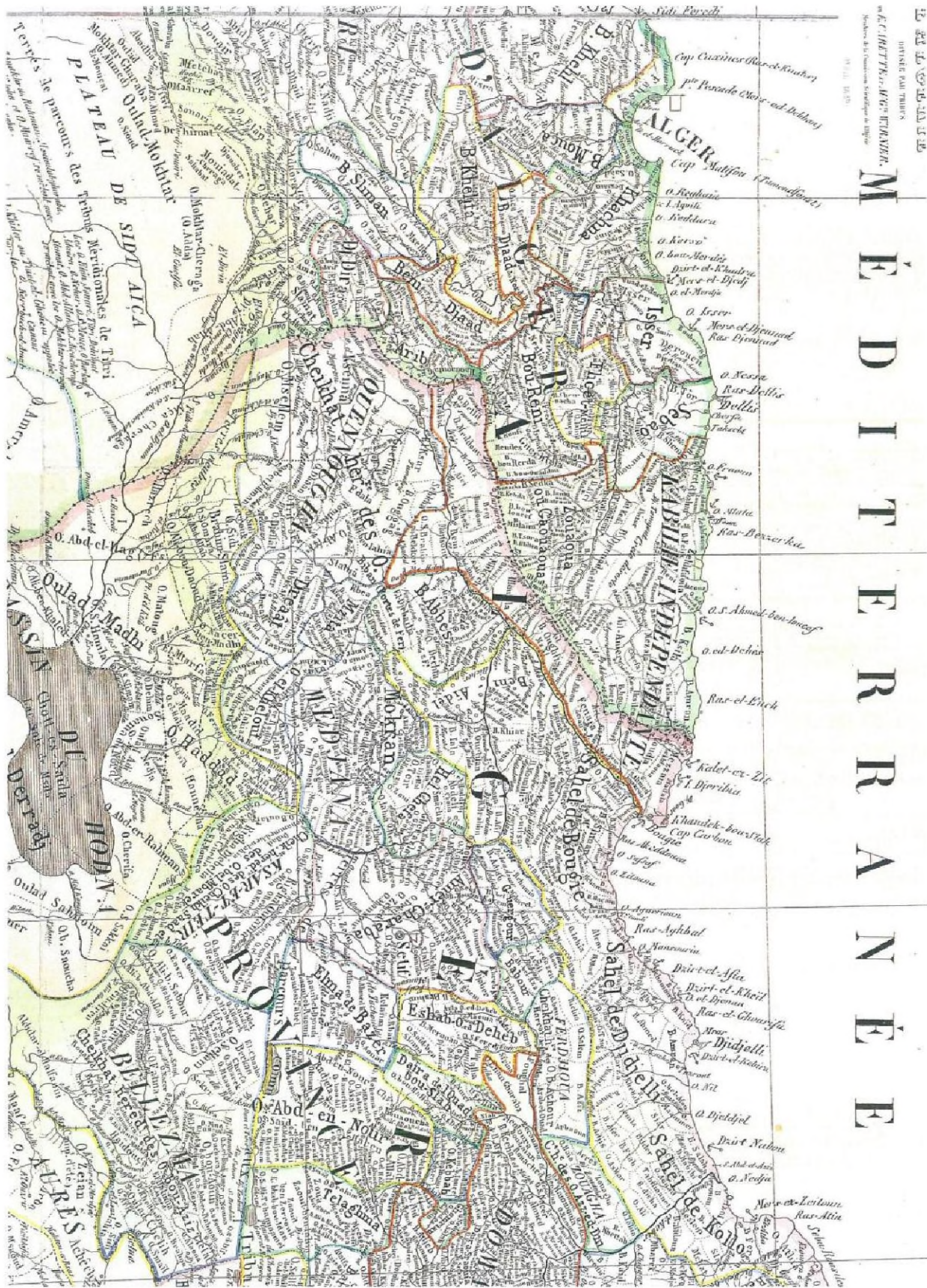
10)- Aussitôt la guerre d'Algérie terminée, la Kabylie exprima sa volonté d'indépendance. La guerre de Kabylie engagée sous la bannière du FFS (29/09/1963), avait bien pour objectif inavoué, son indépendance et Ait Ahmed, son chef politico-militaire, une fois capturé en 1964, fut condamné à mort pour « sécession » avant de voir sa peine commuée en prison à perpétuité. Son évasion de la prison, en 1966, le sauva in extrémis.

11)- Depuis 1976, la Kabylie a opté pour un combat pacifique afin d'arracher ses droits. Dans un premier temps, dans le cadre d'une Algérie plurielle, puis, depuis le Printemps Noir de 2001, pour un destin en marge de l'Algérie.

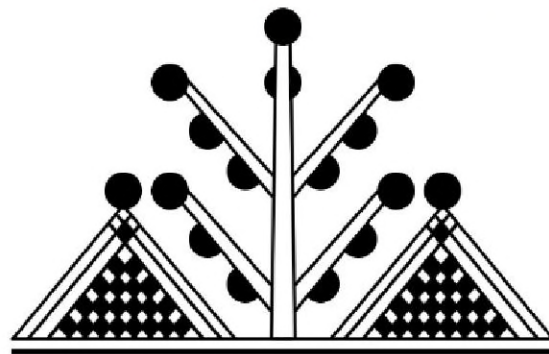
12)- AU Printemps Noir de 2001, la Kabylie a subi une répression sauvage qui a fait pas moins de 130 morts. Elle réalise, désemparée, qu'elle n'a jamais été considérée comme étant algérienne. Non seulement il n'y eut aucune manifestation de sympathie ou de solidarité avec elle de la part des Algériens mais en plus, une séance du parlement algérien convoquée spécialement pour débattre de son cas fut un véritable réquisitoire contre elle. A l'ouverture de cette séance parlementaire, une minute de silence fut observée à la mémoire d'un jeune palestinien, mais aucun geste, aucune compassion pour les dizaines de victimes kabyles qui venaient d'être abattues de sang-froid par les gendarmes algériens. Il y eut même une proposition de déchoir de sa nationalité algérienne l'un des pères fondateurs de l'Algérie, M. Hocine Ait Ahmed dont le seul tort était d'avoir des origines kabyles.

13)- C'est ainsi que le droit à l'autodétermination, autrement dit à l'indépendance, est devenu, de nos jours, l'aspiration la plus partagée par le peuple kabyle.

Mais si la permanence de la Kabylie à travers l'Histoire a été assurée par amour de ses enfants pour leur liberté et leur terre, ils y sont parvenus aussi grâce aux institutions démocratiques qu'ils se sont bâties au fil des millénaires et qui demeurent encore vivaces. Ces dernières qui peuvent, par certains aspects, s'apparenter à celles de la Grèce antique, n'en étaient pas moins un ensemble architectural d'un Etat à nul autre pareil.



ÉD. G. L. 1878  
 IMPRIMERIE PAUL THÉRY  
 11, RUE DE LA HARPE, PARIS.



ANAVAD AQVAYLI UŞDİL  
GOUVERNEMENT PROVISOIRE KABYLE  
PROVISIONAL GOVERNMENT OF KABYLIA

**3**

**DOSSIER  
DE L'ETAT KABYLE**

### DE L'ETAT KABYLE

L'Etat kabyle a souvent été un ensemble d'institutions fédérations stables. Cependant il ne se manifeste qu'à des périodes cruciales de l'histoire de la Kabylie, comme pour l'adoption d'une importante loi, ou pour repousser un envahisseur. Les Quinquégentiens dont parlait Ammien Marcellin, du fait de leur langue, de leurs coutumes et de leurs valeurs communes, sur un territoire continu, se vivaient comme un peuple au sens où l'on dépassait déjà le cadre tribal par des alliances fédérales engageant toutes les régions de la Kabylie. Cet Etat a toujours été démocratique. Parallèlement, les royaumes de Bougie (1067-1510), la chefferie des At Abbas (1510-1872) et de Koukou (1512-1640), ont été les manifestations les plus visibles de l'Etat kabyle.

Dans leur étude, en trois volumes, faite 1872-1873 et intitulée « La Kabylie et les coutumes kabyles », Hanoteau et Letourneux écrivaient :

« L'organisation politique et administrative du peuple Kabyle est une des plus démocratiques et en même temps, une des plus simples qui se puissent imaginer. Jamais, peut-être, le système de self-government n'a été mis en pratique d'une manière plus complète et plus radicale ; jamais administration n'a compté un nombre aussi restreint de fonctionnaires et n'a occasionné moins de dépenses à ses administrés. »

et de poursuivre,

« L'idéal du gouvernement libre et à bon marché, dont nos philosophes cherchent encore la formule à travers mille utopies, est une réalité depuis des siècles en Kabylie. Là, en effet, le peuple est tout et suffit à tout ; le gouvernement, l'administration, la justice ne coûtent absolument rien à la communauté... »

Ces deux chercheurs français avaient trouvé des institutions qui avaient fait leurs preuves contre la Régence turque d'Alger et que la France coloniale cherchait à effriter pour installer les siennes. L'étude de Salem At Seyd, (annexe N°1), nous en montre les articulations et la solidité du fait de leur ancrage dans la démocratie fédérative.

Ainsi donc, face au « Pouvoir absolu » des monarchies européennes (Louis XIV : « L'Etat c'est moi ») et du despotisme oriental, la Kabylie vivait depuis très longtemps les conditions de la « Démocratie absolue ». Chaque citoyen y était en droit de dire « L'Etat, c'est nous tous et chacun d'entre nous ». C'est ce qui vaut à la Kabylie une extraordinaire stabilité dans sa gouvernance. Elle avait un « système démocratique berbère traditionnel » (Roberts) fondé sur la « tajmaat », l'assemblée villageoise ou de l'arch (une fédération de municipalités) et ne reposant pas que sur les liens du sang. En 1527 – alors que la renaissance battait son plein en Europe – la Kabylie passe progressivement à un système de gouvernance fédérale reposant sur une appartenance politique. C'est un système étatique à nul autre pareil. En effet, le modèle de gouvernance de la Kabylie à cette époque opère un changement majeur. C'est l'émergence d'une gouvernance fondée sur des ligues fédérales unifiant les archs. Ces « deux appareils politiques » se nommeront Basse ligue et Haute ligue fédérales de Kabylie. Chaque arch ou partie de arch sera désormais lié à l'une ou l'autre ligue. Et cela du voisinage d'Alger aux confins de Vgayet (Bougie), Tuvirett (Bouira) et Sétif. C'est cette organisation qui prévaudra encore pendant la

période contemporaine après 1830. Epoque où, la Kabylie résistera fort longtemps aux appétits coloniaux de la France.

Dans le monde, il a fallu attendre l'avènement de la jeune démocratie américaine en 1776 pour voir un système démocratique analogue. Dans un contexte international très hostile, la seule faiblesse que recelait la vieille démocratie kabyle était son attachement à un modèle d'Etat le plus horizontal possible. Tout en tirant de lui une extraordinaire vitalité, la Kabylie avait pris conscience de la nécessité de disposer de « lieux de centralité ». Son Etat a fini par démontrer sa capacité à « verticaliser » ses fonctions régaliennes sur tout ou partie de son territoire, notamment l'Exécutif National et la Défense.

C'est cette centralité décisionnelle qui amena aux délibérations dites « de 1748/49 »<sup>1</sup> et à la réaffirmation de la souveraineté du Droit kabyle sur toute autre considération allogène ou religieuse. Cette non-reconnaissance du Droit musulman sur la Terre kabyle est édifiante. En vertu du système des ligues, ces délibérations valent pour l'ensemble des alliés. Et il se trouve que c'est à cette époque que fut prise la décision d'exhérer la femme, non pas par discrimination sexiste, mais pour déchoir les descendants du Bey Mohamed Ben Ali de toute prétention à l'héritage en Terre kabyle. C'était un acte de résistance contre le colonialisme de l'empire ottoman. Cela peut même expliquer les raisons d'une guerre généralisée des Etats ottomans (Alger, Constantine et Oran) contre la Kabylie. Malgré tout, la Kabylie sortira victorieuse de cette guerre de 1767-69 au prix de milliers de morts. Le Droit islamique (chaaria) n'aura plus de prééminence en Terre kabyle.

Plus tard, après avoir perdu la bataille d'Icerriden et la mort un mois plus tard de son héroïne, Fadma n Summer, après l'échec traumatisant de la révolte de 1871, la France coloniale n'avait jamais réussi à abattre les institutions pérennes kabyles, notamment celles de la délibération (Tajmaât), des Ârch, et celle de la justice. En 1920, l'administration coloniale se plaignait toujours de la désertion des tribunaux français par les Kabyles. Une administration kabyle parallèle continuait de fonctionner loin de celle de la colonisation. Aujourd'hui encore de nombreux différends trouvent une issue loin des tribunaux algériens. C'est sur ces institutions que s'est appuyée le FLN-ALN pour livrer la guerre de décolonisation de l'Algérie que la Kabylie avait portée à bras le corps.

A l'indépendance de l'Algérie, c'est avec le soutien de ces institutions séculaires que le FFS a pu livrer la guerre contre Alger. Ce fut la première tentative postcoloniale de remettre sur pied un Etat kabyle modernisé. Une fois que le FFS a perdu la bataille, le pouvoir algérien n'a jamais cessé de s'attaquer à ces mêmes institutions pour les démanteler. La dictature de Boumediene avait favorisé l'exode rural pour affaiblir les assemblées de village, puis recouru à leur noyautage par le néo FLN, érigé en parti unique, dans le but de la contrôler par la terreur, la délation et la corruption. En vain. La révolte populaire d'avril 1980, appelée depuis, le « Printemps Berbère », fut un cinglant revers pour Alger. Ni les notables de la guerre d'indépendance (les anciens maquisards) sur lesquels il s'appuyait, ni les militants du FLN n'avaient pu empêcher la Kabylie de descendre dans la rue et d'infliger au pouvoir algérien sa deuxième remise en cause politique depuis 15 ans. Le MCB (Mouvement Culturel Berbère) tentera durant plus de 10 ans d'incarner l'espoir de renaissance de l'Etat kabyle. Il tira sa révérence après son baroud d'honneur réussi du boycott scolaire ayant duré toute l'année 1994-1995. L'avènement de la « démocratisation » de l'Algérie avait transféré cet espoir d'un Etat

---

<sup>1</sup> Selon l'Historien kabyle Boulifa, les dates réelles de ces délibérations seraient en réalité plus proches de la guerre de 1767-69.

kabyle moderne vers les deux partis rivaux que sont le FFS et le RCD. Insérés dans le jeu institutionnel algérien ils ont fini par être broyés et devenir des éléments d'obstruction à une Kabylie indépendante.

C'est au moment où l'on croyait mort tout espoir d'Etat kabyle qu'au printemps 2001, en réaction au massacre de jeunes manifestants pacifiques kabyles par les troupes algériennes (130 morts au « Printemps Noir » 2001-2003), deux structures voient le jour en même temps. Le mouvement des Archs et le MAK.

Pendant trois ans, les Archs ont été une véritable réémergence de l'Etat kabyle mais dont les membres ignoraient le réel fonctionnement. Ce fut la résurgence de l'une des structures étatiques kabyles les plus anciennes, les fédérations territoriales qui remontent aux Quinquégentiens d'il y a plus de deux mille ans. Nul mouvement n'avait réussi, avant lui, à faire descendre deux millions de Kabyles à Alger (14/06/2001) pour proclamer notre droit à la vie. Pendant trois ans, aucun officiel algérien n'a pu fouler le sol de la Kabylie.

Toutefois, leur plateforme de revendication (Plateforme d'El-Kseur) était un ensemble de 15 doléances hétéroclites sans objectif politique stratégique. Il ne tarda pas à périlcliter.

C'est le MAK (Mouvement pour l'Autodétermination de la Kabylie), pourtant né en même temps que les Archs, qui va structurer, patiemment et méthodiquement, l'espoir d'un Etat kabyle moderne. Une réaffirmation de l'Etat kabyle conçu de 2001 à 2010, avec un statut d'autonomie, dans le cadre d'une Algérie plurielle. Mais à partir de 2011, un Etat, au sens plein du terme, pour une Kabylie indépendante. C'est ce Mouvement qui, de nos jours, mobilise l'écrasante majorité des Kabyles, notamment tous les 20 avril. Le MAK est, aujourd'hui, sans conteste, la première force politique de la Kabylie. L'organisation dans laquelle le peuple kabyle se reconnaît le plus, et qui porte son aspiration la plus partagée, celle d'une Kabylie libre et indépendante.

Le premier juin 2010, un gouvernement provisoire en exil, « l'Anavad », est mis sur pied par le président du MAK. Il vient de signer les conventions de Vienne et de les déposer à l'ONU.

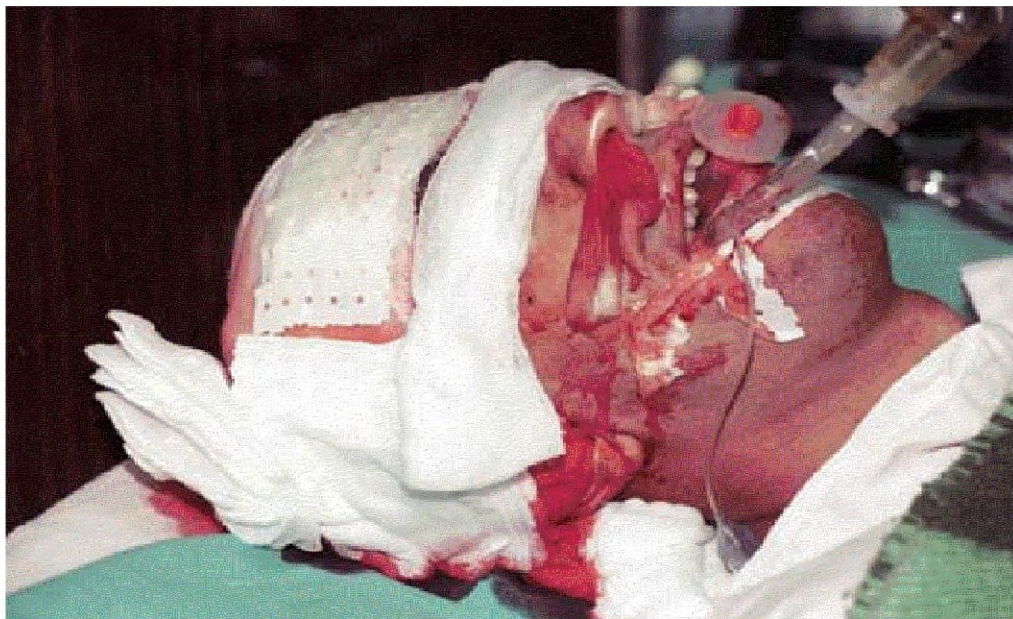
L'Anavad est, de nos jours, le seul représentant légitime du peuple kabyle. C'est à ce titre et au nom de la Kabylie, qu'il introduit auprès de l'ONU et de l'Unité Africaine la présente demande pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple kabyle dans les meilleurs délais.

# DOSSIER

4

## PRINTEMPS NOIR

2001-2003



Touché à la tête à AQVU (27/05/2001) Photo Le Matin

« Le Printemps Noir »

2001-2003

INTRODUCTION

A lui seul, le « Printemps Noir » mériterait tout une série de livres, et le présent dossier ne saurait tout restituer. De par son ampleur (nombre de morts et de blessés, de lieux des drames, d'actions locales, de conclave, conjugués à une mobilisation populaire kabyle sans précédent), sa durée (plus de trois ans) et son impact sur les consciences, il continue de structurer la vie du peuple qu'il a marqué si profondément. C'est un ensemble d'événements sanglants et d'actions de protestation citoyenne ayant fait basculer le cours de l'histoire de la Kabylie en sifflant la fin de l'illusion algérienne.

Prisonnière dans un pays qui l'étouffe sur tous les plans (politique, économique, identitaire et culturel...) et qui la tue à petit feu, la Kabylie se réveille, en avril 2001, dans une mare de sang. Ses enfants viennent d'être abattus délibérément par les corps de répression algériens. Alors qu'ils manifestaient pacifiquement pour le droit au respect de la vie humaine par la gendarmerie dont un membre venait d'exécuter un lycéen (Guermah Massinissa) dans sa caserne, ordre fut donné de tirer sur la foule le 27 avril. Plus de 80 morts en une semaine !

Devant l'indifférence inattendue de l'opinion nationale et internationale, choquée et indignée, la Kabylie réalise soudain son grand isolement politique et cette camisole de force qu'est son insertion algérienne qui la rend si impuissante à protéger ses propres citoyens dont le seul tort est d'être des Kabyles.

Elle reprend sa route vers sa liberté, décidée à se battre politiquement contre tout obstacle qui viendrait à se dresser devant elle. Elle qui pensait en avoir fini avec le colonialisme, la voici de nouveau confrontée à une guerre qu'un colonisateur de type nouveau lui livre à l'aube du XXIème Siècle. Elle ne cède pas pour autant au désespoir et au réflexe de légitime défense.

La société kabyle s'organise pour limiter les pertes en vies humaines et les partis politiques catalogués de relais du pouvoir sont mis hors-la-loi au même titre que ce dernier. La Kabylie s'autogouvernait. Les Archs que la presse algérienne appelait les « Arouches » émergent des profondeurs de la mémoire collective et gèrent le territoire. Pendant trois ans, aucun ministre algérien n'a foulé la terre kabyle autrement que de manière clandestine. Pendant trois ans, il n'y avait pas de policiers, de gendarmes pour assurer l'ordre public et il n'y avait pas plus de délinquance ni d'accidents de la circulation qu'au temps où ils étaient là.

Le 14 juin signe la renaissance de la Kabylie politique, en tant que peuple et en tant que nation. Plus de deux millions de Kabyles déferlent sur Alger.

Aujourd'hui, cette date est proclamée par l'Anavad, le Gouvernement Provisoire Kabyle comme la « Journée de la Nation Kabyle ».

Le massacre perpétré par l'Algérie en Kabylie lors du Printemps Noir est un crime contre l'humanité. C'est en soi un génocide qui, un jour ou l'autre, devra être sanctionné par la justice internationale. Le

sang et les larmes kabyles méritent eux aussi la compassion de la communauté internationale à laquelle est reprochée une indignation sélective.

C'est pour répondre à ce besoin de justice que l'Anavad a déposé plainte auprès de la Cour Pénale Internationale en 2011. Même si, les Statuts de Rome ne permettent pas momentanément à son procureur d'instruire légalement l'affaire, il n'en demeure pas moins que la requête de la Kabylie est légitime.

Dans ce dossier sont insérés des rapports d'un certain nombre d'acteurs dont celui de la « Commission ISSAD », remis à la présidence de la république algérienne qui l'a enterré.

L'autoamnistie que s'est octroyée le régime colonial algérien le 29/09/2005 est nulle est non avenue en Kabylie où l'on réclame que justice finisse par passer.

DOCUMENT N° 1

Rapport Issad sur les événements de kabylie

**Rapport préliminaire de la Commission, dirigée par le professeur Issad, mise en place par l'Etat algérien pour enquêter sur les « événements » de Kabylie du Printemps 2001.**

Rapport préliminaire de la Commission nationale d'enquête sur les événements de Kabylie. (Juillet 2001) Publié par Algeria Interface, 27 juillet 2001

I – Introduction II – Les dégâts humains III – Les événements déclenchants IV – L'utilisation des munitions de guerre V – Les mises en garde VI – Les témoignages VII – La presse Conclusion

I – Introduction

Le 18 avril 2001, un jeune lycéen de 19 ans, Guermah Massinissa, reçoit dans le corps, à l'intérieur des locaux de la Brigade de gendarmerie de Béni-Douala, et d'après le rapport d'autopsie, trois des six balles de kalachnikov tirées en rafale par le gendarme Mestari. L'une des balles tirées a blessé un autre gendarme qui se trouvait à proximité.

Le jeune Guermah fut admis à la polyclinique de Béni-Douala, puis à l'hôpital de Tizi-Ouzou pour les premiers soins. Devant la gravité de ses blessures, il fut transféré à l'hôpital Mustapha à Alger. Il devait y décéder le 20 avril 2001 à 8h15.

Le 22 avril 2001, à Oued Amizour, dans la wilaya de Béjaïa, trois membres d'un groupe de collégiens, se dirigeant vers le stade en compagnie de leur professeur de gymnastique, sont interpellés par les gendarmes, dans des conditions irrégulières.

L'inhumation du jeune Guermah Massinissa, le 23 avril, devait donner lieu à des émeutes en série. Entre-temps, la gendarmerie rend public un communiqué dans lequel elle déclare que le défunt avait été interpellé « suite à une agression suivie de vol ». Le ministre de l'Intérieur reprend la fausse information et déclare que la victime était un « délinquant de 26 ans » ; mais lors d'une conférence de presse le ministre reçoit un bulletin scolaire duquel il résulte que le jeune Guermah était en fait un lycéen.

Les deux bavures, aggravées par les fausses déclarations des autorités, que les populations considèrent comme diffamatoires pour la victime décédée, devaient donner lieu à une série d'émeutes dans les wilayas de Tizi-Ouzou et Béjaïa, et atteignent les wilayas limitrophes de Bouira, Sétif et Bordj Bou Arréridj.

Le mercredi 2 mai 2001, le professeur Mohand Issad était chargé par Monsieur le Président de la République d'entreprendre une enquête sur ces événements et lui donne toute latitude pour composer une commission ad hoc, mener les investigations comme il l'entendait, demander tout document et entendre toute personne qu'il jugera utile.

Le professeur Issad se mit en devoir de constituer la Commission d'enquête, pour une mission qui s'annonçait extrêmement difficile. Il entreprit des contacts. Il sollicita les uns, reçut l'offre spontanée d'autres. Il essuya quelques refus. Au bout d'une quinzaine de jours, une commission d'enquête était constituée, dont la liste est jointe en annexe, composée essentiellement d'avocats, d'enseignants de

droit, de magistrats et de membres de la société civile, issus de toutes les régions du territoire national.

Une première réunion plénière fut tenue le 16 mai 2001 dans les locaux aménagés pour la Commission au siège de la cour suprême, à l'effet de dégager les axes d'investigations.

Immédiatement, se sont imposés les axes de recherche suivants :

- déplacement sur le terrain et audition de témoins,
- exploitation de la presse,
- exploitation de documents que le président devait solliciter des services concernés, soit le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, la Direction générale de la Sûreté nationale, la Gendarmerie nationale, le Département des renseignements et sécurité du ministère de la Défense nationale, des wilayas concernées et groupements de gendarmerie de Tizi Ouzou et Béjaïa.

Deux groupes furent constitués à l'effet de se rendre, l'un dans la wilaya de Tizi-Ouzou, sous la direction du bâtonnier Mahi Ghouadni, l'autre dans la wilaya de Béjaïa, sous la direction du bâtonnier Abdelwahab Benabid. Un troisième groupe devait rester à Alger, sous la responsabilité du professeur Issad.

Les groupes de Tizi-Ouzou et de Béjaïa ont accompli leur mission et rédigé des rapports. Le groupe resté à Alger réceptionna les documents qu'il a reçus des ministères de la Justice et de l'Intérieur, des wilayas de Tizi-Ouzou, Béjaïa, Bouira, Bordj Bou Arréridj et Sétif, de la Direction générale de la Sûreté nationale et du Commandement de la Gendarmerie nationale.

Au retour des groupes qui se sont déplacés à l'intérieur du pays, cinq groupes de travail devaient de nouveau être constitués pour une exploitation plus poussée des données et des documents recueillis. Ces groupes furent placés sous la responsabilité respective de MM. Zekri, Ghouadni, Meziane, Benabid et Issad.

## II – Les dégâts humains

1) – Dans un état nominatif des citoyens décédés, dressé par le ministère de l'Intérieur pour la période du 22.04.2001 au 28.04.2001, il ressort les chiffres suivants : 13 décès pour la wilaya de Béjaïa, 26 pour la wilaya de Tizi-Ouzou, 1 pour la wilaya de Sétif et 1 pour Bouira.

Dans un autre état global, arrêté au 12 mai 2001, le ministère de l'Intérieur donne les chiffres suivants :

- wilaya de Tizi-Ouzou : 30 décès, 147 blessés par balles, 77 « autres blessés »
- wilaya de Béjaïa : 13 décès, 29 blessés par balles, 220 « autres blessés »
- wilaya de Sétif : 01 décès, 3 blessés par balles, 3 « autres blessés »
- wilaya de Boumerdès : 05 blessés par balles, 01 « autre blessé »

- wilaya de Bouira : 01 décès, 06 blessés par balle. Total : 45 décès, 190 blessés par balles, 301 « autres blessés ».

Pour les fonctionnaires de police, le même état donne 56 « autres blessés » à Tizi-Ouzou, 224 à Béjaïa, un à Boumerdès et 6 à Bouira.

Pour la gendarmerie nationale :

- wilaya de Tizi-Ouzou : 78 « autres blessés »
- wilaya de Béjaïa : 81 « autres blessés »
- Wilaya de Sétif : 13 « autres blessés »
- Wilaya de Bouira : 08 « autres blessés ». Aucun gendarme n'a été touché par balle ou autre munition.

Soit un total de :

- 45 décès et 491 blessés parmi la population.
- 287 blessés dans les rangs de la police et 180 blessés dans les rangs de la gendarmerie. Si l'on reprend l'état nominatif des citoyens décédés au 12 mai 2001, on constate :
- Que le décès du jeune Guermah Massinissa le 20 avril 2001, non mentionné, porte le nombre des victimes dans la wilaya de Tizi-Ouzou à 31.
- Qu'à Tizi-Ouzou, le plus grand nombre de victimes est enregistré seulement sur deux jours, les 27 avril (8) et 28 avril (17), et à Béjaïa sur trois jours, soit les 25 avril (3), 26 avril (6) et 28 avril (4).
- Que ces décès ont eu lieu dans plusieurs localités différentes :
- wilaya de Tizi-Ouzou : 14 localités
- wilaya de Béjaïa : 8 localités
- wilaya de Sétif : 1 localité
- wilaya de Bouira : 1 localité Soit 24 localités différentes, réparties sur 4 wilayas de Kabylie, et plus précisément 22 localités réparties sur les deux wilayas de Tizi-Ouzou et Béjaïa.
- D'après un autre état nominatif du même ministère de l'Intérieur, arrêté au 11 juin 2001, le dernier chiffre passait à 27 localités touchées (16 à Tizi-Ouzou et 11 à Béjaïa). Le nombre des décès passait à 34 à Tizi-Ouzou, 17 à Béjaïa, tandis qu'on enregistrerait un 2e décès à Bouira et un décès à Alger. Mais il résulte de cet état, arrêté au 11 juin 2001, que le dernier décès est survenu le 29 mai à Tizi-Ouzou, le 27 mai à Béjaïa, le 26 mai à Bouira, tandis que le jeune Haniche Hamid, blessé le 31 mai lors des manifestations d'Alger, succombait à ses blessures le 6 juin 2001.

Au 11 juin 2001, le nombre de décès s'élevait à 55 parmi la population et un parmi les gendarmes, mort accidentellement par électrocution.

En revanche, et du 11 mai au 11 juin 2001, le nombre de blessés par balles passait pour les cinq wilayas (Tizi-Ouzou, Sétif, Boumerdès et Bouira) de 190 à 305. Le nombre des « autres blessés », qui était de 301 au 12 mai, n'est pas indiqué dans l'état établi au 11 juin.

- Pour les services de sécurité, le nombre de blessés, dont aucun par balle, passait de 467 (287 pour la police et 180 pour la gendarmerie) à 1579.

On peut s'étonner de ce bond dans le nombre des blessés, et du nombre plus important dans les rangs de la police que dans ceux de la gendarmerie. L'explication pourrait se trouver, d'une part dans le fait que la police n'a pas tiré par balles là où elle a eu à intervenir, ce qui l'a rendue plus exposée, d'autre part dans le fait que la gendarmerie elle-même a moins tiré par balles à partir du 11 mai, date du premier état global, ce qui l'a rendue plus vulnérable.

2) Des blessés par balles et des morts, du 18 au 28 avril 2001, en Kabylie (document arrêté au 3 juillet 2001)

Les données traitées ont pour source exclusive des documents officiels, communiqués par les services des ministères de la Justice, de l'Intérieur, de la Santé. Le 18 avril 2001 Guermah Massinissa

- 19 ans, est blessé en fin d'après-midi dans les locaux de la Gendarmerie de Béni-Douala.
- Il est blessé aux deux membres inférieurs par une rafale tirée d'une kalachnikov.
- Provoquées par une munition de guerre, les blessures sont gravissimes aux deux cuisses, avec lésions complexes du fémur droit et plaies vasculaires, notamment à la face postérieure du genou gauche.
- Il sera finalement transféré et opéré à Alger, durant la nuit.
- Le décès survient le 20 avril à 8h15.

Il est évident que la mort de Guermah Massinissa est la conséquence des blessures par balles reçues aux deux membres inférieurs. Les blessures présentaient d'emblée un caractère « d'urgence extrême », c'est-à-dire que le pronostic vital était immédiatement mis en jeu.

Le pronostic a été aggravé par les délais imposés au traitement. Les constatations nécropsiques ne font état d'aucune autre lésion, fermée ou ouverte, que celles provoquées par les balles et les traitements médico-chirurgicaux consécutifs. En particulier, la recherche d'ecchymose et de rupture traumatique d'organe interne est restée sans résultat.

1 – DGSN (Direction de la police nationale) : état numérique par qualité des personnes décédées et blessées lors des manifestations du 22 au 28 avril 2001. Annexe La page comporte trois tableaux intéressants les wilayates d'Alger, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Sétif, Boumerdès et Bouira. Nous ne travaillerons ici que sur le total des blessés par balles de l'ensemble des wilayas concernées.

1.1. Premier tableau : Ce tableau montre que  $50 + 217 = 267$  citoyens ont été atteints par balles. La proportion des citoyens morts par balles serait donc :  $50/267 * 100 = 18,7 \%$ , soit environ un mort pour cinq ou six blessés.

1.2. Deuxième tableau : Il compte, sur la même page, pour la même période et les mêmes lieux, les pertes des fonctionnaires de police. S'il signale un total de 416 blessés, dont aucun ne l'est par balle, le nombre des décès est chiffré à zéro. Ce tableau indique donc que les fonctionnaires n'ont subi aucun tir par arme à feu.

1.3 – troisième tableau Il comporte les pertes des gendarmes. Il indique : Décédé : 001 (Béjaïa) Blessé par balle : 001 (Tizi-Ouzou) Autres blessés : 180 La mort du gendarme à Béjaïa n'est pas imputée à une blessure par balle. Le compte rendu de nécropsie rapporte la mort à une électrocution. Ce tableau indique donc qu'un seul fonctionnaire a été blessé par arme à feu. Le blessé par balle l'a été sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou, sans autre détail.

- Il apparaît donc que, sur l'ensemble des wilayas d'Alger, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Sétif, Boumerdès et Bouira, deux cent soixante-sept citoyens ont été blessés par balles.
- parmi eux, cinquante sont morts.
- Le taux global de mortalité serait donc de 18,7 % sur l'ensemble des wilayate d'Alger, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Sétif, Boumerdès et Bouira.

Rapporté à chacune des wilayas où il a été constaté des décès par balle (Tizi-Ouzou, Béjaïa, Sétif et Bouira), les chiffres deviennent : Tizi-Ouzou : total blessés par balles : 157, Béjaïa : 86, Sétif : 4, Bouira : 16 Total morts par balles : Tizi-Ouzou : 31, Béjaïa (16), Sétif (1), Bouira (2). Pourcentages Tizi-Ouzou (19,75, Béjaïa (18,6), Sétif (20), Bouira (12,5). Compte tenu de l'absence totale de pertes graves parmi les forces de l'ordre (un seul blessé par balle, dans des conditions non-précisées) en face de proportions de civils tués par balles qui apparaissent considérables, l'utilisation d'armes et de munitions de guerre pourrait apparaître largement excessive.

2- DGSN : état numérique global des personnes décédées et blessées lors des manifestations du 22 au 28 avril 2001. Annexe 2. Ce document comporte deux tableaux, reproduits ci-dessous : En ne prenant en compte que le total des blessés par balles de l'ensemble des wilayas concernées, Total décédés : 51 Total blessés par balles : 218 Total autres blessés : 900

Citoyens, total décédés : 50 Citoyens, total blessés par balles : 217 Policiers, total blessés : 416 Gendarmes, total blessés : 181 Citoyens, total autres blessés : 304 Gendarmes, total décédés : 001 (électrocution) Policiers, total décédés : 000

Ces deux tableaux confirment les impressions précédentes : L'étude plus fine, en cours, par wilaya et par nature des lésions accentuerait l'impression d'une utilisation excessive des armes à feu par les fonctionnaires chargés du maintien de l'ordre.

Il apparaîtrait que le nombre des civils blessés par balles présente une proportion de morts, variant selon les lieux et les jours, de un sur dix, à un sur trois.

Cette proportion, portant sur des blessés civils dépourvus d'armes à feu, paraît effrayante. Elle n'est comparable qu'avec les pertes militaires, lors des combats réputés les plus durs en temps de guerre.

les forces de l'ordre, aux mêmes lieux et moments ne présentent aucun blessé par balles, à fortiori aucun mort par balle.

3. Evaluation de l'importance et de la localisation des blessures. . Elle ne porte donc que sur une partie de l'ensemble des décès répertoriés. Cependant, le nombre des dossiers exploitables (44) par rapport à l'ensemble des décès (51) permet une appréciation significative. Cette évaluation n'a été possible qu'à partir de comptes-rendus de nécropsies exploitables. Analyse des impacts : 44 dossiers exploitables

### 3.1 – siège

- Tête et cou 17 dont 2 impacts occipitaux
- Thorax : 21 incluant 6 impacts dorsaux.
- Abdomen : 5 dont un impact postéro-inférieur. Les cadavres montrent une prépondérance des impacts sur la tête, le cou et la moitié supérieure du thorax. Il y a beaucoup moins d'impacts abdominaux ou thoraco-abdominaux. La répartition de ces localisations paraît difficilement imputable au hasard statistique.

### 3.2 – blessures

- Les orifices d'entrées sont petits, de l'ordre du centimètre.
- Ils sont toujours dans les normes d'aspect et de dimensions des munitions de guerre, arrivant sur la cible avec toute leur stabilité.
- Les descriptions dont nous disposons ne permettent pas d'évaluer avec précision la distance de tir, en particulier nous n'avons aucun élément suffisant qui permettrait d'affirmer un tir à « bout touchant ». Cette éventualité n'est jamais mentionnée dans les rapports de nécropsie mis à notre disposition.
- Les orifices de sortie sont le plus souvent de l'ordre de plusieurs centimètres.
- Ils correspondent à ce que l'on rencontre habituellement dans les blessures par munition de guerre.
- Les trajets à l'intérieur des corps montrent, là encore, des lésions malheureusement banales dans ce type de blessures.

3.3 – nature des projectiles. L'analyse des comptes-rendus de nécropsie, en excluant trois dossiers inexploitable, révèle que :

3.3.1 – Les plaies décrites portent toujours les stigmates des lésions causées par des projectiles à haute vélocité (supérieure à 800 m/s). Ces blessures, provoquant des dégâts considérables dans certaines configurations de direction d'impact et de nature de la cible (crâne, squelette etc.), ont pu faire évoquer par certains l'utilisation de balles « explosives ».

3.3.2 – N'ayant pu disposer d'aucun échantillon de projectile ou de fragments (exception faite du cas Guermah). Dans ce cas particulier, personne n'a évoqué l'éventualité de l'utilisation de projectiles non

réglementaires. Il s'agissait de munitions de guerre, tirées par un AK 47, ni des radiographies des victimes avant l'extraction des agents vulnérants, aucun commentaire ne peut être exprimé à ce propos. Cependant, nous ne pouvons, à partir des éléments à notre disposition, dire si les blessures résultent de projectiles tirés par des fusils classiques ou d'armes de précision, ou de AK 47.

Cependant, les débris de projectiles qui ont pu être aperçus sur certaines chaînes de télévision, évoquent – malgré la brièveté des images – la probabilité de fragments de la chemise en laiton des projectiles ordinaires des armes de guerre en usage. D'autres ont soupçonné l'utilisation d'armes de grande précision (fusils à lunette). Ces armes font naturellement partie de l'arsenal des forces spéciales, destinées notamment à la neutralisation des preneurs d'otages. Elles ont pu être observées dans notre pays, en particulier sur les lieux de certains barrages de contrôle. Mais les soupçons exprimés par certains de l'utilisation de ces armes et de leurs munitions spéciales ne peuvent être, à ce jour, ni infirmées ni confirmées. Nous ne disposons en effet d'aucun témoignage précis, ni d'aucun élément de preuve matérielle.

### 3.4 – des munitions de guerre

- Nous ne disposons d'aucun document ou pièce ni rapport d'expertise balistique, exception faite du cas Guermah. Dans ce cas particulier, personne n'a évoqué l'éventualité de l'utilisation de projectiles non réglementaires. Il s'agissait de munitions de guerre, tirées par un AK 47.
- Nous n'avons pas obtenu les dossiers radiologique ni des morts, ni des blessés par balles ayant survécu. Leur examen serait très important :
- Les images des projectiles, examinées sur les radiographies faites au moment de la première consultation hospitalière, seraient peu suspectes de « montage ».
- L'analyse de ces images permettrait l'éventuelle identification de différents types de projectiles, ou, au contraire, un modèle unique.
- Cette analyse porterait autant sur les fragments de « chemise » que sur le contenu de cette enveloppe.
- Nous avons cependant une expertise balistique (Guermah) qui dit que les orifices de sortie des balles AK47 peuvent faire plus de six centimètres de diamètre.
- Les munitions de guerre réglementaires pour armes légères, type « OTAN » et type « russe » sont bien connues.
- Elles ne sont pas discutées quant à leur conformité avec les traités internationaux.
- Elles sont cependant construites pour effectuer les délabrements les plus importants possibles. Elles sont construites pour :
- Effectuer leur trajectoire avec une vitesse « subsonique », entre 850 et 950 m/s
- Une stabilité (et donc précision) maximale jusqu'à atteindre une cible distante de 300 et même 400 mètres.

- Pour se déstabiliser au maximum, dès le contact avec elle.
- Du fait de cette déstabilisation, les mouvements du projectile, à l'intérieur du corps de la cible, provoquent des cavités d'un diamètre supérieur à 10 fois la longueur du projectile.
- Cette cavité est soumise à une pression qui atteint N fois celle de la pression atmosphérique.
- La rencontre de tissus denses (os) aggrave les dégâts. Au niveau du crâne, les lésions décrites sont considérables : liquéfaction du cerveau et « éclatement » de la boîte crânienne sont couramment observés.
- Le fusil d'assaut AK47 est réputé avoir une bonne précision jusqu'à 100 mètres.
- Le fusil « séminov » est réputé avoir une bonne précision jusqu'à 300 mètres, et plus dans de bonnes conditions de réglage et de tir. Ses projectiles peuvent provoquer des lésions mortelles jusqu'à près de mille mètres.
- Les balles « modernes » ont été créées pour remplacer les balles « full metal jacket » de la fin du siècle dernier : ces projectiles en effet, restaient stables au cours de leur traversée de la cible. Et, sauf à provoquer une hémorragie foudroyante par déchirure de gros vaisseaux, elles n'entraînaient que « peu » de dégâts... Les blessés pouvaient rapidement redevenir des soldats opérationnels...
- Certains auteurs vont jusqu'à dire que les munitions modernes, normalement agréées par les règles internationales, sont très proches, par leurs effets, de ce qui était attendu des balles fabriquées pour se fragmenter au maximum, et dites « explosives ».
- Conclusion :
- Toutes les blessures que nous avons eu à connaître sur documents nécropsiques sont compatibles avec les effets qui sont observés « normalement » lors des blessures occasionnées par des munitions de guerre.
- Nous ne disposons d'aucun élément permettant de pousser plus loin nos conclusions.

#### Conclusion générale

1 – Pendant la période considérée, les blessés par balles l'ont été par des munitions de guerre. 2 – Les blessures infligées correspondent à ce que l'on attend de ce type de munition. 3 – L'absence de tout document d'expertise (autre que celui de Guermah), d'indice matériel ou d'image radiologique, ne permet – eu aucun cas – de définir avec précision le type exact de l'agent vulnérant. 4 – Nous avons une expertise balistique (Guermah) qui affirme que les orifices de sortie des balles AK 47 peuvent avoir un diamètre de plus de six centimètres. 5 – Le nombre des morts paraît considérable, par rapport au nombre total des blessés par balles dans les mêmes conditions de lieu et de temps. 6 – Les morts ont été le plus souvent immédiates ou très rapides. 7 – La plupart des morts ont été touchés dans les parties vitales les plus fragiles, situées dans la partie haute du corps humain (au-dessus du sixième espace intercostal) et qui laissent peu de chances à une thérapeutique, fut-elle pratiquée d'extrême urgence. 8 – La grande proportion de ces localisations mortelles paraît difficilement imputable au hasard de la dispersion des projectiles. 9 – Moins grande est la proportion des blessés

au ventre, la mort survenant alors malgré les efforts thérapeutiques. 10 – L'importance des morts civiles par armes à feu resterait considérable s'il s'était agi d'un combat opposant deux belligérants combattant à armes égales.

### III – Les événements déclenchants

#### I – Affaire Guermah Massinissa :

1) Le 18 avril 2001 à 18h30 quatre jeunes gens se présentent à la brigade de gendarmerie de Béni-Douala pour y déposer plainte à l'encontre d'un groupe d'autres jeunes gens pour agression et vol à hauteur du lycée situé à 200 m de la Brigade.

- Selon un télégramme du 19 avril 2001, envoyé par la brigade de Béni-Douala au chef du groupement de gendarmerie de Tizi-Ouzou, quatre gendarmes se sont déplacés à bord du véhicule des plaignants, et à leur retour, en compagnie de Guermah Massinissa et Merakeb Koceila, sont entrés directement dans la salle d'attente en attendant d'informer le chef de brigade « qui était dans son bureau où il notifiait à la famille Matoub des convocations judiciaires ». Au retour des gendarmes, il devait être 19h, la « famille Matoub » habite à Tizi Hibel, à plusieurs kilomètres de la brigade. Dans la salle d'attente, le gendarme Mestari Merabet actionne, « par inadvertance » son arme, un kalachnikov, dont la sûreté était désactivée, et une rafale de 6 coups est sortie, dont trois devaient aller vers le sol et trois autres toucher un autre gendarme, Benferdi Mounir, et le jeune Guermah Massinissa.

L'identité des plaignants ne sera pas relevée sur l'instant, ceux-ci ayant quitté la brigade immédiatement après l'incident.

- Dans une lettre du 21 avril 2001 (n° 140/2001) adressée à Monsieur le ministre de l'Intérieur, le commandant de la gendarmerie nationale reprend la version du tir « par imprudence » et d'une « rafale de 6 coups ». A cette lettre, étaient joints un tract du RCD et une « requête » d'un groupe de « citoyens de Béni-Douala », à Monsieur le commandant du groupement de wilaya de gendarmerie de Tizi-Ouzou.

Le tract du RCD demande « un rappel à l'ordre des darkis qui .. ; se défoulent sur nos jeunes et les exemples sont nombreux », et « l'installation d'une sûreté de daïra, car Béni-Douala n'est plus un petit bourg des années 70, mais un lieu de vie pour 35.000 personnes qui méritent d'être encadrées civilement ».

L'appel du « groupe de citoyens » dénonce, notamment, « les actes irresponsables de certains darkis (gendarmes)... », « la légèreté avec laquelle ces mêmes éléments font usage de leurs armes », « les bastonnades... dont nos jeunes font l'objet », et demande, entre autres, « d'interdire les brutalités envers les citoyens de tous âges et de n'appliquer que la loi, toute la loi à tout contrevenant », « de moraliser les actions de l'ensemble des éléments... ». Ils ajoutent que « un darki a exigé sous la menace de son arme du personnel médical de la polyclinique d'abandonner les soins prodigués au jeune, victime de la rafale et d'une hémorragie, pour s'occuper de son collègue, touché au talon et jouissant de toutes ses facultés ».

- Le lieutenant-colonel Hellal, auteur d'un rapport du 3 mai 2001, reprend la version de l'accident par imprudence et déclare que, dans l'attente du chef de brigade qui se trouvait

dans son bureau, le darki Mestari Merabet « alors qu'il tenait de sa main droite son arme non sécurisée et armée balle au canon alors qu'il l'ignorait, a soudain pressé sur la détente et une rafale s'est déchargée et a atteint Guermah Massinissa, qui était assis, et le darki auxiliaire Benferdi Mounir. ; ». Le gendarme Mestari Merabet persiste à déclarer « qu'il a appuyé sans (se) rendre compte sur la détente d'où une rafale de 6 balles... ».

Devant le juge d'instruction militaire de Blida, le gendarme Mestari Merabet déclare s'être rendu, lui et ses collègues, à bord du véhicule des plaignants, au motif qu'il leur était interdit de se déplacer à bord du véhicule de la brigade en dehors des heures de service.

Interrogé, le commandant régional de Tizi-Ouzou répond par écrit qu'il n'y avait aucune instruction quant à l'interdiction d'utiliser le véhicule de la brigade en dehors de certaines heures, et que le chef de brigade a ordonné aux gendarmes de se déplacer à pied, compte tenu de la proximité des lieux.

- Les conditions de l'interpellation ne sont pas élucidées. Alors que le rapport du lieutenant-colonel Hellal du 3 mai 2001 déclare qu'à la vue des gendarmes le groupe (des agresseurs) s'était « dispersé et fui vers la forêt », et que les éléments de la brigade n'ont pu en arrêter qu'un seul, qui a été conduit vers la brigade à pied, tandis que les autres éléments ont appréhendé un second garçon qui a été conduit à la brigade à bord d'un véhicule.

Le père de Guermah Massinissa, Guermah Khaled, déclare que son fils était à la maison en train de réviser ses cours lorsqu'il est descendu dans la rue après avoir entendu du vacarme, et qu'il a été arrêté par les gendarmes qui passaient. Le jeune Merakeb Kocella déclare avoir été battu par le gendarme Benferdi Mounir, qui aurait réservé le même traitement à Guermah Massinissa.

Merakeb Kocella est le seul à avoir parlé de 2 rafales, ce qui sera confirmé par l'expertise balistique. Toujours devant le juge d'instruction militaire, le gendarme Mestari Merabet déclare avoir appuyé sur la détente « sans se rendre compte », et qu'il tenait de sa main droite son arme non sécurisée et armée, balle au canon, « alors qu'il l'ignorait ».

Toujours devant le juge d'instruction militaire, le gendarme Mourad Fouad déclare que « le pistolet-mitrailleur du gendarme Mestari Merabet a glissé de son épaule et au moment où il tentait de le récupérer, il a appuyé sur la détente, d'où la rafale... ».

Le gendarme Merzoug Youcef déclare n'avoir pas vu l'arme glisser de l'épaule du gendarme Mestari Merabet. Le gendarme Rouabah Rabah non plus n'a pas vu « le mouvement de chute de l'arme ». Mestari lui-même ne donne pas cette version. C'est seulement le 20 juin 2001 devant les experts en balistique que le gendarme Mestari fait sienne la version de la chute de l'arme :

« Mon arme était accrochée à mon épaule droite et la bouche du canon était pointée vers le sol. En conduisant la victime vers le banc qui se trouve en face de l'entrée de la salle, subitement l'arme s'était glissée (sic) de mon épaule. Lorsque j'ai voulu la réajuster une rafale de 6 cartouches s'était déclenchée dont 3 ont occasionné des blessures sur mon collègue qui se trouvait à la droite .. ; et les 3 autres sur la victime qui était à ma gauche ».

- Mais d'après les experts, il y a eu 2 rafales. On lit ainsi en page 3 du rapport, et au paragraphe : « C. reconstitution de la scène du crime » :

« En résumé, il résulte de cette reconstitution que le prévenu et la victime faisaient face au comptoir. L'arme, accrochée à son épaule droite, s'était glissée (sic) au moment où il conduisait la victime vers le banc de la salle de permanence : une rafale de 3 cartouches avait été tirée, causant 3 impacts sur le sol et blessant ainsi le gendarme qui se trouvait à proximité du comptoir. Surpris par le recul de la culasse et voulant maîtriser son arme, le prévenu avait, par inadvertance, dévié l'arme de sa direction vers la gauche, ce qui avait déclenché une seconde rafale de 3 cartouches, causant les blessures à la victime au niveau des membres inférieurs ».

Pour vérifier l'état de fonctionnement de l'arme, les experts ont procédé à un tir d'essai de plusieurs cartouches. Ils déclarent (p.5 du rapport) : « aucun incident de tir n'a été enregistré ».

En « conclusion », ils déclarent, entre autres (p.6) :

- Si on n'actionne pas la détente, l'arme incriminée ne provoque aucun tir lorsqu'elle tombe de l'épaule. 7. La chute de l'arme sur le sol ne peut déclencher la détente et engendrer les tirs ».
- Il résulte ainsi de cette conclusion que la chute de l'arme n'est pas la cause des tirs, qu'il a fallu, par deux fois, actionner la détente pour faire partir d'abord 3 balles, puis 3 autres.

Il faut un hasard singulier pour que, par deux fois et dans un mouvement de chute incontrôlé, le doigt du gendarme se pose sur la détente et appuie involontairement. On peut, semble-il, expliquer la seconde rafale par le doigt resté crispé sur la détente après la première rafale, mais les experts n'envisagent pas cette hypothèse qui est sans doute hors de leurs attributions.

- Indépendamment de ces supputations, des conditions de l'interpellation des deux jeunes gens qui restent non élucidées, de la question de savoir si le tir a été volontaire ou non, ce qui sera déterminé par la juridiction de jugement, il reste la gravité même du comportement du gendarme, qui garde à l'intérieur de la brigade, et face à plusieurs personnes, le cran de sûreté levé, et balle au canon. Se peut-il qu'un gendarme « ignore » que son arme était non sécurisée et armée ? On peut à tout le moins parler de ce que les juristes appellent en droit civil, la « faute lourde équipollente au dol », qui assimile alors l'acte involontaire à l'acte volontaire.
- Trois membres de la Commission ont assisté à la procédure judiciaire complémentaire de reconstitution des faits dans les locaux de la brigade de gendarmerie de Béni-Douala en date du 1er juillet 2001. Cette reconstitution n'a pas apporté d'élément nouveau significatif sinon que les déclarations du gendarme Mestari et celles de son collègue Benferdi Mounir se rejoignent sur l'idée de l'arme qui glisse de l'épaule de Mestari avant le déclenchement du tir de six balles en deux rafales de trois balles chacune. Ces déclarations faites le 1er juillet 2001 sont en contradiction avec certaines de leurs déclarations consignées antérieurement.

Il reste que les explications apportées tant par le prévenu que par le témoin Benferdi et même les conclusions des services de la police scientifique s'agissant de la trajectoire des tirs, ne concordent pas et ne sont pas satisfaisantes. En prenant en considération le fait que l'arme n'a pas présenté de défection mécanique lors de son examen par les experts en balistique, et la conclusion de ces derniers, il est possible de déclarer que le tir n'a pas été provoqué par la chute de l'arme, mais par une pression sur la détente de Mestari, dans des conditions qui n'ont pas encore été élucidées de façon satisfaisante par l'information judiciaire en cours.

- Le témoignage de Merakeb Koceila eut été capital dans la mesure où ses déclarations font état de brutalités exercées sur sa personne et sur celle de Guermah Massinissa. Malheureusement les services de gendarmerie affirment avoir été dans l'impossibilité d'acheminer sa convocation à assister à la reconstitution.
- Lors de celle-ci, les membres de la Commission ont eu à constater la présence, en nombre, de gendarmes confinés dans des locaux et dans des conditions d'hygiène déplorables, avec l'absence complète de contact avec l'environnement immédiat. Cette situation risque d'entraîner des conséquences néfastes sur le moral des éléments, et des comportements de nature à amener à une nouvelle confrontation avec les jeunes de la région.

Le rapport d'autopsie et l'examen de ce rapport indiquent que les balles sont parties de haut en bas. Alors qu'une arme du type de celle que détenait le gendarme Mestari, qui échappe au contrôle de son détenteur, a plutôt tendance à bondir de bas en haut... Le rapport d'autopsie relève que les balles qui ont atteint la victime décrivent une trajectoire oblique de la droite vers la gauche et du haut vers le bas. C'est une trajectoire contraire au mouvement de l'arme : le FA Kalachnikov est une arme d'assaut dont l'angle d'incidence important l'entraîne naturellement du bas vers le haut. Le mouvement contraire observé par le médecin légiste n'est pas convaincant.

2 – le jeune Guermah Massinissa est décédé le 20 avril 2001 à l'hôpital Mustapha des suites de ses blessures.

Dans un rapport du lendemain 21 avril 2001 (n° 140/2001) adressé par le commandement de la gendarmerie nationale à Monsieur le ministre de l'Intérieur, il est signalé « un mouvement de mécontentement et d'indignation ... au sein de la population de Béni-Douala, se traduisant par l'envoi d'une requête au commandant du groupement de la wilaya de Tizi-Ouzou... ». Le rapport croit devoir ajouter que les habitants du village de Béni-Douala sont de tendance FFS et ont de tout temps « manifesté une hostilité envers le Pouvoir et les services de sécurité, et particulièrement la gendarmerie nationale ».

Voilà donc l'explication : le décès du jeune Guermah est imputable à l'hostilité de Béni-Douala au Pouvoir et à ses sympathies FFS !

Mais on relève dans les « documents additifs » transmis par le ministère de l'Intérieur, une résolution de l'APW de Tizi-Ouzou du 30 avril 2001 et transmise directement au ministre de l'Intérieur. Cette résolution rappelle l'appel lancé le 22 avril 2001 par lequel l'APW attirait l'attention des autorités sur les dépassements des brigades de gendarmerie.

- Dans un « rapport additif » du 24 avril 2001 (n°145/2001), le même commandement de la gendarmerie porte à la connaissance du ministre de l'Intérieur « l'évolution de la situation à travers la circonscription de la commune de Béni-Douala ». Il signale que dès le 21 avril à 8h30 des manifestants ont contraint les directeurs des établissements scolaires et les commerçants à cesser toute activité. A 9 h, une foule « estimée à environ 300 personnes » s'est rassemblée devant le siège de la brigade locale, lançant des projectiles et scandant des slogans hostiles au pouvoir.

Cette même foule, à laquelle se sont joints d'autres personnes, s'est scindée en deux groupes ; le premier s'est introduit à l'intérieur de la cour de la brigade où il a mis le feu à des pneus usagés

apportés à cet effet, « pour ensuite incendier l’emblème national » et tenter d’investir les locaux administratifs après avoir détruit le mur d’enceinte de l’unité et arraché le portail de l’entrée secondaire. Les gendarmes ont fait usage de bombes lacrymogènes.

Le second groupe s’est dirigé vers le siège du détachement de la garde communale, mitoyen de la brigade, d’où il a été repoussé par des tirs de sommation. La foule fut dispersée par l’intervention des unités du GIR 12 de Tizi-Ouzou dépêchées sur les lieux.

- En prévision de l’enterrement du défunt Guermah Massinissa, prévu pour le 23 avril 2001, deux escadrons d’intervention du GIR de Tizi Ouzou ont été acheminés et positionnés à Béni-Douala, un escadron d’intervention renforcé d’une section du GIR de Réghaïa fut prépositionné à Tizi-Ouzou. Trois escadrons d’intervention relevant des GIR de Bouira, Chéraga et Zéralda ont été mis en état d’alerte.

Le 22 avril 2001 à 19h45, la dépouille mortelle de Guermah Massinissa arrive au domicile mortuaire, sis à Tizi Hibel, commune de Aït Mahmoud, daïra de Béni-Douala.

Le 23 avril 2001 à 11h30, 300 personnes, toujours selon les chiffres du rapport additif, se sont rassemblées devant le siège de la brigade locale de Béni-Douala et ont lancé des pierres en direction l’édifice. Cet attroupement a été dispersé par les gendarmes.

A 13 h, le défunt est inhumé au cimetière de Tizi-Hibel et une foule estimée à 4000 personnes assiste aux obsèques. A l’issue des funérailles, le père de la victime « a invité l’assistance à observer le calme et à laisser la justice suivre normalement son cours ». Toutefois, selon le même rapport, 500 personnes environ se sont dirigées vers Béni-Douala, distante de 7 km, dans l’intention d’organiser une marche. Quatre cents manifestants se seraient livrés par intermittence à des jets de pierres en direction des membres des forces de l’ordre et tenté d’investir et de détruire la porte principale de la Recette des postes et télécommunications. Ils ont été refoulés.

Ces mêmes manifestants ont tenté de s’introduire à l’intérieur du siège du détachement local de la garde communale, laquelle aurait tiré des coups de feu en l’air. Les unités d’intervention sont intervenues pour rétablir l’ordre.

Le même jour, 23 avril 2001, aux environs de 16h, des manifestants se sont introduits à l’intérieur du siège de la recette des contributions diverses où après avoir fait sortir le mobilier et les documents, y ont mis le feu et se sont dispersés aux environs de 20 heures.

Le rapport précise que les suites judiciaires concernant le gendarme Mestari Merabet, de la brigade de Béni-Douala et auteur d’un homicide, que le rapport qualifie d’involontaire, sur la personne du nommé Guermah Massinissa, seront rendues publique par voie de presse.

Ainsi donc, et malgré ce qu’on a pu déclarer ici et là sur le « calme relatif » qui aurait régné après l’accident du 18 avril, les mouvements de foule ont commencé dès le 20 avril 2001, jour du décès du jeune Guermah et les autorités alertées.

3. – Affaire de Oued Amizour : Le dimanche 22 avril 2001, à 10h30 trois collégiens de Oued Amizour, faisant partie d’un groupe conduit par leur moniteur de sport, sont interpellés et conduits à la brigade de gendarmerie locale, motif pris d’outrage à l’encontre des gendarmes de la brigade.

Ceci devait entraîner, dès 14 h, des manifestations accompagnées de jets de pierres devant la brigade, la sûreté de daïra, le siège de l'APC et la daïra. Les manifestants mirent le feu au véhicule appartenant au sergent-chef Sersoub, auteur de l'interpellation des 3 collégiens. Le même jour à 15 heures, le wali de Béjaïa, accompagné des membres de la Commission de sécurité de wilaya, s'est rendu sur les lieux, mais ne semble pas avoir calmé les esprits.

Dans un rapport du 23 avril 2001 (n°142/2001) adressé par le commandement de la gendarmerie nationale au ministre de l'Intérieur, on relève que vers 19h30, la foule a mis le feu à des bureaux du siège de la daïra ; qu'à 21h45 et, après avoir été dispersée, elle se réunit une 2e fois pour se rendre au siège de la daïra où elle a incendié un véhicule appartenant à cette administration, qui était à l'intérieur de la cour.

Toujours le même jour, à 23h45 et d'après le même rapport du 23.4.2001, un tract « à caractère tendancieux », émanant du bureau local du FFS a été placardé sur les lieux. Le 23 avril 2001 une foule nombreuse effectue une marche au centre-ville, en direction de l'APC, lançant au passage des projectiles en direction des sièges de la brigade de gendarmerie et de la sûreté de daïra ;

On apprend d'après le même rapport, qu'indépendamment du dispositif déjà mis en place, des renforts constitués de deux escadrons d'intervention de Jijel et Bordj Bou-Arréridj ont pris position respectivement à Souk El Thenine et Sidi Aïch. Une commission d'enquête est annoncée par ce rapport.

Le tract du FFS, joint à ce rapport, décrit autrement les incidents. Il indique que les trois collégiens ont été enlevés en plein cours par la gendarmerie, que l'enseignant devant qui ces faits ont eu lieu, a subi une pluie d'injures et de menaces avec des kalachnikovs. Que les collégiens ont été séquestrés et passés à tabac dans l'enceinte de la brigade. Le tract, daté du 22 avril 2001 parle « d'une opération planifiée » pour faire basculer la région « dans une spirale de violence ». Il parle de l'impunité qui a « ouvert la voie aux atteintes systématiques aux droits de l'homme, aux libertés démocratiques et à la liberté d'expression ». La section locale du FFS prévient et dénonce « ce plan diabolique concocté dans les laboratoires », et appelle la population « à demeurer vigilante, à ne pas répondre à la provocation et à déjouer tous les complots d'où qu'ils viennent ».

Il est significatif de mesurer la distance qui sépare le rapport de la gendarmerie et le texte du FFS. Alors que dans le premier, le sergent Sersoub Mouloud n'a interpellé les trois collégiens qu'à l'effet « d'aviser leurs parents sur leur comportement pour ensuite les relâcher ». Dans le tract du FFS, d'une demi-page, il est fait successivement mention d'une « opération planifiée », d'un « plan diabolique » et de « complots ».

Deux jours après le premier rapport, le commandement de la gendarmerie nationale adresse au ministre de l'Intérieur un second rapport, du 25 avril 2001 (n° 146/2001), dans lequel il mentionne dès le premier paragraphe que les incidents se sont étendus à Béjaïa, Aokas, Tichy, Akbou, Oued Ghir, Sidi Aïch, Akfadou, Chemini, Adekar, Berbacha, Sémaoune Feraoun, Sedouk, Béni Maouche, Tizi-Ne Barbar et Ouzelaguène ... soit 16 localités.

Force est de déduire que, soit il y a eu effectivement un plan, soit que la provocation était tellement grave qu'elle a entraîné des perturbations dans 16 localités. Des marches et des saccages sont

signalés ; le même rapport fait état des moyens engagés pour rétablir l'ordre : 6 escadrons venant d'autres localités, et un 7<sup>e</sup> de Annaba, « prépositionné pour une intervention éventuelle ».

L'enquête ordonnée plus haut est effectuée le 23 avril 2001 par le lieutenant-colonel Taallah Omar. Il signale le comportement du sergent-chef Sersoub Mouloud, en ce que ce chef de patrouille « a répondu à la provocation en conduisant au siège de la brigade 3 adolescents qui ont proféré des propos outrageants... », « qu'il a manqué de maîtrise et de sang-froid », que des sanctions disciplinaires suivies de la relève immédiate de ses fonctions ont été prises à son encontre.

Dans le premier rapport de gendarmerie, du 23 avril 2001 (n° 142/2001) et dans le rapport d'enquête du lieutenant-colonel Taallah Omar, les trois collégiens auraient été relâchés par le sergent-chef Sersoub. Dans une annexe à une lettre du 6 mai 2001 (n° 115/2001) du wali de Béjaïa adressée à Monsieur le ministre de l'Intérieur, intitulée « faits saillants ayant marqué le mois d'avril 2001, on lit : « 22 avril 2001-10h30 » « Interpellation par la brigade de gendarmerie nationale d'Amizour de trois élèves du CEM Emir Abdelkader au moment où le professeur les conduisait vers le stade pour une séance de sport ». « Libérés aussitôt par le commandant de compagnie de la gendarmerie nationale sur intervention de Messieurs le chef de daïra, le commandant de compagnie de la gendarmerie nationale et le président de l'APC d'Amizour ».

A la même page on lit : « A 15 heures : déplacement de Monsieur le wali et tenue d'une réunion au siège de la daïra d'Amizour en présence du chef de sûreté de wilaya adjoint, du commandement de groupement de gendarmerie nationale, du procureur général, du chef de daïra et du président d'APC, pour tenter de calmer les esprits... ». Les esprits ne se sont pas calmés ... :

- le wali s'est rendu le jour même sur les lieux, accompagnés des autorités mentionnées ci-dessus :
- le chef de brigade a été immédiatement relevé, six escadrons ont été engagés et un septième « prépositionné »
- seize localités se sont embrasées dans les deux jours qui ont suivi l'incident. Tout cela n'est pas habituel, et il fallait que l'incident fut particulièrement grave, et ressenti comme une provocation ou l'expression d'un « complot ». Ici, aussi les autorités ont été alertées.

#### IV – L'utilisation des munitions de guerre

I – Les faits Dans un message du 25 avril 2001 (2001/363), émanant du chef de la division de la Sécurité publique/Commandement Gendarmerie nationale, et adressé aux commandants régionaux de la 1 et 5 « pour action », et aux commandants des groupements de wilaya de la sécurité de Tizi Ouzou et Béjaïa « pour action » également, et signé du colonel Maameri Ahmine, on lit :

« Dans le cadre des opérations de rétablissement de l'ordre public qui se déroulent dans vos circonscriptions respectives, il est rappelé que les munitions de guerre doivent être retirées aux personnels agissant en opération de maintien de l'ordre. Ces mesures doivent être strictement observées ».

Ce message semble être un rappel d'instructions antérieures. Il est adressé selon toute vraisemblance à 21h 15. S'il avait été immédiatement exécuté compte tenu de son caractère impératif et de son

urgence, cet ordre aurait permis d'éviter les sept morts survenues le lendemain 26 avril dans la wilaya de Béjaïa, très certainement les 8 morts constatées dans la wilaya de Tizi Ouzou le 27 avril 2001, et les 16 autres constatées le 28 avril toujours dans la wilaya de Tizi Ouzou.

Cette instruction est à rapprocher des déclarations faites par le commandant régional de la Gendarmerie de Tizi Ouzou lors d'une conférence de presse tenue le 2 juin 2001 à Tizi Ouzou, reprise par le quotidien El Moudjahid dans son édition du 3 juin 2001, page 9. Cet officier supérieur de l'Arme déclare qu'il avait lui-même retiré le 15 avril les cartouches aux gendarmes.

Ce quotidien rapporte que ce même officier jure à cette occasion que pour l'affaire Guermah, il s'agit d'un accident et que celui-ci revêt aucun caractère inavoué, pas plus qu'il ne constitue une manœuvre visant à soulever la région. Cette déclaration, lourde de sens, constitue une tentative de réponse à une interrogation qui traverse les esprits, s'agissant d'un événement faisant l'objet d'une information judiciaire en cours et ayant entraîné beaucoup d'autres.

Ainsi donc, le 15 avril, le commandant de l'Arme dans la wilaya de Tizi Ouzou retire les munitions, ce qui n'empêchera pas, trois jours plus tard, un de ses éléments, dans les locaux d'une brigade de Gendarmerie à Béni-Douala d'affirmer qu'une ou deux rafales, suivant les déclarations, seraient sorties accidentellement de son arme. Curieuse manière d'exécuter les ordres !

Un second message en date du 21 mai 2001 (01/304/M B.S.P.R.) émanant du commandant du groupement de la wilaya de Béjaïa et destiné, à titre de compte-rendu, au commandant du 5ème commandement régional de Constantine, au Chef de division sécurité publique/CGN, chef du centre opérationnel CGN, et chef du centre opérationnel de la 5e/CTRGN Constantine, et « pour exécution », à tous les commandants de compagnie, commandants de l'ESR et commandants des Escadrons 532 GIR Bordj Bou-Arréridj et 563 GIR Jijel, est ainsi conçu :

« Dès réception des instructions ci-après qui doivent être appliquées par tous les Chefs d'unité et responsables des opérations du maintien de l'ordre. « A – Il est rappelé qu'il est strictement interdit à tout militaire quel que soit son grade d'avoir sur lui des munitions de guerre. La responsabilité du chef est entièrement engagée en cas de défaillance ou non-exécution de cet ordre. « B – Chaque responsable à tout échelon doit veiller à l'application de ces instructions et procéder personnellement à la fouille à corps de tout militaire avant tout déplacement ou déploiement et ce, à l'unité. « C. L'usage de lacrymogènes se fera rationnellement et à bon escient ; j'insiste à ce que le premier tir soit effectué par l'officier directeur des opérations. « D..... « E..... « F. N'intervenir que pour rétablir l'ordre en collaboration avec les éléments de la Sûreté nationale et ce, quand le besoin s'en fait sentir. « G. Mettre un dispositif dissuasif pour assurer la protection des casernes et personnels en délimitant un périmètre de sécurité. « H..... Le caractère contraignant de ces instructions suscite nombre d'interrogations quant aux modalités d'intervention des éléments de la Gendarmerie depuis le 15 avril 2001. Tout donne à penser que le commandement de la Gendarmerie avait pris des dispositions pour parer à l'éventualité de manifestations à l'occasion de la célébration du « Printemps berbère ». Or il n'a pas été obéi.

Il – Le droit Aux termes de l'article 99 de la loi 90/09 du 7 avril 1990, « le wali peut, lorsque des circonstances exceptionnelles l'exigent, faire intervenir les formations de police et de Gendarmerie nationale implantées sur le territoire de la wilaya par voie de réquisition ». Les dispositions édictées par l'article sus-visé n'ont fait l'objet d'aucune modification dans leur exécution après la promulgation

du décret présidentiel 92/44 du 9 février 1992 portant instauration de l'état d'urgence, en vigueur à ce jour.

La référence à ce texte réglementaire est nécessaire au vu du document en date du 22 mai 2001 émanant du commandement de la Gendarmerie de wilaya de Béjaïa qui informe ses supérieurs hiérarchiques du refus du wali de Béjaïa de délivrer des réquisitions écrites « en dépit de l'insistance » du commandant de Gendarmerie de la wilaya.

Interrogé verbalement, le wali de Tizi Ouzou, affirme n'avoir jamais délivré de réquisition, ni avoir jamais été sollicité pour ce faire, par quelque autorité du ressort de la wilaya.

Les observations qui précèdent amènent à s'interroger sur les motivations qui sous-tendent la protestation du commandant de Gendarmerie de la wilaya de Béjaïa, soudainement soucieux, le 22 mai 2001, soit plus de un mois après le déclenchement des troubles, de mettre le comportement de son Arme en conformité avec la réglementation en vigueur.

Pour mémoire, il y a lieu de rappeler que le décret 83/373 du 28 mai 1983 précisant les pouvoirs du wali en matière de sécurité et de maintien de l'ordre public fait obligation de recourir à des réquisitions écrites et motivées. Sur le plan juridique, les actions menées en dehors du cadre réglementaire sus-visé revêtent donc le caractère d'une voie de faits mettant en cause la responsabilité directe des structures en cause.

La commission d'enquête n'a pu accéder aux actes des commissions de sécurité des wilayas concernées tels que prévu par le décret 83/373 du 28 mai 1983 en son chapitre 4, et mises en application par l'instruction interministérielle (ministère de l'Intérieur et ministère de la Défense nationale) du 9 juillet 1983.

Ce qui précède ne constitue que l'un des aspects des dysfonctionnement de l'Arme, qui apparaissent, par exemple dans la façon souvent contradictoire, dont les faits sont rapportés à propos des affaires aussi sensibles que celles de Béni-Douala et Oued Amizour et dans l'inexécution des ordres, donnés par écrit et réitérés.

#### V – Les mises en garde

Dans un message du 27 avril 2001 (N° 153/2001) le commandant de groupement de wilaya de Tizi Ouzou, s'adresse à sa hiérarchie d'Alger et de Blida, ainsi qu'à M. le wali de Tizi Ouzou, et rend compte de la gravité de la situation et de l'hostilité montante contre les gendarmes, et estime. « Impérieux d'impliquer et en urgence les autres services de sécurité et d'entreprendre d'autres actions destinées à dissuader les appels de ces manifestations hostiles par les partis politiques ».

A. à défaut, il prévient : « Dans le cas contraire les unités isolées ne peuvent répondre que par l'usage des armes... ». Il ne semble pas que cet appel et que cet avertissement aient été entendus, puisque le recours aux armes était devenu courant, se soldant par le nombre de décès et de blessés indiqué plus haut.

Cela est devenu tellement inquiétant que dans un message du 21 mai 2001, reproduit plus haut, le commandant de Gendarmerie de Béjaïa rappelle l'interdiction à tout militaire d'avoir sur lui des munitions de guerre, que la responsabilité du chef est entièrement engagée, et que : « B/ Chaque

responsable à tout échelon doit veiller à l'application de ces « instructions et procéder personnellement à la fouille à corps de tout « militaire avant tout déplacement ou déploiement, et ce à l'unité. Stop ».

Cette fouille à corps doit être la suite de la désobéissance à une précédente prescription du commandement de Blida, et sans doute de tous les commandements régionaux, du 26.04.2001, répercutant apparemment un message du Commandement de la Gendarmerie nationale du 25.04.2001, n° 363, également reproduit plus haut, qui rappelle :

« Dans le cadre des opérations de rétablissement de l'ordre public qui se déroulent dans vos circonscriptions respectives, il est rappelé que les « munitions de guerre doivent être retirées au personnel agissant en opérations de maintien de l'ordre. Ces mesures doivent être strictement observées ». Ou bien que le commandement de la Gendarmerie est parasité et que d'autres forces -internes ou externes au corps- donnent des ordres contraires.

- La brigade de gendarmerie de Beni-Douala s'est particulièrement distinguée, elle a fait l'objet d'une pétition signée du 2.08.1999 adressée au commandant de Gendarmerie de Tizi Ouzou. Cette pétition fait état de la situation alarmante qui prévaut à Taguemount Azouz, dans la daïra (Sous-préfecture) de Béni-Douala : vols, vente de drogue, vente illégale de vin, lieux de débauche, insultes de la part des gendarmes, intimidation à coup de rafales. Les signataires demandent « le changement radical de tout le corps de cette brigade qui, actuellement, n'honore pas nos services de sécurité... ».

Une deuxième pétition, adressée aux autorités civiles et militaires, arrivée au cabinet du wali de Tizi Ouzou le 11 décembre 1999, réitère ces griefs, rappelle un crime non élucidé, en date du 5.03.1999 et dénonce « le comportement indécent de certains éléments de la brigade de Gendarmerie de Béni-Douala ».

Ces pétitions ne semblent avoir abouti qu'à la mutation et au remplacement du chef de brigade de Béni-Douala à compter du mois de janvier 2000 (lettre de M. le wali de Tizi Ouzou à la Commission nationale d'enquête du 16 juin 2001 – n° 19/CAB/2001).

Dans une lettre du 21 avril 2001 (n°531/2001) le président de l'APC de Beni-Douala lançait encore à M. le wali de Tizi Ouzou un appel dramatique. Il signale que « la situation prend des proportions inquiétantes », qu'il y a lieu de prendre les mesures nécessaires, « notamment avec les groupes de Gendarmerie nationale, de manière à interpellier les éléments de la Brigade de Béni-Douala, de surseoir aux tirs de sommation et l'utilisation de bombes lacrymogènes qui ne peuvent conduire qu'à des conséquences fâcheuses ».

Dans une lettre du 5 mai 2001 (n° 421/2001), adressée à M. le wali de Tizi Ouzou, le président de l'APC de Tadmaït rend compte du comportement de certains éléments de la Brigade de Gendarmerie de sa localité. Il écrit entre autres : « Nous ne comprenons pas ces agissements et nous nous posons des questions encore une fois quant aux objectifs de ces provocations ». « Nous constatons avec regret qu'au moment où des voix s'élèvent pour appeler au calme, ces gens continuent à attiser le feu en allant chercher des jeunes chez eux pour les massacrer ».

- Dans une note de synthèse du 15/05/2001, le centre des opérations du commandement de la Gendarmerie nationale fait état d'une plainte pour vol de son kiosque, émanant du nommé Yacoubi Akli, commerçant à Azzeffoun, mettant en cause « des éléments de renfort ».

Les premiers éléments de l'enquête ouverte par la brigade de la Gendarmerie locale « ont permis la découverte d'objets signalés volés auprès de certains gendarmes (éléments de la Brigade locale et de GIR d'Oran) ».

- Dans une lettre du 26 avril 2001 (n° 2592) adressée au ministre de l'Intérieur, le directeur général de la Sûreté nationale rend compte de la situation et de l'évolution du mouvement, dans les wilayas de Tizi Ouzou et Béjaïa. Il signale la grogne qui règne, le rôle des partis politiques et associations, et prévient : « Aussi, il est clair que tous ces appels et les lectures partisans qui sont faites de la situation, sont susceptibles d'influencer le cours des événements et de provoquer un embrasement, pouvant prendre la forme d'une insurrection ».

Dans une autre lettre, non datée mais portant le n°3131, le même haut fonctionnaire fait parvenir à son ministre, copie de quatre communiqués, émanant de syndicats locaux et écrit : « Aux termes de ces écrits, il est réitéré la plate-forme de certaines revendications, portant sur l'injustice, l'impunité, les revendications démocratiques et socio-économiques », et appellent à une « grève générale, marche et meetings », pour le samedi 19 mai 2001 à Béjaïa. La revendication identitaire n'était plus la préoccupation première.

- On relève d'autres messages de Chefs de daïra, notamment de Draa El Mizan et de Tizi Ouzou, Boghni, Ouzellaguen, Larbaâ Nath Iraten, Ouaguenoun et Beni Yenni. Le dernier fait état d'une situation alarmante. Les autorités étaient mises au courant et prévenues.

## VI – Les témoignages

Les membres de la Commission qui se sont déplacés à Tizi Ouzou et à Béjaïa ont entendu, malgré la réserve exprimée à l'encontre de toute commission d'enquête, des autorités, des élus, des universitaires et de simples citoyens dans chacune de ces deux villes et alentour.

Jughurta et Ali, de Béni-Douala, Slimane, étudiant, Nacéra étudiante, Hamid, commerçant, Rachid, Djazira et Hocine, Nourredine. Ils sont de Beni Douala, Aïn El Hammam, Tizi Rached, Mekla, Maâtkas.

Ali, de Beni Douala, déclare que le jeune Massinissa avait été « embarqué » par un gendarme et deux civils dans une voiture Laguna, et qu'il a été torturé. Les personnes qui étaient autour de lui confirment la version.

A Tizi Ouzou, le jeune Boughrara, sortie de chez lui pour rejoindre un groupe qui était en face des CNS, à une distance de 200 m environ, s'écroule, touché de 2 balles. La 3e est allée se loger dans le mur du bâtiment.

A Aïn El Hammam, dit Djazira, 33 ans, un gendarme tire délibérément sur une femme à son balcon. Elle en meurt.

Deux jeunes gens de Tizi Rached, et dans une longue déposition, rapportent ce qui se passe chez eux. S'agissant du corps de la gendarmerie dans sa globalité, il lui est reproché :

- sous le vocable de « hogra », de nombreuses exactions
- de manière plus précise, la gendarmerie serait un corps corrompu avec la base un véritable système fondé sur une répartition des rôles. C'est ainsi que certains gendarmes se seraient spécialisés dans les cartes du service national, d'autres seraient les « parrains » du transport du sable, d'autres enfin « exploiteraient » les documents afférents aux véhicules automobiles.
- le 3e grief a trait aux mauvaises mœurs et à la débauche puisqu'à Sidi Rached, localité rurale, existent 2 lieux de débauche, débit de boissons et cabaret, fréquentés par les gendarmes, qui par ailleurs, en garantiraient le maintien. Ceci est très mal accepté par la population.

Ils reprochent à un gendarme en particulier un certain Nabil, d'avoir délibérément commis un véritable meurtre le samedi 28 avril vers 13h. Ce gendarme, connu sous le sobriquet de Van Damme, aurait profité de ces graves événements pour opérer un règlement de compte en assassinant Ahmane Mourad, 38 ans, marié, 2 enfants. Les relations entre le gendarme et ce citoyen s'étaient particulièrement dégradées lorsque ledit gendarme, jeune et célibataire, s'était montré irrespectueux à l'égard des jeunes filles de la localité. Selon les 2 témoins, ce gendarme qui se trouvait sur la terrasse de l'édifice de la Gendarmerie le samedi 28 avril à 13h, a froidement mis en joue Ahmane, qui était debout à proximité de son lieu d'habitation, situé à plus de 100 m de l'édifice, et l'a abattu d'une balle de Séminov, tirée dans le crâne. Ce fait serait à l'origine d'une escalade de violence puisque les jeunes de Tizi Rached essayèrent à trois reprises de forcer le portail du siège de la Gendarmerie au moyen de 3 véhicules lourds, propriété de la commune.

Les griefs qui reviennent toujours et dans la bouche de tous, seront résumés par Noureddine, de Maâtkas : « La hogra, la corruption, les passe-droits sont la règle dans la wilaya de Tizi Ouzou ».

S'y ajoutent l'absence de sanction à l'encontre des responsables, l'absence de réaction des autorités politiques, et l'ordre de tirer, qui est bien venu de quelque part... dans des cas qui ne sont pas tous des cas de « légitime défense ».

Un haut responsable de l'Etat, exposant les faits qui se sont déroulés dans la wilaya de Tizi Ouzou, laisse percer son dépit : « On n'a pas le droit de faire subir à la région pareilles choses... « On n'a pas le droit de sacrifier la région... On n'a pas le droit d'exploiter pareillement la mort de Matoub Lounès... Aujourd'hui c'est... qui s'exprime, mais demain ce sera le simple citoyen qui s'exprimera... ».

Cinq universitaires, (deux sociologues, deux linguistes et un économiste) font un large exposé devant les membres de la commission.

Ils brosent un large panorama des problèmes de la région, qui vont de la sensibilité culturelle et identitaire au chômage et à la misère qui sévissent dans la région. Les corps de l'Etat sont accusés d'encourager la délinquance et la corruption. Le corps de la gendarmerie est soupçonné de complicité agissante et impunie avec des réseaux de trafic de sable, de proxénétisme et de circulation de la drogue jusque dans les établissements scolaires. Il semble, d'après ces témoins, que la situation de lutte contre le terrorisme ait donné des pouvoirs exorbitants à certains gendarmes, qui semblent échapper de fait au contrôle de leur hiérarchie et au contrôle social de la population puisqu'ils ne sont généralement pas originaires de la région (contrairement aux autres corps de police dont le recrutement serait plus local).

Les témoins se déclarent consternés par l'ampleur de la répression.

Trois membres de la commission se sont rendus le mardi 22 mai 2001, au siège de l'ONM, où ils ont rencontré le secrétaire général, son adjoint et le secrétaire général de l'ONEM.

Ils brosent un tableau général de la situation en Kabylie. Ils donnent des faits précis :

- Le chef de brigade de Mekla a ordonné à ses gendarmes de ne pas tirer sur les manifestants et qu'il abattrait quiconque enfreindrait ses ordres,
- Par contre, un autre chef de brigade est surnommé Ringo
- A Larba Nath Irathen, ils ont appris que la police a tiré sur la stèle de Abane Ramdane (héros politique kabyle de la guerre d'indépendance de l'Algérie)
- A Oued Aissi, des meurtres relatifs aux affaires de sable n'ont pas été élucidés.

Interrogés sur l'éventualité d'un complot, ils répondent par l'affirmative et ajoutent que « la cause amazigh est trahie ». Ils ne donnent pas plus de précisions. Les avocats de Tizi Ouzou, auxquels deux confrères membres de la Commission ont rendu visite, marquent leur réticence, mais parlent quand même. Les réticences sont expliquées par l'inefficacité des précédentes commissions, par le fait qu'elles ne sont destinées qu'à « anesthésier l'opinion et enterrer les problèmes ».

L'un d'eux résume et ironise : « le pouvoir tue et le pouvoir enquête ».

Ils attendent un signe fort des autorités politiques par exemple, et en premier des sanctions contre ceux qui ont donné l'ordre de tirer car, ajoute l'un d'eux « les gendarmes n'auraient jamais tiré sans l'ordre de leur hiérarchie ». Ils donnent des informations, soit sur un ton affirmatif, soit au conditionnel. Ainsi, « les assassins de manifestants sont clairement identifiés par les citoyens et les comités de village ».

« Les rapports d'autopsie démontrent l'intention de tuer. Pour quelle raison utiliser des balles explosives ? Pourquoi tirer dans le dos ? Pourquoi l'absence de sanctions ? »

« La mort des 8 policiers de Tizirt » ne serait pas le fait du GIA. « La population pense plutôt qu'il s'agit d'une vengeance des gendarmes sur ces policiers, tous natifs de la région et qui avaient exprimé leur sympathie à cette même population ».

Il y aurait eu des échanges de tirs entre les gendarmes et les policiers. C'est ainsi qu'à Larba Nath Irathen, les manifestants ont saccagé le siège de la brigade sans toucher le commissariat de police mitoyen.

Un avocat ajoute : « Les gens s'interrogent sur la non-intervention de l'Armée, il s'agit donc d'une lutte de clans au sein du pouvoir ou chacun essaye de pousser l'autre à l'erreur, la population civile faisant les frais de toutes ces luttes intestines ».

Un autre avocat précise : « Nous ne sommes pas contre les gendarmes, mais contre le responsable qui a donné l'ordre de tirer sur les manifestants ».

« Le colonel de la gendarmerie, le commandant du secteur militaire sont toujours en place.

« Une victime transportée par Maître Fellahi, a été arrachée de ses mains par les gendarmes de la brigade de Mekla qui l'ont achevée ».

A Azazga, ajoute un autre, « un gendarme a tué quatre personnes par ailleurs, les criminels sont identifiés, les présidents des comités de village ont la liste de tous les auteurs de ces crimes, qui sont malheureusement toujours en liberté.

« Le résultat des travaux de la commission doit être publié dans la presse ».

Le groupe dit de Béjaïa, sous la responsabilité du bâtonnier Abdelwahab Benabid, se rendit dans cette ville le 21 mai 2001. Mais dès le 7 mai des contacts ont été entrepris avec les localités de Amizour, Sidi Aïch, Seddouk, Akbou, Ighzar Amokrane et Souk El Thenine pour recueillir des témoignages.

Le 21 mai 2001, le groupe rencontra M. le wali de Béjaïa. Celui-ci fit un tableau général de la situation. Il établit le bilan au 21 mai 2001 : 13 tués par balles et 82 blessés par balles. Le nombre total de blessés serait à cette date de 511 dont 87 gendarmes. Il signale la perte d'un œil de la petite fille d'un gendarme, ainsi que l'incendie des sièges des partis FFS et RCD à Amizour. Il attribue « ces évènements » aux éléments « trotskistes, du PST et notamment ceux activant au sein de l'éducation ».

Quant à l'incident d'Amizour, le wali reprend la version diffusée par les gendarmes. Il considère celui-ci comme pure coïncidence avec celui de Béni Douala, que les opérations de contrôle et de saisie des marchandises auprès des commerçants, qui avaient menacé de faire grève, entraient dans le cadre des attributions classiques du Darak (gendarmerie). Mais le wali (Préfet ou gouverneur) précise que les marchandises saisies ont été restituées, qu'il n'était pas au courant de cette initiative et qu'aucun ordre n'a été donné par lui. Qu'une réunion avait été organisée avec les services concernés et qu'il avait donné ordre « de ne plus entreprendre de telles démarches sans son accord préalable ».

Le wali donne les causes, économiques et sociales, qui ont influé sur les évènements. Il « n'a pas exclu une main cachée des gros commerçants concernés par l'import » ni une implication « de mains étrangères derrière tout cela ». Ce sont donc les « gros commerçants », et des « mains étrangères », qui auraient saisi, puis restitué, les marchandises, fait interpellé les trois collégiens d'Amizour et fait tirer sur Guermah Massinissa !

Les membres de la commission continuèrent leurs investigations. Les responsables de la santé leur parlèrent des morts et des blessés. Les enquêteurs essayèrent de récupérer les balles extraites des corps. En vain, les autorités invoquant tour à tour l'absence de telle ou telle personne, ou simplement l'erreur ou l'oubli.

A Tichy, Aokas (11 et 15km de la ville de Vgayet, ex Bougie appelée aussi Béjaïa), où le groupe est arrivé au milieu des échauffourées, les membres de la commission entendirent ce qu'ils avaient déjà entendu ailleurs : provocations, tirs à balles réelles, pillages et casse. Un président d'APC précise que « les dépassements sont programmés », et que les manifestations sont dues « aux provocations de darkis (gendarmes) ». Les diverses autorités de Béjaïa donnent, soit des versions déjà mises au point, soit des sanctions prises... tout ceci déjà entendu ailleurs.

VII – La presse

Les constats et les témoignages rapportés par la presse algérienne sont trop nombreux, trop précis et trop pleins de certitudes pour ne pas être relevés. Les témoignages de seconde main ne sont pas des preuves au sens juridique, mais la presse a occupé une place si grande et marquée si fortement l'opinion qu'elle ne peut pas laisser indifférent. Les sondages opérés dans la lecture des quelques quotidiens permettent de constater que sur plus de deux mois les dépassements continuent...

Le quotidien Le Matin du 23 mai 2001 rapporte (p.3) les témoignages déposés devant la délégation du Parlement européen, et plus précisément devant Mme Hélène Flautre, députée européenne, et son assistant Claude Taleb.

Le mari de Nadia Aït Abba, enseignante tuée à Aïn El Hammam, le 28 avril, déclare, tel que rapporté par le journal : les gendarmes ont violé les franchises scolaires. Ils ont saccagé de nuit l'école où enseignait la défunte avant d'écrire sur sa blouse : « Vive la gendarmerie nationale et à bas Tamazight ». Le journal rapporte que les gendarmes ont tiré sur des gens qui voulaient secourir des blessés. Ainsi, de M. Ouidir Salah, blessé au genou le 28 avril à Aïn El Hammam, qui dit avoir vu les gendarmes « empêcher les manifestants de secourir les blessés ». Ce serait le cas de Aït Amar Omar « tué parce qu'il était venu secourir ».

Le père de Belhouane Azzedine, 25 ans, tué lors des émeutes qui ont éclaté à Larbaâ Nath Irahén, dira : « Le visage de mon fils a complètement sauté, preuve qu'il a été tué par des balles explosives. Il était méconnaissable ».

Les incendiaires continuent. La presse du jeudi 24 mai 2001 rapporte à la une :

- Kabylie : c'est l'escalade (Le Matin)
- Liberté : Kabylie : dangereuse escalade
- El Watan : Poursuite des émeutes à Béjaïa
- Le Quotidien d'Oran : La situation s'aggrave à Béjaïa. C'est l'embrasement dans la région du Sahel à l'est de Béjaïa.
- Le Soir : Excédée, la Kabylie se rallume.

Le même jour, les télévisions étrangères (TF1 et France 2) montrent la manifestation de 10.000 femmes à Tizi Ouzou.

Le quotidien Le Matin du 24 mai 2001 rapporte : « Hier vers 19h 30 des gendarmes ont fait usage de leurs kalachnikovs, en tirant sur les murs des maisons et des locaux commerciaux à Souk El Tenine. Ils ont même, selon des témoins oculaires, procédé à la destruction de pharmacies, de kiosques et de cabines téléphoniques au moyen de bulldozers et autres engins de travaux publics ». Le même journal rapporte qu'à El Kseur « les CRS ont violé plusieurs domiciles et quelquefois défoncé des portes ».

Le journal ajoute que « en réaction à la répression de plus en plus incontrôlée exercée par les forces de sécurité dans plusieurs localités de Béjaïa, les manifestants ont multiplié les destructions ces dernières vingt-quatre heures. Dans la seule ville de Kherrata, qui relève de la wilaya de Sétif, une station d'essence Naftal a été incendiée ainsi que la recette des Impôts ».

Le même journal rapporte (P.3) qu'à Tizirt on continue à tirer à balles réelles.

La Nouvelle République, du même jour jeudi 24 mai 2001, rapporte (p.3) qu'à Maâtkas, un jeune manifestant « a été tabassé et déshabillé avant d'être jeté dehors. Cette même gendarmerie a, par ailleurs, proféré des obscénités et porté atteinte à l'honneur des habitants ». El Watan du même jour, rapporte (P.3) qu'à Tizi Ouzou des échauffourées nocturnes continuaient entre la population et les CNS. Il signale que « la résidence du commandant du groupement de Tizi Ouzou a failli être la proie des flammes. ».

Le même journal annonce (p. 23) un nouveau commandant de groupement à Tizi Ouzou. Plus d'un mois après le début des troubles qui ont éclaté dans la région !

Liberté du même jour, jeudi 24 mai 2001, signale l'attaque par des gendarmes d'un bar à Tizi Ouzou et les mauvais traitements infligés aux consommateurs que l'on a fait sortir.

Le même journal ajoute à la même page (3) l'attaque de la brigade de Tizi Ouzou à 22h 30 par une dizaine de jeunes gens qui, à l'aide de cocktails Molotov, ont incendié la brigade. Les gendarmes sortis, « ont décidé de s'en prendre aux premiers passants ». Et le journaliste déclare avoir vu de son bureau en direct « le passage à tabac de trois individus », l'un portant un cartable, les deux autres « d'un âge très avancé ».

Les CRS (sic) ne seraient arrivés qu'à 23h 15, mais à 00h55, les émeutiers « pas disposés à rentrer chez eux », auraient allumé un grand feu au niveau de la rue « menant vers l'hôpital Nedir ». Le journaliste ne donne pas la suite.

- La presse du 19 juin 2001 fait état de troubles qui perdurent depuis maintenant deux mois et ne semblent pas devoir s'arrêter.

Un quotidien du 19 juin 2001 donne même le titre suivant à l'un de ses articles, à propos de Tizi Rached : « Des gendarmes pillent la ville ». L'article commence ainsi : « Après l'expédition punitive organisée récemment à Tizi Rached, les gendarmes viennent de franchir une étape dangereuse pour la survie-même de l'Etat en tant qu'Etat et Nation, en saccageant, pillant et brûlant pratiquement tout le chef-lieu de la commune de Tizi Rached »

Un quotidien du même jour affiche le titre suivant : « la tension demeure vive en Kabylie et s'étend à l'Est ». Il fait état de trois morts à Akbou, 40 blessés à Aïn M'lila et deux autres par balles à Draâ Ben Khedda et Ath Yenni. Annaba, Tebessa, Aïn M'lila, Batna, Khenchela, Guelma, El Tarf et Oum El Bouaghi sont touchées.

L'émeute semble être l'unique langage entre la société et le pouvoir.

Sous la plume de son reporter, Yahia Harkat, le quotidien Le Matin du mardi 26 juin revient sur les fusillades qui ont eu lieu à Draa El Mizan le jeudi d'avant (21 juin). Le journaliste se rend à l'hôpital Krim Belkacem de la localité et interroge les blessés.

Hakim raconte : « J'étais à 300 m de la brigade lorsque à partir de la bâtisse de la gendarmerie, un gendarme m'a tiré deux balles dans le dos ». (Tir à balles et à grande distance).

A 10h 30 les premières rafales font les premières victimes : Didouche Ferhat (14 ans) décède au cours de son transfert vers un hôpital d'Alger, alors que Khalfouni Kamel (28 ans) rendra l'âme juste après son admission à l'hôpital. Ali (27 ans) a été touché par six balles dans les parties génitales. Il reconnaît avoir pris part à la « manif » de mardi où cinq jeunes gens ont été blessés par balles, mais ce jeudi, c'est au moment où il est sorti de la maison qu'il a été touché par les tirs d'un gendarme (tir à balles et à grande distance et sans motif de légitime défense).

Belabiod Hakim (29 ans) « était ce jeudi noir loin du siège de la brigade... mais il n'a pas échappé puisque Hakim a été touché par une balle dans le dos... : « jeudi, j'étais à 500 m de la brigade, à côté de la Casoral. Un jeune de Draâ El Mizan est blessé à l'œil par une bombe lacrymogène. J'accours pour le secourir, mais un gendarme qui a suivi mes mouvements, a tiré 4 balles dans ma direction dont une m'atteindra dans le dos. Son copain, Saïd Benzahi (21 ans), a été lui, touché à la cuisse : « c'est vers 14h qu'un gendarme m'a visé avec un séminov. Même les secouristes « n'ont pas été épargnés ».

M. Amrani Noureddine, n'est pas un émeutier. Père de famille, il travaille comme gardien à l'hôpital Krim Belkacem. Il témoigne : « Il devait être midi, ce jeudi, lorsque les gendarmes ont mis le feu à un champ de blé non loin de la brigade. Au moment où je suis intervenu en les interpellant sur le danger d'un tel acte, un des gendarmes n'a pas trouvé mieux que de me tirer dessus. La balle qui m'a atteint à la cuisse m'a transpercé le fémur. » Les gendarmes auraient même « tiré des balles et des bombes lacrymogènes en direction de l'hôpital », poursuit Noureddine.

Si Yahia Dahmane, commerçant, a eu les doigts taillés lors des affrontements de jeudi. Pour lui « les gendarmes ont fait dans la provocation ». Mais, poursuit le journaliste, c'est jeudi que l'irréparable a failli se produire. 16 blessés par balles et des dizaines d'autres par des bombes lacrymogènes ont été enregistrés.

Améziane Mourad, 19 ans, a été touché par balles loin de la brigade à côté de l'hôpital. Pour lui, c'est la preuve que les gendarmes ont fait dans la provocation. Son collègue, Menas, 27 ans, tient, lui aussi, à témoigner : la balle qui l'a atteint lui a transpercé le bassin. C'était jeudi à 12h 30. Comme les autres blessés, il a été touché loin du siège de la brigade :

« J'étais un peu isolé de la foule quand j'ai vu un gendarme en position de tir dans ma direction. J'ai essayé d'esquiver mais la balle m'a atteint au bassin ». Aziz, 20 ans, a été l'un des premiers à être blessé, jeudi dernier à 10h. « Le gendarme m'a pourchassé d'une rafale de balles dont une m'a fracassé le péroné. Je suis donc tombé à terre, le gendarme a poursuivi sa course folle vers moi, sans doute pour m'achever. C'est grâce à des manifestants qui m'ont évacué à l'hôpital que j'ai eu la vie sauve ». Son état reste néanmoins critique.

Le journaliste signale que des manifestants avaient remis un chargeur de balles aux autorités locales, récupéré à Tizemrin, après qu'un gendarme eut tiré sur un mulet.

## Conclusions

- **La réaction violente des populations a été provoquée par l'action non moins violente des gendarmes, laquelle, pendant plus de deux mois, a nourri et entretenu l'événement : tirs à balles réelles, saccages, pillages, provocations de toutes sortes, propos obscènes et passage à tabac. La commission n'a pas relevé de démenti.**

- Au commencement ce ne sont pas les foules qui ont été l'agresseur. Elles ne sont pas à l'origine des deux événements déclenchants (Guermah et Amizour). Si quelqu'un a forcément donné l'ordre de tirer à balles réelles, en revanche personne n'a donné l'ordre de cesser le feu.
- Les gendarmes sont intervenus sans réquisition des autorités civiles comme la loi le stipule. Les ordres de la gendarmerie de ne pas utiliser les armes n'ont pas été exécutés, ce qui donne à penser :
- Ou que le commandement de la gendarmerie a perdu le contrôle de ses troupes.
- Ou que la gendarmerie a été parasitée par des forces externes à son propre corps, avec forcément des complicités internes, qui donnent des ordres contraires, et assez puissantes pour mettre en mouvement la gendarmerie avec une telle rudesse pendant plus de deux mois et sur une étendue aussi vaste.
- La Gendarmerie nationale a été isolée et impliquée seule. Son appel (du mois celui d'un groupement régional) à impliquer les autres services de sécurité, et ses mises en garde, n'ont pas reçu d'écho.
- La violence enregistrée contre les civils est celle d'une guerre, avec usage de munitions de guerre.
- La légitime défense, notion juridique, est corrigée par l'opportunité politique. Au demeurant c'est une autorité tierce, en droit pénal, les tribunaux, qui apprécie l'état de légitime défense, et non l'une des parties.
- Comparativement la manifestation sans précédent, du 14 juin 2001 à Alger, a pu être contenue sans usage d'armes à feu, et 20 ans auparavant, en Kabylie, la répression n'a pas engendré de morts. Les troubles qui ont affecté certaines localités de l'Est du pays ont cessé aussi vite qu'ils sont apparus, ce qui peut signifier que derrière les troubles qui ont secoué les wilayas de Kabylie, puis les autres localités, il y a volonté de l'homme.
- Aucune force du paysage politique algérien n'est capable de soulever une région, sur une telle étendue et en si peu de temps, ni étendre les troubles à plusieurs localités de l'Est du pays et y mettre fin en quelques jours.
- La mort de Guermah et l'incident d'Amizour ne sont que les causes immédiates des troubles constatés. Les causes profondes résident ailleurs : sociales, économiques, politiques, identitaires et abus de toute sorte. Les responsabilités sont situées en amont.
- Les autorités et les institutions ont été averties dans des délais raisonnables et le directeur général de la Sûreté nationale a même laissé prévoir une insurrection. Cela n'a reçu aucun écho et donne la désagréable impression que personne ne s'était senti concerné.
- La Commission nationale d'enquête s'est heurtée à des réticences et des refus déguisés dans ses demandes de renseignements, documents, balles extraites et radiographies. Des « sachants » se sont manifestés, par téléphone ou par intermédiaire, mais déclarent ne pouvoir témoigner dans la conjoncture actuelle.

- **On ne peut justifier le laxisme et les négligences, comme on ne peut expliquer les dépassements, par l'insuffisance de la formation et ainsi justifier l'impunité des responsables, qui restent à identifier.**
- **Les meneurs, les « récupérateurs » et les télévisions étrangères sont intervenus en aval. Ils n'ont pas déclenché les événements, qui ont commencé à Béni Douala pour s'étendre à 16 localités, puis Amizour pour gagner finalement 11 autres localités.**
- **Si une « main » quelconque peut, aussi rapidement et aussi facilement, soulever une région du pays, loin des côtes, des ports et des aéroports, cela signifierait que l'Algérie est dangereusement vulnérable et que la République n'est pas capable de prévoir, déceler et contenir.**
- **Ce sont là les conclusions provisoires de la Commission Nationale d'Enquête. Elle continuera les investigations lorsque les langues seront déliées, la peur disparue et les éventuels témoins sécurisés.**

**Alger le 7 juillet 2001**

Liste des membres de la Commission nationale d'enquête

Issad Mohand (professeur de droit, avocat, président de l'ex-CNRJ), Ablaoui Mohamed Arezki (avocat, bâtonnier d'Alger, membre de l'ex-CNRJ), Allouache Driss (avocat, juriste-enseignant, membre de l'ex-CNRJ), Ammed Mostapha (ancien parlementaire), Bahloul Mohamed (économiste), Bakelli Abdelouahab (ancien ministre, ancien parlementaire), Belabid Ali (architecte), Benabid Abdelouahab (avocat, bâtonnier de Sétif, membre de l'ex-CNRJ), Benchaâbane Redouane (avocat, bâtonnier de Blida, membre de l'ex-CNRJ), Benhizia Mounir (juriste-enseignant, membre de l'ex-CNRJ), Benmesbah Djaffar (journaliste), Bennadji Cherif (professeur en droit), Boudiaf Ahmed Réda (avocat, bâtonnier national, membre de l'ex-CNRJ), Chenaïf Fatima Zohra (magistrat, membre de l'ex-CNRJ), Cherif Amor (avocat, ancien bâtonnier adjoint), Djeghloul Abdelkader (sociologue), Djilali Ghalib (professeur de médecine), Foudil-Bendjazia Chafika (avocat, membre de l'ex-CNRJ), Ghouadni Mahi (avocat, bâtonnier d'Oran, membre de l'ex-CNRJ), Ghouma Brahim (ancien parlementaire), Lakhdari Saïd (juriste), Louaïl Mohamed Lamine (magistrat, membre de l'ex-CNRJ), Meziane Ali (avocat), Remaoun Hassen (sociologue), Yanat Abdelmadjid (juriste-enseignant), Zekri Abdelaziz (industriel, ancien membre du CNT).

Par koceila le 10 décembre, 2008 dans [Non classé](#)

<http://ww.unblog.fr/delivery/ck.php?n=a29d0dd1&cb=1339370259>

<http://ww.unblog.fr/delivery/avw.php?zoneid=198&cb=1339370259&n>

## DOCUMENT N°2

Extraits du Rapport FLAUTRE

(Parlement Européen)

Juillet 2001.

22 mai 2001, à Tizi Ouzou Comment repartir d'Algérie sans essayer, sans écouter, les acteurs de ces manifestations quotidiennes ? Comment ne pas avoir envie de transgresser le protocole de la visite officielle pour aller à la rencontre de ces manifestants, » vus à la télé » derrière ces calicots tragiques sur lesquels ils écrivent » vous ne pouvez pas nous tuer, nous sommes déjà morts « ? Il s'agit moins de rapporter que de comprendre. La triple revendication, de justice sociale, de démocratie et de reconnaissance de l'identité culturelle et l'opposition au » pouvoir assassin » n'annoncent elles pas l'émergence d'une troisième voie, d'une Algérie plurielle qui ne demande qu'à s'épanouir en rejetant les deux termes de l'alternative violence islamiste/violence d'état ? Qu'attendent-ils de l'Europe, de ses citoyens, de ses institutions ? Le refus, exprimé tardivement, par le protocole de l'APN, d'organiser cette visite, l'a sans doute finalement facilitée : aucun protocole officiel n'aurait su organiser un programme d'une telle intensité : aller-retour en voiture Alger-Tizi, accueil par les responsables de la Maison des droits de l'homme et du citoyen, rencontre avec les victimes et leurs proches, avec la coordination des étudiants, avec la ligue algérienne de défense des droits de l'homme (laddh), de la willaya de Tizi, avec les élus (Sénat et commune de Tizi), avec la coordination des aouch (comités de villages). § 1 Victimes de la » hogra « La première étape fut la plus bouleversante et la plus éprouvante de tout le voyage : à la Maison des droits de l'Homme et du citoyen, lieu défini par nos hôtes comme « un espace dédié au développement des droits de l'homme, créé par le bénévolat, dans une cité populaire », ou attendaient plusieurs dizaines de personnes. Le témoignage de victimes et de parents de victimes des violences des forces de sécurité, pendant plus de 3 heures, fut un grand choc émotionnel et ...un réquisitoire implacable contre la férocité et le caractère délibéré des crimes et des exactions commises au nom de l'Etat.

Bélaïd Bouzerma, 31 ans, de Larba Nath Irathène Blessé par balles tirées à la mitrailleuse depuis la terrasse de la gendarmerie, le 28 avril, à Larbaa Nath Irathène (LNI), amputé d'un jambe. Il dit : » il n'y a pas de boulot, que du chômage, aucun espoir pour notre génération... C'est après la mort de Massinissah que nous avons manifesté...Pourquoi cette hogra ? on est jeunes, démocrates, je n'ai jamais manqué de respect pour les autorités...j'ai été deux fois militaire et me suis mis à la disposition de cet Etat qui n'est pas à la hauteur...nous sommes des hommes libres -imazighen- nous n'acceptons pas cette hogra... « § M Guermah, père de Massinissah Guermah, 20 ans, de Béni Douala » Depuis quelque temps les gendarmes multipliaient les provocations, ils avaient été dénoncés le 16 avril par le comité de village. Le 18, mon fils, interrompant ses révisions du bac pour prendre l'air a été interpellé par 2 gendarmes sur le trottoir au pied de notre logement. Frappé durant son transport, il est entré titubant au poste. 5 minutes plus tard, des témoins qui se trouvaient dans la gendarmerie ont entendu 2 rafales. Il a été transporté à l'hôpital de Tizi puis à celui d'Alger où il est décédé deux jours plus tard, le 20 avril. Mon fils était une force de la nature, qui a résisté deux jours, avec 6/7 de tension, après avoir perdu beaucoup de sang, les 2 jambes déchiquetées par des balles explosives tirées à bout portant, j'ai vu de mes propres yeux ses blessures... C'était un ange, il

ne supportait pas l'injustice...10000 personnes ont assisté à son inhumation...je n'ai pas assisté à la mise en terre car je suis resté à l'entrée du cimetière pour supplier les jeunes de renoncer à toute violence...j'ai perdu un ange, je ne veux pas en perdre d'autres...Les instances ont embrasé les choses avec les communiqués du commandant de gendarmerie insultant moi fils accusé d'être un voleur et un agresseur et avec celui du Ministre de l'Intérieur, Zerhouni, parlant d'un délinquant âgé de 26 ans... J'ai peut être été formé à l'école des ânes mais je suis plus intelligent qu'eux : je ne veux pas de violence ! ... je ne témoignerai pas devant leurs instances (les commissions d'enquête présidentielle et parlementaire)...je tiens à rendre hommage aux avocats et au personnel hospitalier de la région qui font tout pour aider la population... « § Hamza Bellahouès. 31 ans, Mekla Blessé de 2 balles dans le dos. » on ne peut faire du bien qu'avec du bien, pas avec du mal... « . Il parle d'une vie » inutile, de mort anticipée... nous sommes déjà morts... « § M Saïd Mokrab, père d'Oulbane Mokrab, dit Azzedine, 25 ans, Larbaa Nath Irathène, tué le 28 avril Les gendarmes ont tiré sur mon fils alors qu'il se trouvait à plus de 150 mètres de la gendarmerie ; il a reçu une balle qui lui a traversé le cou. Il était a- politique, il a été tabassé le jeudi (26), assassiné le samedi. Ici, ce n'est pas le problème d'une région, c'est le problème d'une Nation. C'est une lutte pacifique de jeunes contre la mal vie, pour l'identité... Nous voulons le jugement des criminels, je veux entendre prononcer le nom de l'assassin de mon fils... Il voulait vivre, les enfants avaient des pierres, les gendarmes, postés sur les terrasses des gendarmeries, tiraient partout. Ils agissaient sur ordre. Ils avaient une stratégie, tirant derrière les manifestants pour qu'ils se rapprochent de la gendarmerie. Il faut que l'Union européenne fasse pression sur l'armée pour qu'elle livre les responsables des tueries car ici, la justice n'a aucun pouvoir sur l'armée... « . A ses cotés, d'autres témoins, membres de l'association des parents de victimes de LNI, dont l'un, faisant état de » 24 mois de services dans la Mitidja « , ont vu, le 28 avril, à 15h30, Areski Hammache et Mouloud Belkalem, être » achevés au P.A par le Chef de la brigade de gendarmerie de Larba N.I. « .

Belkacem Bouguera, frère de Rachid Bouguera, 25 ans, de Boghni, » Le 27 avril, mon frère, volontaire au Croissant Rouge algérien, a été abattu d'une balle dans le cou alors qu'il se rendait au siège du CRA. Les témoins ont vu que c'était un policier, membre de la Brigade Mobile de Police Judiciaire (BMPJ) qui l'avait tué. Les témoins ont subi des pressions de la police leur demandant d'accuser la gendarmerie. » Samir Allalou, 23 ans, de Borj Menaiël, Blessé par balles le 29 avril, à Boumerdès, avec 6 ou 7 autres personnes alors qu'ils se trouvaient à plus de 500 mètres du commissariat et de la gendarmerie. Etait hospitalisé depuis 23 jours souffrant de graves blessures à l'abdomen. M Béchar, père de Ali Béchar, 21 ans, Son fils a été blessé par une balle tirée, à Naciria, par un policier, non menacé, distant de 30 mètres au moment du tir, à plus de 500 mètres du commissariat. Khellil Raab, frère de Slimane Raab, 23 ans, de Bouzeguene Sorti de son domicile le 28 avril, une heure après le début des manifestations, son frère a reçu une balle dans le cou alors que des manifestants fuyaient dans tous les sens. Est décédé le 14 mai. Le frère de Kemal Irchène, 27 ans, d'Azaga, Dit que son frère a été abattu par des gendarmes tirant du toit de la gendarmerie alors qu'il portait secours à un blessé. Avant de mourir, il a écrit le mot » Liberté » avec son sang sur le mur du café en face de la banque. Depuis, les habitants avaient érigé une petite stèle à cet emplacement, déposaient des fleurs, allumaient, chaque soir, des bougies. A ce moment, les gendarmes à plusieurs reprises, on lancé des pierres. La veille, 21 mai, ils avaient tiré des grenades lacrymogènes sur les personnes se recueillant. On apprendrait le lendemain, que, pendant cet entretien, ils se livraient à une véritable profanation en brisant le portait de Kemal Irchène. Le juge d'Azazga a demandé au père de la victime » d'apporter la preuve que son fils a bien été tué par les gendarmes « Salah Ouidir, 22 ans, de Aïn El

Hamam Blessé par balle, dans la jambe, le 28 avril, à Ain El Hammam. Dit qu'alors que des écoliers effectuaient une marche pacifique en criant « pouvoir assassin » les gendarmes ont commencé par proférer des grossièretés. » Ils sont revenus 20 minutes plus tard avec des kalachnikovs, nous ont poursuivi en tirant jusqu'en lisière de forêt. « . Un de ses amis venu lui porter secours a été tué. M Aït Abba, époux de Nadia Aït Abba, 33 ans, institutrice, de Aïn El Hammam. Habitant à AEH devant la gendarmerie, dit qu'il « a assisté à la guerre ...le 26 avril, j'avais vu les gendarmes sur leur toit, filmant, photographiant... le 28 avril, son épouse, enseignante en arabe, » qui avait peut-être été vue donnant du vinaigre aux enfants suffoquant dans les lacrymogènes « , a été abattue de plusieurs balles -dont une balle explosive qui lui a provoqué une lésion de 8 cm- (cf annexe) alors qu'elle se trouvait derrière la fenêtre, chez sa voisine, au 5 ème étage. Son beau-frère témoigne : » ils tiraient dans tous les sens...ils ont continué à nous tirer dessus alors que nous tentions de l'emmener sur un brancard... « . C'est ainsi qu'ils ont tué Omar Naït Amara, venu à son secours. Brahim Bouktoube, 17 ans, de Mekla Atteint d'une balle dans le dos, le 28 avril, à Mekla, alors qu'il allait chercher son petit frère à l'école. » Aurait été achevé s'il n'avait été évacué par des témoins... « .

Le père de Kamal Rahim, 26 ans, de Boghni Décédé des suites des blessures consécutives à 3 coups de couteau. Son père ne dispose d'aucun témoignage confirmant qu'il a été frappé par les gendarmes. Mohamed Hassani, 26 ans, de Matkas Le 28 avril, à 15h30 ; ne participant pas à la manifestation, rencontrant des « forces spéciales » de gendarmerie sur le trajet entre la boutique où il travaille et son domicile. Ceux-ci lui intimant l'ordre de se déshabiller, en pleine rue, puis le forcent à le faire en déchirant ses vêtements à l'aide de leurs baïonnettes. Humilié en public, , contraint de boire l'eau des égouts, battu et ne devant son salut qu'à la fuite, après avoir essuyé des coups de feu. Soutenu par le président de l'APC (maire) de son village, qui raconte une tentative d'interposition menée avec son collègue de Mekla pour faire remplacer, avec l'accord des jeunes, les gendarmes par des policiers. Démarche menée sans résultat auprès du Wali (Prefet). Le commandant de gendarmerie refusant quant à lui toute négociation et repoussant, avec brutalité, la médiation de l'élus. Dans un bilan établi en date du 21 mai, figurant en annexe de ce rapport, la Laddh dénombreait, 49 morts dans les willayas de T. Ouzou, Béjaïa, Bouira, Sétif et Boumerdès, 563 blessés, dont 221 par balles, 18 cas de sévices et tortures (Willaya de Tizi Ouzou), plus de 490 blessés (Willaya de Béjaïa). 2 « Vive la gendarmerie, à bas Tamazight » Nous avons pu voir ce slogan inscrit au stylo feutre sur la blouse de Nadia Ait Abba, tuée par les balles de la gendarmerie le 28 avril. Le soir de l'assassinat, les habitants d'Aïn El Hammam accusent les gendarmes d'avoir saccagé l'école et ainsi manifesté leur haine. Contrairement aux hypothèses ou aux allégations entendues lors des rencontres avec des parlementaires et des membres du gouvernement, il suffit d'aller passer une après-midi à Tizi Ouzou, ou sans doute à Béjaïa, et dans d'autres willayas, pour n'avoir aucun doute : comme les nombreuses blessures pas balles dans le dos l'attestent, les gendarmes n'ont, en aucune façon, agi, en état de légitime défense ; les moyens utilisés, armes de guerre, balles explosives, ne sont absolument pas proportionnés à la « menace » que peuvent représenter les manifestations pacifiques, le plus souvent d'écoliers et lycéens, du mois d'avril. Dans plusieurs villages, les tirs ont été opérés depuis les terrasses des casernements. Des victimes ont été poursuivies, achevées. Il convient d'observer que des policiers ont également participé à la répression et commis plusieurs assassinats. Ils sont accusés d'avoir cherché à faire disparaître des preuves en allant rechercher, dans les hôpitaux, les balles extraites des corps.

De nombreuses victimes ont reçu des convocations de juges les sommant de prouver qu'ils étaient victimes de la gendarmerie. Aux demandes de rapports d'autopsie, il n'avait jusqu'alors été répondu

que par la fourniture de certificats attestant que des autopsies avaient été effectuées... Réponse à la « hogra » si fortement manifestée par les forces de répression, de nombreux habitants, des victimes, des témoins, la population, fin mai, boycottaient les gendarmes, ceux-ci étant contraints, suite au refus de les servir des commerçants, de s'approvisionner à l'extérieur de la région. Beaucoup demandaient le départ de la gendarmerie, qui en Kabylie, selon M.Aït Amara, « représente la hogra » « Des représentants des comités de village n'hésitaient pas à affirmer que ce corps d'état joue un rôle essentiel dans la délinquance : « allez en boîte de nuit, vous n'y verrez que des gendarmes, à la tête des réseaux de trafic de drogue, de prostitution etc... » . Si l'exigence de vérité, de justice, de punition des coupables, est, bien légitimement, générale, plusieurs familles de victimes expriment fortement leur conviction que ces actes sont commis parce qu'ils sont assurés de l'impunité. Sentiment résumé dans une expression : « nous voulons la punition des coupables et au-delà, savoir qui est coupable de n'avoir pas donné l'ordre d'arrêter de tirer ! » . § 3 » Un pouvoir qui tue ses enfants n'a pas d'avenir « Cette sentence prononcée par un parlementaire local du FFS, dit toute la difficulté de la solution pacifique et démocratique de cette crise. Comment obtenir de ce pouvoir, sinon une proposition d'avenir convaincante et crédible, au moins qu'il reconnaisse la gravité de la situation et qu'il donne, toutes affaires cessantes, les ordres nécessaires à l'arrêt des crimes commis contre une population pacifique ? Comme le disait Belaïd, blessé par balles, « cet Etat n'est pas à la hauteur » Les médecins et les soignants de l'hôpital de Tizi Ouzou ont ainsi refusé de voir et parler au Ministre de l'Intérieur, M.Zerhouni, venu en visite impromptue à minuit, après avoir injurié la mémoire de Massinissa. A la date où la laddh diffusait cet état de la situation, le Préfet (Wali) évoquait « une quarantaine de victimes » sans fournir de liste ni de précisions sur les circonstances, l'origine des blessures.

A l'Assemblée Nationale Populaire, dans les Ministères, les membres de la délégation ont pu entendre de façon unanime, les élus et Ministres rencontrés, pourfendre la dernière résolution du Parlement européen, votée quelques jours avant la visite sur la proposition de Députés qui souhaitaient surtout faire part de sa condamnation des massacres, au motif qu'elle contenait un passage certes inapproprié, singularisant les droits du « peuple berbère de Kabylie » . Diversion bien opportune pour qui ne souhaitait pas se prononcer plus clairement sur les événements en cours ! Tous ces interlocuteurs ont dénoncé ce qu'ils appellent des « dépassements » . La main sur le cœur, ils ont appelé de leurs vœux enquêtes et punitions. Il s'est trouvé un responsable de groupe parlementaire, celui du groupe Ennahda, islamiste membre du gouvernement, pour demander « qu'on sanctionne les participants aux émeutes ! » . Le Ministre de la justice, tout en se disant « prêt à engager et à accompagner les poursuites » ...évoquait la mise sous mandat de dépôt d'un seul gendarme,... « celui dont l'arme est tombée... » .

Le Président de la République et l'Assemblée Nationale Populaire ont diligenté deux commissions d'enquêtes. On a promis aux parlementaires européens qu'ils seraient parmi les premiers destinataires de ces rapports. Le président de la commission d'enquête parlementaire a assuré que toutes les pièces lui seraient communiquées, « même les rapports d'autopsie », quelques heures avant que le Ministre de la Justice n'affirme que les commissions pourraient accéder à tous les documents, « sauf, bien sûr, les rapports d'autopsie... » .

M. Issad, Président de la commission d'enquête nommée par Abdelaziz Bouteflika, ne prétend pas, lui, faire le travail de la justice, mais plutôt savoir, « si un chef d'orchestre se cache derrière ces événements » . Les victimes ne veulent rencontrer, ni l'une, ni l'autre, de ces commissions. Les

étudiants de Tizi Ouzou, comme les représentants de la Laddh, mettent en cause la volonté de provoquer des troubles, une stratégie concertée, relevant qu'on a ouvert le feu, le même jour dans des localités distantes de plus de 200 kilomètres. De nombreux témoins affirment que les gendarmes avaient multiplié les provocations envers les habitants, les commerçants, dans les semaines précédant les premières manifestations.

(...)

« . Ils dénoncent « la privatisation des pouvoirs publics » à laquelle s'est livré le pouvoir et « le droit de vie et de mort sur les citoyens » qu'il exerce dans « une guerre à huis clos ». La coordination des comités de villages avait organisé, la veille, le 21 mai, à Tizi, la plus grande manifestation de l'histoire de la Kabylie, à laquelle ont participé 500 000 personnes, hommes et femmes, venus des villes et villages de toute la région. Cette organisation traditionnelle semble aujourd'hui jouer un rôle fédérateur des aspirations citoyennes. En s'organisant ainsi dans chaque village, ses représentants veulent » mettre fin à la démission des adultes, cesser de nous occuper de nos petites affaires, et alors que les jeunes et les enfants se sont soulevés, disent que plus un gosse ne doit mourir... qu'ils vont prendre leurs responsabilités et ...restaurer des espaces naturels de citoyenneté... « . § 5 Notre responsabilité, en Europe Les interlocuteurs rencontrés formulent des reproches qui trahissent une attente jusqu'ici déçue. Le Président le l'APC et les étudiants reprochent une » non assistance à population en danger « . Maître Zehouane le sage, avocat-militant de la Maison des Droits de l'Homme et des citoyens regrette que le » Parlement européen pare de vertus démocratiques des éradicateurs qui vivent dans des enclaves « . Personne ne croit à l'objectivité des commissions d'enquête créées par le pouvoir, alors que les précédentes, destinées à enquêter sur la fraude électorale et sur l'assassinat de Matoub Lounès n'ont donné aucun résultat. Le FFS, la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme, les étudiants, souhaitent la mise en place d'une commission d'enquête internationale. Européens engagés dans la négociation du partenariat, le moindre que nous puissions faire est d'appuyer une transition démocratique sans laquelle aucun partenariat durable ne verra le jour. Chaque jour perdu à tergiverser laisse filer l'inflation de victimes, les fractures de toutes sortes qui déchirent la société algérienne. Peut-on qualifier d'ingérence le soutien à l'internationalisation de la résolution démocratique de la crise algérienne tout en continuant à payer les commissions des exportateurs de gaz ou des importateurs de produits pharmaceutiques ? Nous pouvons aider à la mise en place d'une commission d'enquête internationale, conformément aux usages internationaux, avec l'ONU.

Engagés dans une négociation bi-latérale Europe-Algérie, dans la situation actuelle, nous ne saurions conclure sans une investigation commune des blessures qui creusent un précipice entre dirigeants et dirigés en Algérie. Tel est le sens de la proposition d'une commission d'enquête euro-algérienne, premier acte d'un partenariat à construire. Si la résolution algéro-algérienne des questions est incontournable, dans une situation d'incommunication totale, il s'agit, par cette médiation, de promouvoir l'engagement de ce processus. Ce faisant nous ne nous occupons pas de l'Algérie mais de l'avenir de l'Europe. Parce que nous sommes favorables à un partenariat fondé sur l'exigence et le respect mutuels. Parce que nul ne peut parier, à la veille de l'élargissement, sur la singularité de l'histoire contemporaine de l'Algérie. A qui veut-on faire croire que cette misère, ces violences, ces intégrismes, ce banditisme généralisé, ce goût de la manipulation, ne sont pas ou des choses vues, ou

des questions, dans des régions d'Europe ? L'Algérie mérite sans conteste mieux que le vote d'une résolution d'urgence, ou qu'un débat bâclé, à la fin d'une session du Parlement. Assumons notre responsabilité et laissons le mot de la fin à Maître Zehouane : » que l'Europe déjoue le piège de ceux qui veulent l'emprisonner dans le piège de la phobie de l'intégrisme et lui faire accepter comme un moindre mal, les massacres et l'état d'urgence... la société algérienne arrive à un seuil tel que la situation de pouvoir par la manipulation ne peut plus durer « . Contact · au Parlement européen : Rue Wiertz. Bureau 8 G 169. B-1047 Bruxelles Tel 00.32.2.284.73.64 Fax 00.32.2.284.93.64 Email : [hflautre@europarl.eu.int](mailto:hflautre@europarl.eu.int) · Arras : 10, rue de Justice. 62000 Arras. Tel 03.21.71.29.79 Fax 03.21.51.21.67 Email : [hflautre@nordnet.fr](mailto:hflautre@nordnet.fr)

ANNEXES Composition de la Délégation du Parlement européen · Raimon Obiols i Germa, Président, PSE, Espagne · Jorge Hernandez Mollar, 1 er Vice Président, PPE, Espagne · Hélène Flautre, 2 ème Vice Présidente, Les Verts-Ale, France · Yasmine Boudjenah, Gue, France · Hugues Martin, PPE, France · Pasqualine Napoletano, PSE, Italie

Personnalités rencontrées en Algérie 1) Programme officiel de la délégation · Assemblée Populaire Nationale (APN) : · M. Abdelkader Bensalah, Président de l'APN · M. Abdelhamid Si Affif, Pdt de la commission des affaires étrangères · Une délégation de députés de la majorité gvtale (RND-FLN-EnHahda-MSP · Les groupes parlementaires de l'APN (RND, FLN, EnHahda, MSP + le FFS et le RCD) · La coordination des femmes parlementaires

· Le Président et les membres de la commission d'enquête parlementaire sur la Kabylie · Conseil de la nation (Sénat) : M. Boumaaza, Président et une délégation de sénateurs · Gouvernement Algérien : · M. Ali Benflis (chef du gouvernement). M. Ahmed Ouyahia (Ministre de la justice) · M. Adelaziz Belkhadem (Ministre des affaires étrangères) · M. Boauabdellah Gholamallah (Ministre des affaires religieuses) · M. Mohand Issad, pdt de la commission d'enquête sur la Kabylie · Société civile : (Liste établie en concertation avec les autorités algériennes sur la base des propositions des membres de la délégation) · Mesdames Fathma N'Soumeur, Ouricha Chouaki, Fondation Belkhenchir · Mme Benhabib Sos Femmes en détresse · Mmes Zazi Sadou et Kheira Dekali, RAFD (rassemblement algérien des femmes démocrates) · Ms. Aït Yahia et Hocine, Mme Rahma LADDH (Ligue algérienne de défense des droits de l'homme) · M. Guéchir Boudjemaa, LADH, (Ligue algérienne des droits de l'homme) · Mme Lila Eighil, AFD, (association des familles de disparus) · M. Rabah Benlatrèche, AFD Constantine · M. Djemil Benrabah, Comité de coordination vérité et justice · Les Directeurs de journaux suivants : El Watan, Liberté, Le Matin, EL Khabar, La Tribune, l'Authentique, el Hayat, Reuter, BBC

2) Rencontres informelles, hors programme officiel · Maître Mahmoud Khellili . avocat et Mme Ferhassi, et M et Mme Bouabdallah, femme et parents de journalistes disparus · une soixantaine de femmes rassemblées devant le siège de l'ONDH à l'appel de l'association SOS Disparus. Mme Fatima Yous et M. Allalou, responsables de l'association. · Khaled Nezzar, Ancien Chef d'Etat major des armées (88-90), ancien Ministre de la Défense (90-91), l'un des 5 Membres du Haut Comité d'Etat mis en place en 92. · Dalila Taleb, responsable du RAJ (Rassemblement Action Jeunesse), Députée à l'APN · Différents journalistes : Yassine Tamlali (Algérie Interface), Kadi Ahcen, Youcef Zirem (le jeune indépendant), Mohamed Mehdi (le quotidien d'Oran) · Maître Zehouane, M. Aït Yahia, M. Aknin, Mme Rahma, et d'autres responsables de la Maison des Droits de l'Homme et des Citoyens

de Tizi Ouzou. militant-e-s de la Ligue Algérienne de Défense des Droits de l'Homme. · Des parents et des victimes de la répression en Kabylie · le collectif des étudiants de Tizi-Ouzou · Le Président de l'APC (municipalité) de Tizi Ouzou, le Sénateur et des responsables du FFS-Tizi · Les représentants de la Coordination des aouchs (comités de villages) Personnalités rencontrées avant le départ ·

Driss El Yazami, Fédération Internationale des Droits de l'Homme · Rieu, Groupe des Verts au Parlement européen · Nacéra Dutour, association SOS Disparus · Nesroulah Yous, témoin du massacre de Benthala, auteur de « qui a tué à Benthala ? » · Habib Souaïdia, auteur de « la sale guerre » · M. Bendera, économiste, membre du courant des « réformateurs » · Hamida Bensadia, représentante du FFS en France · Malika Matoub, fondation Matoub Lounès petite bibliographie. la gangrène et l'oubli, Benjamin Stora, éditions la découverte/syros 1998 · Qui a tué à Benthala, Nesroulah Yous, ed la découverte. 2000 · La sale guerre, Habib Souaïdia, ed la découverte. 2001-07-08 · Mémoires du général. Khaled Nezzar. Chihab éditions. 2001 · La guerre sans images. Benjamin Stora, PUF, France 2001 · Etre journaliste en Algérie. Ghania Mouffok, ed Reporters sans frontières. Démocratie et corruption en Algérie. Djillali Hajjaj · Maison des droits de l'Homme et du Citoyen / Laddh : Etat non exhaustif des victimes (mortes ou blessées par balles), des événements du mois d'avril 2001. Tizi Ouzou, mai 2001. lettre d'Akli Aït Abba à sa mère assassinée · Certificat médical descriptif ; blessures de madame Aït Abba · Courrier à la délégation européenne de l'association des disparus de Constantine · Coupure de presse (Le Soir d'Alger) : M Khellili : « je défends la personne humaine » · coupures de presse (Alger le 23 mai) : La Tribune, le Jeune Indépendant, Le Matin · articles de la presse européenne : Le Monde, Libération, Le Soir · Article d'Algérie interface. Appel de Parlementaires européens (juillet 2001

**CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE**  
**DE TIZI-OUZOU**

RAPPORT MELBOUCI

Pr.MELBOUCI : Président du conseil scientifique – Chef de service traumatologie

Rapport d'expertise médicale des événements de Tizi-Ouzou

**LISTE DES VICTIMES**  
**DES EVENEMENTS DE**  
**KABYLIE (WILAYA DE TIZI-OUZOU)**  
**AUTOPSIEES**

**Rapport D'expertise Médicale**  
**des événements de Tizi-ouzou**

**Étaient présents les membres délégués par le conseil scientifique:**

- Pr. MELBOUCI : Président du conseil scientifique - Chef de service de traumatologie
- Dr BELGUESMIA : Chef de service de psychiatrie.
- Dr OUANANI : Chef de service de chirurgie Infantile
- Dr LANCRI : Médecin légiste.
- Dr BOUHOUF : Neurologie.
- Dr DAOUDI : Chef de service du pavillon des urgences.
- Dr CHERIFI : Urologie.

**Le Bilan des victimes est celui fait à l'hôpital. L'expertise de chaque traumatisé est difficile à réaliser actuellement, elle sera faite ultérieurement et individuellement.**

**Tous les traumatisés ont été pris en charge au CHU de Tizi-ouzou.**

**Toutes les autopsies ont été faites au CHU de Tizi-ouzou.**

**Tous les traumatisés présentent une incidence psychologique secondaire aux événements et nécessitent une prise en charge en milieu psychiatrique.**

**Les Traumatisés traités dans différents services sont donc présentés comme suit:**

N°	Nom et Prénom	Age (ans)	Adresse	Diagnostic	Date de sortie	Observations
01	MOUTER Smail	24	AZAZGA	T.B. :Plaque cranio-cérébrale	D.C.D	
02	BOUGUERA Rachid	26	MAATKAS	T.B. : rachis cervicale	D.C.D	02/05/01
03	SADAT Youcef	20	AZAZGA	T.B thorax	D.C.D	ALGER
04	TAIBI Smail	20	MAATKAS	T.B. :jambe gauche(P.molles)	28/04/01	P.U
05	CFEHRIT Djamel	27	AZAZGA	T.B. du pelvis(vésico-rectal)	H	P.U
06	MOUTER Kamel		AZAZGA	T.B. P.C.C	28/04/01	ALGER
07	MOUTER Sofiane	20	AZAZGA	T.B. P.C.C	D.C.D.	
08	HAOUA Karim	20	MAATKAS	T.B. :jambe gauche		Opéré CT.
09	GACEMC-HAOUCHE Farid	17	S.el.Tenine	T.B. :jambe gauche	05/05/01	OpéréCT.
10	ADJAOUD Lounes		TIGZIRT		27/04/01	
11	TOUNSI Med-said		TIGZIRT	T.B. :A/brasgche	28/04/01	Opéré P.U
12	ANROUCHE Mustapha	19	TIGZIRT		02/05/01	
13	YAHIAOUI boussad	15	TIGZIRT	T.B. cuisse droite		CT
14	MOULAY Mourad	24	TIGZIRT	Hémithorax gche	27/04/01	P.U
15	MOKRANI Med-said	27	TIGZIRT	T.B. :genou gche	28/04/01	P.U
16	IZERKAF Boussad	26	OUACIFS		28/04/01	
17	CHAIBET Hocine	16	AIT.Y.MOUSSA	T.B.abdomino-pelvien		D.C.D
18	BOUSSOUM Hakim	20	AZAZGA			
19	BOULILA B. Keur	24	AZAZGA	hémithorax gche,Fr.4,5,6 côtes	29/04/01	Drainage
20	DEKES Massinissa		FREHA			
21	Ticharfatine Samir	21	AZEFOUN	Fr.communitive M.I.G( S.P.E)	05/05/01	CT
22	BOUNOUAR Brahim	14	AZAZGA	T.B. du genou grave		C.C.I
23	FENTAZI Sadek	27	TIGZIRT	Fr. fémur droit	29/04/01	P.U
24	AGLOUDIL Toufik	20	TIGZIRT	T.B. :main gche.	28/04/01	P.U
25	AREZKI Hakim		TIGZIRT	T.B. :Maxillo-facial	Evacué sur	CHUMusta
26	OUAHAB Rachid	17	S.EL.TENINE		D.C.D	
27	SENOUR Boudjema	17	OUADHIAS		D.C.D	

NOM	PRENOM	AGE	ORIGINE	DATE DE L'AUTOPSIE	DIAGNOSTIC MEDICO-LEGAL
AZOUANI	SAID	30ans	BOUZEGUENE	30 AVRIL 2001	TRAUMATISME BALISTIQUE
MEZIANI	MEHENA	19ans	BOUZEGUENE	30 AVRIL 2001	TRAUMATISME BALISTIQUE
AHMAM	MOURAD	33ans	LARBBA NATH IRATEN	29 AVRIL 2001	TRAUMATISME BALISTIQUE
KHENNACHE	MOURAD	25ans	LARBBA NATH IRATEN	29 AVRIL 2001	TRAUMATISME BALISTIQUE
MOKRAB	OULBAN	23ans	LARBBA NATH IRATEN	29 AVRIL 2001	TRAUMATISME BALISTIQUE
DAID	MEBAREK	38ans	LARBBA NATH IRATEN	29 AVRIL 2001	TRAUMATISME BALISTIQUE
BELKACEM	MOULOUD	31ans	LARBBA NATH IRATEN	29 AVRIL 2001	TRAUMATISME BALISTIQUE
HAMMACHE	AREZKI	31 ans	LARBBA NATH IRATEN	29 AVRIL 2001	TRAUMATISME BALISTIQUE
CHAIBET	HOCINE	16 ans	DAA EL MIZAN( Oued Esari)	29 AVRIL 2001	TRAUMATISME BALISTIQUE
KHORCI	HAMZA	19 ans	DRAA EL MEZAN (Ouadhia)	30 AVRIL 2001	TRAUMATISME BALISTIQUE
FEDDI	AMARA	25 ans	DAA EL MIZAN	30 AVRIL 2001	TRAUMATISME BALISTIQUE
GUENDOUD	AMAR	21 ans	TIZI-OUZOU(Maathas)	29 AVRIL 2001	TRAUMATISME BALISTIQUE
RAHIM	KARIM	25 ans	DRAA EL MIZAN (Ouadhia)	30 AVRIL 2001	TRAUMATISME CRANIEN
OUHEB	RACHID	18 ans	TIZI-OUZOU(Maathas)	28 AVRIL 2001	TRAUMATISME BALISTIQUE
AMRAR	TAHAR	29 ans	AZAZGA	29 AVRIL 2001	TRAUMATISME BALISTIQUE
HAMENED	YOUCEF	21 ans	AZAZGA(Mekla)	30 AVRIL 2001	TRAUMATISME BALISTIQUE
MEHADI	MUSTAPHA	30 ans	AZAZGA	28 AVRIL 2001	TRAUMATISME BALISTIQUE
IRCHENE	KAMEL	27 ans	AZAZGA(Ait Aissi)	28 AVRIL 2001	TRAUMATISME BALISTIQUE
AGADIR	AHCENE	20 ans	AZAZGA	28 AVRIL 2001	TRAUMATISME BALISTIQUE
MALLEK	KAMEL	24 ans	AZAZGA	28 AVRIL 2001	TRAUMATISME BALISTIQUE
MOUTER	SOFIANE	20 ans	AZAZGA	29 AVRIL 2001	TRAUMATISME BALISTIQUE
BOUGUERRA	RACHID	26 ans	DRAA EL MIZAN	05 MAI 2001	TRAUMATISME BALISTIQUE
AIT-OUSLIMANE	NADIA	35 ans	AIN EL HAMMAM	29 AVRIL 2001	TRAUMATISME BALISTIQUE
ARKAM	SALEM	18 ans	TIGZIRT( Boudjima)	30 AVRIL 2001	TRAUMATISME BALISTIQUE
HARFI	MOKRANE	23 ans	TIGZIRT( Boudjima)	30 AVRIL 2001	TRAUMATISME BALISTIQUE
SENNOUR	BOUDJEMAA	17 ans	DRAA EL MIZAN (Ouadha)	28 AVRIL 2001	TRAUMATISME BALISTIQUE
BOUARAB	SAMIR	24 ans	OUADIA	03 MAI 2001	TRAUMATISME BALISTIQUE
RAAB	SLIMANE	23 ans	AZAZGA (Bouzeguene)	13 MAI 2001	TRAUMATISME BALISTIQUE
SLIMANI	NAFAA	23ans	BOUZEGUENE	26N MAI 2001	TRAUMATISME BALISTIQUE

**CONCLUSION:** Les événements de Kabylie (Wilaya de Tizi-ouzou) ont fait 29 victimes ( 28 de sexe masculin et 01 de sexe féminin ). La nature des lésions qui sont au nombre de vingt huit sont des traumatismes balistiques et un traumatisme crânien.

## LISTE DES BLESSES DU 28/04/2001

	Nom et Prénom	Age (ans)	Adresse	Diagnostic	Date de sortie	Observations
01	ALOUANE Hocine	24	MEKLA	TB thorax gche(hémithorax) Drainage thoracique	02/05/01	P.U
02	BRAHIMI Kamel	22	OUAGUENOUN	Plaie délabrante du mollet dite Parage, SAT,	29/04/01	PU
03	ACHIR Djamel	21	MAKOUDA	Plaies abdominales parietales Parage, SAT	29/04/01	PU
04	BOUINDOUR Idir	20	MEKLA	T.B. 2jambes +lésion vasculaire	02/05/01	CHT
05	AMRANE Tahar	19	OUACIFS	Hémithorax + Monoplégie dite.	10/05/01	P.U
06	GACEM Mourad	24	OUACIFS	Fr. ouverte jambe dite.	30/04/01	CHT
07	HAMMACHE Mouloud	16	L.N.I		30/04/01	PU
08	AIT-KACI Kaci	21	OUACIFS	T.B. dorsal(D2)	29/04/01	P.U.
09	OUBADJI Lounes	18	OUAGUENOUN	T.B.hémithorax gche(P.M)	29/04/01	P.U
10	ZERBOUB Hakim	19	MAKOUDA	TB : épaule gche(Fr.Acromio- claviculaire)projectile en place	29/04/01	PU
11	RAAB Slimane	23	BOUZEGUENE	T.B. rachis cervicallétraplégie	D.C.D. 12/05/01	Réa med
12	SEBKI Rachid	30	IRDJENE	TB : cheville gche.(trt.Orth)	28/04/01	PU
13	BOUZERMA Belaid	30	L.N.I	Fr. col fémoral gche(trt.chir)	09/05/01	CHT
14	MOUCER Sofiane	19	L.N.I	T.B.maxillo-facial+fracas maxil inf(parrage+hémostas+ Cerclage	02/05/01	MUSTAP HA
15	MAHOUT Belaid	24	MEKLA	T.B. cuisse gche(P.M) Parage+SAT	29/04/01	P.U.
16	SEHILI A/nour	15	MEKLA	TB. Fr. fémur dt. + Lésion S.P.E(trt.chir)		CHT
17	BOURNANI Karim	23	L.N.I	T.B :Fémur+jambe gche(trt.chir)	02/05/2001	CHT

18	BOUKHETOUCHE Brahim	17	MEKLA	TB thorax gche(plaie poumon Thoracotomie+drainage	05/05/01	PU
19	NEGAA Nabil	26	TIZI-RACHED	Fr.1/4 inf jambe gche(trt chir)	06/05/01	CHT
20	ABES Mouloud	24	L.N.I	TB cheville gche	29/04/01	
21	BOURAB Samir	20	OUADHLAS	TB :P.C.C+ORBITE	DCD le3/5/01	Réa med
22	KHEFFACHE Nassim	20	IRDJEN	Paraplégie /Fr D11, plaie hépatique, etdiaphragmatique	Transféré en rééducation	B/Aknoun 06/05/01
23	YAHOU Mouloud	19	L.N.I	T.B. rate, rein gche, pancréas		PU
24	RABHI Tahar	27	MAATKAS	TB Abdomino-pelvien(plaies iléales et rectale suturées)+Plaie du C.D.Sac de Douglas suturée	06/05/01	PU
25	KASDI Smail	23	TIZI-RACHED	Plaie de la jambe	29/04/01	CHT
26	MERRAR Mokrane	30	OUACIFS	TB : jambe gche.(P.Molles)	29/04/01	P.U
27	DEHLAL Sofiane	20	TIZI-RACHED	TB :cardio-thoracique(plaie de l'oreillette dite,lobe sup gche)	H.en réa	Clin. les oliviers
28	DERDOUR Med.Akli	14	L.N.I	Plaie pelvienne antérieure, plaie de la vessie, section du cordon spermatique gche, réparation vésicale+ orchidectomie	07/05/01	CCI
29	HABARACHE Hakim	20	MAKOUDA	Plaie des parties molles de l'A/bras gche Parage ,SAT	28/04/01	PU
30	MECHTI Mouloud	30	L.N.I	Plaie thoracique gche(OE :dos) Parage,extraction du projectile SAT	29/04/01	PU

31	DAHMANI Said	34	L.N.I	TB:thorax dt,Thoracotomie suture plaie pulmonaire ,drainage thoracique	10/05/01	PU
32	MEZANI Omar	19	L.N.I	TB :fémur dt,Fr.fémur+ Fr.du col fémoral,type IV	06/05/01	CHT
33	MEDJIKOUNE Ali	17		TB : jambe dte (Fr. complexe )		CHT
34	ARHAB Moussa	20	AZAZGA	TB:Fr. ouverte du gd trochanter Trt orthopédique		CHT
35	KHELIFI Nacer	31	MEKLA	TB:cuisse dte (P.Molles) Parage,SAT,	28/04/01	PU
36	CHAIBET Hocine	16	Ait-yahia moussa	TB :abdomino-pelvien (hémopéritoine +++ Arrivé en état de mort	D.C.D	PU
37	HAMRAOUI Med	46	BEJALA	TB:genou drt		
38	ABOUD Hacene	16	Ait yahia moussa	TB:tibia drt(parage+PPP)	28/04/01	PU
39	BELHOUCHE Rafik	17	MAKOUDA	TB : cuisse dte(parage+ SAT)	28/04/01	
40	OUSSADI Ghani	26	OUACIF	TB: paume main dte (parage + SAT+suture tendineuse)	28/04/01	
41	ABDREBI Nordine	24	OUACIF	TB : genou	28/04/01	PU
42	ZEGHDOUD TOUFIK	17	TIZI-OUZOU	TB : poignet gche	28/04/01	PU
43	AIT-AZZA Merzouk	20	TIZI-OUZOU	TB:grenade lacrymogène	28/04/01	PU
44	MEZIACHE Med ouali	22	ILOULA	TB:Fr.Tibia drt(parage+trt ortho	28/04/01	PU

45	TELAM Brahim	18	MEKLA	TB:main gche(fr.4eme doigt) Trt orthopédique+parage	28/04/01	PU
46	TADOULT Samia	22	FREHA	TB.mollet	28/04/01	PU
47	OUALIT A/rahmane	41	OUAGUENOUN		28/04/01	PU
48	Bouguedour madjid	20	NACIRIA	TB:cheville dte(trt ortho)	28/04/01	PU
49	MERZOUZ Sadi	19	MEKLA	TB:plaie du cuir chevelu	28/04/01	PU
50	ARKAM Said		OUAG UENOUN	TB:depot de corps	28/04/01	MORGUE
51	ZAACHI Kamel	27	TADMAIT	Plaie délabrante(scalp) du cuir chevelu,par objet contendant (parage suture	28/04/01	PU
52	TADRIST Sofiane	16	TADMAIT		28/04/01	PU
53	HARFI Mokrane	24	OUAGUENOUN	TB:depot de corps	28/04/01	MORGUE
54	HAYEF Mokrane	24	TIZI-RACHED	TB:Fr.ouvertchumer.G+lésion vasculaire.(réparation vasculaire		CHT
55	HADI-ARAB Mokrane	28	OUACIF	TB coude drt		PU
56	AOUDIA Rabia	23	A.E.Hammam	TB:cuisse (Pmolles)	28/04/01	PU
57	ZEGOUG khaled	19	FREHA	TB: épaule gche	29/04/01	PU
58	CHELLAH Ferhat	17	L.N.I	TB:(Fr.communitive malléole interne dte)parage+trt chirurgie	29/04/01	PU
59	HADDAD Mouloud					Clinique SLIMANA
60	SELLAM Kamel	22	MEKLA			
61	BOUSTOUF Sofiane	16	TADMAIT	TB:Avant-bras gche	28/04/01	PU
62	ABES Dahmane	17	L.N.I			
63	MOUCER Sofiane	19	L.N.I	TB:maxillo-facial+fr. machoire inf+délabrement menton (parage,cerclage)	02/05/01	NCH
64	AKRICHE Hakim					
65	TAFER Med	16	L.N.I			PU
66	MEZIANE Mourad					
67	RABHI Tahar					

LISTE DES BLESSES DU 29/04/2001

N°	NOM Prénom	Age (ANS)	Adresse	Diagnostic	Date sortie	observation
01*	TADRIST Sofiane		TADMAIT			
02*	HADJADJ Mourad					
03*	IRABOUDENE Rezki					
04*	BELILI Smail					
05*	HAMITOUCHE Med					
06*	ABOUD Mustapha					
07*	ZOUGHAR Tayeb					
08*	OUANES Med					
09*	CHERADI Hocine					
10*	SERRADJI Zineddine					
11*	BOUCHAAL Rabah					
12*	KAKOUCHE Tayeb					
13*	CHERADI Nabil					
15*	BRAHIMI Yacine					
16*	OUGMAT Youcef					
17*	IHADADENE Youcef					
18	ABED Tahar	27	AZAZGA	TB:Fr. fémur dt(trt chir)	07/05/01	C.H.T.
19	MANSOURI Hakim	20	AZAZGA	TB cranio-facial(évacué sur Mustapha)	01/05/01	CHU Alger

LISTE DES BLESSES DU 29/04/2001(suite)

N°	NOM Prénom	Age (ANS)	Adresse	Diagnostic		
21*	BENDINE Youcef	31	L.N.I	TB:		
22	MERAD Hakim	18	L.N.I	TB:Fr ouverte des os de l'avant bras gauche Parage+TRT.	30/04/01	
23	ICHADADENE Djoudi	27	A.E.H.	TB:Fr. des 2 os A/bras gche+lésion nerveuse Embroschage+parage+SAT	01/05/01	PU
24	MAHIOUT Bélaïd		T.O.	Luxation d'épaule gauche post traumatique par manœuvre forcée, réduction s/AG.	01/05/01	PU
25*	ZERROUKI Samir	25	MAKOUDA	Hematome	30/04/01	
26	BELHOUS Hamza	22	MEKLA	TB:thorax dt(plaie pleuro-pulmonaire) Thoracotomie+drainage double(OE:dorsal02	04/05/01	PU Handicapé moteur
27	DJEDDIS Med	42	T.O.	TB:de la face, sans lésion grave	30/04/01	PU
28	HAMADACHE Kamel	18	Freha	TB : plaie abdominale(colon transverse dt) Parage suture	06/05/01	CH.Viscérale
29	FERRAH Ouali	23	Mekla	Traumatisme facial	30/04/01	PU
30	MESSAD Saïd	34	Mekla	TB:Fr jambe gche+commotion cérébrale(13	02/05/01	P.U
31*	HAOUCHICHE Samia	22	Tizi-Ouzou			

**En Conclusion :**

Il existe : 158 traumatisés. Ce sont tous des traumatisés balistiques. Ces traumatisés ont été admis et traités dans la période du 27 Avril au 31 mai 2004.

Nous notons : 29 décès des suites des traumatismes balistiques.

. *Le Président de la commission*

**CHU DE TIB OUZOU**  
**Sec Chirurgie Orthopédique**  
**Pr. André Y. MALBOIS**



**Cour  
Pénale  
Internationale**

**International  
Criminal  
Court**



**Le Bureau du Procureur**  
The Office of the Prosecutor

Notre référence : OTP-CR-140/11

La Haye, le 2 mai 2011

Madame, Monsieur,

Le Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale accuse réception de vos documents / de votre lettre.

Les informations y figurant ont été inscrites comme il se doit au registre des communications du Bureau et recevront toute l'attention voulue, conformément aux dispositions du Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

Nous ne manquerons pas de vous communiquer par écrit la décision qui aura été prise à ce sujet, ainsi que les motivations qui la justifient.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

M.P. Dillon  
Chef de l'Unité des informations et des éléments de preuve  
Bureau du Procureur

Mehenni Ferhat  
mehenniferhat@gmail.com



Notre référence: OTP-CR-140/11

La Haye, lundi 25 juin 2012

Madame, Monsieur,

Au nom du Procureur, je vous remercie de votre communication, reçue le 15/04/2011, ainsi que de tout autre renseignement connexe envoyé subséquemment.

Comme vous le savez peut-être, la Cour pénale internationale (ci-après nommée la "CPI" ou la "Cour") est régie par le Statut de Rome, lequel confère à la Cour une compétence et un mandat particuliers et bien définis. L'un des aspects fondamentaux du Statut de Rome (articles 12 et 13) est la stipulation que la Cour peut seulement avoir compétence sur les crimes internationaux si : i) l'État sur le territoire duquel le crime a été commis accepte la compétence de la Cour; ii) la personne accusée est ressortissante d'un État ayant accepté la compétence de la Cour; iii) la situation est déferée au Procureur par le Conseil de sécurité agissant en vertu du chapitre VII de la Charte des Nations unies.

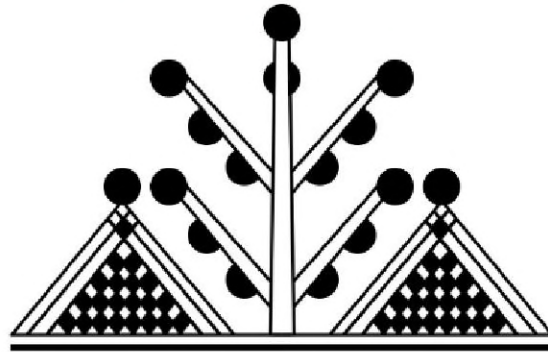
Selon les renseignements dont nous disposons actuellement, il semble qu'aucune de ces conditions préalables sont remplies en ce qui concerne le comportement décrit. Par conséquent, comme les allégations ne semblent pas relever de la compétence de la Cour, le Procureur a confirmé qu'il n'existe actuellement aucune base justifiant une analyse plus poussée. Les renseignements que vous avez soumis seront versés dans nos archives, et la décision de ne pas poursuivre l'analyse pourra être revue si de nouveaux faits ou éléments de preuve fournissent une base raisonnable de croire que les allégations relèvent de la compétence de la Cour. La décision pourra également être revue si les États en question acceptent la compétence de la Cour ou si le Conseil de sécurité effectue un renvoi.

J'espère que vous comprenez que compte tenu de sa compétence, telle qu'elle est définie, la Cour ne pourra instruire bon nombre d'allégations graves. À ce sujet, je vous fais remarquer que la CPI a été conçue pour être le complément des juridictions nationales, et non pour les remplacer. Ainsi, si vous souhaitez poursuivre cette affaire, vous pourrez peut-être songer à la soumettre aux autorités nationales ou internationales compétentes.

Si vous désirez en apprendre davantage sur le travail de la CPI, vous pouvez consulter notre site Web, au [www.icc-cpi.int](http://www.icc-cpi.int). Je vous remercie de l'intérêt porté à la CPI et vous prie, Madame, Monsieur, de recevoir mes salutations cordiales.

Mehenni Ferhat  
mehenniferhat@gmail.com

M.P. Dillon  
Chef de l'unité des informations  
des éléments de preuve  
Bureau du Procureur



ANAVAD AQVAYLI UŞDİL  
GOUVERNEMENT PROVISOIRE KABYLE  
PROVISIONAL GOVERNMENT OF KABYLIA

4

**DOSSIER CULTUREL**

## DOSSIER CULTUREL

### 1) Les enjeux de la langue kabyle

Une culture est l'expression d'un peuple, de son génie et de sa civilisation. Le chant et la danse, les contes et les légendes, les rapports à l'altérité, l'autorité, la parenté et les valeurs qui les sous-tendent, le rapport au climat et au relief, à la nature et aux divinités, la création artistique et l'imaginaire ... sont autant de manifestations qui traduisent à la fois une identité et une humanité. Bref, la culture est l'âme d'un peuple et le foyer de son humanité. Mais ce qui en fait un tout distinct des autres cultures est ce qui la dit et la véhicule : la langue. Parce qu'elle est identité et différence, c'est à elle que s'attaquent en priorité tous les envahisseurs. Les colonisateurs se sont tous rendus compte que pour dominer un peuple il faut tuer sa langue, la dévaloriser et l'interdire. Un peuple reste peuple tant qu'il parle sa langue.

La langue est donc un facteur déterminant dans la résistance d'un peuple ayant perdu sa souveraineté. La plupart des coups de boutoirs visant à le dépersonnaliser sont portés à sa langue et ses manifestations culturelles.

Il en va de même pour la langue et la culture kabyles. Depuis 1962, la langue kabyle est niée, réprimée, interdite. A ce jour, quand des officiels parlent de « la » langue amazighe, à laquelle elle est apparentée, c'est en général pour ne pas citer la langue kabyle. Un peuple qui n'a pas de langue n'en serait pas un. Le déni de langue induit le déni d'existence d'un peuple, de son identité.

Dès le transfert de l'Etat colonial français à son nouveau gérant algérien, Ahmed Ben Bella, celui-ci s'empressa de substituer son identité à l'identité kabyle, en affirmant « Nous sommes des Arabes ! »

Après l'échec de la rébellion kabyle contre ce nouveau colonialisme identitaire et culturel, des politiques d'arabisation de la Kabylie sont menées tambour battant et au fur et à mesure que l'on avance dans le temps, elles s'affinent, deviennent plus agressives et plus pernicieuses. L'arabisme linguistique et culturel de l'Algérie s'est adjoint les services de l'islamisme pour abattre les défenses culturelles de la Kabylie. L'arabo-islamisme est le poison mortel que tente d'injecter en vain le colonialisme algérien en Kabylie.

L'école interdit la langue kabyle mais la création de l'Académie Berbère, en France (1966-1977) et l'enseignement bénévole assuré par Mouloud Mammeri à l'université d'Alger ont assuré momentanément la survie linguistique. Toutefois, dès 1973, ce cours bénévole de berbère est décrété illégal et supprimé. L'Académie Berbère a été dissoute en 1977, par décision judiciaire française.

En opposition à ces interdictions, la chanson kabyle défie la censure et nourrit le sentiment d'appartenance identitaire et l'esprit de résistance contre l'aliénation. Sa modernisation dans les années 70 renverse la vapeur sur l'arabisation. C'est à coups de milliards que le pouvoir algérien va promouvoir un genre musical contre la percée de la chanson kabyle.

D'ailleurs, une étude parue en 1982, dans « Tafsut Spécial, Etudes et Débats » montre que 90% des chanteurs kabyles ont été victimes de la censure, à un moment de leur carrière.

Même les droits d'auteur, censés promouvoir la culture algérienne, consacrent la discrimination entre production culturelle en arabe, en français et en kabyle. Les œuvres composées en kabyles sont rémunérées 50% moins chères que celles qui sont en arabe et 25% moins chères que celles en français. Les cachets alloués aux artistes kabyles par les offices publics algériens (il n'y a pas de salles de spectacles privées) sont dix fois moins chers que ceux qui chantent en arabe ou en français.

Alors que les Kabyles refusaient d'apprendre la langue française tant que la France les dominait, ils se sont rués sur son apprentissage au lendemain de la « décolonisation » pour contrer l'arabisation que le nouveau colonialisme voulait leur imposer.

Les années 70 seront celles de la mise à l'écart des fonctionnaires kabyles au prétexte qu'ils maîtrisaient la « langue du colon » mais pas « la langue nationale », autrement dit l'arabe qui n'est, en réalité, la langue d'aucun Algérien.

La chasse aux « berbéristes », c'était ainsi qu'on appelait les activistes kabyles, battait son plein. De nombreux jeunes militants appréhendés avec une lettre d'alphabet tifinagh (alphabet berbère) sont arrêtés, torturés et emprisonnés sans jugement.

La radio kabyle, créée en 1947, par la colonisation pour éteindre l'aspiration kabyle à la liberté et à l'indépendance, est devenue, à partir de 1962, l'institution la plus surveillée et la plus censurée de l'Etat algérien. La grille des programmes, ses temps d'émission ont toujours fait l'objet de mesures visant à arabiser les Kabyles. Alors qu'elle émettait au départ, de 6h à minuit, on en est venu à couper l'antenne de 9h à midi, de 15h à 18h et de clôturer à 22h.

Aujourd'hui, au temps des radios locales, il n'existe pas de radios libres. Radio Soummam et radio Tizi-ouzou, sont celles qui diffusent la plupart du temps en arabe.

La Kabylie n'a droit en Algérie à une émission de télévision dans sa langue que depuis le 23/12/1991. Ce fut un journal parlé, sans images que celle du speaker. Ce n'est que depuis très peu qu'il y a une chaîne de télévision algérienne appelée Tamazight4 et qui écrit ses génériques en caractères arabes.

En 1994, pour imposer l'enseignement de sa langue, la Kabylie observe un boycott scolaire qui a duré près d'une année. Il a été couronné par la reconnaissance de fait de l'identité et de la langue, non pas kabyles, cela demeure encore tabou, mais amazighes. Un Haut-Commissariat à l'amazighité est créé et un début d'enseignement lancé. A ce jour cet enseignement n'est pas intégré dans les notes du cursus scolaire. Par ailleurs, un problème de graphie s'est posé. La Kabylie écrit sa langue en caractères latins et les tenants du colonialisme en Kabylie veulent imposer les caractères arabes. La question n'est toujours pas tranchée. La Kabylie écrit en caractères latins et les officiels algériens en caractères arabes.

Depuis 2003, une politique de la corruption culturelle a été pratiquée par la Maison de la culture de Tizi-ouzou. Seuls les artistes kabyles affamés sont contraints à se produire « sous l'égide de son Excellence le président de la république » ou de Madame la Ministre pour glorifier une politique ethnocide. Il en est de même des associations culturelles. Ne sont subventionnées que celles qui prêtent allégeance au régime antikabyle.

Le seul festival que l'Algérie organise en Kabylie est le « festival des danses arabes et africaines ».

On le voit clairement : le bras de fer entre l'Algérie et la Kabylie n'est pas loin de connaître son épilogue si ce n'est avec l'indépendance de cette dernière. Le fait de faire trainer en longueur cette épreuve, loin d'affaiblir l'un des protagonistes, entraîne plutôt ceux-ci dans une spirale qui les portera, à coup sûr, vers une montée aux extrêmes préjudiciable à la paix sur la rive sud de la méditerranée.

Pour évaluer cet antagonisme entre le colonialisme algérien et la résistance kabyle, sur le plan culturel, voici une chronologie des faits, en mesure d'édifier les observateurs de l'ONU et l'opinion internationale autant sur l'injustice qui frappe le peuple kabyle que sur la nécessité qu'il exerce son droit souverain à son autodétermination.

## DOSSIER CULTUREL

## 2

**Chronologies des textes constitutionnels et juridiques algériens :****Arabisation de l'environnement au détriment des langues amazighes en général et de la langue kabyle en particulier.****1. Introduction**

La période de la décolonisation en Afrique du nord à la fin des années 50 et au début des années 60 correspondait à la montée du nationalisme arabe et la prise du pouvoir par des régimes idéologiquement orientés. Dans le cas de l'Algérie, qui accéda à son indépendance en 1962, une politique d'arabisation de toute l'Algérie fut adoptée au détriment des langues populaires, particulièrement la langue Kabyle. L'arabisation de toute l'Algérie était alors définie par le tout premier ministre de l'Éducation nationale, Ahmed Taleb Ibrahimi, comme « la récupération de l'âme algérienne par tous les Algériens »<sup>2</sup>. Sous prétexte de « défranciser » l'Algérie, le nouveau régime algérien avait en réalité comme projet de substituer à la culture, la langue et l'identité kabyles, la culture, la langue et l'identité arabes. La Kabylie qui tenait tant déjà à ses revendications linguistique, culturelle et identitaire, fut particulièrement ciblée. Les militants kabyles étaient devenus la cible prioritaire des différents corps de sécurité, incluant la tristement célèbre police politique, plus connue sous le nom de la sécurité militaire.

Cette politique de déni et de répression a continué jusqu'au début des années 90 à partir desquelles le régime algérien, acculé par la Kabylie, a commencé à afficher un semblant d'ouverture. À partir de là, il ne fait que jouer la montre en ce sens que les actes ne suivent aucunement les textes que ce soit en matière de moyens, d'application ou de promotion des langues amazighes dont fait partie le kabyle.

Sous prétexte de réhabiliter la personnalité algérienne en la décolonisant, le nouveau pouvoir colonialiste, a assimilé de fait toute revendication berbère en général et kabyle en particulier, à une attaque contre l'hégémonie idéologique de l'arabo-islamisme et comme un soutien à la langue française. Il accuse le kabyle d'alliance avec l'ennemi, avec l'ancien colon. Cela lui permet de mobiliser toutes les ressources financières et humaines, toutes les institutions de l'État (écoles, universités comprises, tous les ministères et tous les corps de sécurité, ainsi que la religion musulmane, consacrée religion d'État), en vue d'arabiser les berbérophones, à leur tête les Kabyles. Cet immense arsenal va être adossé à un terrible dispositif de répression pour faire taire toute revendication et toute tentative de promouvoir la langue kabyle, pourtant exclue de tout, y compris des tribunaux. Le Kabyle est également exclu de toutes les manifestations culturelles organisées par l'État algérien, particulièrement dans les festivals internationaux où sont conviées toutes les cultures arabes et africaines. D'ailleurs, Alger, pour humilier davantage les Kabyles n'a rien trouvé de mieux à leur proposer comme festival à Tizi-ouzou que celui des danses arabes et africaines.

Voyons les détails de cet arsenal juridique contre la langue kabyle :

---

<sup>2</sup> Gilbert Grandguillaume Arabisation et politique linguistique au Maghreb, p. 129.

## 2. Chronologie des textes

1963

- La première Constitution (1963) déclare :
  - « la langue arabe est la langue nationale et officielle de l'État » (art. 5)
  - La réalisation effective de l'arabisation doit avoir lieu dans les meilleurs délais sur le territoire de la République « art. 76 »
- Cette disposition de l'article 5 de la constitution faisant de la langue arabe la seule langue officielle et nationale de l'État algérien va être reproduite de façon systématique dans toutes les constitutions ultérieures (1976, art. 3; 1989, art. 3; 1996 art. 3; 1996, art. 3).
- Cette disposition sera également reprise dans la Charte nationale de 1976 et celle de 1986, considérées comme des lois à valeur constitutionnelle.

1964-1965

- Sous la pression des panarabistes et des islamistes en vue de fermer la radio kabylophone, l'État algérien en réduit les heures de diffusion de 16 heures à 9 heures et demi par jour
- Un cours d'arabe est diffusé sur les ondes de la radio kabylophone intitulé « intéresse-toi à la langue de ton pays », tandis que l'enseignement de la langue kabyle était interdit (voir plus bas).

1968

- 26 avril : promulgation d'une ordonnance fut émise par le président algérien rendant obligatoire la connaissance et la maîtrise de la langue arabe par tous les fonctionnaires et auxiliaires de la fonction publique à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1971. De ce fait, une ségrégation fut instaurée et la langue kabyle ostracisée.

1970

- Interdiction formelle de diffuser des reportages sportifs en langue kabyle à partir des stades sur les ondes de la radio d'expression kabyle. Désormais, ils seront diffusés en arabe sur la chaîne d'expression kabyle, ce qui contribue à la fois à l'arabisation de la population kabyle et à l'entrave au développement de la langue kabyle.
- Circulaire émanant du ministère de l'Intérieur, interdisant les prénoms berbères considérés, selon le texte de la circulaire, non-algériens.
- Émission de l'Ordonnance n° 70-20 du 19 février 1970 relative à l'état civil (1970) portant sur le choix des prénoms par les parents. L'article 64, alinéa 2, stipule que « [I]es prénoms doivent être de consonance algérienne; il peut en être autrement pour les enfants nés de parents appartenant à une confession non musulmane. L'application de cette ordonnance montre qu'elle ciblait les prénoms amazighs (berbères) anciens, en cours de réhabilitation. Un registre des prénoms sera élaboré plus tard, duquel seront exclus les prénoms berbères

anciens (voir Décret n°81/26 du 7 mars 1981 portant établissement d'un lexique national des prénoms).

1971

- Entrée en vigueur de l'ordonnance du 26 avril 1968 rendant obligatoire la connaissance et la maîtrise de la langue arabe par tous les fonctionnaires et auxiliaires de la fonction publique.
- Dissolution du Cercle Culturel Berbère de la faculté d'Alger.

1973

- Interdiction du cours de berbère bénévole de la Faculté d'Alger, animée par l'écrivain de renommée internationale Mouloud Mammeri. Du temps de la colonisation, c'était une Chaire de Berbère qu'il y avait, mais depuis « l'indépendance », il n'y a plus eu qu'un cours informel, à peine toléré.

- 

1974

- Imposition des chanteurs d'expression arabophones au détriment des chanteurs d'expression kabyle, dans des manifestations culturelles citoyennes en Kabylie comme, à titre d'exemples, lors de la fête des Cerises, à Larvaa N At Yiraten. Cet événement a donné lieu à une protestation de la part de la population locale, réprimée dans le sang par la Gendarmerie de l'État algérien faisant 3 morts.

1976

- La Charte nationale de 1976, considérée comme une loi à valeur constitutionnelle, réaffirme le statut national et officiel de la langue arabe sans qu'il soit fait mention des langues berbères.

1978

- Interdiction faite à des chanteurs kabyles de chanter à l'Université de Tizi-Ouzou.
- Plusieurs chanteurs kabyles furent interdits d'antenne (en plus de Slimane Azem interdit d'antenne depuis l'indépendance, des chanteurs tels que Ferhat Imazighen Imoula et Matoub Lounes étaient exclus d'antenne dès leur émergence et ce sera ainsi jusqu'à aujourd'hui pour ce qui concerne Ferhat (Imazighen Imoula).

1979

- Le 19 mai, interdiction faite aux étudiants de l'Université de Tizi-Ouzou, en Kabylie, de jouer la pièce de théâtre de Kateb Yacine La Guerre de deux mille ans, en Kabyle, à l'occasion de la journée internationale de l'étudiant.

1980

- Les autorités algériennes récidivent en interdisant pour la deuxième fois aux étudiants de l'Université de Tizi-Ouzou, la production de la pièce de théâtre de Kateb Yacine « La Guerre de deux mille ans », en Kabyle.
- 9 mars : les autorités algériennes empêchent la tenue d'une conférence sur la poésie kabyle ancienne prévue le lendemain à l'Université de Tizi-Ouzou, en arrêtant le conférencier invité Mouloud Mammeri, auteur d'un livre sur la poésie kabyle ancienne.
- Le Printemps berbère (avril 1980) : suite à l'annulation par les autorités algériennes de la conférence sur la sur la poésie kabyle ancienne prévue le lendemain à l'Université de Tizi-Ouzou, les étudiants rétorquent en déclenchant une grève générale, suivie par l'ensemble de la population kabyle. L'État algérien répond par la violence en envoyant des convois entiers de corps de sécurité paramilitaires avec chiens qui ont investi les campus en entrant dans les chambres des étudiants à 4 h du matin les tirant de leur sommeil à coups de matraque. Cette intervention fut soldée par une répression féroce et des arrestations arbitraires des étudiants. Le 20 avril, la manifestation organisée en Kabylie s'est soldée par la répression et des arrestations par centaines. La Kabylie fut assiégée pendant plus de trois mois.
- Instruction présidentielle N° 37, renforçant le volume horaire de l'enseignement religieux dans les écoles, en réponse aux revendications kabyles.

1981

- Promulgation du Décret n°81/26 du 7 mars 1981 portant établissement d'un listing national des prénoms. C'est un répertoire de prénoms, essentiellement arabes. À quelques exceptions près, les prénoms berbères en furent exclus. A ce jour, des parents se heurtent à des difficultés administratives pour inscrire leurs nouveaux-nés sur les registres de l'état-civil au motif que le prénom donné ne figure pas dans le listing officiel.
- Promulgation du Décret n° 81-36 du 14 mars 1981 relatif à l'arabisation de l'environnement dont l'article 1er stipule « Les enseignes, panneaux et, de manière générale, toute inscription peinte, gravée ou lumineuse, indiquant un établissement, une entreprise, un organisme ou mentionnant l'activité qui s'y exerce, sont exprimés en langue nationale », sachant que la langue arabe est la seule langue officielle.

1986

- La Charte nationale de 1986, considérée comme une loi à valeur constitutionnelle, réaffirme le statut national et officiel de la langue arabe sans qu'il soit fait mention des langues berbères. Quant à la langue kabyle, elle demeure à ce jour niée.

1991

- Le 26 janvier, vote de la loi sur l'arabisation qui sera appliquée à partir du 5 juillet 1992.

1994

- Devant le refus de l'État algérien à reconnaître la langue amazighe et à l'introduire dans le système scolaire, la Kabylie décide de boycotter toute l'année scolaire (du primaire à la post-graduation). Cette action connue sous le nom de « Grève du cartable » ou de boycott scolaire, avait duré une année complète.
- Entrée en vigueur de la Loi portant généralisation de l'usage de la langue arabe, prévoyant de lourdes sanctions contre tout auteur d'une correspondance adressée à l'administration dans une autre langue que l'arabe.

2002 & 2016

- Amendement constitutionnels : La reconnaissance constitutionnelle de la langue tamazight en tant que langue nationale d'abord (amendement constitutionnel de 2002) et officielle ensuite (amendement constitutionnel de 2016) ne sont accompagnés d'aucun changement dans les faits, et ce jusqu'à aujourd'hui. Certains directeurs d'écoles continuent à y interdire son enseignement tandis que l'on renforce et accélère l'arabisation en Kabylie. De plus, la Constitution de 2016 stipule dans son article 3 que « l'arabe est la langue nationale et officielle. L'arabe demeure la langue nationale et officielle de l'État », tandis que l'article 4 stipule seulement que « tamazight est également langue nationale et officielle ». De plus, l'article 212 de la constitution de 2016 stipule dans son alinéa 4 que « toute révision constitutionnelle ne peut porter atteinte à l'Arabe, comme langue nationale et officielle. »
- Enfin, allant à contre le sens de l'Histoire, il est déclaré dans le préambule de la Constitution de 2016 que « *L'Algérie, terre d'Islam, partie intégrante du Grand Maghreb, pays arabe [...]* » faisant ainsi fi de l'identité amazighe plusieurs fois millénaire. Dans la version en arabe de cette même constitution, il est même question de l'Algérie en tant que « terre arabe ».

**Conclusion :**

## **DOSSIER CULTUREL**

**3**

Annexe 1

**Le 25 avril 2013, les jeunes filles du lycée mixte de Leqser défiaient l'interdiction de porter une robe kabyle**

LEQSER -VGAYET (SIWEL) — Mercredi 24 avril 2013, l'interdiction faite par le surveillant général du lycée mixte de Leqser (El Kseur selon la toponymie arabe DZ) à une lycéenne de porter une robe Kabyle a soulevé un tollé général partout en Kabylie. Ce fut l'indignation totale. Les lycéens et les enseignants de cet établissement ont décidé de réagir et de donner une leçon de patriotisme au surveillant général, renégat et indigne, qui osa interdire à une jeune fille kabyle de porter une robe kabyle en Kabylie-même.



Une formidable initiative est alors prise par le professeur de mathématique de la jeune lycéenne en question. En effet, après concertation avec les lycéens et avec les professeurs de l'établissement, il propose d'organiser une journée de mobilisation dès le lendemain 25 avril où toutes les filles du Lycée mixte de Leqser viendraient vêtues de robes kabyles pour défier ce "responsable" et le remettre à sa place. Il est en effet impensable que l'on puisse s'imaginer interdire aux jeunes filles kabyles de porter une robe kabyle quand elles le veulent et où elles le veulent, et encore moins au cœur même de la Kabylie.

Le lendemain, les jeunes filles de l'établissement relèvent le défi et viennent toutes en robes

kabyles. Elles se rassemblent dans la cour du Lycée qui se colore alors des mille et une couleurs de leurs innombrables robes kabyles et donnent une bonne leçon à l'indigne surveillant général du lycée, décidément bien mal inspiré d'avoir eu une idée aussi saugrenue que d'interdire la robe kabyle à une jeune lycéenne en plein cœur de la Kabylie.

La veille, le surveillant général de ce lycée avait tenté d'intimider la lycéenne à la robe kabyle en lui disant : « Je ne veux plus que tu la mettes, la robe kabyle est juste faite pour les fêtes, je ne veux pas que tu reviennes l'après-midi ».

Mais on intimide pas un jeune fille kabyle sur son propre territoire pour lui interdire de porter la robe emblématique de son pays.

La jeune lycéenne de Leqser avait en effet sèchement répliqué au surveillant qu'elle portera toujours cette robe, quand elle le voudra et où elle le voudra : « Renvoyez-moi si vous voulez mais moi je la porterai aujourd'hui et demain », lui lavait-elle répliqué sans aucune hésitation.

L'annonce de cet inimaginable forfait avait indigné la toile kabyle et amazighe qui avait salué le courage de la jeune fille. Des milliers de Kabyles et d'Amazighs lui avaient en effet apporté soutien et solidarité.

Depuis, et à plusieurs reprises, des dizaines de femmes kabyles décidaient de porter la robe kabyle partout où elles le voudraient, tandis que d'autres décidaient de choisir une journée où toutes les femmes porteront un robe kabyle pour montrer aux "stratèges de la dépersonnalisation du peuple kabyle" qu'ils perdent leur temps et qu'aucune substitution ne prendra jamais en Kabylie : Quoi qu'ils fassent, le peuple kabyle restera kabyle ... "Ad vitam æternam"!

zp/wbw

SIWEL 061724 AVR 16

## DOSSIER CULTUREL

### Annexe 2



- Le 25 avril 2013, les jeunes filles du lycée mixte de Leqser défiaient l'interdiction de porter

Dossier Culturel

Annexe 3

[https://www.siwel.info/nouveau-refus-dagrément-a-une-association-jusqua-exclusion-darezki-i-un-militant-souverainiste\\_2113.html](https://www.siwel.info/nouveau-refus-dagrément-a-une-association-jusqua-exclusion-darezki-i-un-militant-souverainiste_2113.html)

**ALGÉRIE COLONIALE**

## Nouveau refus d'agrément à une association jusqu'à exclusion d'Arezki, un militant souverainiste



Par **Contributeurs**

Posté le 26 mars 2017



PARTAGER

TWEETER

PARTAGER

EMAIL

COMMENTS

ILLILTEN (SIWEL) — Nous reproduisons ci-dessous un texte de Mass Arezki Nait Benali, un militant souverainiste du village Tawirt n Wedles (Iheddadene), à Illilten, qui témoigne du refus d'agrément à l'association environnementale de son village tant qu'il en fait partie. Il lui est reproché d'être un militant du MAK-Anavad :

Le régime colonial arabo-musulman s'attaque maintenant au mouvement associatif en Kabylie.

Comme vous le savez tous, pour mettre sur pieds une association, il faut toute une démarche, paperasse, un huissier de justice pour l'assemblée constituante, l'enquête de la police...etc.

En effet, le pouvoir a transmis des instructions à ses relais dans tous les commissariats en Kabylie, pour refuser la validation de l'enquête sur les membres d'une association pour obtenir un agrément, si celle-ci compte parmi ses membres des militants du MAK-Anavad.

Cette nouvelle pratique d'un autre genre, commence à prendre de l'ampleur, et c'est une autre forme d'intimidation et tentative de pousser les militants à se soumettre, et également, pousser d'autres kabyles qui ne partagent pas les mêmes idées à écarter les militants souverainistes du mouvement associatif.

Après le **refus d'agrément à l'association** pour la protection de l'environnement "Tifsa" du village Tizit, commune d'Illilten, c'est au tour de l'Association à caractère environnemental "Les Amis De La Terre" du Village Iheddadene, de la même commune, qui se voit refuser l'agrément par la non validation de l'enquête par la police coloniale d'Iferhounène, pour cause que je suis membre et je suis militant du MAK-Anavad.

Mais, les membres de l'association en question n'avaient pas cédé aux tentatives d'intimidations de ces agents du pouvoir, qui leur ont demandé de m'écarter du bureau exécutif de l'association s'ils veulent voir l'agrément renouvelé, ce qu'ils avaient refusé catégoriquement, et je tiens à les remercier pour cet acte de courage, et je tiens à leur dire, que l'engagement militant n'a pas besoin d'un agrément! Et je condamne de toutes mes forces, ces pratiques lâches et complètement idiotes!

Arezki Nait Benali

SIWEL 252301 Mar 17

<http://www.tamurt.info/radio-tizi-wezzu-journalistes-obliges-de-melanger-larabe-kabyle/>

**Radio Tizi Wezzu, les journalistes sont obligés de mélanger l'arabe et le Kabyle.**

[Ravah Amokrane](#) 9 avril 2017 [9 Commentaires](#) [journalistes](#), [radio](#), [Tizi Wezzu](#)



**TIZI WEZZU (Tamurt) – Les journalistes de la radio de Tizi Wezzu seront obligés d'augmenter le nombre d'émissions en langue arabe durant le mois de ramadan lequel avance à grands pas, selon une source crédible émanant de ce média du régime raciste d'Alger.**

En plus des émissions en langue arabe, les animateurs ont été sommés d'user d'un parler kabyle simple et se défaire des mots kabyles académiques. Une autre méthode pour parvenir à bannir la langue kabyle. Les instructions ont été données aux journalistes de la Radio de Tizi Wezzu, qui sont obligés d'abdiquer sous peine de voir leur contrat de travail résilié. Certains journalistes sont exaspérés. « Certes, on peut par exemple ne pas évoquer certains sujets sur l'antenne et de se contenter des émissions culturelles ou sociales, mais au point de nous demander de mélanger l'arabe avec le kabyle je pense que la limite est franchie. De toutes les façons, on n'a pas dit non, mais personne à la radio n'a appliqué cette instruction stalinienne », nous a confié une jeune journaliste de la radio Tizi Wezzu.

A la question de savoir qui dirige directement cette radio et qui donne ses instructions ? Notre interlocutrice affirme que « c'est un bureau dans la wilaya. Ils sont certainement de la police politique. On sait juste que ce sont de faux agents d'administration qui sont chargés d'autres missions », nous explique la jeune journaliste. « On ne pourra jamais imaginer à quel point le régime veut saboter la culture et la langue kabyles. Je pense que c'est pire qu'à l'époque de Boumediene », ajouta-elle.

**Ravah Amokrane pour Tamurt**

## Ghilas Aïnouche agressé : le Président de l'Anavad s'encquiert de son état de santé



Par [Agence Siwel](#)

Posté le 23/07/2017

SIDI AÏCH(SIWEL) — Le caricaturiste Ghilas Aïnouche a été **victime d'une agression** sauvage de la part de la police algérienne hier, 22 juillet, à Aokas alors qu'il participait à une marche citoyenne pour exiger la réouverture du Café littéraire d'Aokas.

Le Président de l'Anavad, qui a eu le jeune caricaturiste au téléphone, a demandé de ses nouvelles et l'a assuré de son soutien. Ghilas Aïnouche lui a confié que les coups de matraque reçus sur la hanche auraient provoqué des lésions osseuses qui, pour le moment, l'empêchent de se lever.

### **L'AMBASSADEUR DE LA KABYLIE EN FRANCE SAISIT REPORTERS SANS FRONTIÈRES :**

Le Représentant diplomatique de la Kabylie en France, Mass Zidane Lafdal, a quant à lui saisi RSF (Reporters Sans Frontières) pour leur faire part de la sauvagerie injuste dont a été victime ce jeune dessinateur de presse.

L'ambassadeur kabyle nous a informé que la Fédération Internationale des Journalistes va être également saisie.

En plus des coups de matraques reçus, Ghilas Aïnouche a essuyé des insultes. Un policier a notamment insulté sa mère décédée. Ce qui a terriblement touché et indigné le jeune caricaturiste.

nbb

SIWEL 231012 Jul 17 UTC

<http://aokas-aitmail.forumactif.info/t24366-cafe-litteraire-daokas-linterdiction-de-trop>

### Café littéraire d'Aokas L'interdiction de trop ?

**laic-aokas le Mar 18 Avr - 10:36**

Culture : Café littéraire d'Aokas

L'interdiction de trop ?

Le café littéraire d'Aokas vient d'être interdit par les autorités pour la deuxième fois. L'hommage à l'écrivain Nabil Farès, prévu samedi, n'a pu en effet avoir lieu, faute d'autorisation délivrée par la daïra.

Les organisateurs et membres de l'association Azday adelsan évoquent «un acharnement des autorités pour faire disparaître le café littéraire d'Aokas». Et pour cause, une rencontre en hommage au romancier Nabil Farès prévue le samedi 15 avril à la Bibliothèque municipale et animée par l'écrivaine Renia Aouadene et l'universitaire Farida Boualit a été tout bonnement interdite par les services de la daïra. Un communiqué de l'association indique que les autorités ont prétexté la proximité du lieu de la conférence avec le Centre culturel d'Aokas réquisitionné pour la tenue des meetings de la campagne électorale. Or, l'argument ne semble convaincre personne et les organisateurs précisent qu'aucun parti politique ni liste indépendante n'a encore sollicité le centre culturel. Et de dénoncer «un autre coup dur porté à la culture». Mais, décidés à ne pas plier devant une décision considérée comme arbitraire, les membres de l'association et les personnes venues assister à la rencontre, se sont regroupés dans une cafétéria du quartier pour y tenir la conférence malgré tout.

Pour rappel, le 4 mars dernier, une conférence de l'anthropologue Younès Adli prévue au Centre culturel d'Aokas a été empêchée par la police malgré une autorisation délivrée par l'APC de la ville. Cet acte de censure sera le premier d'une longue liste en Kabylie où des conférences et ventes-dédicaces ont été interdites par les autorités notamment une rencontre avec Kamel Daoud annoncée le 18 mars à Bouzguène. D'aucuns voient dans ces pratiques que l'on croyait révolues un signe alarmant sur l'avenir des libertés d'expression et de création en Algérie d'autant que la littérature et le livre en général n'ont jamais attiré autant la suspicion des autorités qui semblent aujourd'hui décidées à contrôler, voire verrouiller, le champ du débat et des échanges intellectuels indépendants.

En tout cas, les acteurs culturels et associatifs de Kabylie ne comptent pas l'entendre de cette oreille et tout porte à croire que ces interdictions ne font que décupler leur volonté de préserver le peu d'espaces libres qui restent à la culture et aux arts dans la région.

S. H.

<http://www.lesoirdalgerie.com/articles/2017/04/17/article.php?sid=212387&cid=16>

## INDIGNATION D'UN DEPUTE KABYLE INDEPENDANT

De la répression policière au terrorisme administratif contre les militants du MAK

Je viens d'être saisi par des enseignants de la langue amazigh victimes d'injustice de la part de l'administration.

Ces enseignants viennent d'être mutés arbitrairement de leurs postes de travail à plus de 100km de leurs domiciles.

Sur le plan réglementaire ces enseignants ne sont même pas concernés par les mutations et aussi la commission paritaire n,a même pas encore siégé pour valider le mouvement mais ces enseignants ont reçu déjà les décisions de mutation .

Après enquête, il est confirmé que ces enseignants sont de bons exemples sur le plan pédagogique et disciplinaire mais ils sont victimes uniquement de leurs convictions politiques (militants actifs du MAK).

Je tiens à dénoncer ce terrorisme administratif dont sont victimes ces enseignants de la langue Amazigh et militants du MAK.

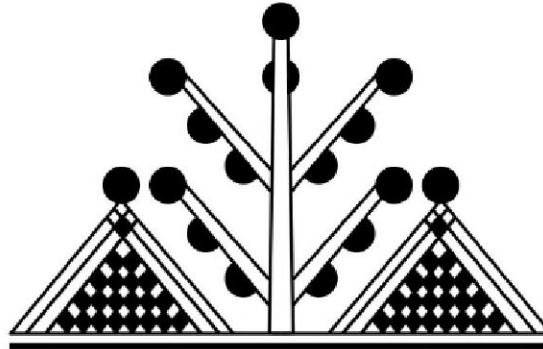
je leurs exprime mon entière solidarité et je serai à leurs côtés jusqu'à qu'ils rejoignent leurs lieux de travail d'origine.

Si c'est pour ces irresponsables c'est des représailles politiques mais pour nous c'est un combat de dignité .

Je ne partage pas les idées du MAK mais je continuerai à me battre pour que ses militants expriment librement leurs convictions politiques dans le cadre pacifique .aussi valable pour tout démocrate algérien victime à cause des ses opinions politiques .

Bejaia le 15 juillet 2017

Le député indépendant Braham BENNADJI



ANAVAD AQVAYLI UŞDİL  
GOUVERNEMENT PROVISOIRE KABYLE  
PROVISIONAL GOVERNMENT OF KABYLIA

## DOSSIER

### SABOTAGE DE L'ECONOMIE KABYLE

**DOSSIER SUR LE SABOTAGE ECONOMIQUE et  
dépossession économique de la Kabylie.**

**Introduction**

Écrire sur le sabotage économique d'une Nation, en l'occurrence la Kabylie ici, équivaut, à décrire son assassinat Sociétal, Culturel, National et bien sûr Civilisationnel.

La volonté de l'état Algérien à briser la Kabylie n'est plus à démontrer. Elle touche tous les domaines. En plus de la répression meurtrière comme en 2001-2003 visant à anéantir les aspirations politiques du peuple Kabyle pour son auto-détermination et le recouvrement de sa souveraineté perdue, l'État algérien organise systématiquement sa dépersonnalisation et la mise à mort de son économie, reprenant ainsi à son compte la machiavélique politique coloniale de la terre brûlée.

Les autorités algériennes sabotent l'économie de la Kabylie pour affamer le peuple et l'avilir en le réduisant à la mendicité. Cela, pensent-elles, en faciliterait la soumission, l'aliénation et la docilité.

Décrire le sabotage de la Kabylie est un long chemin sinueux et insidieux tant les statistiques manquent, et pour cause !

La technique du régime est connue depuis des lustres. Allouer des budgets pour la Kabylie et ensuite en bloquer leurs utilisations par différents subterfuges administratifs et arguties judiciaires dignes d'un cheminement Kafkaïen.

Ce que décrit la députée du RND, Zina Ikhlef-Ouagueni, députée de Vgayet ( Béjaia), sous l'étiquette RND (le parti d'Ahmed Ouyahya, directeur de Cabinet du président de la République Bouteflika Abdelaziz ), et qui siège au parlement algérien est significatif. Ce témoignage est choisi à bon escient parce qu'il provient d'une députée qui appartient au parti RND très proche du pouvoir mais qui reconnaît quand même, tant sont rares les aveux au sein du pouvoir, la réalité catastrophique de l'économie Kabyle. Parler d'« économie » dans le cas de la Kabylie est quelque peu très déplacé tant le sabotage annule tout sens à ce mot.

Lien vers ces déclarations.

[http://archives.siwel.info/Une-deputee-du-RND-declare-que-des-clans-s-allient-contre-la-Kabylie-et-prend-ses-distances-avec-son-parti\\_a10417.html](http://archives.siwel.info/Une-deputee-du-RND-declare-que-des-clans-s-allient-contre-la-Kabylie-et-prend-ses-distances-avec-son-parti_a10417.html)

Avant de décrire les blocages qui touchent à la politique industrielle, il y' a lieu, pour un peuple de montagnards que sont les Kabyles, de décrire les atteintes intrinsèques à son économie locale principale, l'oléiculture.

L'Olivier, l'arbre de la vie, qu'il soit d'orient ou d'occident, dont les rameaux symbolisent la Vie et la Paix, est l'objet de toutes les attaques de l'état algérien.

L'état algérien ne s'y trompe guère qu'il attaque à l'âme et à l'imaginaire social et mémoriel même de la Kabylie. L'olivier, cet arbre mythique, symbole du peuple kabyle et dont les branches figurent même sur son drapeau (Anay), est la première victime et la cible de cette politique de sabotage économique.

[Rachid OULEBSIR :« L'oléiculture en Kabylie est l'exemple même d'une politique de dépossession planifiée et exécutée assidûment par l'Etat pour soumettre une population fière de ses particularismes culturels et de ses réflexes de résistance à la pénétration des multiples colonisateurs ».

1- Le verger oléicole n'a pas évolué depuis l'indépendance ! Nous avons le même verger en 1962 ! Aucune plantation nouvelle de cette culture stratégique n'a été enregistrée depuis l'indépendance. Bien au contraire, les milliers d'arbres emportés par les incendies et le vieillissement n'ont pas été remplacés.

2- La seconde remarque concerne l'importance relative de cette richesse naturelle. A titre comparatif, la Tunisie possède un verger estimé à 55 millions d'oliviers, le Maroc à 40 millions d'arbres alors que la Grèce dont la surface est comparable à celle de la Kabylie cultive plus de 70 millions d'oliviers ! Nous sommes donc très loin de nos voisins, et sans aucune commune mesure avec les gros producteurs d'olives et d'huile d'olive que sont l'Espagne avec plus de 250 millions d'oliviers, l'Italie et ses 200 millions d'arbres. Le conseil oléicole international (COI) a recensé plus de 900 millions d'oliviers dans le monde, dont 90% sont implantés sur le pourtour méditerranéen et 10% au Moyen-Orient et en Amérique. En conclusion, la situation de l'olivier en Kabylie n'est pas florissante comparée à celle de la Tunisie, de la Grèce ou du Maroc ». ]

Lien vers la contribution de Rachid Oulebsir.

<https://www.kabyle.com/articles/depossession-economique-kabylie-lexemple-loleiculture-17134-25042011>

Cette politique de sabotage de l'économie de la Kabylie s'accompagne bien sûr des incendies de forêt provoqués par l'armée sous prétexte de chasse aux terroristes islamistes. Ce sont ainsi des milliers d'oliviers centenaires, des arbres fruitiers, cerisiers, figuiers, pommiers... qui partent en fumée.

La liste est longue de ces catastrophes provoquées par l'état algérien et dont le seul but est d'affaiblir la Kabylie et de l'affamer.

<http://www.makabylie.org/index.php/2016/11/05/cest-en-kabylie-quil-y-a-eu-le-plus-dincendies-en-2016-selon-la-direction-algerienne-des-forets/>

La résilience Kabyle face à ces « attaques » contre la Kabylie, est le produit de son organisation sociétale ancestrale et millénaire, qui se traduit par la Twiza ( réseau social d'entraide millénaire ) et aussi par l'apport financier que procure et prodigue la Diaspora Kabyle à l'étranger.

Bien des projets d'infrastructures : routes , pistes, réseaux d'adductions d'eau, d'électricité, d'équipements scolaires, sanitaires, de maisons de village, et même d'ambulances, de bus de ramassage scolaire et autres équipements de voirie...sont organisés et entretenus grâce à la solidarité des citoyens Kabyles.

## LE DEMENTELMENT INDUSTRIEL

Après une fugace tentative de séduction du dictateur Boumediene, en 1968, quatre usines sont implantées près de Tizi Wezzu (Tizi-ouzou) . COTITEX (textile), ENIEM (électroménager) ENEL (moteurs électriques) et ONALAIT (lait). Aujourd'hui, elles sont en cours de démantèlement et le terrain de l'ENEL qui devait recevoir un haut fourneau dans son projet initial et qui n'a jamais été importé, est convoité pour construire une très grande prison. Près de Vgayet (Béjaia) à Oued Ghir, c'est un terrain agricole de première qualité sur lequel vient d'être construite la plus grande prison du pays.

Depuis le printemps berbère de 1980, aucun projet économique public n'a vu le jour en Kabylie. Les seules constructions de l'Etat algérien sont celles de nouveaux sièges de police et de nouvelles casernes militaires et de gendarmerie. Ces derniers temps, son choix s'est porté sur l'implantation de nouvelles prisons. C'est dire tout le bien qu'il réserve à l'avenir du peuple kabyle.

L'investissement privé, de son côté, était interdit dans l'industrie et l'agriculture. C'était le temps du socialisme algérien où toutes les entreprises et les grandes terres privées étaient « nationalisées ». L'Etat demeure à ce jour le seul banquier et le plus grand employeur du pays.

Les collectivités locales ont souvent bataillé pour inscrire auprès du ministère de tutelle des projets économiques à réaliser sur leur territoire. Lorsqu' enfin, le parcours du combattant est terminé, un projet est agréé, les commis de l'Etat chargés de son suivi sur le terrain (Walis et Chefs de Daïra) multiplient les difficultés en tous genres (administratives et techniques...) pour en empêcher la réalisation concrète. La loi en la matière, veut qu'un budget non consommé à la fin de l'exercice fiscal, est réintégré dans les caisses de l'Etat. En décembre 2016, seuls 23% des budgets alloués aux collectivités locales de la Wilaya de Tizi-ouzou ont été consommés. Cela se passe ainsi depuis des décennies.

A partir des années 90, les opérateurs économiques privés Kabyles désireux d'investir doivent remplir deux conditions :

1) Associer un officier supérieur, le « parrain » au sens mafieux du terme, garant de la « sécurité » mais n'apporte aucune contribution financière.

1) Éloigner le projet du territoire kabyle.

Par ailleurs, dans la plupart des régions d'Algérie, les terrains devant servir d'assiettes à des projets industriels sont cédés au dinar symbolique. En Kabylie, les prix frisent la folie.

La pression fiscale exercée sur les commerçants et les industriels kabyles est immense. Elle vise à écumer toute plus-value dégagée localement et l'empêcher ainsi d'être réinvestie sur place et créer de la richesse. Rappelons qu'en 2000, la fiscalité recouvrée en Kabylie était le tiers des recettes budgétaires nationales hors hydrocarbures.

Sur les 48 wilayas (départements) de ce pays, 12 wilayas seulement paient leurs fiscalités dont 7 sont des Wilayas Kabyles et les 5 autres sont les wilayas pétrolières du sud algérien. Et comment !

Il est évident que le ministre des finances Abderrahmane Benkhalfa (31/03/2016) ne donne aucune statistique ni les noms des wilayas qui ne paient pas leurs impôts. Et pour cause, les wilayas récalcitrantes et fraudeuses sont celles qui contribuent au marché de gros donc à l'informel dont les sommes évaluées dépassent les 37 milliards \$ selon les estimations des USA.

Lien vers les déclarations du ministre algérien des finances.

<http://www.aps.dz/economie/39534-imp%C3%B4ts-99-des-recettes-fiscales-proviennent-de-12-wilayas-seulement>

La fiscalité, faut-il le souligner, est une arme redoutable entre les mains du pouvoir. Elle est actionnée à chaque fois que l'on veut mettre en faillite immédiate tout industriel kabyle aux penchants proches du nationalisme local.

Enfin, l'insécurité sciemment entretenue en Kabylie, est un autre levier de la politique de sabotage économique. Entre 2006 et 2013 plus de 100 membres de familles d'industriels ou de commerçants kabyles ont été kidnappés suivis de très fortes demandes de rançons.

La parade des opérateurs kabyles contre la pression fiscale, l'insécurité et les harcèlements policiers, ainsi que les difficultés multiformes qu'ils rencontrent, consiste à transférer, par un système de change parallèle, leurs bénéfices à l'étranger (Europe et Amérique notamment), afin d'y investir, en attendant l'indépendance de la Kabylie.

L'Algérie procède à une spoliation et à un pillage systématique des ressources naturelles de la Kabylie.

Les ressources hydriques, minières et forestières sont ainsi exploitées sans que la Kabylie n'en profite.

Il y a en Kabylie 24 barrages dont les principaux, Kherrata, Taqsevt, Draa El Mizan, Tchy Haf, Koudiet Acerdoune, Bou Hamza... qui alimentent les régions du centre et de l'est et surtout la capitale Alger qui dispose d'eau 24 h/ 24 h, alors que les habitations kabyles sont rationnées même en hiver.

Le liège des forêts de Yakouren, d'Akfadou et de Mizrana, (60.000 ha) d'une qualité exceptionnelle, considéré comme le meilleur de toute l'Afrique du Nord est exploité par une société d'État, la SNTL (Société Nationale de Transformation du Liège), dont le site se trouve...en dehors de La Kabylie.

Ainsi des milliers de tonnes de cette écorce sont récoltées dans les régions kabyles de Tizi Wezzu (Tizi-Ouzou) et de Vgayet(Béjaia) sans que les municipalités, dont cette ressource relève, ne puissent bénéficier des retombées économiques de leurs exploitations. Les productions profitent à hauteur de 98% à l'État algérien qui a décrété que toutes « les ressources naturelles comme l'eau et le liège », sont sa propriété et non celle du peuple kabyle qui en est ainsi spolié.

Ce vol se perpétue depuis les années soixante (60). Et pendant que l'Etat algérien tente de faire accroire que la Kabylie ne dispose d'aucune ressource, il pille allègrement toutes ses richesses naturelles dont le liège.

Il en est de même des gisements de plomb et de zinc qui vont de Tala Hamza à Amizour.

Considérés et évalués comme les quatrièmes en importance au monde, ils sont confiés à des entreprises étrangères qui ne paient même pas d'impôts aux collectivités locales mais qui profitent directement à l'État algérien.

### **Sabotage économique**

2

### **Principales entreprises économiques de la Kabylie**

Pour évaluer l'ampleur de ce sabotage étatique de l'économie kabyle, examinons le phénomène à travers les quelques rares entreprises qui y sont implantées.

Voici la liste des principales entreprises installées en Kabylie. Nous le verrons, un peu plus loin dans ce document, certaines sont sous pressions fiscales, d'autres sont complètement dissoutes ou objets de harcèlements étatiques.

1)- Enel : Entreprise Nationale, Complexe des Moteurs Électriques

2)- COTITEX : Confection

3)- EPB : Entreprise Portuaire de ( Béjaïai ) Vgayet

3)- Eniem : Entreprise Nationale, de Production d'Électroménager

4)- Laboratoire Novo Nordisk : Entreprise Pharmaceutique Danoise

5)- Gini Glaces : Production de Sorbets et Crèmes Glacées

6)- Tizi Pâte : Fabricant de Spaghetti

7)- Briqueterie (complexe de produits rouges)

8)- Complexe de produits laitiers

9)- Complexes Textiles et Produits Dérivés (ex. Cotitex)

10)-Complexe d'Eau Minérale Lalla Khedidja de CEVITAL

11)- Usine de Fabrication de Meubles et Mobilier de Bois (SNLB)

12)- ENCG : Raffinerie d'huile, Savonnerie

13)- INDITEX : Moquette, Toile et Jute

14)- ENAD : Détergents

15)- ENAP : Peintures et Colles

16)- Cevital

Toutes ces entreprises font l'objet de harcèlements du pouvoir colonial Algérien qui déploie toute sorte d'actions pour les asphyxier. Son objectif inavoué est de les pousser à fermer ou à délocaliser vers d'autres villes algériennes pour appauvrir encore plus la Kabylie.

LES FORMES DE HARCELEMENTS ET DE SABOTAGES ECONOMIQUES MIS EN OEUVRE PAR ALGER.

Le sabotage économique mis en œuvre par les officines du pouvoir colonial Algérien se réalise à travers plusieurs pratiques, parmi lesquelles, on peut citer:

- a) L'obstruction à l'investissement public et privé par le refus d'agrément aux projets de création d'entreprises et d'industries viables.
- a) Le refus de l'octroi d'assiettes foncières devant servir à l'implantation d'usine ou d'entreprises de services.
- b) Le refus d'accès à des devises pour l'importation de machines-outils
- c) La pression fiscale inégalée ailleurs avec deux objectifs :
  - o Écumer la plus-value dégagée afin d'éviter son réinvestissement
  - o Pousser les industriels qui y sont implantés à quitter la Kabylie
- d) Les incendies criminels des forêts Kabyles et même à la périphérie des agglomérations
- e) Les kidnappings et le racket des entrepreneurs et de leurs proches

#### **Sabotage du Complexe Électro-Industries (ex ENEL) par asphyxie des débouchés .**

Connu pour ses produits d'excellente qualité, le Complexe Électro-Industries d'Azazga (30 km au sud-est de la ville de Tizi Wezzu(Tizi-Ouzou) est soumis à d'énormes pressions et ce depuis plusieurs années. Ce Complexe perd son premier client Sonelgaz, la deuxième société étatique après Sonatrach, qui préfère importer les mêmes produits depuis l'Espagne, en lieu et place de s'approvisionner localement avec tous les avantages que cela procure pour une économie intégrée.

Spécialisée dans la fabrication et la commercialisation des moteurs électriques, alternateurs, transformateurs de distribution et groupes électrogènes, l'usine n'arrive plus à vendre ses produits pourtant réputés de très bonne qualité sur le marché national et Africain. Selon un responsable de cette entreprise, l'ex-Enel, risque de fermer si des débouchés ne sont pas trouvés ou n'apparaissent pas pour écouler sa production.

Le complexe industriel produit mais ne vend pas. Toute la production est entreposée dans des aires de stockage de l'usine où elle est menacée de rouille. Une situation incongrue car la production annuelle de cette usine conçue aux normes allemandes avoisine les 4000 transformateurs électriques pour bâtiments et usines, auparavant vendus directement à la Sonelgaz.

La Société nationale de l'électricité et du gaz n'achète plus auprès de cette usine, arguant que les produits de l'ex- ENEL sont « chers ». La Sonelgaz, est une société d'Etat qui dépend du ministère de l'énergie et c'est sa tutelle administrative, autrement dit l'Etat, qui a opté délibérément pour des fournisseurs étrangers, spécialement pour mettre en faillite l'ENEL dont le seul tort est de se trouver en Kabylie. L'usine est menacée de fermeture à tout moment. Cette situation relève d'une politique criminelle anti-Kabyle.

### **Sabotage du complexe textile de Draâ Ben Khedda (ex-Cotitex)**

Le Complexe textile de Draâ Ben Khedda (ex Cotitex), employait dans les années 70 près de 5 000 personnes. Il en compte moins de 500 aujourd'hui. Il se bat pour sa survie. Le secteur économique de la Kabylie reflète, sans doute, une fragilité qui n'est désormais un secret pour personne. Elle s'est dessinée à travers les crises qu'ont traversé toutes les grandes entreprises de la région. Si certaines d'entre elles ont fini par mettre la clé sous le paillason, d'autre, par contre, ont résisté tant bien que mal, et tentent aujourd'hui de se redresser du mieux qu'elles peuvent, envers et contre les directives de sabotage émanant du ministère de tutelle.

C'est le cas de l'Ex- Cotitex, une entreprise spécialisée dans le tissage, qui a, en effet, traversé des périodes difficiles depuis le printemps Berbère de 1980, durant lequel, ouvriers et cadres de l'usine avaient joué un rôle d'avant-garde. Le complexe connaît son démantèlement à partir du début des années 2000 et du printemps noir de la Kabylie, à cette date, le plan machiavélique du pouvoir consistait à le filialiser, et à le diviser en plusieurs unités afin de le délocaliser. L'entreprise mère, la Cotitex, a de ce fait perdu une grande partie de ses structures. Elle a terminé son déploiement en 2005, devenant la Cotonnerie, sans aucune importance économique pour la région. Cette fragmentation, a provoqué de nombreuses difficultés. A commencer par l'effectif qui a diminué d'année en année, sans jamais être remplacé. En effet, des 5000 travailleurs des années 80, il n'en reste à peine 500. L'entreprise a quand même continué à résister malgré les difficultés financières, ne pouvant notamment assurer le paiement régulier des salaires de ses employés. En 2009, la section syndicale a engagé une bataille pour tenter de «sauver les meubles». Un soutien financier timide viendra en 2010 mais pour étouffer toute velléité d'extension et de développement de la contestation sociale. D'un complexe industriel florissant, Cotitex de Draa Ben Khedda, est devenue une toute petite filiale dont les jours sont comptés.

Par ailleurs, officiellement il y a un vaste programme de production et d'investissements que les « pouvoirs publics » ont fait miroiter pour l'ex Cotonnerie. Il n'est malheureusement pas encore mis en application et accuse des retards préjudiciables à l'entreprise et à l'emploi dans la région. Il devait être finalisé en 2014, mais jusqu'à ce jour, il est encore au stade du cahier des charges. Il y a un manque flagrant de volonté politique pour redresser la situation économique de la Kabylie. Les pièces de rechange manquent et les machines de l'usine sont à l'arrêt depuis plus de 10 ans.

Chaque année à des périodes charnières, les salariés de la Cotonnerie descendent dans la rue, bloquent les routes nationales, afin de réclamer leurs salaires et leur dû.

Par son programme de sabotage économique de la Kabylie, le pouvoir colonial d'Alger a poussé le fleuron de l'économie de la région vers le précipice et l'extinction.

### **ENIEM, jadis fleuron de l'électroménager, asphyxiée, lutte pour sa survie**

Jadis fleuron de la Kabylie, l'Entreprise Nationale de l'Industrie Électroménager (ENIEM) peine à retrouver son leadership sur un marché ouvert à une rude concurrence et aux produits d'importation clés en main ou en kits. Après avoir traversé avec beaucoup de difficultés le cap de la restructuration économique entamée à la fin des années 1980, l'ENIEM n'a, cependant, pas pu retrouver son lustre d'antan ni ses marques dans un environnement économique fluctuant et instable. Aux heures de gloire, succéderont les plans successifs de dégraissage des effectifs et des déséquilibres financiers qui obligeront l'entreprise à vendre certains de ses actifs (biens immobiliers) pour rembourser ses dettes auprès de la Banque nationale d'Algérie. Des difficultés structurelles qui seront aggravées par les effets pervers d'une politique d'ouverture économique anarchique et incontrôlée dont les conséquences se mesurent en perte énormes de parts de marché au profit d'importateurs de produits clés en main ou en kit montés localement. La dévaluation du dinar en 1999 a eu une incidence directe sur l'activité. Un assainissement en 2009 a permis l'effacement de la dette. En 2011, il y a eu un plan de développement de l'ordre de deux milliards de dinars destinés spécialement à l'entretien des équipements et à l'acquisition de nouveaux équipements afin de diversifier la production. Depuis 2015, l'entreprise connaît quelques problèmes. ENIEM a enregistré un déficit suite au départ à la retraite de plusieurs cadres et ouvriers auxquels il a fallu verser des primes. Rien que pour cette année, il y a eu 400 départs à la retraite. Plus de 700 millions de dinars sont nécessaires pour payer tout le monde. Une somme largement au-dessus des moyens de l'entreprise. La sous-activité lors de la période de rénovation a beaucoup affecté l'entreprise. Il y a eu un arrêt total pendant des mois et les charges étaient toujours les mêmes. Les départs à la retraite ont engendré un autre problème aussi, celui du manque de compétences non renouvelées. À cela s'ajoutent les pannes répétitives dues à la vétusté des équipements. La dévaluation du dinar et la concurrence -environ une trentaine de concurrents sur le marché- ont lourdement pesé sur l'activité commerciale. L'ENIEM n'a pas les mêmes moyens que les autres entreprises pour se battre. L'ENIEM a le devoir de s'en tenir à une feuille de route imposée par l'État aux gestionnaires de ses entreprises. Ils doivent préserver les biens de l'État. L'ENIEM peine à placer ses produits sur le marché. L'État reste un spectateur amusé devant la situation déplorable de l'ENIEM. C'est l'appauvrissement des Kabyles et de la Kabylie qui sont visés in fine.

### **SONIPEC un géant de la chaussure est passée à un état de mort programmée**

D'un statut de géant dont les chaussures étaient exportées vers notamment, la Russie et l'Italie, l'entreprise est passée à un état de mort programmée. Dans ses années fastes, l'entreprise s'appelait SONIPEC Akbou. Un géant installé sur une superficie de 10 hectares, qui employait plus de 1300 personnes et dont les chaussures en cuir, son produit phare, se vendaient aisément. La crise et la mauvaise gestion caractéristique du secteur public sont passées par là pour en faire une entreprise moribonde qui a, d'ailleurs, failli disparaître complètement du paysage économique, mais elle a pu

résister. Aujourd'hui, elle est devenue une filiale du groupe industriel du cuir, Leather Industry. Elle s'appelle désormais Mac Soum, possède toujours ses 10 hectares mais n'emploie plus que 254 ouvriers. Ses produits restent toujours attractifs grâce à un savoir-faire et à une expérience accumulée depuis des années. Elle est spécialisée principalement dans la chaussure de sécurité. Sa capacité actuelle est de 1000 paires/jour de chaussures en cuir, en croûte de cuir, en textile et en Pataugas.

La mise à mort de Districh, filiale de distribution du groupe, a failli entraîner celle de Mac Soum sa maison mère, mais l'entreprise Akboucienne (Akbou) n'a dû son salut que suite au refus d'abdiquer de ses dirigeants successifs et de ses travailleurs, et aussi grâce à sa spécialisation dans la chaussure de sécurité.

Durant les années de la décennie noire, les commandes de la Garde Communale et de la Protection Civile ont constitué une bouée de sauvetage. Ses dettes totalement épongées, aujourd'hui l'entreprise se redresse lentement. Pour la première fois depuis longtemps, Mac Soum a engrangé des bénéfices durant l'exercice 2012. Mieux encore, elle se projette dans l'avenir et se lance le défi d'améliorer la quantité et la qualité de ses produits, tout en diversifiant sa gamme en s'attaquant à la chaussure de ville.

Mac Soum possède deux atouts maîtres : un savoir-faire indéniable dans le domaine, un personnel qualifié et très expérimenté. Ses points faibles sont nombreux : un équipement désuet, des structures bâties obsolètes et un circuit de distribution inexistant. Cela demande donc une remise à niveau des installations, réfection de la toiture très abîmée comme nous l'avons constaté lors de notre visite sur le site.

#### **Liquidation et dissolution de Districh filiale de distribution de Sonipec**

Il est à rappeler que cette chaîne de distribution a été créée juste après l'indépendance en vertu de la nationalisation des magasins André et Bata. Ces magasins ont gardé leur vocation dans le cadre de l'entreprise publique de production et de commercialisation de la chaussure et de la maroquinerie (SONIPEC) qui a été fractionnée en trois entités dans le cadre des restructurations des entreprises publiques dans les années 1980 à savoir, l'EMAC (manufacture des chaussures), l'ENIPEC et SOPOP (traitement des peaux et manufacture de la maroquinerie) et Districh (distribution de la chaussure et de la maroquinerie). Cette dernière vient donc de boucler la liste des filières dissoutes de SONIPEC.

La direction générale de Districh, distributeur public de la chaussure et de la maroquinerie, a décidé, d'une indemnité de l'ordre de 30 mois de salaire plus 25 % de cette somme en contrepartie du départ volontaire de ses 300 travailleurs. Il s'agit d'un départ forcé entraîné par la fermeture « injuste » des magasins de cette société.

La direction générale a pris unilatéralement une décision portant sur le départ volontaire de tous les travailleurs. L'État a forcé la fermeture pure et simple de la société, en contrepartie d'une indemnité de misère. Il s'agit des départs volontaires mais forcés. Cette décision concerne plus de 300 travailleurs à l'échelle nationale, qui géraient une chaîne de 120 magasins.

Les employés de l'entreprise reconnaîtront que le chiffre d'affaire de cette chaîne a enregistré, lors des dernières années, des reculs en raison de la concurrence de la filière chinoise. Cependant, ils

affirment que Districh a récupéré beaucoup de ses clients, outrés par la mauvaise qualité des produits made in China et que leur société «peut reconquérir ses parts dans le marché algérien si ce n'est cette volonté à fermer les magasins».

En fait, les travailleurs revendiquent la cession des biens de la société en leur faveur ou une indemnisation respectable. Ainsi, l'État Algérien essaye d'étouffer toute entreprise qui essaye de survivre. Cette fermeture, comme toutes les autres sales besognes du pouvoir, entre dans le cadre du sabotage économique de la Kabylie, l'appauvrissement, la clochardisation et l'asservissement du peuple Kabyle.

### **Incendie de la Laiterie de Draa Ben Khedda**

Un important incendie a ravagé la laiterie de Drâa Ben Khedda le 15 septembre 2012, à l'ouest du chef-lieu de la wilaya de Tizi Wezzu (Tizi-Ouzou). Le pire a été évité grâce à l'intervention des travailleurs. Les flammes se sont déclarées au niveau du magasin de stockage de pièces détachées où étaient entreposées des bouteilles... d'ammoniac, une substance très explosive.

Grâce à la prompt intervention des travailleurs, le pire a été évité de justesse. Ces travailleurs ont très vite réussi, à mettre les bouteilles d'ammoniac loin des flammes, une partie du magasin a été endommagée.

L'intervention aussi de la Protection civile a aussi été d'un grand apport pour éteindre le feu. Par ailleurs, une enquête judiciaire est ouverte par les services concernés afin de déterminer l'origine de l'incendie. Il est à noter que le préjudice de cet incendie est estimé à plusieurs milliards de dinars.

Pour rappel, cette unité de produit laitier a vécu, cette année, plusieurs mois de débrayage de ses travailleurs. Depuis la privatisation de cette usine, plusieurs acteurs politiques se immiscés dans les affaires de cette entreprise afin de saborder cette unité. Cet incendie constitue un acte de sabotage supplémentaire qui vise la Kabylie et les Kabyles.

### **ENCG, une raffinerie d'huile et de savonnerie, dissoute au profit d'un privé et délocalisée dans...l'Algérois.**

L'Entreprise Nationale des Corps Gras (ENCG) était un fleuron de l'agro-alimentaire. Des milliards sont dégagés chaque mois sous forme de bénéfices dont profitaient, d'abord les travailleurs.

Les frères Dahmani du groupe La Belle, connus pour leurs proximité avec des généraux du renseignement DRS, ont mis main basse sur ENCG devenue COGB-La Belle. Le groupe La Belle a commencé ses activités en reprenant, dans le cadre du programme de privatisation des entreprises publiques dissoutes, l'entreprise ENCG située à Vgayet ( Béjaia), dont les activités portaient sur le raffinage des huiles et des corps gras.

L'Entreprise ENCG n'existe plus. Le terrain vacant laissé par l'entreprise est actuellement l'objet d'une affaire sordide de bradage foncier.

### **Spoliation et détournement des ressources hydriques Kabyles vers les autres régions d'Algérie et Assèchement de la Kabylie**

Le pouvoir d'Alger est venu en Kabylie chercher l'eau qui lui manque dans d'autres grandes villes. Alger est alimentée en eau potable par le barrage de Taksebt. Sétif est alimentée en eau par le barrage de Kherrata. Bordj Bou-Arredj est alimentée par celui de Bouhamza. Les trois barrages cités sont situés en Kabylie, mais leurs eaux servent pour alimenter les autres régions. Alors que les villes et les villages Kabyles manquent cruellement d'eau. La Kabylie est volontairement assoiffée hiver comme été, entrant dans le cadre de rendre la Kabylie invivable.

### **Dépossession économique méthodique de la richesse oléicole de la Kabylie par le pouvoir Algérien**

L'Etat algérien est responsable du déclin de l'oléiculture en Kabylie. Le verger oléicole n'a pas évolué depuis l'indépendance. Nous avons le même verger en 1962. Aucune plantation nouvelle de cette culture stratégique n'a été enregistrée depuis l'indépendance. Bien au contraire, les millions d'arbres emportés par les incendies et le vieillissement n'ont pas été remplacés. L'oléiculture en Kabylie est l'exemple même d'une politique de dépossession planifiée et exécutée assidûment par l'Etat pour soumettre le peuple Kabyle. Le Pouvoir d'Alger décida de mettre la main sur cette richesse, en nationalisant dès 1964 le transport et la commercialisation de l'huile d'olive, principalement son exportation, de sorte que toute la région produise pour les caisses de l'Etat. Le pouvoir algérien entama un processus de dépossession des fellahs de Kabylie de leur principale richesse : l'huile d'olive.

Le premier effet de la nationalisation de l'activité d'exportation fut l'exclusion des oléifacteurs (Producteurs d'huile) du marché mondial espace où la Kabylie avait conquis ses lettres de noblesse (médaille à l'exposition universelle de Bruxelles en 1910 pour l'huile de la Soummam, multiples distinctions dans les nombreuses foires agricoles de Paris durant l'époque coloniale).

Le métier de négociant d'huile d'olive sur les places internationales fut donc interdit aux professionnels de Kabylie dès 1964, interdiction non levée à ce jour. Cette mesure d'apparence anodine a enclenché le processus d'abandon de l'olivier qui a duré près d'un demi-siècle, conséquent à l'impossibilité d'écouler l'huile d'olive produite alors en grande quantité que le marché national ne pouvait absorber.

L'Etat étant le seul acheteur, il fixait le prix qu'il voulait et faisait des marges substantielles sur le dos des producteurs qu'il était censé protéger. Il organisa ainsi la paupérisation de la paysannerie kabyle et son exode vers les grandes villes réduisant la transmission des savoir-faire vitale pour le maintien et le développement de l'activité oléicole.

Poursuivant dans cet élan de déstructuration de la branche oléicole, le pouvoir algérien créa un parc de transformation étatique par l'importation et l'installation dans les zones oléicoles les plus importantes de Kabylie, de moulins modernes pour concurrencer les paysans sur le terrain des coûts de production ! Ces machines automatisées à forte capacité de transformation sont entrées en rivalité avec les vieux pressoirs d'Aristée encore en fonction en Kabylie ajoutant une touche à la politique de dépossession des paysans de leur principale richesse.

Dès 1970, l'olivier de Kabylie est réduit au statut d'arbre décoratif ! La mise en place du modèle Boumédiéniste dit des « Industries industrialisantes » avait notablement accéléré l'exode des paysans vers les grandes villes, emportant avec eux le savoir-faire et les compétences dont se nourrissait l'activité économique locale. L'importation de l'huile d'olive de Tunisie vient compléter cette mise à mort voulue de l'oléiculture de Kabylie !

<https://www.kabyle.com/articles/depossession-economique-kabylie-lexemple-loleiculture-17134-25042011>

### **Mise sous tutelle du port du Vgayet et confiscation de ses bénéficiaires par Alger.**

Le pouvoir algérien a décidé d'appauvrir à tout prix la Kabylie. La dernière décision en date, qui confirme cette thèse, est celle relative à la mise sous la tutelle d'Alger du port de Vgayet (Béjaia).

Bien qu'aucun changement ne soit opéré dans le fonctionnement de cette infrastructure, les dividendes dégagés par les entreprises mixtes, dans lesquelles l'entreprise possède des actions, sont désormais mis à la disposition du holding d'Alger. Là encore, c'est une spoliation des richesses locales.

### **Chantage fiscal pour punir la Kabylie**

La pression économique ou, plus particulièrement, la pression fiscale que le régime algérien exerce sur les Kabyles suffit pour comprendre que le régime veut à tout prix anéantir ce pays par tous les moyens.

Les commerçants et les industriels kabyles sont poussés par tous les moyens à aller s'installer ailleurs. C'est là, une pratique insidieuse pour affamer la Kabylie et faire comprendre aux Kabyles qu'ils ne sont pas en mesure de subvenir par eux-mêmes à leurs besoins, une manière de leur faire perdre confiance en eux-mêmes.

Ainsi, un petit commerçant à Tizi Wezzu (Tizi-ouzou), Tuvirett (Bouira) ou Vgayet (Béjaia), paie plus d'impôts qu'un propriétaire d'une usine par exemple, de la wilaya de Blida. Les services fiscaux n'appliquent pas le même barème des impôts selon qu'ils sont en Kabylie ou dans le reste du pays. Cette injustice fiscale infligée aux Kabyles perdure depuis 1965.

Sur le plan des collectivités locales, depuis 2001, Tizi Ouzou n'a jamais consommé plus de 35% de son budget annuel ce qui est dû essentiellement aux blocages des projets en amont et en aval. En plus de cette volonté délibérée de mettre à genou la Kabylie par le biais de l'économie, dans l'état actuel des choses, c'est la Kabylie qui finance sa propre répression. Elle est à l'image de ces condamnés à mort des pays totalitaires, dont les parents doivent payer la balle ou la corde pour l'exécution de l'un de leur proche.

A travers cette discrimination fiscale, la Kabylie verse au trésor public vingt fois plus qu'elle n'en reçoit en terme de budget annuel, dans le cadre de la loi de finances Algérienne. La Kabylie est tout simplement victime d'un racket fiscal

Les commerçants ne sont pas les seuls à subir le chantage fiscal du régime. Même les simples citoyens sont dépouillés par les services d'impôts. A titre illustratif, chaque citoyen paye une taxe de ramassage d'ordures dans les factures des agences de l'Algérienne des Eaux alors que le ramassage d'ordures ne concerne que les grandes villes. Les villageois n'ont jamais bénéficié de ce service qu'ils

assurent eux-mêmes par la pratique traditionnelle de Tachemlit régie par les lois de fonctionnement de chaque village, héritées et pratiquées depuis des temps immémoriaux. Plusieurs manifestations de rues et de grèves ont été observées par le peuple Kabyle pour dénoncer ce racisme et ce racket fiscal.

### **500 000 Dollars de don du gouvernement Canadien à la protection de la nature en Kabylie détournés par le gouvernement algérien au profit d'un autre destinataire.**

Le ministre des Affaires étrangères de l'Algérie, M. Mourad Medelci, est interpellé sur les agissements d'un très haut fonctionnaire de son département ministériel. Ce commis de l'État en question est accusé de vouloir détourner au détriment du département de Tizi-Ouzou un montant de 500.000 dollars pour les mettre au profit de la région de Bouguezoul, relevant du département de Médéa.

Cet somme octroyée par le gouvernement canadien, selon le programme arrêté par les représentants des citoyens du département de Tizi-Ouzou, devait servir à mettre sur pied des mécanismes de lutte contre la destruction de l'environnement qui commence sérieusement à mettre en danger la santé des citoyens. La Kabylie et Bouguezoul (Médéa) ont été retenues pour ce programme. Le gouvernement canadien a vite montré sa disponibilité à répondre à la demande algérienne en accordant un million de dollars pour le programme en question, à répartir à égalité entre les régions désignées.

A la grande surprise de la Kabylie, le ministère des affaires étrangères a décidé de ne donner son accord que si la totalité de la subvention est octroyée exclusivement à la région de Bouguezoul, au détriment de la Kabylie, initiatrice pourtant de ce partenariat.

### **Comment Alger veut appauvrir et affamer le peuple kabyle !**

Que l'on soit pour l'autodétermination ou pour l'autonomie de la Kabylie, aucun Kabyle ne peut ignorer ou fermer les yeux sur la politique insidieuse du pouvoir d'Alger menée contre la Kabylie soucieuse de sa liberté et de son indépendance et ce depuis des millénaires ; cette Kabylie qui a combattu l'invasion Turque, l'invasion Française jusqu'en 1870 quand le Dey d'Alger, lui, a capitulé dès le 4 juillet 1830. C'est de cette même Kabylie que la guerre contre la France a été initiée pour aboutir à cette indépendance confisquée depuis 1962 et dont on constate les effets néfastes pour les Kabyles et la Kabylie.

### **Compromettre l'indépendance économique de la Kabylie**

Depuis le milieu des années 80, la Kabylie n'a pas connu le moindre investissement dans le plus modeste des projets industriels et économiques. Le complexe électronique d'Oued-Aïssi qui fabriquait des appareils électroménagers n'est plus qu'un vague souvenir comme beaucoup d'unités de production dilapidées sur le territoire algérien. En Kabylie on doit se contenter des olives et des figes qui font la réputation de l'agriculture de la région. « Il est hors de question, pour le régime algérien, de mettre en place une infrastructure industrielle qui risque de faire la richesse d'une Kabylie indépendante » pense-t-on du côté d'Alger. Avec l'avancée du MAK Anavad qui gagne du terrain au fil des jours grâce à une large adhésion de la population Kabyle à ses thèses et à son combat pour l'indépendance de la Kabylie ainsi que les avancées obtenues par le Gouvernement

Provisoire Kabyle -GPK - sur la scène politique internationale, poussent le pouvoir algérien à s'arque-bouter sur ses positions.

### **Rebrab empêché d'investir en Kabylie**

Pour parvenir à ses fins, le gouvernement algérien a réussi à corrompre la majorité des hommes d'affaires kabyles dont certains lui doivent leur fortune, pour les amener à lui obéir au doigt et à l'œil. C'est le cas d'Ali Haddad qui se présente comme le bailleur de fonds des Bouteflika et leur homme lige. En bon kabyle de service il leur propose de leur offrir la Kabylie sur un plateau d'argent. Mais comment offrir la Kabylie au pouvoir algérien en participant à la désertification économique de la région ? Ali Haddad a pris à son compte la réalisation du stade de football de Tizi Wezzu (Tizi Ouzou) pour mieux s'enrichir. La réalisation de cette infrastructure n'est pas encore finalisée, elle permet ainsi à Ali Haddad de revoir à la hausse les coûts initiaux.

C'est tout le contraire du capitaine d'industrie Issad Rebrab qui non seulement a refusé de financer les campagnes électorales des Bouteflika, pis encore, il ose investir en Kabylie. Avec toutes ses unités industrielles à Vgayet (Béjaia) il a projeté la construction d'une usine permettant la création de 1 000 emplois directs et 10.000 emplois indirects. De quoi contrer la politique d'Alger qui cherche à accroître le chômage en Kabylie et à affamer le peuple kabyle.

Après avoir obtenu toutes les autorisations des autorités locales, le patron de CEVITAL a commandé les machines et le matériel nécessaires à la réalisation du projet. Tout semblait bien se dérouler jusqu'au jour où, à quelques heures de l'arrivée du bateau au port de Vgayet (Béjaia), le directeur de l'enceinte portuaire informe les dirigeants de CEVITAL de l'impossibilité de décharger le matériel. La cause ? Le port ne possède pas des grues capables de décharger du matériel tel que celui importé par Rebrab. Il est, alors, vite rétorqué que CEVITAL est capable de déplacer ses grues pour accomplir la tâche. ( <http://www.liberte-algerie.com/actualite/un-sabotage-sur-ordonnance-269045> )

Acculé, le directeur du port finit par tomber le masque et révèle le véritable complot. Il jure par ses grands saints que le bateau n'accostera pas à Vgayet (Béjaia) et le matériel ne sera pas déchargé sans avancer la moindre raison valable. Issad Rebrab s'adresse au ministre des transports et au premier ministre sans obtenir la moindre réponse, apprend-on. Il se tourne naïvement vers l'appareil judiciaire. Le dimanche 26 mars, alors que le bateau à bord duquel se trouve l'usine est au large de Vgayet (Béjaia) empêché d'amarrer, la direction de CEVITAL saisit le tribunal de la ville pour une procédure en référé. Dans l'après-midi, la décision est prise. Le directeur du port est sommé de permettre le déchargement du matériel. Malheureusement pour le patron de CEVITAL et ses collaborateurs leur joie sera de courte durée.

Quelques heures après avoir pris une décision en faveur de CEVITAL, la justice fait volte-face et renvoie l'investisseur kabyle à la case départ. Il est hors de question de s'opposer à la politique de désertification de la Kabylie menée par le pouvoir d'Alger. Il est hors de question de créer des emplois directs ou indirects dans une région qu'Alger veut plonger dans la misère. Ainsi les souverainistes, en cas de victoire, hériteraient d'une Kabylie pauvre sans infrastructures économiques afin de faire le lit de la contestation et de la révolte contre les nouveaux dirigeants de l'Etat Kabyle naissant.

Amnay Amokrane

<http://www.liberte-algerie.com/actualite/un-sabotage-sur-ordonnance-268913/pprint/1>

Si l'on se réfère au contenu quelque peu étrange d'une correspondance adressée le 21 novembre 2016 par l'EPB à l'entreprise nationale Nashco, l'on ne peut que s'interroger sur ce qui se tramait déjà dans le dos de Cevital depuis des mois. Au moment où le gouvernement supplie presque les opérateurs de renforcer leurs investissements afin de contribuer à limiter les dégâts de la crise financière qui pointe déjà son bout du nez dans le pays sous l'effet de la baisse drastique des recettes pétrolières, les blocages que subit le premier groupe industriel privé algérien, Cevital, se suivent et se ressemblent. Et si l'expérience parfois éprouvante de cette entreprise suffit à démolir le discours officiel quant aux efforts consentis pour améliorer le climat d'investissement et encourager les initiatives privées, cette fois-ci c'est une voix provenant des fins fonds du régime et qui n'est pas des moindres qui s'est élevée contre les obstacles dressés devant le groupe privé. Ahmed Ouyahia, en visite hier dans la région de Béjaïa, autant dire le bastion de Cevital, pour épauler la liste de son parti pour les législatives, a clairement pris la défense de celui qu'il considère, d'ailleurs comme "le plus grand investisseur du continent". Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique et, néanmoins ministre d'État, directeur de cabinet de la présidence de la République, n'a pas hésité, dans la foulée de son intervention, à dénoncer la décision de l'Entreprise portuaire de cette ville (EPB) qui a refusé l'accostage d'un navire transportant les équipements pour l'usine de trituration des graines oléagineuses de Cevital et le déchargement de sa cargaison. L'opérateur dit pourtant avoir respecté toutes les procédures en la matière pour l'importation des machines en question et l'usine avait reçu l'autorisation de l'Agence nationale de développement des investissements (Andi) sur la base du fait qu'elle devait, entre autres, contribuer à la résorption du chômage, très fort dans la région, et à la satisfaction de la demande nationale en huile végétale brute et en tourteaux de soja, actuellement importé à 100% par l'Algérie. Mais l'attitude de l'EPB a surpris plus d'un, y compris en haut lieu comme le montre la sortie médiatique d'Ouyahia. L'entreprise portuaire est, en effet, allée jusqu'à outrepasser ses prérogatives en exigeant, dans un courrier adressé le 16 mars 2017 aux responsables de Cevital, des "clarifications" concernant la destination finale des équipements. Le groupe privé a malgré tout répondu positivement à la demande bizarroïde de l'EPB. Mais cela n'a visiblement pas suffi puisque l'entreprise portuaire a, de nouveau, refusé l'accostage du bateau par le biais de la commission de placement des navires. Et si l'on se réfère au contenu quelque peu étrange d'une correspondance adressée le 21 novembre 2016 par l'EPB à l'entreprise nationale Nashco l'on ne peut que s'interroger sur ce qui se tramait déjà dans le dos de Cevital depuis des mois. En effet, dans ce courrier la première rappelait à la seconde le contenu d'une précédente missive envoyée au transitaire le 26 juin 2016 et dans laquelle la direction du port martèle que "le débarquement de tout colis appartenant au client Cevital doit faire l'objet d'un accord écrit au préalable de l'entreprise portuaire, avec précision du nombre de colis, leur nature, leur volume, le tonnage unitaire et la destination finale". Nashco reçoit même un avertissement en bonne et due forme de la part de la direction du port qui la somme, "encore une fois" de bien vouloir contacter ses armateurs "à l'effet de ne pas charger ces marchandises avant de disposer de l'accord". "Faute de quoi, martèle l'EPB, les colis seront laissés à bord." Comment un P-DG d'un port peut-il se permettre de s'immiscer dans le travail d'une société de transit qui ne lui est pas rattachée et qui ne dépend aucunement de son entreprise ? Qu'est-ce qui le pousse à prendre cette liberté des mois avant le départ du navire pour l'Algérie ? Pourquoi donc cette fixation sur le groupe Cevital et pourquoi cet acharnement à vouloir contrarier un projet dont les avantages pour la région et par extension pour l'État sont indéniables ? Le P-DG de l'EPB, Djelloul Achour, a-t-il agi seul dans cette affaire ou a-t-il juste obtempéré à des injonctions venues de quelque part ? Devant une telle attitude le groupe privé n'avait d'autre choix que de recourir à la justice pour se rendre justice face à ce qui s'apparentait à un arbitraire. Le

tribunal de Béjaïa statuant en matière de référé maritime a donc ordonné, en date du 27 mars 2017, à l'EPB d'autoriser l'accostage du navire pour le déchargement de la cargaison. Mais ce n'était que partie remise puisque c'était sans compter sur l'acharnement incompréhensible de l'Entreprise portuaire qui a interjeté appel auprès de la chambre des référés de la cour de Béjaïa. Et cette dernière, le lendemain même et contre toute attente, a rejeté la décision du tribunal avec, pour conséquence, le blocage d'un investissement productif, à coup sûr, bénéfique pour l'économie nationale avec la création annoncée de pas moins de 1 000 emplois directs et 100 000 indirects. Le groupe s'est donc retrouvé entre le marteau et l'enclume puisqu'il était contraint à payer 20 000 USD de surestaries pour chaque jour de rade du navire. Le bateau, interdit d'accoster, a été sommé de quitter les eaux territoriales algériennes et a, donc poursuivi son chemin pour finalement décharger les équipements dernière génération de Cevital, comme certifié par le fournisseur, dans un port européen, dans l'attente d'un dénouement du contentieux.

Hamid Saïdani

### **Le président Bouteflika écarte le grand patron d'industrie kabyle Issad Rebrab dans l'attribution de projets d'envergure**

Bouteflika vient, encore une fois, confirmer sa haine de la Kabylie et des Kabyles. Ainsi, l'homme d'affaires kabyle, M. Issad Rebrab qui a proposé des projets d'une grande envergure économique à Cap Djinet et à Jijel n'en a pas fini avec les obstructions à ses ambitions.

A cap Djinet, à l'ouest de Tizi-Wezzu( Tizi Ouzou) il a proposé en 2013, la création d'un port international moderne devant, au bout de dix ans, créer plus d'un million d'emplois. Refus catégorique des autorités coloniales.

A Jijel, il a été tout simplement exclu de la liste des soumissionnaires. Le pouvoir vient de les attribuer à ses amis.

Le conflit qui oppose Bouteflika l'Arabe à Rebrab le Kabyle a révélé sa vraie nature quand le président algérien avait déclaré : « je ne veux pas créer un Berlusconi en Kabylie ». Autrement dit, pas de pouvoir économique kabyle qui puisse s'emparer un jour du pouvoir politique. Cette déclaration est faite après que l'homme d'affaires kabyle ait émis son vœux de lancer son projet d'usine agro-alimentaire à Vgayet (Béjaïa).

En conséquence, le capitaine d'industrie d'origine kabyle a vu tous ses projets d'investissement refusés. Bouteflika préfère les accorder à ses amis qui vont les réaliser avec des défauts de fabrication et l'argent de la rente pétrolière.

Issad Rabrab avait proposé aussi la construction d'un futur complexe sidérurgique qui devait être réalisé par le groupe Cevital dans la zone de Bellara à Jijel. L'industriel avait estimé la création de quelques 5 000 emplois directs et 50 000 autres indirects. Mieux encore, il s'est montré disposé à réaliser aussi à Jijel une usine d'aluminium en partenariat avec le leader mondial Rio Tinto, pour une capacité de 1 500 000 tonnes/an, « pour peu que le gouvernement donne son aval ». Le montant

total de cet investissement est de 7 milliards de dollars. Il serait le plus grand complexe d'aluminium dans le monde en termes de capacité de production. Mais voilà Bouteflika a encore refusé qu'un Kabyle investisse en Kabylie. Il a préféré des étrangers à un Kabyle.

Pour Issad Rabrab, la région de Kabylie a besoin de projets pour son développement. Il a, dans ce sens, indiqué que les « autorités doivent assurer la sécurité aux entrepreneurs ». Allusion faite aux kidnappings qui menacent les hommes d'affaires de la région. Pour rappel, plus de 100 personnes, entrepreneurs, commerçants ou leurs proches, ont été enlevées, depuis 2006. Des kidnappings suivis, généralement, de paiement de fortes rançons. Les services de sécurité, n'ont non seulement jamais engagé d'enquête pour faire la lumière sur ces rapt mais n'ont jamais également fait le moindre geste pour retrouver ou libérer les victimes.

### **Construction de prisons en Kabylie par le pouvoir en lieu et place de création de vraies richesses économiques**

Après la sinistre prison d'Oued Ghir, dans la localité de Vgayet( Béjaia), le pouvoir algérien se lance dans la construction d'une prison dans la localité de Draâ El Mizan, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, qui aura une capacité d'accueil de 300 personnes, dans un premier temps. Le projet a longtemps été tenu secret.

En dehors de la construction de casernes militaires et de gendarmeries sur son territoire, la Kabylie n'a bénéficié d'aucun projet d'investissement depuis le « printemps berbère » de 1980. Victime d'un sabotage économique criminel, même les quelques investisseurs privés qu'elle comptait ont délocalisé leurs usines. Malgré des conditions politiques, financières et fiscales défavorables, des opérateurs économiques téméraires, amoureux de leur peuple et de leur terre, continuent de solliciter des autorisations d'implantation d'entreprises. Le Wali (Préfet/Gouverneur) que chacun d'entre eux est tenu de voir pour l'agrément de son projet, leur rétorque toujours « Pourquoi voulez-vous vous ruiner en projetant d'investir ici ? Je vous envoie chez le Wali de telle région. Il vous donnera le terrain pour un dinar symbolique et vous aidera auprès de l'administration fiscale comme auprès des banques ! En revanche, si vous vous installez ici, le mètre carré de terrain est hors de prix et le fisc très sourcilieux. En plus vous aurez souvent des grèves qui vont vous paralyser ! » Il est vrai que la Kabylie est politiquement et socialement très vivante.

La Kabylie n'a droit à l'investissement que pour la construction des mosquées, des prisons et des casernes des corps répressifs.

Lien vers le sabotage économique .

[http://www.elwatan.com/actualite/la-route-alger-tizi-ouzou-fermee-par-des-manifestants-a-naciria-18-04-2017-343577\\_109.php](http://www.elwatan.com/actualite/la-route-alger-tizi-ouzou-fermee-par-des-manifestants-a-naciria-18-04-2017-343577_109.php)

La description et la liste des atteintes à l'économie de la Kabylie ne sont pas exhaustives ici.

De visu toute personne peut faire une comparaison, entre la région de l'ouest algérien avec les villes d'Oran et de Tlemcen, d'où sont originaires les dirigeants du pouvoir et le pays Kabylie qui vit un sabotage économique infâme. Quelques chiffres relevés dans une dépêche de l'APS (Algérie Presse service) confirment aisément cette situation catastrophique pour la Kabylie.

« Que ce soit dans les domaines des travaux publics, de la jeunesse et des sports, des travaux publics, de l'investissement dans le secteur de l'industrie, du tourisme, du logement et autres, la capitale de l'Ouest du pays continue de gagner les défis et de relever les challenges dans le cadre d'une vision moderne en phase avec les attentes de la population ».....

« Selon les données des services de la wilaya, le nombre des investissements agréés dernièrement à Oran s'élève à 775 projets dont 280 sont en cours de réalisation. L'ensemble de ces projets devront créer quelque 103.000 postes d'emploi. Il est à noter que 287 projets d'investissement concernent différentes industries. Les autres relèvent des secteurs des services. Pour le secteur du tourisme, l'une des vocations de la région, des agréments ont été accordés pour la réalisation de 222 hôtels et complexes touristiques et de loisirs.

Concernant la valorisation des ressources, la wilaya a atteint des taux de raccordement appréciables aux différents réseaux : 98,9 % pour l'AEP, 94% pour l'assainissement, 98% pour la couverture électrique et plus de 80 % pour le gaz naturel.

Les visiteurs d'Oran constatent une dynamique marquée d'une synergie au niveau des chantiers de réalisation des grands projets structurants comme le futur complexe sportif comprenant, entre autres, un stade de 40.000 spectateurs, en plus du projet d'extension du port d'Oran et son raccordement à l'autoroute Est-Ouest, par une liaison longue de 26 kms, longeant le littoral Est de la ville ».

« L'enveloppe financière consacrée aux différents projets de développement de la wilaya, devenue un véritable chantier à ciel ouvert, s'élève actuellement à 340 milliards DA pour le financement de près de 1.119 opérations ».

Le lien vers la source APS (Algérie Presse Service)

<http://www.aps.dz/regions/56370-oran-une-dynamique-de-d%C3%A9veloppement-marqu%C3%A9e-par-des-projets-structurants-importants>

L'ouest algérien est très développé et dispose d'infrastructures économiques bien supérieures au reste de l'Algérie même. Cette région est le réceptacle de tous les projets structurants.

Sur le plan de l'enseignement et de l'éducation cette région dispose de 2 grandes universités. L'université « Es-Sénia, Oran » et «Aboubakr Belkaid, Tlemcen » qui disposent d'équipements technologiques, numériques et de communications modernes qui les relient à toutes les documentations nationales et internationales et à toutes les universités occidentales.

Et que devient la Kabylie dans tout ce négationnisme, Identitaire, Culturel, Sociétal, Civilisationnel et dans ce sabotage économique ?

Si la Kabylie arrive tant bien que mal à survivre à ce nihilisme, c'est grâce à son travail et à son économie locale qu'elle entretient tant bien que mal face à toutes ces agressions.

Malgré tous ces sabotages et ce dans tous les domaines, la Kabylie maintient avec abnégation son envie de réussite qui lui assure sa survie et défend sa Kabylité grâce à la défense de sa Culture et de sa mémoire. Dans chaque village Kabyle, la population cultive et entretient des vergers pour subvenir un tant soit que peut aux besoins en légumes et en fruits des familles.

Par ailleurs !

Qu'en en juge ! La Ville Kabyle de Tizi Ouzou présente pour la huitième année consécutive le taux de réussite au BAC, 76,17 % le plus élevé de toute l'Algérie.

« Le port de Vgayet (Béjaia) a renouvelé, dernièrement, à l'issue d'un audit entrepris par l'organisme canadien, Q.M.I (Quality-Management Institute), sa certification "ISO 9001" version 2000, déjà à l'épreuve depuis décembre 2003. La distinction, la sixième en l'espèce, est une démarche de modernisation et de mise à niveau conduite sur plusieurs fronts plaçant l'entreprise portuaire de Béjaïa aux premières loges, à savoir 2ème port national en marchandises générales, 3ème port pétrolier et pionnier dans la certification ISO 14001 relative au management environnemental »

Le lien vers la source

[http://www.lexpressiondz.com/autres/de\\_quoi\\_jme\\_mele/110893-le-port-de-bejaia-renouvelle-sa-certification.html](http://www.lexpressiondz.com/autres/de_quoi_jme_mele/110893-le-port-de-bejaia-renouvelle-sa-certification.html)

L'ironie du sort fait que toutes les marchandises débarquées au port de Vgayet (Béjaia) disparaissent aussitôt pour réapparaître dans des villes algériennes limitrophes...et qui seront revendues ensuite à la population de... Vgayet( Béjaia) avec des marges exorbitantes.

Ce qui fait dire à la population de Vgayet (Béjaia) : Vgayet (Béjaia) travaille, Alger encaisse.

Le sabotage économique de la Kabylie a atteint des proportions inimaginables pour l'amener à se soumettre et à mettre fin à sa lutte pour l'indépendance. Le peuple Kabyle reste debout et fait sienne cette célèbre citation de Masin Uharun, qui est passé par les geôles du pouvoir où il a été torturé : « Si le ventrerendait les hommes lâches, le mien je le remplirais de pierres ».

Dans un discours tenu à Paris le 16 avril 2017, le Président du gouvernement Provisoire Kabyle- GPK- Mas Ferhat Mehenni a dit : « L'Algérie a occasionné à la Kabylie 55 ans de retard dans tous les domaines, c'est un crime contre l'Humanité et le peuple kabyle, dont répondront un jour ou l'autre ce qui restera des instances et institutions algériennes ».

## DOSSIER SUR L'INSECURITE

### La Kabylie résolument pacifique et universelle

L'insécurité déstabilise. Vivre sous la menace de perdre sa vie, sa liberté ou sa santé est traumatisant. C'est le sort réservé par l'Algérie aux Kabyles qui refusent la mort de leur identité, de leur langue et de leur culture.

#### La Kabylie agressée en permanence

En Kabylie, il n'y a presque pas de journée qui passe sans qu'une famille ne soit inquiète sur le sort d'un de ses membres. Elle subit une guerre multiforme contre laquelle elle est totalement désarmée. Il ne lui reste que les instances internationales pour plaider sa cause. La Kabylie est assaillie, violentée, soumise à pression, isolée et réprimée en toute impunité. Exhiber ses muscles envers le peuple meurtri et désarmé lui procure un sentiment sadique. De 1980 à 1985, pas moins de 36 interventions militaro-policières ont été enregistrées en Kabylie. De 2013 à 2017, plus de 10.000 interpellations en Kabylie ou à l'aéroport d'Alger, Les preuves d'agressions arbitraires ne manquent pas. Les réseaux sociaux, YouTube, Facebook, Daily Motion, regorgent de vidéos montrant la monstruosité du colonialisme algérien, en Kabylie

#### Les objectifs de l'Industrie du Rapt et du Kidnapping

Dans ce chapitre, nous allons aborder une des formes d'agression dont le pouvoir colonial Algérien use et en abuse pour mettre à genou la Kabylie. Depuis la mise en place du mouvement d'Autonomie puis d'Auto-détermination Kabyle « MAK », afin de freiner l'élan du combat de ce mouvement Kabyle, le pouvoir a institué une industrie de rapt et de kidnapping visant les citoyens, les industriels et les entrepreneurs Kabyles. Le but recherché par cette sale besogne est de salir le visage de la Kabylie auprès de l'étranger en lui faisant miroiter l'épouvantail d'un caractère terroriste de la Kabylie. Le résultat escompté par le pouvoir colonial Algérien est de faire fuir toutes les forces vives Kabyles établies en Kabylie, et de repousser et dissuader tous les acteurs économiques ayant une sympathie pour la Kabylie, pour ne pas venir y investir. Cette industrie du rapt et du kidnapping est un volet d'une politique institutionnelle plus globale qui est le sabotage économique et la clochardisation de la Kabylie pour son anéantissement définitif.

#### Responsabilité des services de renseignement Algérien avérée et avouée

Il est de notoriété publique que toutes ces sales besognes orchestrées en Kabylie sont l'œuvre du régime colonial Algérien. Tout récemment, le Général de l'Armée coloniale Algérienne Benhadid a reconnu sur une chaîne satellitaire que tout le terrorisme en Kabylie est préparé, conçu et opéré par les services de renseignement Algérien sous la responsabilité directe du Général Tewfik. Cet aveu du Général Benhadid lui a valu son emprisonnement. Bien sûr que les faits doivent rester là sans aucune procédure ou enquête judiciaire pour instruire et élucider cette affaire gravissime. La Kabylie est restée comme d'habitude depuis 1949 sous la faim de savoir pourquoi elle ne cesse d'être meurtrie par Alger. Beaucoup d'éléments de DRS ont avoués à leur tour le même constat.

Du temps de la présence coloniale Française en Kabylie, quand un combattant Kabyle est arrêté séquestré ou emprisonné, la population du village concerné est au courant de l'endroit, du motif et de la suite à donner à cette arrestation. Autrement dit, le village n'est pas surpris, et il suit minute par minute l'évolution de la situation. Même en temps de guerre la plus atroce, la France applique les lois et le droit colonial en vigueur.

Par contre de son côté, le régime colonial Algérien orchestre les raptés et les kidnappings en toute opacité. Il sous-traite ces raptés et ses kidnappings à ces relais du grand banditisme allant de terroristes repentis ou non, aux voyous notoires et repris de justice, connus ou pas sur la place publique en Kabylie. Ces relais, rassurés par la protection du pouvoir colonial Algérien, grassement financés par les forces occultes, agissent au vu et au su de tout le monde et en toute quiétude et impunité.

Le régime colonial Algérien qui est censé garantir la sécurité des biens et des personnes, laisse les kidnappés et leurs familles livrées à elle mêmes, pleurer impuissamment encore et encore. Aucune suite n'est donnée par ce pouvoir maffieux à ces raptés et Kidnappings orchestrés par lui-même. Aucun corps constitué ne sera mobilisé pour retrouver le kidnappé et les agresseurs. Dans le désarroi total, ce sont les citoyens eux-mêmes avec leurs volontés de fer qui s'efforcent à s'organiser comme ils peuvent pour retrouver les victimes et leurs bourreaux. Ce sont les populations locales de Kabylie, seules, qui organisent des battues pour retrouver les otages et jamais l'armée algérienne ou les autres corps constitués dont c'est la prérogative. Amusé et tout content de ses besognes, le régime colonial agit en spectateur.

Il y a aussi lieu de préciser que les enlèvements récurrents d'entrepreneurs kabyles, ou de citoyens de quelques nationalité qu'ils soient, ne devraient pas logiquement être possible en Kabylie. Celle-ci étant quadrillée par des centaines de campements militaires et tout autant de barrages filtrants qui rendent d'ailleurs la circulation pénible, du moins pour les usagers, car visiblement les terroristes disposent d'une étonnante liberté de mouvement.

<http://www.tamurt.info/meziane-heddad-a-verse-25-milliards-aux-terroristes/>

## **Meziane Heddad a versé 25 milliards aux terroristes**

KABYLIE (Tamurt) – la convocation par la justice de certaines victimes de kidnapping en Kabylie est ressentie comme une insupportable provocation du régime algérien. Mais pourquoi la justice n’a convoqué que certaines victimes? l’énigme reste entière. Pourquoi la justice n’a pas, par exemple, convoqué Meziane Heddad qui a versé 25 milliards contre sa libération en 2008?

C’est la rançon la plus importante versée en Kabylie par les victimes des enlèvements. C’est la preuve que la justice algérienne est aux ordres. Aucune justice colonial n’est indépendante, au fait. Pour rappel, Meziane Heddad, un des frères Heddad responsable du groupe en Kabylie, a été enlevé par un groupe armé à Azeffoun en 2008. Il a été libéré après dix jours de captivité et après avoir bien sûr versé une somme de 25 milliards aux terroristes. A ses proches, Meziane Heddad aurait confié qu’il a été enlevé par les services du DRS aux ordres du général Toufik dans le but de solder ses compte avec Saïd Bouteflika associé avec les frères Heddad .

Beaucoup de zones d’ombre continuent à voiler les affaires d’enlèvements des civiles à Tizi Wezzu. Les services de sécurité sont toujours pointés du doigt accusateur. Pour Heddad, il ne faut pas oublier que ses sablières dans la rivière de Sébou, à Tizi Wezzu, sont gardées par les groupes armées qui il verse des sommes d’argent périodiquement. La preuve, pourquoi les terroriste ne laissent que l’UTRHB d’exploiter le sable de Sebaou?

[Ravah Amokrane pour Tamurt](#)

*L'Observatoire des Droits de l'Homme de Tizi-Ouzou interpelle les autorités algériennes sur les enlèvements en Kabylie*



Observatoire des Droits de l'Homme Tizi-Ouzou  
مرصد حقوق الانسان تيزي وزو  
Human Rights Observatory Tizi-Ouzou

L'ODH Tizi-Ouzou a appris avec consternation et surtout avec colère qu'un jeune âgé de 22 ans, K. Hocine, a été enlevé par un groupe armé, dimanche 9 février, dans la commune de Maâtkas à 20 km du chef-lieu. La wilaya de Tizi-Ouzou enregistre son 77<sup>e</sup> kidnapping.

Si Hocine a été libéré lundi par ses ravisseurs, ce dont nous nous félicitons, ce n'était pas malheureusement le cas de Amirouche Mebarek, un commerçant de 38 ans d'Ath Zmenzer, retrouvé mort le mercredi 29 janvier, 6 jours après son enlèvement.

Il en fait de même hélas, Z. L., un taxieur retrouvé assassiné à Boghni mardi 4 février 2014. C'est un père de famille qui vient s'ajouter s'ajoute aux nombreuses victimes d'agressions et d'attaques à mains armées dans la région.

La sécurité est un droit élémentaire du citoyen, consacré par les textes internationaux ratifiés par l'Algérie. Garantir la sécurité des citoyens et de leurs biens est le devoir de l'Etat, comme le stipule l'article 24 de la constitution algérienne "l'Etat est responsable de la sécurité des personnes et des biens. Il assure la protection de tout citoyen à l'étranger".

Avec ce 77<sup>ème</sup> enlèvement il apparait que l'Etat algérien a failli dans la protection de ses citoyens, engendrant un climat d'insécurité qui ne peut rester sans conséquences.

Inquiet de cette situation, l'ODH Tizi-Ouzou dénonce avec vigueur le mutisme et le laxisme des autorités tout en les appelant à assumer leurs responsabilités : Garantir la protection des citoyens et mettre un terme aux enlèvements et à l'insécurité.

P/L'ODH Tizi-Ouzou  
Madjid Serrah

11/02/2014

Rapt, Kidnapping et assassinat des étrangers

*Cas du M. Hervé Gourdel 24/09/2014*

Avant d'aborder la liste des citoyens Kabyles kidnappés, nous allons commencer par le citoyen Français Hervé Gourdel Kidnappé et assassiné quelque part en Algérie puis enterré en Kabylie. Cet assassinat est attribué théoriquement à un groupuscule se réclamant de Daech en Algérie. Comme d'habitude, aucune enquête judiciaire n'est diligentée pour savoir les tenants et les aboutissants de cette affaire. Comme cité précédemment, l'assassinat de M. Gourdel n'est pas un hasard. Le but recherché est faire croire grossièrement au monde que la Kabylie est infestée de terroristes. Avec cette étiquette, la communauté internationale arrêtera de soutenir la cause Kabyle dans son élan d'auto-détermination et son indépendance. Mais sans compter sur la vigilance bienveillante du MAK, du GPK et de ses leaders pour déjouer ce complot, et faire tomber le régime mafieux d'Alger dans son propre piège.

Néanmoins, pour retrouver Hervé Gourdel, le pouvoir colonial Algérien a mobilisé plus de 2000 soutenus par une centaine d'hommes des forces spéciales françaises (parachutistes et GIS). Ils ont mené une grande opération de ratissage dans les montagnes de Kabylie, pour tenter de le retrouver.



2000 soldat algériens déployés pour retrouver Hervé Gourdel ( PH/ Le Figaro)

Il est tout de même étrange qu'une Armée « Nationale » et « Populaire » déploie 2 000 hommes pour retrouver un seul citoyen français alors qu'elle n'en a jamais déployé un seul pour retrouver la centaine de citoyens kabyles kidnappés au cours de ces 10 dernières années.

Il faut rappeler, à toutes fins utiles, que ce sont les populations locales de Kabylie, seules, qui ont organisé des battues pour retrouver les otages et jamais l'armée algérienne.

Malheureusement, le sort d'Hervé Gourdel était scellé d'avance. Il a été retrouvé décapité, que dieu ait son âme.

#### *Assassinat du joueur de la JSK Albert Ebossé*

Albert Ebossé est un avant-centre de la JSK, l'équipe phare de la Kabylie. La JSK est l'équipe symbole du combat identitaire de la Kabylie. La JSK est l'une des meilleures équipes africaines. Par l'assassinat d'Albert Ebossé, ce la JSK, la Kabylie et le peuple Kabyle qui sont visés. A l'instar de l'assassinat de M. Gourdel, l'objectif de l'assassinat d'Albert Ebossé vise à salir encore la JSK, lui coller une étiquette d'un peuple de terroriste, et ainsi lui couper toute sympathie venant de la communauté internationale. Bien sûr, encore une fois, aucune enquête n'est diligentée afin pour connaître la triste réalité de cette forfaiture du régime colonial Algérien. Le dossier a été bâclé avec une grossièreté inégalée en laissant le peuple Kabyle sous sa faim pour connaître la vérité.

Le régime ne se gêne plus d'apparaître un état clown, ridicule, voyou et devenir la risée du monde entier. Son seul objectif est de freiner l'auto-détermination de la Kabylie, peu importe les moyens et peu importe le prix à payer.

Albert Ebossé a été violemment assassiné le 23 août 2014, dans le chemin qui mène du terrain aux vestiaires. Pourquoi ? Par qui ? Ici demeurent les zones d'ombre d'un drame qui n'en fini pas de faire parler de lui. Ils ont tout dit, sauf la vérité. Alors que le regretté [Albert Ebossé venait de trouver la mort](#), les questions sur sa disparition n'ont pas tardé à affluer. Devant les caméras, Mohand Cherif Hannachi, le président de la JS Kabylie, a d'abord marmonné que le Camerounais aurait « glissé sur une flaque d'eau », avant de décéder suite à la rupture d'un « nerf » de la nuque. Face aux interrogations, il a ensuite privilégié la thèse d'une crise cardiaque, corroborée dans la foulée par le médecin du club : « Pendant le match, Albert a fourni beaucoup d'efforts. Au moment où il allait quitter le terrain, il a eu un malaise » En sanglots, son coéquipier Kamel Yesli a lui raconté à [France Info](#) que son ami aurait reçu « deux projectiles », le premier au poignet et le second à la tête, « qu'il n'a pas pu esquiver ». Après quelques semaines ombrageuses où se sont succédé les versions dissociées, c'est finalement Mohamed Tahmi, le ministre des Sports algérien, qui a livré le rapport officiel de l'enquête en septembre dernier : le Camerounais serait bien mort à cause d'un projectile lancé depuis les tribunes du stade de Tizi Ouzou. « L'objet litigieux serait identique aux objets retrouvés sur les chantiers hors du stade du 1er novembre 1954. Il s'agit d'une ardoise tranchante » avait expliqué le ministre, avant d'infliger une [lourde sanction au club kabyle](#), dont les matchs de la saison 2014 se jouent à huis clos. Puntition exemplaire. Affaire classée. Pas de justice, pas d'enquête, circulez, y'a rien à voir.

Mais le [13 décembre 2014](#), le site Afrik.com révèle qu'une contre-autopsie menée par les docteurs André Mouné et Fabien Fouda à la mi-septembre au [Cameroun](#) remet en cause la thèse officielle. Selon cette autopsie, Ebossé serait décédé « des suites d'une agression brutale avec polytraumatisme crânien ». Le médecin de la famille camerounaise estime qu'il y a eu « volonté de

dissimulation » dans les autopsies précédemment réalisées. Interrogé par l'[AFP](#), le docteur Mouné estime qu'Ebossé a été tué lors d'une rixe dans les vestiaires. La luxation de l'épaule gauche révélerait une lutte au cours de laquelle Ebossé « aurait été immobilisé, on lui a pris le bras gauche vers l'arrière et, en se débattant, son épaule s'est déboîtée. » Le joueur camerounais aurait ensuite reçu un coup de « matraque à la tête », car son crâne serait terriblement endommagé, ainsi que ses vertèbres cervicales. Des photos de la dépouille sont données à la presse kabyle, qui conclut qu'Albert Ebossé aurait été victime d'une bavure policière.

#### Rapt, Kidnapping et assassinat des citoyens Kabyles

Nous allons ci-après lister quelques-uns des raptés et des kidnappings orchestrés par le pouvoir colonial Algérien en Kabylie. Nous nous limitons à des kidnappings les plus médiatisés et connus par le commun des mortels. Beaucoup de raptés et de kidnappings ne sont pas médiatisés par choix des familles qui préfèrent garder l'anonymat et régler les rançons en toute discrétion.

#### *02/06/2015 à Ikhdachen commune Iferhounen, un enfant kidnappé secouru et récupéré par les villageois*

Un enfant a été kidnappé au village d'Ikhdachen dans la commune d'Iferhounen, le 02/06/2015. Les ravisseurs étaient à bord d'un fourgon Renault Trafic. Comme d'habitude, les services de sécurité algériens ont brillé par leur absence et leur indifférence. La population s'est immédiatement mobilisée et a mené des recherches jusqu'à la libération de la jeune victime saine et sauve. Même sans avoir d'état officiel, la Kabylie assure elle-même sa propre sécurité sans rien attendre de l'état colonial d'Alger. Comme à son habitude, le régime colonial n'a pas jugé utile de diligenter une enquête pour retrouver les ravisseurs et les mettre hors d'état de nuire.

#### *01/08/2014 à Chorfa Tuvirett, Le jeune Faycel Belkacemi disparu puis retrouvé dans un puits fermé, mort étranglé*

Le corps inanimé du jeune Faycel Belkacemi, 24 ans, de Chorfa (Tuvirett) a été retrouvé le samedi 01/08/2014 tôt vers 2h du matin dans un puits fermé, son cou portait des traces de strangulation. La victime n'avait plus donné signe de vie depuis qu'elle a [quitté](#) le domicile familial jeudi 31 juillet à 11h du matin.



Le jeune Faycel Belkacemi, 24 ans, de Chorfa, Tuvirett (PH/DR)

Tous les villageois de la région s'étaient mobilisés depuis l'annonce de sa disparition, et ils ont fini par le retrouver mais malheureusement au fond d'un puits fermé et avec des traces de strangulation sur son cou. Les traces de strangulation et le puits fermé éloignent la thèse d'un éventuel suicide. La piste d'un enlèvement qui s'achève par un crime crapuleux est la piste la plus plausible, un énième assassinat d'un Kabyle !

Après Yuva et Kadi, il s'agit du troisième crime commis dans cette localité de Chorfa, en moins d'un an.

*28/07/2014 04h00 à At Bouaddou Iwadiyen, le jeune Tarik Haddad kidnappé, puis libéré après le paiement de la rançon par son père.*

Le jeune Tarik Haddad, originaire d'At Bouaddou dans la région d'Iwadiyen a été kidnappé le 28/07/2014 aux environs de 4h du matin près d'Assi Yousef. Contacté par les ravisseurs, son père est allé verser la rançon exigée. Durant plusieurs heures, il n'y a eu aucune nouvelle du Père de la victime, ce qui a suscité de nouvelles inquiétudes. Finalement, la victime a été relâchée après le paiement de la rançon par son père vers 17h00-17h30. Il y'a lieu de rappeler que la Kabylie est la seule région ciblée par ce fléau de Kidnapping.

Ces kidnappings qui ne visent que la Kabylie, et plus particulièrement les enfants d'entrepreneurs répondent à la nécessité pour l'Etat algérien de faire de la Kabylie un territoire "invivable" pour les kabyles eux-mêmes et où aucun investissement ne serait possible. Une fois n'est pas coutume, l'affaire est classée sans aucune suite pour retrouver les ravisseurs et les mettre hors état de nuire

*02/06/2014 à Aguemoune, Une jeune fille de 17 ans a été kidnappée puis sauvée par la mobilisation villageoise*

Le 02 Juin 2014, un groupe d'inconnu ont kidnappé une jeune fille de 17 ans au village d'Aguemoune dans la commune d'At Aissi, circonscription d'At Dwala.

Aux environs de 15h, la jeune fille qui sortait de chez elle, une maison située assez loin du village, a été kidnappée par des ravisseurs qui étaient déjà sur place. Ils l'ont kidnappé et ont menacé la famille contre toute alerte de la police.

La famille a tout de suite alerté les villageois qui se sont immédiatement mobilisés dans la foulée du kidnapping. Ils se sont lancés à la poursuite des ravisseurs.

Traqués par les villageois tout de suite après le kidnapping, les ravisseurs n'ont pas d'autre choix que de libérer la fille et prendre la fuite rapidement la fuite pour ne pas être rattrapés par les villageois. Le régime mafieux d'Alger amusé assiste en spectateur de la traque. Les ravisseurs ont disparu dans la nature en toute quiétude pour se préparer à d'autres forfaits.

*27/01/2014 à At Douala, M. Mebreuk Amirouche enlevé et exécuté par un groupe d'individus armés. La Gendarmerie clairement accusé par la population*

La population d'Ath Douala et d'Ath Zmenzer, région du jeune Mebreuk Amirouche enlevé et exécuté le 27/01/2014 par un groupe d'individus armés, près de Tizi Wezzu, pointe son doigt accusateur vers les gendarmes dans cette affaire. Plusieurs zones d'ombre persistent et restent inexplicables. Une ambiguïté a suscité un doute sur l'implication des gendarmes dans ce crime.



Tout le monde sait que les habitants d'Ath Zmenzer était, dans un passé récent, contre l'installation d'une brigade de gendarmerie au niveau de leur localité. Les élus locaux ont même saisi officiellement le wali à ce sujet. Ils ont souhaité de ne pas ouvrir une brigade au niveau d'Ath Zmenzer.

L'affaire de l'assassinat de Mebreuk Amirouche est perçue comme une façon de manipuler la population locale et de lui faire changer d'avis quant à l'installation du corps de la gendarmerie synonyme de la terreur en Kabylie?

Les gendarmes ont confirmé qu'ils reconnaissent et qu'ils ont identifiés les auteurs du crime. Ils affirment les avoir localisés. Mais, ils n'ont rien fait pour sauver la victime. « Ce n'est pas normal qu'un groupe armé enlève un simple citoyen pour demander une forte rançon, puis l'exécuter pour

des raisons que l'on ignore. Il y'a là un fort soupçon de manipulation. Les services de sécurité veulent pousser les villageois à réclamer eux même l'installation du corps de la gendarmerie dans le village.

L'annonce du colonel de la gendarmerie à Tizi Wezzu de doter toutes les 67 communes de Tizi Wezzu en brigades de gendarmerie, pendant même la séquestration du jeune Amirouche Mebreuk, confirme aussi le plan et la stratégie machiavélique des services de sécurité.

Quarante jours sont passés après l'assassinat de M. Amirouche, mais personne n'est arrêté ni inquiété. Aucune enquête n'est instruite. Il est difficile de ne pas croire que la Gendarmerie est coupable de cet assassinat. Il est utile de rappeler le nombre de plus de 128 jeunes assassinées avec des balles réelles explosives par le même corps pendant le printemps noir en 2001.

Une semaine auparavant pas loin de la même localité, un autre citoyen Kabyle a été assassiné lors d'un barrage tenu par le même corps de Gendarmerie. Deux autres citoyens Kabyles sont blessés dans le même barrage. La Gendarmerie a riposté que le crime a été accidentel, comme toutes les centaines de bavures qui ont comme lieu de prédilection la Kabylie.

*08-09/02/2014 au soir à Mâatkas, le jeune home Hocine G. 22ans Kidnappé, libéré le 10/02/2014*

Un jeune homme originaire du village Tizi n'Tzegouart, commune de Mâatkas, à quelques 20 km au sud de Tizi-Wezu, a été enlevé dans la nuit de samedi à dimanche 08-09/02/2014, par des individus armés. Il a été relâché le 10/02/2014, au grand soulagement de sa famille et de toute la région de Mâatkas. Selon les sources sécuritaires algériennes, le jeune homme de 22 ans aurait été enlevé, puis relâché, par un groupe de terroristes islamistes. Les dites sources disposent même de renseignements très précis sur le nom de leur « émir », notamment mais n'ont jamais réussi à retrouver eux-mêmes une victime.

La jeune victime est un jeune homme de 22 ans du nom de Hocine G, 22 ans. Dans la soirée de samedi, il se trouvait dans le bar qu'il gérait quand un groupe de cinq individus armés s'était introduit vers 22 heures pour le faire sortir de force, en prenant soin au préalable de délester les clients de leur argent et de leurs téléphones portables. Les ravisseurs ont commis leur forfait en moins de 5 minutes.

Au bout de 48h d'enlèvement, la victime a finalement été libérée, le Lundi 10 février, vers 5 heure du matin dans les environs immédiats son village, sans qu'il n'y ait eu le moindre versement de rançon. Selon les sources sécuritaires algériennes, cet enlèvement serait l'œuvre d'un groupe terroriste islamiste dirigé par un « émir » du nom de « Abderahmane Benari ». Ce criminel, non encore « repent » aurait été condamné par le tribunal de Tizi Ouzou à la peine capitale par contumace.

Cet enlèvement qu'enregistre la région de Tizi-Wezzu porte le nombre des kidnappings à 77 depuis 2005. La très forte présence des services de sécurité algériens n'a jamais pu mettre fin au cycle infernal que vit la population kabyle, qui, au contraire, soupçonne les policiers et militaires algériens

de maintenir ce fléau.

Ces actes crapuleux, encouragés par l'Etat algérien, consistent à extorquer des fonds aux commerçants kabyles, à décourager l'investissement et à terroriser la population pour qu'elle ne se préoccupe plus que de sa propre survie. Cette politique vise surtout à asseoir la politique entreprise par Alger de déstabiliser durablement la Kabylie. D'ailleurs, depuis les premiers actes de rapt, de rackets et d'assassinats, plus d'une centaine d'industriels ont quitté la Kabylie définitivement.

Depuis 2005, les Kidnappings, le rackets, les assassinats, le terrorisme, le banditisme, la prostitution, la destruction du patrimoine écologique ont été volontairement installés en Kabylie pour la mettre à genoux et l'obliger à se plier au dictat du régime arabo-islamiste colonial auquel elle a résisté contre vents et marrées, malgré la puissance des moyens mis en œuvre pour y arriver. Ce terrorisme se passe à huis clos. Silence, en Kabylie, le pouvoir tue. Hormis les dénonciations vaines du MAK et la condamnation par deux ou trois organes de presse, aucun parti politique ou organisation civile en Algérie ne dénonce ni condamne les tragédies les massacres qui ont lieu en Kabylie.

*26/11/2013 au soir à Illoula Oumalou, le citoyen Karim IDIR 45 ans blessé par balle lors d'une tentative d'enlèvement*

Une tentative d'enlèvement d'un commerçant à lloula Oumalou (70 km à l'Est de la wilaya de Tizi Ouzou) a été déjouée par des habitants dans la soirée du Mardi 26/11/2013.

Un homme a été blessé par balles au cours de l'exécution de ce plan de rapt perpétré par quatre individus armés.

Vers 22h00, Les assaillants ont surgi de nulle part au niveau du débit de boissons alcoolisées de la victime, Karim IDIR (45 ans) situé à Boubhir, pour le sommer de les suivre sous la menace de leurs armes.

Face au refus de Karim IDIR, les individus armés l'ont embarqué de force à bord d'un véhicule utilitaire de type Renault Master, subtilisé à un citoyen du village Takena (commune Ait Yahia) , avant de prendre la fuite. Mais sans compter sur la solidarité des habitants du village qui se sont vite regroupés comme un seul homme, sur le chemin des ravisseurs pour les sommer de libérer la victime.

Le frère de l'otage, Mouloud IDIR (30 ans) s'est dressé, lui-même, devant le véhicule et bloque la route aux ravisseurs une fois arrivés à lloula Oumalou. Les assaillants ont ouvert le feu en direction du frère de la victime, le blessant au pied avant de continuer leur fuite jusqu'au village Agoussim.

Cependant, constatant le blocage de toutes les issues pour aller vers Akbou (Vgayet), les membres du groupe armé ont été contraints d'abandonner leur véhicule et l'otage. Ils ont continué leur fuite à pied. Les forces de sécurité, absent jusqu'ici, font mine d'intervenir pour prêter main forte aux habitants déterminés à libérer leur concitoyen. Comme d'habitude, l'affaire est classée à ce stade sans aucune suite pour mettre hors d'état de nuire les assaillants.

*Octobre 2012 à Azeffoun, Assassinat d'Aghilas Hadjou, les auteurs présumés devant le juge*

Pendant le mois d'Octobre 2012, les quatre auteurs présumés H. Mohamed, C. Amar, B. Mehdi et Y. Amar ont pris part au rapt puis à l'assassinat de jeune Aghilas Hadjou fils d'un entrepreneur des travaux publics de la ville d'Azeffoun. Ils seront présentés devant le juge du tribunal de la ville de Tizi Wezu courant Aout 2013.



Aghilas, en médaillon, a été assassiné à la fleur de l'âge. PH/DR

Ils répondront à plusieurs chefs d'accusation, dont association de malfaiteurs, homicide volontaire avec préméditation, rapt en vue de réclamer une rançon et dissimulation du corps de la victime.

Les prévenus ont été arrêtés par les services de sécurité 5 jours après la disparition du jeune Aghilas. Ce sont ses propres amis qui l'ont exécuté et enterré sur une plage à Ath Chaffa. Les raisons de ce drame restent, à ce jour, non encore élucidés.

*Personne ne sait pour quelle raison exacte ce crime a été commis. Il s'agit de la seule affaire d'enlèvement et d'assassinat qui a été élucidée par les services de sécurités sur les 70 cas de kidnappings à Tizi Wezu.*

*Les autres affaires sont à ce jour non élucidées. La raison est certainement celle liée à mettre la Kabylie dans un climat de guerre tel que envisagé par le pouvoir central. Et paradoxalement, c'est la région la sur-militarisée d'Algérie qui vit au rythme des assassinats et des kidnappings.*

*13/05/2013 à At Aissa Mimoun, la population se substitue à la police pour arrêter un kidnappeur*

Le 13/05/2013, le jeune malfaiteur, est tombé dans un guet-apens tendu par les jeunes de la localité d'At Aissa Mimoun. Ils l'ont suivi depuis Lavdhahi, chef-lieu de la commune, pour l'arrêter au village Timelli. Il a été remis aux services de police. Le jeune malfaiteur a reconnu les faits.



En effet, un jeune homme rode en voiture dans cette localité à la recherche de cibles faciles. Après avoir essayé en vain de kidnapper une collégienne, il s'est rabattu sur les bébés en menaçant leurs mamans dans la rue. Par chance, ses tentatives ont été vouées à l'échec. La collegienne l'a clairement reconnu et identifié comme son agresseur.

Devant l'absence et la démission des services de sécurités, les habitants d'At Mimoune, se sont organisés en police citoyenne afin d'assurer la sécurité de leurs propres enfants.

Dans l'enceinte du commissariat, les policiers chargés de prendre le témoignage de la collégienne ont exigé de la victime de s'exprimer en arabe. Cette dernière a dignement refusé d'obtempérer et leur a répondu dans sa langue maternelle. Ce contrario a déplu aux policiers qui n'ont pas su cacher leur racisme envers la Kabylie.

Contre toute attente, le Kidnappeur a été relâchée, le jour même, par la police sous prétexte que le jeune malfaiteur n'a pas l'intention de nuire. Il voulait juste plaisanter en faisant peur aux citoyens du village.

*29/04/2013 à At Zmenzer, Enlevé le Lundi 29/04, Yazid Kahil a retrouvé la liberté le samedi 04/05/2013*

Le jeune Yazid Kahil a été enlevé par des inconnus dans la nuit de lundi 29 avril 2013. Il a été libéré le samedi 04/05/2013 vers 23H. La victime est fils d'un entrepreneur. Aussitôt Kidnappé, Les assaillants ont pris contact avec la famille de leur victime pour demander une rançon qui s'élèverait à quelques 3 millions de dinars.

Yazid a été libéré grâce à la grande mobilisation des villageois de la commune d'Ath Zmenzer et la solidarité témoignée par le reste de la Kabylie.



Cet enlèvement avait porté le nombre des kidnappings en Kabylie à 73 depuis 2005. Ni la forte présence des services de sécurité, ni l'Etat officiel algérien n'a tenté une quelconque politique pour mettre fin à ce cycle infernal, qui n'a lieu, bizarrement, qu'en Kabylie.

*Lundi 21/01/2013 à Naciria, le kidnapping de deux lycéennes déjoué par la vigilance citoyenne*

Le lundi 21/01/2013, vers 15h00, deux jeunes lycéennes ont fait l'objet d'une tentative de kidnapping près de leur lycée Said Bouqraou de Naciria. Elles n'ont dû leur salut qu'à la vigilance citoyenne qui a fait échouer le kidnapping. Ce sont les citoyens, présents dans les environs du lycée, qui ont déjoué le kidnapping des deux jeunes filles.

Encore une fois, c'est la vigilance populaire qui a été à l'origine de l'échec de ce genre de crime en Kabylie alors-même que les forces de l'ordre multiplient les barrages et les check-point en Kabylie. A croire que le terrorisme et la délinquance sont directement proportionnels à la présence « sécuritaire » en Kabylie.

*15/11/2011, a At Douala, le médecin Dr Nacer Djellal, 50 ans, kidnappé est libéré le 05/12/2011 à 1h00*

Le médecin cardiologue Dr Nacer Djellal originaire du village Ighil Bouzrou, avait été kidnappé le 15 novembre dernier dans un faux barrage dressé par un groupe armé près du village de Tala Bounane aux environs de 8h du matin, alors qu'il était en route vers Tizi Ouzou en compagnie de sa famille. Une cellule de crise et une coordination des villages d'Ath Douala (daïra de Beni Douala) avaient été constituées dès le 16 novembre pour libérer le médecin.



Ath Douala, endroit où a été enlevé Nacer Djellal (PH/ TT)

Le Dr Nacer Djellal a été libéré par ses ravisseurs le 05/12/2011 à 1 heure du matin près de Tala Bounane à 17 kilomètres au sud de Tizi-Ouzou. Les conditions de sa libération et de sa détention n'ont pas été communiquées. Des villageois affirment que la victime était en bonne santé, en ajoutant qu'aucune rançon n'a été versée pour l'obtention de sa libération.

*05/06/2011 à Draa El Mizane, Tentative d'un Kidnapping d'une femme, de 40 ans, déjouée*

Une femme âgée d'une quarantaine d'années, originaire du village Senana, dans la commune de Drâa El Mizane, au sud de Tizi-Ouzou a échappé le 05/06/2011 à une tentative de kidnapping.

Un groupe d'individus avait essayé de l'embarquer de force à bord d'un véhicule de type 4X4.

Alertés par les cris de la victime, des villageois se sont portés à son secours. Les ravisseurs ont pris la fuite.

*11/05/2011, à Ath Douala, Mourad Bilek 18 ans, libéré le 07/07/2011*

Après 56 jours d'une interminable captivité, Mourad Bilek, 18 ans, a été enfin relâché le 07 Juillet 2011. Ce jeune homme a été kidnappé, le 11 mai, sur la route menant de Beni Douala à Tizi Ouzou. Mourad a été libéré mercredi 07/07 vers 23h30 à Laazib Ahmed tout près de la ville de Tizi Ouzou.

L'enlèvement de Mourad Bilek, dont les frères sont des entrepreneurs aisés, avait jeté l'émoi dans la région. Trois jours après cet acte, un deuxième homme, âgé de plus de 70 ans, a été enlevé le 14 mai par un groupe armé à Mechtras, à quelque 35 km au sud de Tizi-Ouzou. Celui-ci avait été libéré le 31 mai par ses ravisseurs. L'un comme l'autre, selon les informations communiquées, aucune rançon n'avait été payée à leurs ravisseurs. Cependant, si donc il n'y a pas eu paiement de rançon, quels étaient les véritables motifs de ces kidnappings ? Une question qui taraude bien des esprits dans cette région d'Algérie.

La population des localités sud-ouest de la wilaya s'était mobilisée pour dénoncer ces actes. Mais sans grand résultat. Du moins pour Mourad Bilek. Une série de grèves et manifestations pour exiger leur libération ont été également organisées les premières semaines. Au-delà de ces enlèvements qui minent sérieusement le climat économique de la région, l'absence de sécurité inquiète très sérieusement les habitants de la Kabylie.



Marche populaire pour la libération de Mourad Bilek et Ali Hamour (PHOTO : SIWEL)

*14/05/2011, à Mechtras, Ali Hammour 71 ans, libéré le 31/05/2011*

Enlevé, le 14 mai dernier, par des individus armés, dans la commune de Mechtras, daïra de Boghni, à 30 km au sud de [Tizi Ouzou](#), Ali Hammour, propriétaire d'une marbrerie, a été libéré, dans la nuit de mardi à mercredi 31 Juin 2011, après plus de deux semaines de captivité.

L'otage a été relâché à Souk El Tenine, dans la daïra de Maâtkas. Les ravisseurs ont contacté ses enfants qui l'ont récupéré aux environs de 23h. Selon les informations de la famille, aucune rançon n'a été payée pour sa libération. Le 20 Mai 2011, des milliers de personnes ont battu le pavé à l'occasion d'une marche organisée au chef-lieu de la commune de Mechtras pour exiger la libération d'Ali Hammour et dire encore une fois «halte aux kidnappings».

Lors de cette action de solidarité, l'on a enregistré une mobilisation grandiose de la population qui s'est élevée comme un seul homme pour dénoncer les rapt. Ce n'est pas la première fois que l'on enregistre des actes similaires dans la daïra de Boghni. L'année 2010, un ancien entrepreneur de 82 ans avait été kidnappé par un groupe d'individus armés devant son domicile au village Ath Koufi. Il a été relâché après plus d'un mois de séquestration, et ce, suite à une série d'actions entreprises par les citoyens de la région.

*22/02/2013 à At Dwala, Ali Laceuk Kidnappé, puis trouvé assassiné le 01/05/2013*

Ali Laceuk a été porté disparu le 22/02/2013. Le comité de village a appelé à une grève générale qui a été suivi par l'ensemble des citoyens d'At-Dwala. La marche a commencé, comme prévu à 10h. Elle a pris son départ du siège de la mairie vers le commissariat de police. La marche brandissait des posters de Laceuk Ali et des banderoles appelant à sa libération, sain et sauf, ainsi que des banderoles dénonçant les kidnappings en Kabylie.



Marche de la coordination des villages d'At-Dwala, le 7 mars 2013, pour exiger la libération de l'un des leurs enfants, Laceuk Ali, enlevé le 22 février. (PH/DR)

Les organisateurs ont décrété une grève générale qui a été suivie par tout le monde à At-Dwala: les transporteurs, les commerçants, les élèves, les administrations. À l'appel de la coordination de la confédération des villages, At-Dwala était ville morte. La marche quant à elle a été silencieuse sur tout le parcours menant de la place de la mairie au commissariat. Le MAK est la seule organisation politique qui a apporté son soutien à la famille de la victime et du peuple Kabyle.

Comme à son habitude, les services de police ont pris à la légère le dossier. Ils ont remis en liberté précipitamment le principal inculpé du Kidnapping. Ils avaient soulevé le courroux de la famille de la victime et de la coordination des villages des At-Dwala. Ces derniers estimaient, en effet, que la « remise en liberté, trop tôt, de l'inculpé, malgré les renseignements et éléments plausibles fournis » était à « l'avantage des ravisseurs ». Ils avaient exigé des autorités publiques « le rappel » du présumé ravisseur pour de nouvelles auditions « plus rigoureuses ».

Malheureusement, le corps du jeune Ali avait été retrouvé le 1er mai 2013, dans un état de décomposition avancée, après deux mois passés au fond d'un puits dans la propriété familiale d'un agriculteur de la région des Issers. L'autopsie a clairement révélé que le défunt a été poignardé au niveau du cou, au côté gauche, et a subi des sévices sexuels après avoir été ligoté à l'aide d'une corde, qui a été d'ailleurs versée comme pièce à conviction au dossier. L'autopsie a clairement révélé que le défunt a été poignardé au niveau du cou, au côté gauche, et a subi des sévices sexuels après avoir été ligoté à l'aide d'une corde, qui a été d'ailleurs versée comme pièce à conviction au dossier. Les six accusés, à savoir B. Mourad, B. Abdenour, F. Khaled, B. Lounès, B. Salah et B. Ramdane ont été, tour à tour, entendus par les juges. Le premier à passer à la barre fut B. Mourad, qui n'est autre que le principal accusé. Il a eu à répondre des chefs d'accusation d'enlèvement et de meurtre avec préméditation. Le prévenu a tenté d'endosser seul le crime et de blanchir les autres prévenus, mais a contredit les faits, notamment quand il a déclaré avoir poignardé la victime au niveau du cou, du côté droit, alors que le rapport du légiste était formel et disait que le coup de poignard fatal avait été porté

au côté gauche. «Nous avons tout les deux bu et une violente dispute a éclaté, à la suite d'accusations qu'il a porté à mon endroit sur des propos que j'aurais tenu sur ses frères et les conditions de mon hébergement, chez eux, en France, après quoi je l'ai poignardé au niveau du cou au côté droit...», déclarera B.

*24/10/2012 à Tizi-Ouzou, Le tribunal de la Justice : 8 des 14 accusés de kidnappings en Kabylie écopent de la peine capitale*

14 suspects ont été reconnus coupables de l'assassinat d'un entrepreneur et de trois enlèvements. Le tribunal criminel de Tizi-Ouzou a rendu son verdict dans la nuit du mercredi 24/10/2012 en condamnant 8 d'entre eux à la peine capitale et à de lourdes peines de prison allant de 20 ans de prison à la détention à perpétuité pour les 6 autres.

14 malfaiteurs dont 1 était toujours en fuite, parmi lesquels six ont revendiqué leur appartenance à "al-Qaida au Maghreb islamique" (Aqmi), sont tenus pour responsables de trois enlèvements et de l'assassinat d'un entrepreneur, lors d'une tentative de rapt ayant mal tourné le 14 novembre 2010.

Les accusés étaient poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation dont "homicide volontaire avec préméditation, enlèvement dans le but d'obtenir des rançons, trafic d'armes, blanchiment d'argent, association de malfaiteurs et vol qualifié". Le procureur général avait requis la condamnation à mort pour 10 accusés, seuls 8 en écoperont finalement.

*Durant ce procès qui aura duré plus de trois jours, l'un des témoins avait dans sa déposition clairement [accusé la gendarmerie algérienne de « couvrir trois personnes impliquées dans le kidnapping ».](#)*

*24/10/2012, la gendarmerie algérienne protège les auteurs de kidnappings en Kabylie*

Lors du procès des présumés auteurs de kidnapping et d'assassinat sur la personne de Hend Slimana, enlevé le 14 novembre 2010 en Kabylie avec son cousin Omar, avant que Hend ne succombe à ses blessures causées par des échanges de tirs avec ses ravisseurs, l'un des témoins a clairement accusé la gendarmerie algérienne d'avoir « nié sciemment de citer trois personnes impliquées dans le kidnapping dans sa déposition ».

Sadek Hlifi, âgé de 34 ans et agent immobilier de son état, ami de l'un des ravisseurs de Omar Slimana, appelé à la barre pour donner son témoignage sur l'affaire du kidnapping qui a coûté la vie à Hend Slimana en 2010, M. Hlifi a déclaré, devant le juge que, « lors de ma déposition à la gendarmerie de Frèha, le chef de la brigade m'avait conseillé vivement de ne pas citer les noms de Saïd C, Boudjemaâ et Boussaâd Dj », avant d'ajouter que « le chef de la brigade essayait de les protéger ». L'auteur de cette dénonciation a précisé que, « ces trois personnes ont menacé ma famille, et je ne comprends pas pourquoi ils ne sont pas dans le box des accusés ».

Sadek Hlifi, cet agent immobilier avait loué une maison à ces trois personnes qui servira, plus tard, de cachette aux ravisseurs. Il s'est demandé, sur la raison pour laquelle « ils ne sont pas cités à comparaître devant le juge malgré leur implication dans des affaires de kidnappings ».

Dans la salle d'audience, les citoyens présents ont tous avancé, à l'unanimité que « la gendarmerie nationale algérienne n'est pas étrangère à ce qui se passe en Kabylie ». Le fait, a argumenté un avocat que la famille de Sadek soit menacée « renseigne sur l'implication directe de ce corps de sécurité dans les kidnappings ».

*13/10/2012 à Larvaâ Nath Irathen, Kidnapping du frère d'un patron d'une lingerie*

Depuis le 13/10/2012, le frère du propriétaire d'une importante fabrique de lingerie à Larvaâ Nat Yirathen n'a pas donné signe de vie. Le disparu, un villageois d'Agouni Tighermine et un père de famille âgé de 50 ans, est un simple fonctionnaire au niveau de l'agence postale de Taza, dans la commune Larvaâ Nat Yirathen, 20 km au sud-est de Tizi Wezu. Sa famille a alerté les services de sécurité sur cette mystérieuse disparition. Les habitants de différents villages de Larvaâ Nat Yirathen commencent à s'organiser dans l'espoir de retrouver le disparu.

*20/09/2012 à At Dwala, M. Hacène 34 ans eleveur de profession kidnappé puis relâché par ses ravisseurs*

La victime de l'enlèvement, M. Hacène, âgée de 34 ans a été kidnappée à Taguemount Oukarouch, relevant de la localité des At Dwala, à une vingtaine de kilomètre du chef lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou le Jeudi 20/09/2012, par des individus armés, avant d'être conduit vers une destination inconnue. Il a été relâché par ses ravisseurs le 22/09/2012.

Aucune information concernant sa libération n'est disponible, ni les circonstances de cette libération. On ignore aussi si la famille de la victime a payé une rançon pour obtenir la libération du jeune. C'est le 70ème enlèvement enregistré dans la wilaya de Tizi-Ouzou depuis l'année 2005. La Kabylie continue encore de subir les affres des rapt. Les investisseurs, les premiers à vivre cette « politique de la terre brûlée », fuient les lieux.

Ce qui a un impact négatif important sur la situation économique de la région qui fait face à l'absence de projet de développement, au moment où l'Etat essaye à tout prix d'imposer des casernes militaires et des brigades de gendarmeries qui en fait ne servent à rien, puisque, le terrorisme et le banditisme frappent encore et chaque jour comme le prouvent ces kidnappings et agressions enregistrés chaque jours en Kabylie.

*31/08/2012 à At Aïssi, un transporteur enlevé puis relâché après 10h de séquestration*

Un transporteur assurant la ligne entre Tizi-Ouzou et la station multimodale d'At Aïssi a été enlevé par un groupe armé le 31 août 2012, puis relâché, après plus de 10 h de séquestration.

Le transporteur a été contraint par le groupe, qui s'est présenté, dans un premier temps, comme des clients, de les déposer non loin de la localité d'Aghribs

La victime, ligotée et enfermée à l'intérieur du coffre de son véhicule, sera relâché, dans la soirée, sain et sauf.

Les kidnappeurs avaient juste utilisé la voiture de la victime pour accomplir une mission.

*07/08/2012 21h00 à Amechras, le jeune H. D, âgé de 21 ans, fils d'un commerçant à Boghni a été kidnappée, puis libéré le 10/08/2012 01 :00*

Dans la soirée du mardi, 07 août, vers 21h, H. D, âgé de 21 ans, fils d'un commerçant à Boghni, a été enlevé par un groupe armé à Mechtras, dans la daïra de Boghni à une trentaine de kilomètre au sud de Tizi-Ouzou. La victime a été enlevée et conduite à bord d'une voiture de marque Renault Mégane, appartenant à l'otage, vers une destination inconnue. Le véhicule sera retrouvé quelques heures après, non loin du lieu du rapt.

Les auteurs de ce rapt auraient exigés une somme de 12 millions de dinars, a indiqué une source proche de la famille de la victime.

La population locale s'est mobilisée pour libérer la victime. Les citoyens ont procédé à la fermeture de toutes les administrations, en guise de soutien à la victime.

Avec le jeune H. D, La wilaya de Tizi-Ouzou enregistre ainsi son 70ème kidnapping. Aucun cas de rapt n'a été élucidé par les forces dites de sécurité.

La victime a été libérée le 10/08/2012 vers 1h du matin à Mechtras, près de Boghni. La famille de la victime, aussitôt contactée par les ravisseurs, s'est rendue au lieu où il a été relâché le jeune. C'est grâce à cette mobilisation citoyenne kabyle que les victimes des enlèvements à répétition dans la région ont été libérées. La Kabylie enregistre ainsi plus de 68 cas d'enlèvements, et aucun n'a été élucidé par les services de sécurité.

Les membres de la famille n'ont pas évoqué le paiement d'une quelconque rançon par la famille pour obtenir la libération du jeune.

*16/02/2011 à Tizi-Ouzou, un réseau spécialisé dans le kidnapping arrêté*

Le procureur général de Tizi-Ouzou a organisé le 16/02/2011 un point de presse, dans lequel il est revenu sur l'arrestation d'un groupe composé de huit personnes spécialisé dans le kidnapping. Selon le procureur, ces personnes, toutes originaires de la localité de Fréha, seraient derrière la plupart des kidnappings enregistrés dans la wilaya de Tizi-Ouzou, dont celui qui a coûté la vie à Hand Slimana, un entrepreneur tué lors d'un acte de kidnapping dans la localité d'Aghrib. Les mis en cause agissaient souvent dans les environs d'Azazga et utilisent des armes automatiques, habillés en militaires et en Kechaba, pour faire croire à un groupe terroriste.

Cette arrestation a été rendue possible grâce à des renseignements fournis par un habitant de la localité qui avait vu des personnes prendre la fuite, après un accident de la circulation, avec un sac noir, probablement une rançon.

Après investigation, l'identification de la voiture par les services de sécurité a permis de remonter au réseau qui s'étend en dehors même de la wilaya de Tizi-Ouzou. Plus d'une soixantaine de kidnappings ont été enregistrés en Kabylie depuis l'année 2005.

Le Gouvernement provisoire kabyle a accusé explicitement l'État algérien d'avoir organisé et entretenu le pourrissement dans la région de la Kabylie après les événements sanglants du printemps noir 2001-2003. Plusieurs marches populaires et de nombreuses actions de solidarité ont été organisées par les citoyens de la Kabylie afin de condamner l'insécurité dans la région.

Le chiffre n'est certes pas exhaustif, mais il fait froid dans le dos : 71 kidnappings en Kabylie depuis moins de sept ans. Le dernier en date ? Celui de Ghilas, 19 ans, fils d'un entrepreneur, originaire de la localité d'Azzefoune, à 60 km à l'est de [Tizi Ouzou](#). Ses ravisseurs, qui ont pris contact avec sa famille, réclament en échange de sa libération pas moins de 20 millions de dinars (près de 200 000 euros). Dans ce qui est devenu une industrie du rapt, les familles des otages n'ont d'autre choix que de payer.

Le rapt de Ghilas est la suite d'une longue série de kidnappings opérés en Kabylie (Tizi Ouzou, Bouira et Béjaïa) par des individus armés qui ont trouvé là un moyen de s'enrichir ou de financer les activités des groupes islamistes d'Al Qaeda au Maghreb islamique (Aqmi).

Le phénomène est tellement lucratif qu'il s'est transformé en une vraie industrie qui carbure à plein régime. Bandits de grands chemins, groupes maffieux ou activistes liés à Aqmi : tout le monde trouve son compte dans ce business.

Lucratif parce que les ravisseurs ciblent toujours des personnes aisées. Chefs d'entreprises, industriels, fils d'hommes d'affaires ou enfants de ressortissants algériens établis en France, les victimes sont choisies en raison justement de leurs fortunes supposées ou de celles de leurs familles.

Un ancien otage, chef d'une petite entreprise de bâtiment, qui avait vécu une semaine quelque part dans les maquis de Kabylie en 2008, expliquait que ses ravisseurs lui avaient signifié, dès son arrivée dans une casemate, ce qui l'attendait :

*« Ils paient, tu seras libéré. Ils refusent de payer, tu es un homme mort. »*

Et l'homme a fini par payer la rançon pour sa libération. C'est que, souvent, les familles n'ont d'autre choix que de payer. Certes, la somme exigée au départ fait souvent l'objet de marchandages via les téléphones portables – le seul moyen de contact entre les ravisseurs et les familles des otages –, mais celles-ci finissent par céder aux exigences des kidnappeurs. « Nous sommes totalement à la merci des ravisseurs », avoue le frère d'un ancien otage qui refuse que son nom soit cité.

*« Encore peut-on négocier que la somme soit revue à la baisse, mais la marge de négociations est nulle, sinon étroite. Quand ils menacent de tuer ton frère, que peux-tu faire d'autre que d'obéir à ses ravisseurs ? De plus, ils nous menacent de passer à l'acte si jamais nous entrons en communication avec les services de sécurité. »*

Aucun otage, aucune famille ne reconnaîtra ouvertement avoir cédé aux exigences financières de ravisseurs. Le sujet est doublement tabou parce qu'aussi bien les otages que leurs familles n'acceptent de témoigner, sinon très rarement.

Durant la séquestration, les familles et les proches refusent de communiquer avec les journalistes de peur de compromettre les négociations et de mettre la vie de l'otage en danger. Et quand celui-ci est remis en liberté, le secret est encore plus gardé, notamment sur le montant de la rançon.

Représailles de la part des ravisseurs, de la part des services de sécurité ou de la justice, hantise d'avouer devant l'opinion avoir payé de fortes sommes, volonté de ne pas revenir sur un épisode traumatique : toujours est-il qu'otages et familles refusent de parler.

Mais la multiplication de ces kidnappings a provoqué un effet papillon désastreux sur le tissu économique de la région dans la mesure où elle fait fuir industriels, hommes d'affaires autant qu'elle dissuade les investisseurs de s'y installer.

« Depuis au moins trois ans, j'ai vu partir plus de 70 grands industriels qui ont décidé de quitter la région de Tizi Ouzou », avoue un élu d'un parti politique et président de l'assemblée populaire de Tizi Ouzou.

Explications de cet élu : les hommes d'affaires craignent désormais pour leurs vies et pour celles de leurs proches. De crainte de faire l'objet de kidnappings, ils ont ainsi décidé de délocaliser leurs activités pour s'installer dans d'autres régions d'Algérie.

Avec quelque 14 000 membres des forces de sécurité (policiers, gendarmes et militaires), la Kabylie reste en effet l'une des régions les plus quadrillées d'Algérie. Mais comment expliquer alors que ce phénomène touche uniquement la Kabylie ? Comment comprendre que les services de sécurité demeurent impuissants face à ces individus ?

Lors d'une rencontre avec des élus de Tizi Ouzou au printemps 2011, le patron de la police algérienne, le général Hamel, avance ses explications : la région étant montagneuse, il est difficile pour les services de sécurité de traquer toutes les bandes armées qui sévissent dans ses localités.

*Le 05/07/2016 à Tichy, Une jeune femme sauvée d'un kidnapping par la population*

Le lundi 5 juillet vers 8h30, une jeune femme de 24 ans est partie de son domicile à Gavila (à côté de Bakaro), vers Hersus pour attendre le bus en direction de Bgayet. À 100m environ avant l'arrêt, un homme sort d'une voiture Renault symbole grise, immatriculée 05 (Batna), arrache le sac de la femme et la pousse dans le véhicule. Sous les cris de la jeune femme les paysans à proximité ont accouru. Une autre voiture de passage s'est aussitôt arrêtée son conducteur voyant la scène ouvre la malle de sa voiture et sort un gourdin, mais l'agresseur et ses complices ne lâchent pas la jeune fille.

Finalement, avec l'effort de tout le monde, ils ont réussi à l'extirper de la voiture des kidnappeurs, le conducteur a démarré en trombe en direction d'Awqas, l'agresseur a pris la fuite à pied mais il a chuté en escaladant un mur très haut. Il a finalement été maîtrisé par les intervenants qui l'ont frappé et roué de coups de pieds. La gendarmerie de Tichy est intervenu pour protéger le ravisseur.

Une femme qui descend d'une voiture avoisinante l'a formellement reconnu et disait que c'était lui avec ses amis dans la même voiture grise qui l'ont poursuivie la veille à proximité de Lemεaden où elle habite. Le bandit terroriste a été gardé sur place et protégé du lynchage de la population par la gendarmerie de Tichy jusqu'à ce que celle d'Awqas arrive pour le mettre dans son véhicule et l'emmener dans sa brigade. Ce sinistre individu sera certainement libéré comme d'habitude par

simple coup de téléphone des autorités d'Alger. Aucune suite ne sera donnée pour ce sinistre évènement.

*26/04/2015 à Vuhinun, tentative de Kidnapping de 2 garçons agés de 7 ans*

Deux garçons de 7ans ont failli être enlevés le 26/04/2015 vers 13 heures à Vuhinun (Bouhinoun - Tizi-wezzu). Mais fort heureusement, ils ont réussi à s'échapper. Les deux ravisseurs, après avoir proposé des chocolats aux gamins, sont parvenus quand même à kidnapper une fille du même âge.

*06/10/2016 à Tizi-Ouzou centre ville, tentative de Kidnapping du militant Kabyle Caevan At Hmed*

Le 06/10/2016 au soir, un militant du Mouvement pour l'Autodétermination de la Kabylie (MAK) a échappé de peu à une tentative de kidnapping par quatre individus en plein centre-ville de Tizi-Ouzou. Caevan At Hmed, militant très actif au sein du mouvement kabyle a raconté le calvaire qu'il a subi en se rendant au domicile familial. Il est minuit, quand Caevan décide de quitter la cafétéria où il a l'habitude de prendre un café avec ses amis jusqu'à des heures tardives. En rentrant chez lui, il a droit à des intimidations de la part de voyous auxquels il n'a pas répondu, mais étant pris à partie et seul, la victime se met à courir pour éviter une éventuelle agression. Une voiture de marque Xara se gare à son niveau et l'individu essaye de l'intercepter. Selon la victime, ils ont échangé quelques coups et l'agresseur a tenté de le faire monter dans le véhicule.

*22/03/2010 à Boghni, Ali Hassani, octogénaire, kidnappé par un groupe d'une dizaine de terroristes, mobilisation citoyenne pour le libérer*

Ali Hassani, un vénérable octogénaire, ancien entrepreneur à la retraite, a été enlevé, lundi 22 mars, par un groupe d'une dizaine de terroristes sur la route reliant Boghni à la localité d'Ath-Kouffi. Le lundi suivant, des citoyens des villages voisins s'étaient rassemblés devant son domicile et avaient appelé ses ravisseurs à le libérer. Ensuite ils entreprendront une opération de recherche et traquent les terroristes jusque dans les maquis environnants. Ils découvrent cinq casemates à l'intérieur desquelles il y avait, des ustensiles de cuisine, des fils électriques, et des denrées alimentaires, mais nulle trace de leur concitoyen. A noter que la recrudescence des kidnappings dans cette région a obligé la population à recréer les groupes d'autodéfense pour faire face à l'hydre terroristes qui s'est allié avec le banditisme parce que nul n'ignore que la multiplication des actes de kidnapping dans la Kabylie était consécutif au désengagement de l'Etat à la suite des évènements du printemps noir.

*11/10/2012 à Akbou, tentative de kidnapping d'une fillette échoue grâce à la mobilisation citoyenne*

Le Mardi 11 octobre 2012, au soir, aux environs de 16h00, à Akbou, une tentative de kidnapping d'une fillette a eu lieu. Heureusement, la fillette a pu s'échapper en criant. Les habitants ont pu attraper les kidnappeurs avant que la police n'arrive pour les secourir. Les ravisseurs étaient au nombre de quatre. Ils sont tous Arabes.

*28/07/2014 4h00 à At Assi Youcef, M. Haddad Tarik, fils d'un entrepreneur a été kidnappé*

Le 28/07/2014 vers 04h00 du matin, un homme, le nommé Haddad Tarik, originaire de At Bouaddou, au sud de Tizi Wezzu, et fils d'un entrepreneur a été kidnappé. L'enlèvement a eu lieu à Assi Youcef (At-Bu-gherdan). Le père de la victime contacté par les ravisseurs aurait déposé la rançon demandée pour la libération de son fils.

*27/01/2010 à Seddouk Oufella, le jeune enfant Fayçal ,agé de 05 ans, fils d'entrepreneur, a été Kidnappé puis relâché quatre jours après*

Le 27/01/2010, un jeune enfant, âgé de 5ans, dénommé Fayçal, fils d'entrepreneur, a été enlevé à sa sortie de son école préscolaire. Il n'a pas eu le temps d'arriver chez lui. Il a été séquestré pendant quatre jours, avant d'être relâché. Nous ignorons si une rançon a été payée. Ses ravisseurs auraient exigés 600 millions de centimes contre sa libération. A cette période, pas moins de six enfants kidnappés dans la même région de Vgayet. Toutes les familles de la région sont plongées dans une inquiétude grave.

*03/01/2010 à El Flaye, Un camion frigorifique traque un enfant de 05 ans à sa sortie d'école*

Le 3 janvier 2010, à El Flaye, un camion frigorifique file un enfant pas plus haut que trois pommes. L'enfant, 5 ans, qui sortait d'une école primaire à la mi-journée, a réussi à se tirer du traquenard en courant vers la maison de ses parents toute proche.

*Fin Décembre 2009 à Akfadou, tentative de Kidnapping d'un enfant de 11 ans qui échoue*

L'enfant de 11 ans traqué par un camion a pu échapper des griffes des ravisseurs en allant s'abriter à l'intérieur d'une brigade de Gendarmerie.

*18/12/2010 à Toudja, deux jeunes hommes enlevés par un groupe terroriste*

Deux jeunes hommes ont été enlevés, par un groupe terroriste, cette fois-ci, le 18 janvier 2010 du côté de Toudja. Les ravisseurs auraient exigés 600 millions de centimes contre leurs libérations. Ils seront libérés la même journée sans paiement de rançon.

*11/12/2010 à Tibane, Un enfant de 04 ans a été kidnappé pendant une après-midi*

Le petit enfant a disparu, pour rappel, en un clin d'œil, soit le temps de s'éloigner d'une encablure de ses parents en plein champ. On l'avait perdu de vue toute une après-midi. En cet intervalle de temps la mobilisation a été générale pour sa recherche. On le retrouvera complètement apeuré. Il racontera, plus tard, qu'il a été kidnappé par deux hommes qui l'ont frappé avant de le relâcher. Peut-être sous la pression du ratissage déclenché.

*Fin Aout 2006, un entrepreneur dénommé Brahimi Rachid a été Kidnappé à Tizi Ouzou*

L'entrepreneur en question, Brahimi Rachid, âgé de 50 ans et originaire du village Azouza, dans la région de Larbâa Nath Irathen en Kabylie, a été enlevé dans un de ses chantiers par un groupe

composé de cinq individus, tous armés de kalachnikovs et dont deux portaient des treillis militaires, alors que les trois autres étaient habillés en tenue civile. Les éléments de ce groupe, fort probablement du GSPC, ont déjà pris cinq ouvriers en otages dans ce lycée en construction avant l'arrivée de cet entrepreneur qu'ils auraient attendu durant plus d'une heure. Ce n'est qu'au moment où ils ont mis la main sur Brahim Rachid, venu à bord de son véhicule Mitsubishi 4x4 inspecter les travaux dans le chantier, vers 19h30, que ces cinq ouvriers ont été relâchés sains et saufs. Seul l'entrepreneur intéressait ce groupe. Ce qui renseigne en toute évidence sur l'objectif recherché à travers ce rapt : l'argent. Aucune rançon n'a été exigée à priori, mais, pour rappel, tous les kidnappings enregistrés ces derniers mois en Kabylie ont été suivis malheureusement de demande de fortes rançons.

*18 Aout 2011 à El Vir, un fils d'émigré qui venait d'entrer de France a été Kidnappé*

La population du village El Vir, dans la commune de Maâtkas, est sous le choc après l'attaque terroriste au cours de laquelle trois citoyens ont été tués et deux autres blessés vers minuit. Quatre individus armés sont venus pour kidnapper un jeune de 24 ans, fils d'un émigré. Tout de suite après, l'alerte a été donnée. Tous les villageois sont sortis pour essayer de faire libérer l'otage. Dès lors, les assaillants ont demandé une rançon sur place pour relâcher la victime. Le père de l'otage, un septuagénaire, la mine défaite, essaye de parler en retenant difficilement ses larmes. «Je suis rentré de France jeudi, à 16h, et huit heures plus tard, ils viennent d'enlever mon fils pour me demander une rançon. Je ne sais pas comment ils ont su que j'étais là. Il doit y avoir des complicités quelque part», dira-t-il toujours sous l'effet du choc. Un autre parent des trois victimes enchaîne: «C'est le même groupe qui opère dans la région. Quatre jours avant, ces terroristes ont fait une incursion au village Ighil Aouene, à 2 kilomètres d'ici. Ils ont tenté d'enlever un citoyen, mais ils ont été pourchassés par les citoyens.»

Les kidnappeurs ont pris l'otage et ils se sont éloignés à 100 mètres de la maison, exigeant 200 millions de centimes pour le relâcher.

Devant la persistance des assaillants, des citoyens armés de fusils de chasse sont intervenus pour faire libérer le jeune, mais en vain. Les terroristes ont exécuté leur otage avant de s'accrocher avec les villageois. Les échanges de coups de feu ont duré environ 10 minutes. Trois morts, Brahim Issaoune (l'otage), âgé de 28 ans, son cousin Karim Issaoune (24 ans) et son beau-frère Rabah Slifi (41 ans), ont été dénombrés à l'issue de cette attaque terroriste. Deux blessés ont été également enregistrés lors de l'accrochage. Ils sont venus à quatre mais, à priori, il y avait aussi un autre groupe qui les attendait un peu plus loin.

*Mars 2006, Meziane Haddad, le patron du groupe de travaux publics ETRHB, a été enlevé sur la route d'Azeffoun*

En mars 2006, Meziane Haddad, le patron du groupe de travaux publics ETRHB, a été enlevé sur la route d'Azeffoun. Il sera relâché contre le paiement d'une somme de 24 milliards de centimes. Le procès de cette affaire a eu lieu au tribunal de Tizi Ouzou en présence de la victime. Les auteurs de ces kidnappings jugés par contumace ont été condamnés à perpétuité.

*A la veille des élections législatives de 2007, un candidat indépendant avait aussi été la cible d'un kidnapping*

A la veille des élections législatives de 2007, un candidat indépendant avait aussi été la cible d'un kidnapping. Entrepreneur de métier, il avait été enlevé à proximité de son chantier dans la région de Yakouren. La victime avait été libérée après que sa famille eut versé une rançon. Face à cette recrudescence des enlèvements, la population s'inquiète et s'interroge sur la facilité déconcertante avec laquelle les groupes armés frappent dans la région. Les citoyens se sentent livrés à eux-mêmes, notamment dans les zones rurales sans couverture sécuritaire efficace en dépit du déploiement des militaires dans le cadre du dispositif de lutte antiterroriste. Une situation qui accroît le climat d'insécurité qui règne dans la wilaya depuis plusieurs années et ruine davantage l'espoir d'une relance du développement dans cette partie du pays. Attribués aux groupes islamistes activant en Kabylie, les kidnappings sont devenus un business lucratif pour ces derniers. Une filière du grand banditisme est soupçonnée d'y recourir elle aussi pour récolter de l'argent. Etant rarement élucidés et leurs auteurs restant souvent non identifiés et impunis, les kidnappings ont fini par prendre l'aspect d'un véritable commerce florissant engrangeant des milliards de dinars chaque année, d'autant plus que les services de sécurité n'ont jamais entrepris d'opérations de libération d'otages. Dans l'impunité la plus totale, les groupes armés continuent de cibler des opérateurs économiques et leurs enfants. Pour des observateurs, «il est plus aisé pour les terroristes de s'en prendre à un commerçant ou un entrepreneur et demander des sommes d'argent qui se chiffrent à des centaines de millions aux parents de l'otage que d'organiser des attaques à main armée contre des bureaux de poste ou des banques.

Toutefois, dans certaines communes de la wilaya de Tizi Ouzou, les citoyens ont réussi à faire courber les kidnappeurs grâce à la mobilisation de la population.

C'est le cas d'ailleurs des villageois d'Issenadjène, dans la commune d'Iflissen, où le propriétaire d'un restaurant kidnappé a été relâché au bout de 72 heures de captivité, sans versement de rançon.

Il en est de même à Boghni où un vieil homme de 81 ans, ancien entrepreneur, a été libéré par ses ravisseurs sous la pression de la population.

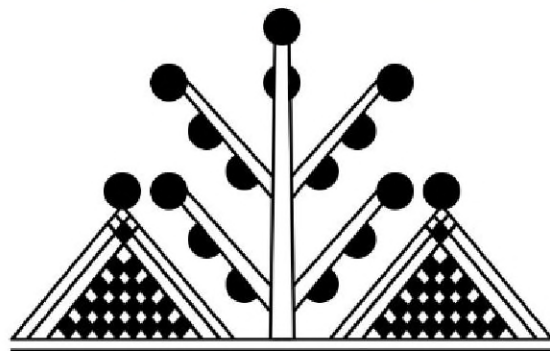
A Fréha, aussi, un otage a retrouvé les siens après un rassemblement et une marche organisée par une cellule de crise mise en place au lendemain de son enlèvement. Un appel à une marche et à une grève générale a été lancé par des représentants des villageois de la localité d'Aghribs après l'enlèvement, d'un homme de 34 ans, par un groupe armé qui avait dressé un faux barrage sur la RN71.

*Mars 2016, un enfant de 10 ans kidnappé avant d'être relâché à M'Chedallah ( Bouira)*

Un enfant de 10 ans kidnappé puis, fort heureusement, relâché par ses ravisseur à Raffour de la commune de M'Chedallah, dans la wilaya de Bouira. Le gamin jouait devant le domicile familial avant que trois individus l'abordent et l'embarquent dans un véhicule de marque japonaise Toyota. Selon le père de l'enfant kidnappé, les ravisseurs de son fils l'ont relâché après avoir emprunté une route qui finit par une impasse, obligés de faire demi-tour et rebrousser chemin. Ils relâchent l'enfant de crainte qu'ils soient remarqués par les citoyens, qui risquaient d'entendre les cries du gamin. Le père

de l'enfant traumatisé par cette malheureuse expérience, a vite conduit son fils aux urgences de l'EPH de M'Chedallah où il a été pris en charge. Sur le descriptif médical exhibé par le père, le médecin de garde a souligné que l'enfant est parvenu en état de choc mais sans traces de violence.

7



ANAVAD AQVAYLI UŞDİL  
GOUVERNEMENT PROVISIOIRE KABYLE  
PROVISIONAL GOVERNMENT OF KABYLIA

# **MEMORANDUM**

## **POUR LE DROIT A L'AUTODETERMINATION DE LA KABYLIE**

7

**DOSSIER SUR LES DROITS DE L'HOMME EN KABYLIE**

DOSSIER N° 7

VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

En Kabylie, le pouvoir colonial algérien ne respecte aucun des droits de l'homme de la Déclaration Universelle du même nom, adoptée par l'ONU le 10/12/1948 à Paris. Les Kabyles n'ont droit ni à la vie, ni à la dignité, ni à la langue maternelle ni à leur identité ou à leur l'intégrité physique et morale... et ce, depuis 1962. Cela va de l'assassinat des hommes politiques kabyles, aux tortures infligées aux prisonniers politiques. Plus de 3000 hommes du FFS arrêtés en 1964-65 avaient été torturés et soumis à des traitements dégradants, en violation totale des conventions internationales sur le respect de la personne humaine.

De 1980 à 1989, c'étaient plus de 5000 arrestations qui ont été opérées dans les milieux dits « berbéristes », du MCB (Mouvement Culturel Berbère). Le simple fait de réclamer son droit à sa langue maternelle était considéré par l'Algérie comme un acte séditionnel, séparatiste.

La « démocratisation » de l'Algérie en 1989 va révéler l'ampleur du fossé qui sépare l'Algérie arabo-islamiste, intégriste, despotique et violente, de la Kabylie laïque et tolérante, démocrate. Les marches populaires, joyeuses et colorées des Kabyles à Alger contrastent avec celles du Front Islamique du Salut (FIS) aux allures martiales et fascistes.

Dès 1992 à 1998, les Kabyles ne feront plus l'objet de répression de la part des services algériens comme c'était le cas depuis 1962 mais seront soumis à une politique d'assassinats ciblés. Officiellement c'était le terrorisme islamiste qui était à l'œuvre. Il tuait partout en Algérie, mais on enterrait surtout en Kabylie. De prestigieuses figures de l'intelligentsia kabyle furent tuées ou contraintes à l'exil. C'était de nouveau le choix entre la valise et le cercueil, comme au lendemain de la décolonisation (1962).

On sait aujourd'hui, que la fameuse phrase de Hocine Ait Ahmed, durant la période terroriste des années 90, « qui tue qui ? » était légitime. La moitié des assassinats et des massacres était le fait des services algériens, la plupart des temps de collusion avec le terrorisme islamiste qu'ils avaient largement infiltré. La plupart des procès faits à des « terroristes islamistes » furent des parodies de justice qui n'ont jamais fait la lumière sur les crimes jugés.

D'ailleurs, l'ultime tentative de ces services d'attribuer aux islamistes le meurtre d'un chanteur populaire kabyle, Matoub Lounès, assassiné le 25/06/1998, se retourna contre eux. La Kabylie était persuadée que c'était l'œuvre du pouvoir algérien en scandant « Pouvoir assassin ! » encore en usage dans les manifestations kabyles.

A travers cet assassinat, on s'aperçoit que la Kabylie est devenue une pièce dangereuse sur l'échiquier des clans qui s'en servent en tant qu'instrument de déstabilisation mutuelle au sommet de l'Etat.

Le printemps Noir de 2001-2003 » (Voir le dossier N°11 )

En 2001, la Kabylie se fait de nouveau instrumentaliser : Le 18 avril, près de Tizi-ouzou, un gendarme abat de sang-froid, dans son bureau, un lycéen kabyle, Massinissa Guermah. Le 20 avril, à plus de 100 km de là, ce sont trois autres lycéens qui sont passés à tabac par d'autres gendarmes, près de Vgayet.

Le « Printemps Noir » vient de commencer. Il va trois ans durant lesquels pas moins de 130 personnes seront tuées par les corps de sécurité coloniaux.

L'objectif de la manipulation était ; comme avec l'assassinat de Matoub Lounès, d'obtenir la démission du président algérien. Mais, contrairement au succès de 1998, le plan échafaudé échappa à ses auteurs. Le coup d'Etat fut un échec retentissant mais la Kabylie était à feu et à sang. Pire ! Cette fois, le pouvoir algérien a perdu les leviers, le FFS et le RCD, avec lesquels il ramenait le calme jusque-là en Kabylie.

Résultat : 130 citoyens kabyles abattus avec des armes de guerre, 6000 blessés dont 1200 handicapés à vie, ainsi que des centaines d'arrestations des instances traditionnelles représentatives.

**C'est là une tentative de génocide, un crime contre l'humanité** que l'Anavad (le gouvernement provisoire Kabyle en exil) demande aux instances internationales de reconnaître.

Le Rapport ISSAD, joint en annexe à ce Mémoire établit clairement la responsabilité de l'Etat, et par conséquent du Gouvernement algérien et du chef de l'Etat.

Le plus grave est qu'aucun gendarme parmi ceux qui ont tué des manifestants, n'a été inquiété. Pire ! L'amnistie décrétée en 2005 leur assure une inadmissible impunité.

Le 9/06/2004, le fils aîné du président de l'Anavad est assassiné, à Paris, par des agents algériens.

C'est lésé de tant de crimes, commis particulièrement sur le peuple kabyle, que le pouvoir colonial a tenté de s'autoamnistier en improvisant une ridicule mise en scène référendaire, le 29/09/2005. La Kabylie n'en a pas été dupe, elle a boycotté la consultation à plus de 97% de ses électeurs.

Le pouvoir algérien renoue avec la répression en Kabylie avec la montée en puissance du mouvement indépendantiste kabyle. La première arrestation officielle d'un militant du MAK (Nadir Chelbabi) date du 08/01/2010.

Les arrestations vont devenir permanentes à partir de la mise sur pied de l'Anavad (01/06/2010). Toutefois, c'est surtout depuis 2014 que la répression s'intensifie contre les militants du MAK et leurs soutiens.

Aujourd'hui, aux intimidations et autres interpellations s'ajoutent des pressions économiques et sociales. Les militants du MAK sont licenciés de leur travail et voient leurs commerces fermés par des décisions policières arbitraires. MM. Harouni, Jugurtha Louerguoui, Slimane Kadi, Lazhar Bessadi ou Kamira Nait Cid sont des exemples avérés.

Ces violations des droits de l'homme dont sont victimes les militants kabyles renforcent davantage la conviction que pour la Kabylie, il n'y a pas d'autre solution que son détachement de l'Algérie à travers l'exercice de son droit à l'autodétermination.

## REPRESSION CONTRE LES MILITANTS DU MAK-ANAVAD

<http://www.siwel.info/video-de-larrestation-de-lagression-de-rachida-ider-police-coloniale-4763.html>

### RAPPORT D'AGRESSION D'UN MILITANT PAR LA POLICE/GENDARMERIE COLONIALE

**Rachida Ider, présidente de la Coordination régionale Ouest du  
MAK-Anavad**

En Sept ans de militantisme au sein du mouvement souverainiste kabyle, je n'ai jamais été frappée par la police algérienne. En ce 20 mai 2017, c'était l'enfer. Un enfer que je ne pourrais raconter en détail dans ce témoignage. Mais il est important que l'opinion publique et internationale soit au courant de ce que nous avons vécu, nous militants pacifiques pour une Kabylie indépendante, dans le commissariat central de Tuvirett (Bouira). J'invite tous les militants souverainistes à rédiger leurs témoignages, eux qui ont fait de cette journée du 20 mai une date historique pour la Kabylie.

D'abord, il est important de souligner que la veille de la marche, j'ai passé la nuit à Rafour, dont je remercie les citoyens et les militants de leur accueil chaleureux et apprécié de tous. La nuit était très courte. On avait tenu une dernière réunion à 2h du matin et à vrai on était nombreux à ne pas avoir fermé l'œil.

#### PUBLICITÉ

Le lendemain, nous avons pris le bus vers Tuvirett. J'étais avec une trentaine de militants. Kouceila Ikken, le Président de la Coordination Est du MAK-Anavad était avec nous. Des dizaines de barrages et des policiers et gendarmes algériens postés partout. Ils arrêtaient les véhicules et les bus, les fouillaient et fouillaient les passagers. A ce moment déjà, nous savions qu'on allait sans doute être arrêtés avant même d'arriver sur le lieu de la marche.

Arrivés à la gare routière de Tuvirett, les services de répression algériens étaient mobilisés en centaines. Un véritable climat de guerre. Étonnamment, nous avons réussi à descendre du bus et à en reprendre un autre sans être interpellés.

Nous descendons du bus au niveau de l'entrée principale de l'Université Mohand Oulhadj. Il n'y avait pas encore de militants. Il était 8h du matin.

Aussitôt des policiers sont venus nous voir et l'un d'eux a dit à ses collègues : « c'est elle Ider, elle est là Ider », en parlant de moi. Ils nous ont demandé de partir. Devant notre refus, une cinquantaine d'agents des services répressifs algériens (policiers, BRI et civils) nous ont entourés. J'ai commencé à crier « Pouvoir assassin ». A ce moment précis, ils ont essayé de maîtriser le militant Lazhar Bessadi, qui résistait. Quand j'ai vu cela, je suis allé m'interposer pour les empêcher de l'embarquer. Tous les militants sont intervenus et c'était la pagaille générale. Des dizaines de policiers sont arrivés en renfort. Ils essayaient de nous maîtriser et tous les militants ont résisté. Aucun n'a accepté de monter dans les véhicules de la police. Les coups ont commencé à pleuvoir sur les militants. Matraquage, coups de pieds et de poings et gifles, en plus de nous traîner par terre.

Puis, en continuant de crier « Pouvoir assassin, Tuvirett d taqvaylit, .. », il y a eu cette scène où j'ai vu rouge ! Kouceila Ikken était traîné par terre par 5 policiers qui le tenaient par les pieds, alors qu'il essayait de résister. Ils recevaient alors des coups de pied et des coups de poing dans la figure. Une scène qui m'était insupportable. J'ai commencé à crier « Pouvoir criminel, lâchez le, c'est un blessé du printemps noir ! Il n'a pas de jambe ! Vous l'avez amputé de sa jambe ! Vous n'avez pas honte ! ». Leur haine les a rendu sourds. Ils ont continué à tabasser les militants et à les traîner dans les voitures. Moi je me suis rendue sur la route pour bloquer la circulation. Je m'étais assise sur la route. Manissa, une autre militante, avait déjà bloqué la route avec son corps ! Un policier kabyle est venu me voir et a essayé de me convaincre calmement de me lever et de les suivre. Je ne voulais rien entendre.

Un land-Rover de la police coloniale est arrivé. Un autre policier lui criait en arabe : « Vas y écrases là ». J'ai alors levé mes bras vers le ciel en V de Victoire et je suis restée immobile. Le conducteur du land rover a alors fait semblant d'accélérer pour m'écraser avant de freiner. Il l'a fait à plusieurs reprises. J'ai continué à scander mes slogans favoris pour une Kabylie indépendante.

Notre résistance a mis en colère les policiers qui se sont acharnés encore plus contre nous. Plusieurs d'entre eux, me voyant bloquer la route, se sont rués sur moi et ont commencé à me donner des coups de pieds dans le dos et les côtes, un moment de barbarie inédite. Les autres filles, voyant la sauvagerie de la police à mon égard, ont eu l'idée de leur faire croire que je suis enceinte : « arrêtez ! elle est enceinte ! elle est enceinte ». Ils ont fait comme si ils n'entendaient pas. A ce moment précis j'étais dans un autre état. J'étais très fatiguée et ne comprenais plus ce qui se passait. Je ne pouvais plus résister et me

suis retrouvée dans un véhicule de la police, à bout de forces. Je ne me rappelle plus s'ils ont réussi à me faire relever où s'ils m'ont traîné par terre jusqu'à leur véhicule où étaient les autres filles : Tasedda, Manissa et Cylia.

Au commissariat, c'était un véritable enfer. Ils nous ont conduit dans un bureau, comme des criminelles, en nous poussant. Quatre policières nous attendaient, dont deux, non kabyles, d'un physique imposant. Ces deux policières nous ont fouillé minutieusement. Nous avons été déshabillées de notre haut pour vérifier qu'on ne cachait rien.

Trois d'entre nous étaient assises et les deux autres étaient debout. Dans le bureau où nous étions enfermées, deux autres militantes nous ont rejoint plus tard : Tiziri et Tannirt. Elles sont restées debout durant plusieurs heures. Aucune d'entre nous n'avait le droit de faire aucun geste. Dès qu'il y en avait une qui parlait, qui souriait ou qui résistait aux intimidations, elle recevait soit une gifle soit un coup de pied, en plus des insultes et autres vulgarités qui fusaient au moindre de nos gestes. Dès qu'une fille, qui était debout, essayait de s'asseoir à même le sol, elle recevait des coups de pied jusqu'à ce qu'elle se lève. Dans ce bureau, ces deux policières, qui agissaient avec haine et racisme, ont fermé la fenêtre et la porte. Il n'y avait plus d'air dans le bureau. On n'avait même pas le droit d'aller aux toilettes, ni même de boire de l'eau. Une situation intenable pour un être humain.

Cylia est tombée, elle n'arrivait plus à tenir debout. « Laisse la mourir » dit une policière. Puis elles ont pris de l'eau pour lui mettre sur le visage. Cylia a ainsi eu le droit de s'asseoir à même le sol et sa demande d'ouvrir la fenêtre a été acceptée. Plus tard, vers midi, c'est Tannirt, restée debout depuis son arrestation, qui a vomi. Elle était vraiment mal. Quand elle a fini de vomir, elle a essayé de s'asseoir à même le sol, une policière lui a donné des coups de pied. Plus tard encore, Tiziri s'est évanouie et s'est écroulée par terre. Les deux policières n'ont pas bougé. Un policier est passé et la voyant par terre, il a commencé à crier pour qu'ils fassent venir un médecin. Un médecin est venu et a expliqué que Tiziri avait besoin d'oxygène et qu'elle devait aller aux urgences. « Pas question » a répondu une policière. Ensuite, ils l'ont relevé pour la faire asseoir correctement sur le sol mais elle n'arrivait pas à bouger ses bras. Elle était affaiblie. A ce moment précis, ils m'ont pris pour que j'aille voir un gynécologue vu que les filles leur ont fait croire que j'étais enceinte quand ils m'ont passé à tabac. Plus tard, j'ai appris que Tiziri était emmenée aux urgences.

A signaler que les deux policières kabyles faisaient de la figuration. Elles n'avaient pas le droit d'intervenir ni d'agir. Dès qu'elles essayaient de faire cesser la torture qu'on subissait les deux autres policières les traitaient de tous les noms. Le

policier qui a rédigé le PV également était un kabyle et s'est comporté correctement.

Beaucoup d'autres détails sont importants à raconter. Mais un moment qui m'a marqué c'est quand ils nous ont descendus en bas pour qu'on aille faire la prise d'empreintes. En descendant, j'ai entendu des dizaines de militants chanter « Kabylie indépendante » alors qu'ils se faisaient tabasser à coups de pied. Leur chant me remplissait de bonheur. A ce moment précis, j'ai eu le sentiment que tout ce qu'on a eu à subir d'agressions et d'insultes s'est effacé. Toute la fatigue après une nuit blanche, la soif, la faim, tout a disparu à ce moment précis. J'avais des frissons partout.

Arrivée à la salle où je devais faire mes empreintes, les policiers m'ont demandé où était passé Ravah, mon mari, et me disaient qu'ils regrettaient qu'il n'ait pas été arrêté.

Ensuite, le commissaire m'a appelé à son bureau une deuxième fois. La première fois qu'il m'a appelé il a vite demandé à me faire sortir car je ne voulais pas parler en arabe. La deuxième fois, il a fait venir un policier pour lui traduire. Il a commencé à me dire qu'il voyait en moi une prochaine ministre en Algérie, que j'étais belle comme les filles de « Mila ». Il m'a dit que si je voulais faire de la politique, il pouvait faire le nécessaire pour que je puisse créer mon parti. Bien sûr, il a eu à chacune de ses remarques une réponse d'une militante kabyle indépendantiste convaincue et qui ne reculera devant rien.

En allant récupérer mon téléphone dans une salle pleine de policiers, une des policières qui nous a maltraité toute la journée m'a dit « c'est quoi cette position, tu n'es pas dans un cabaret ! », juste parce que j'avais les mains dans les poches. C'était la goûte qui a fait déborder le vase. J'ai commencé à la traiter de tous les noms. Elle s'est approchée de moi et m'a donné un coup de poing au niveau du torse. Je l'ai saisie par le cou, j'ai serré et l'ai violemment poussée contre le mur. Des policiers sont intervenus pour s'interposer. Elle s'est alors calmée avec moi. Plus tard, elle m'a même proposé de boire un verre d'eau. J'ai refusé.

En sortant de cet enfer, je me suis sentie grandie et plus déterminée. Je me suis sentie digne et debout. Je suis allée retrouver mon mari et les militants qui nous attendaient.

24h après ces faits, j'ai des hématomes un peu partout, surtout sur le dos, où j'ai encore très mal !



***Photos de quelques hématomes sur le corps de Rachida Ider.***

Ceci est un témoignage sur les faits, tels que je les ai vécus. Il y a peut-être des détails qui m'ont échappés et je compte sur les militantes et les militants pour écrire leurs témoignages afin qu'on puisse reconstruire pour l'éternité une journée d'une violence inouïe, de torture physique et morale, qui légitime encore plus notre combat pour une Kabylie indépendante.

**Rachida Ider,  
Présidente de la Coordination Ouest du MAK-Anavad**

**Répression à Tuvirett : le témoignage du Président de la Coordination MAK-Anavad de Boghni**

Par [Agence Siwel](#)

Posté le 22/05/2017





ACTUALITÉ

## Témoignage du sélectionneur de l'EN kabyle de football suite à son arrestation par la police coloniale algérienne



Par [Vaznsen At Vrahem](#)

Posté le 10/09/2017

KABYLIE (SIWEL) — Une dizaine de policiers algériens se sont succédé au bureau de la sûreté de la wilaya de Tizi-Ouzou pour interroger pendant plus de six heures Aksel Bellabbaci, le sélectionneur de l'équipe nationale kabyle de football **interpellé** vendredi 8 septembre à 15 heures à son domicile sis au village de Tala-Setman (Tala Athmane) pour n'être libéré qu'après minuit passé.

### **20 policiers coloniaux de la BRI pour un seul homme kabyle...**

dont le seul « crime » est de courir derrière un ballon et... accessoirement d'avoir qualifié l'équipe nationale kabyle à la Coupe du monde de football ConIFA 2018 qui se déroulera à Londres du 31/05 au 10/06/2018.

Ils étaient au moins une vingtaine d'éléments de la Brigade algérienne de Recherche et d'Intervention (BRI) à bord de cinq véhicules 4x4 à encercler le domicile du manager kabyle, qui, grâce à une sentinelle à l'entrée du village qui l'a averti, observait leur arrivée depuis son balcon avant de descendre à leur rencontre devant le seuil de sa maison. Il leur a confirmé son identité avant qu'ils ne l'amènent à la Sûreté de wilaya pour « affaire le concernant » (sic).

### **En langue kabyle**

Face aux policiers, s'exprimant exclusivement en kabyle à ses interlocuteurs kabyles et en français aux arabes, c'est avec la force tranquille qui anime tout militant convaincu de défendre une juste et noble cause que celle de libérer son peuple et de marteler son identité kabyle qu'Aksel Bellabbaci s'est farouchement défendu.

### **Permis de conduire français confisqué**

Son permis de conduire français lui a été confisqué, et pour le récupérer, les policiers ont insisté pour qu'il se représente avec son passeport, ce qu'Aksel ne compte pas faire car il doit repartir vers la France ce lundi 11 septembre.

### **Menace de licencier ses frères de l'université**

Ayant manifestement préparé un gros dossier sur le responsable sportif kabyle, rien n'a été laissé au hasard, toute sa généalogie est passée au crible avec à chaque fois que cela est possible une menace caractérisée avec des mesures de rétorsion contre notamment ses frères qui travaillent à l'université de Tizi-Ouzou.

### **Le drapeau kabyle sur le toit de sa maison**

Un policier lui pose une question sur le drapeau kabyle levé sur le toit de sa maison au village et qu'ils avaient constaté lors de son arrestation chez lui, question éludée par un autre policier, comme pour signifier que cette fois, l'accent devait être mis sur l'équipe nationale kabyle de football.

### **L'équipe nationale kabyle de football au menu**

Après un questionnaire laissant supposer leur ignorance complète des étapes ayant mené l'équipe nationale kabyle jusqu'à la qualification à la phase finale de la coupe du monde de football 2018 organisée par la ConIFA, le sélectionneur kabyle avait l'impression de leur avoir asséné des cours magistraux sur les règles internationales

### **Des points engrangés pour la qualification au nez et à la barbe de la police algérienne**

Le manager kabyle a découvert qu'au vu de leurs questions, cela révélait leur ignorance que l'équipe nationale kabyle a disputé secrètement, sous leur nez et devant leur barbe, une dizaine de matchs en guise de tournoi, gala, alors que ces derniers comptaient pour la qualification à la Coupe du monde de la ConIFA

### **Antisémitisme officiel de l'Etat algérien**

Devant l'étonnement des policiers que la Kabylie ait pu se qualifier, Aksel Bellabbaci leur a porté l'escouade en leur disant que l'équipe nationale kabyle ne vas pas que participer mais emportera même la Coupe du monde, ce à quoi les fonctionnaires algériens ont rétorqué « c'est normal, car ce sont les Juifs qui sont derrière ! ».

### **L'EN kabyle pour les kabyles**

Dédaigneux et ironique, un policier arabe lui a demandé s'il pouvait participer à l'équipe nationale kabyle, ce à quoi le sélectionneur lui a répondu par la négative car il fallait avoir la nationalité kabyle.

S'en est suivie une accusation de racisme de la part des Kabyles, qu'Aksel Bellabbaci a immédiatement réfutée en leur démontrant que c'est le propre même de toutes les sélections nationales d'être composées exclusivement que par des nationaux.

### **Invitation transmise à l'équipe du Sahara occidental**

Et pour enfoncer le clou, le responsable sportif kabyle lui a appris que l'équipe nationale kabyle a même invité officiellement l'équipe du Sahara occidental, autre membre de la ConIFA, à disputer un match amical.

### **Questions sur Ferhat Mehenni**

Appliquant comme à l'accoutumée leur « procédure MAK » réservée aux souverainistes kabyles, les interrogateurs algériens ont voulu connaître sa fonction au sein du MAK-Anavad, ses liens avec le président du Gouvernement provisoire kabyle en exil, Mas Ferhat Mehenni, s'il confirmait qu'il résidait dans un Hôtel 5 étoiles, ce à quoi Aksel leur a rétorqué « non en fait, il a déménagé récemment, maintenant il est dans un Hôtel 6 étoiles »...

Profitant de l'occasion, il leur a même appris qu'il a rendu visite à Nna Wiza, la mère du président Ferhat Mehenni et elle a « béni » le maillot de l'équipe nationale kabyle ainsi que le drapeau de la Kabylie.



**Questions sur le MAK-Anavad**

Ayant déclaré qu'il avait laissé son téléphone en France, les policiers chacun son tour lui montrait sur son propre smartphone des photos de rassemblements

souverainistes kabyles et des personnalités Kabyles pour savoir s'il les connaissait et quels sont leurs postes ou missions...

Placide, il s'est lui-même proposé de leur indiquer ses participations lors des marches et autres manifestations organisées par le MAK-Anavad dans la diaspora, en leur indiquant même sa position lorsqu'il était de dos sur certaines photos.

### **Procès-verbal, prise d'empreintes digitales...**

Vers 20 heures, pour la rédaction du procès-verbal, changement de bureau, prise des empreintes digitales et redoublement de menaces et de tentatives de dissuasion de continuer son militantisme, on lui demande s'il est musulman, son niveau d'études, son travail, ses revenus, le nom de sa mère, de son père, de ses frères, de ses sœurs, le lieu où il travaille, le nom de ses collègues de travail...

### **Visite médicale à M'douha**

Moins d'une heure plus tard, il a été escorté à la Polyclinique de M'douha pour établir un certificat médical prouvant qu'il n'a subi de sévices corporels, ce qui fut le cas en effet, car les policiers, contrairement à d'autres fois, étaient corrects.

### **Fixette sur le passeport d'Aksel**

De retour à la permanence de la Centrale, c'est à un ballet de visites des proches d'Aksel qu'on assiste, les policiers ont fait appel à tous ses proches, sa famille, ses amis, afin de les dissuader de ramener son passeport car sa relaxe n'est soumise qu'à cette condition : qu'ils aient entre leurs main le passeport d'Askel, comme pour l'empêcher de pouvoir voyager et d'une certaine manière, peut-être pensaient-ils que du coup la Kabylie déclarerait-elle forfait à la Coupe du monde (?), ce qui est ubuesque !

Le chef arabe de la police lui a « juré sur Allah qu'il ne sortira jamais s'il ne présentait pas son passeport », ce à quoi Aksel a répondu du tac au tac avec le juron kabyle : « Jmaε Liman que je sortirai sans vous présenter mon passeport ! Sinon, produisez un mandat de perquisition et fouillez ma maison et vous ne le trouverez nulle part dans tous les cas »

### **La relaxe grâce au soutien des souverainistes**

Minuit passé, il a finalement été relâché bel et bien sans présenter son passeport, mais en « sacrifiant » son permis de conduire français qu'ils lui ont

confisqué sans même lui remettre un quelconque reçu ! Il a rejoint les militants souverainistes qui s'étaient rassemblés devant le Commissariat central de Tizi-Ouzou pour exiger sa libération immédiate et sans condition, militants qui ont insisté pour l'escorter demain lundi pour son voyage en France et retrouver sa petite fille de 5 ans, Kelyna, qui a fait sa rentrée scolaire sans son papa.

wbw

SIWEL 1001753 SEP 17 UTC

#### **RAPPORT D'AGRESSION D'UN MILITANT PAR LA POLICE/GENDARMERIE COLONIALE**

[https://www.siwel.info/temoignage-de-tannirt-benjamine-militantes-violemment-agressees-commissariat-colonial-de-tuvirett\\_5165.html](https://www.siwel.info/temoignage-de-tannirt-benjamine-militantes-violemment-agressees-commissariat-colonial-de-tuvirett_5165.html)

**Tannirt, 18 ans, étudiante en L1 Mathématique Informatique, militante du MAK-Anavad**

Ce que nous, militants pacifiques, avons vécu au commissariat de Tuvirett, est sans doute l'une des atteintes les plus criantes aux droits les plus élémentaires de la personne humaine. La nature brutale du régime algérien et, par voie de conséquence, de ses services armés (police, gendarmerie...) étant connue de tous, A Tuvirett, en ce 20 mai 2017, le Rubicon a été franchi. L'intégrité physique et morale de militants et de militantes, venus marcher pacifiquement, a été touchée avec, en sus, un racisme patent qui s'exerce désormais sans complexe et dans l'enceinte même d'une institution censée, du moins dans les slogans de propagande officielle, agir dans le respect de tous les droits des citoyens.

Dans nos têtes remplies de rêves, une seule question nous taraudait : Pourquoi une telle violence et pourquoi autant de haine ? La réponse est évidente tant la Kabylie en a subi tous les jours depuis des décennies, mais, dans un moment purement humain, nous étions incapables d'admettre qu'on puisse ériger la haine, la violence et le racisme au rang d'une institution qui prétend agir en respectant les lois, les pactes internationaux ratifiés par l'Algérie et en garantissant le respect et la sécurité des biens et des personnes, seule et unique mission naturelle assignée à toutes les polices qui se respectent de par le monde.

A la veille de la marche du 20 mai décidée en réponse à l'empêchement de celle prévue le 20 avril dernier dans le cadre de la célébration des printemps de Kabylie (1980 et 2001), un ami militant me contacte pour me prévenir qu'il allait se charger de m'y accompagner avec une autre amie. Le lendemain et contrairement à ses habitudes, aucun signe de vie de notre accompagnateur. Je me trouvais à Alger. En moi, l'inquiétude commençait à prendre ses

quartiers. Il était 6h du matin quand j'ai décidé de contacter un ami commun qui était, lui aussi, en proie aux mêmes questionnements. Nous apprenions plus tard que notre accompagnateur était arrêté à Alger et avait passé la nuit au commissariat d'où il n'a été relâché qu'à 09:30.

Ayant compris que la situation commençait à se gâter et qu'il allait falloir me débrouiller toute seule, j'avais déjà pris la route, seule, en direction de Tuvirett. Je suis arrivée à destination à 9h et, bizarrement, il n'y avait aucun barrage qui nous avait arrêté. C'est à l'entrée de la ville que je commençais à appréhender la situation. Arrivée au niveau de l'université, la présence d'une quarantaine de véhicules et des centaines d'hommes en uniforme s'imposa à mes yeux. Cependant, toujours pas la moindre trace de militants. Le décor commence à m'angoisser sérieusement. Je décide aussitôt de me réfugier à l'intérieur de l'université d'où j'ai tenté vainement de joindre plusieurs militants(es). Au bout de plusieurs tentatives, j'entends enfin, à l'autre bout du fil, la voix de Châvane qui m'informa qu'il y a eu une rafle contre nos militants et ce, dès les premières heures de la matinée et que la prudence était de rigueur. Juste après, un appel d'un autre militant m'en apporta la confirmation.

Pendant tout ce temps, j'ai senti la présence constante d'un homme derrière moi. Était-il en train d'espionner mes conversations ? Guidée par la peur, j'ai décidé de quitter l'enceinte de l'université. Dehors, j'ai retrouvé Belka. Enfin, je ne suis plus seule et ce, bien que la même présence policière semblait être renforcée. Nous continuions de progresser et, nous croisâmes Lounis qui, apparaissant plus au fait des circonstances, nous conseilla-t-il de rebrousser chemin pour rejoindre une quinzaine de militants qui nous attendait, plus loin, dans une cité. Aussitôt, je suis interpellée par un policier qui me demanda d'abord mes papiers. Ensuite, s'adressant au groupe, il demanda d'où nous sommes venus et pourquoi aujourd'hui ?

J'ai gardé le silence pendant que les garçons répondaient du tac au tac. A à moment, il y avait crainte qu'il ait clash entre le flic et ses interlocuteurs du moment, et pour cause, le ton était vite monté d'un cran et Lounis qui voulait en découdre avec les harcèlements du policier, lâcha : « Oui, nous sommes du MAK et alors ? Où est le problème ? ». Le policier qui semblait n'attendre que cette confirmation, me saisît par la main et nous fit monter dans un fourgon de police où nos appareils téléphoniques et nos pièces d'identité furent confisqués.

Arrivés à la centrale, on m'isola des garçons. Une policière est venue vers moi et m'emmena dans une salle où j'y ai découvert la présence de mes sœurs militantes, Rachida, Manissa, Tasedda, Celia et Tiziri. La policière entama une fouille sur moi qui ne tarda pas à se transformer en une agression physique, tant la brutalité était insupportable. Naturellement, je ne me suis pas laissée faire et ma réaction de révolte était sans concession. Une autre policière intervint en me lançant : « Eh toi, tu arrêtes. Tu es tombée avec la gentille, si c'était moi, tu verras comment qu'on fouille les gens de ton espèce ». Je l'ai narguée du regard puis, devant son regard haineux, j'ai préféré jouer à celle qui obtempéra à sa sommation. Pendant un laps de temps où on a pu s'échanger quelques mots, Manissa et Tasedda m'ont dit que ces policières n'avaient rien à voir avec celles de Tizi, tant leur racisme et leur anti-kabylisme étaient sans commune mesure. Mes amies m'apprirent aussi qu'avant mon arrivée, elles avaient reçu un nombre incalculable de coups de pieds et de gifles... Cela n'est pas pour me rassurer mais, le courage de mes amies était aussi contagieux !

Une policière se mit à fouiller mon sac d'où elle tire mon drapeau kabyle. N'ayant rien trouvé d'autre qui symbolise mon identité. En s'approchant de moi, elle se saisit de mon collier portant le Azza amazigh et l'arracha avec agressivité. Ayant été touchée, je lui lançai : « yak Tamazight langue officielle, nagh d aghuru kan !!?? ». Il n'aura pas fallu plus que ça pour qu'elle me jette par terre en me menaçant que mon interrogatoire allait venir.

Nous ignorions ce qu'ils faisaient subir à nos amis militants qui étaient dans d'autres pièces. Nous pensions à eux pendant les rares minutes où nous avons pu respirer. Les autres militantes étaient exténuées. Manissa n'avait pas le droit de s'asseoir. Les autres étaient assises à même le sol. Une pluie d'obscénités se déversa sur nous comme jamais on en a entendu. Mes amies avaient besoin de se rendre aux sanitaires, elles subirent une fin de non recevoir de la part des deux policières non kabyles dont la masse corporelle était des plus impressionnantes. Quand ce fut mon tour de demander à me rendre aux toilettes et contre toute attente, l'une d'elles me prit par le bras et m'y emmena. En cours de chemin, elle s'était enquis de mon âge.

– « 18 ans », répondis-je. Elle semblait étonnée.

– « Mais pourquoi tu as fait ça ? » m'a-t-elle dit.

– « Mais, qu'est-ce que j'ai fait ? ».

– Elle continua : « Écoutes, tu es jeune. Tu n'es pas comme les autres. Restes tranquille, réponds à nos questions, signes ton PV et tout se passera normalement pour toi. Ensuite, tu veux de l'eau ou aller aux toilettes, je serai là pour toi. Même si tu as envie de manger, je sais que vous avez faim, je t'achèterai moi-même un sandwich. C'est pour ton bien, je ne veux pas que tu subisses ce que les autres ont subi ». Une gentillesse de façade. J'allais vite déchanter.

Quand mon tour d'être interrogée est venu, Tiziri me fit signe de refuser de signer le PV. Une policière l'ayant vue, elle se précipita sur elle, lui asséna de violents coups de pieds et plusieurs gifles tout en l'injuriant. Je me rendis à mon interrogatoire en compagnie de la policière qui m'a suggéré de coopérer. Deux hommes étaient là. Un agent de la BRI et un autre assis qui était chargé de rédiger le procès verbal. A l'entame, je faisais mine de répondre naturellement. Soudain, la policière lui tendit mon drapeau en lui disant :

– « Regardez zbel qu'on a trouvé sur celle-là ».

Mon sang n'a fait qu'un tour mais, conscient de l'étendue de leur haine, j'ai fait mine de ne pas être touchée. Cela dit, touchée dans mon amour propre, ma manière de répondre avait sensiblement changé pour devenir pesante et peu encline. Quand je me taisais, la policière sortait de ses gans et le rédacteur du PV, un Kabyle, tentait de ramener un peu de calme en me disant : « nous sommes tous des Kabyles, alors, ne t'énerve pas pour rien. Je suis autant kabyle que toi ma petite ».

Derrière lui, un cadre de Ameziane Mhenni était saisi au par avant. De mon index je le lui montre puis je me lève et le salut puis lui dit ceci :

– « Lui, c'est un kabyle comme moi. Massinissa Guermah est un kabyle comme moi. Mais vous, non. Vous représentez un autre type de kabyles ».

Le policier me demanda de préciser lesquels. Sarcastique, je répondis :

– « Les traîtres, voyons ! ».

La réponse provoqua une crispation de son visage, la colère était évidente, il se leva et avant de quitter la salle, il demanda au BRI de continuer la rédaction du PV. La policière, quant à elle, s'acharna de plus belle sur moi. Recroquevillée sur moi-même, toujours sur la défensive pour me protéger un tant soi peu, elle me porta de violents coups de poing au dos et des coups de pied. J'avais mal partout. Elle me poussa vers la sortie et me plaqua violemment au mur. Elle m'ordonna de me retourner. Celle qui a tenté de m'amadouer s'était totalement volatilisée pour laisser apparaître la véritable nature d'un agent rongée par la haine du Kabyle. La position dos au mur devenait intenable au fil des heures. Aussi, quand la force semblait vouloir me quitter, je bougeais, ce qui m'a valu à chaque fois une nouvelle tempête de coups de tout genre avant de me remettre dans ma position initiale. Il était 12h ou 13h et la position debout que j'étais tenue d'observer depuis le matin était devenue un supplice. Je sentais qu'un malaise se mettait en place dans mon corps. La soif était telle que j'avais des brûlures au niveau de mon œsophage. Je réclamais de l'eau, je n'ai eu que des coups, encore des coups.... Soudain, je vomissais. L'une des policières kabyles demanda de me faire sortir. Sa collègue arabe lui rétorqua :

– « Non, jamais. Elle n'a qu'à vomir ici ».

Se tournant vers moi, elle me menaçait :

– « Si tu continues de vomir sérieusement, tu essuieras tes vomis avec ton tee-shirt et je te l'enfilerai après ».

Son autre collègue arabe qui était dans son coin, renchérit :

– « Ça lui apprendra à ouvrir sa gueule et à faire monter la tension au collègue du PV ».

Malgré mon état déplorable, j'ai trouvé la force de lui répondre en lui disant :

– « Votre collègue s'est senti mal parce que la vérité fait mal ». Cette audace m'a valu une autre gifle et un luciférien : « Wach men la viriti... ».

Cette séquence de violence et le temps qui s'étirait, ont considérablement aggravé mon état. Je vomissais à nouveau et je sentais mes dernières forces abandonner. On procéda alors à mon transfert vers une autre salle. Manissa et Rachida me rejoignirent, puis, lorsque mes déjections se sont arrêtées, ce fut le tour de Tiziri. Brisée, je m'asseyais de ne pas pouvoir me tenir debout et les coups de pieds fusaient jusqu'à ce que je me relève ... Aussi, au moindre signe de l'une de nous, c'est nos têtes qui sont cognées au mur. Nous étions interdites de communiquer entre nous et toute tentative de le faire, était aussitôt violemment réprimée.

L'image qui me marquera à jamais, ce fut lorsque moi, Manisa au milieu et Tiziri à gauche étions dos au mur, galvanisées par la violence aveugle que nous subissions, nous entonnâmes en chœur l'hymne national Kabyle ! Une policière se précipita sur Manisa, la tira féroce et l'aplatit sur le mur d'une telle violence ! Sans aucune humanité § La violence était d'une intensité qu'on aurait juré qu'elle n'était qu'un morceau de bois sans âme ni vie §

Puis, c'était le tour de Tiziri qui n'avait pas supporté le choc. Sa respiration s'accélérait et un malaise la gagnait progressivement dans l'indifférence totale. Manissa criait qu'il lui fallait en urgence un médecin. Un homme passait par là et remarqua la scène. Il ramena deux médecins. Tiziri hurlait par terre, son bras semblait paralysé. Le verdict du médecin était sans appel. Il fallait l'évacuer en urgence à l'hôpital. La policière intervint pour imposer son veto. Devant une situation qui devenait critique, le médecin fait fi de l'obstination de la policière et décida de l'évacuer quand même.

Après près de trois heures de plus à l'intérieur des locaux du commissariat, nous étions enfin relâchées non sans avoir fouillé nos téléphones portables. Dehors, je reconnus Manissa et Tasedda ainsi que l'écrivain Larbi Yahouin. Je me joignis à eux pour attendre la libération de nos autres camarades encore otages de la police algérienne. Non contents de nous avoir torturés, une centaine de policiers et d'agents de la BRI sont apparus et nous ont poursuivis jusqu'à la sortie de la ville de Tuvirett. Nous fîmes traqués / « Rentrez chez-vous » nous disaient-ils, comme si nous étions interdits de séjour la-bas : « rentrez à Tizi ! ». Puis quand les policiers sont rentrés, c'était des agents de la BRI qui sont venus nous menacer directement de quitter les lieux sous peine de nous reconduire au commissariat. A bord d'un bus, nous nous rendîmes à Raffour rejoindre les autres militants; puis à Tizi Ouzou.

Arrivée chez-moi, je ne pouvais décrire mon abattement et les douleurs qui déchiraient mon corps de toute part. Au lieu de me démoraliser, je me voyais grandie et fière d'avoir pu mener, avec tous les autres, une action de lutte. La marche n'a certes pas eu lieu, mais notre action est une victoire à plus d'un titre. Nous avons démontré que le racisme anti-kabyle était une culture chez l'Etat algérien, ses institutions et que le racisme anti-kabyle est l'une des exigences faites à leurs agents recrutés en Kabylie... Nous avons démontré également que le mouvement souverainiste Kabyle est une famille déterminée et qui porte un combat noble et pétri de valeurs humaines.

Vive le MAK-Anavad  
Vive la Kabylie Indépendante

Tannirt, 18 ans, étudiante en L1 Mathématique et Informatique, militante du MAK-Anavad

SIWEL 280939 May 17 UTC

RAPPORT D'AGRESSION D'UN MILITANT PAR LA POLICE/GENDARMERIE COLONIALE

Massinissa Chemakh, Président de la jeune Coordination MAK-Anavad de Boghni

Tout a commencé très tôt le matin, car nous voulions être sur le lieu du départ de la marche avant que la police coloniale ne ferme tous les accès. Nous nous dirigeâmes vers l'entrée principale de l'université Mouhand Oulhadj, lieu prévu pour le départ de la marche.

Sur notre chemin, nous avons aperçu de nombreux policiers et agents de la répression postés sur tous les côtés. A quelques mètres du portail de l'université, nous étions encerclés par une meute de CRS.

En voyant la violence avec laquelle Rachida Ider a été interpellée, j'ai voulu intervenir et ce ne sont pas moins de six agents qui ont sauté sur moi, en me donnant des coups de pied et des coups de poing tout en m'écrasant par terre.

Nous étions une vingtaine de personnes à être conduits de force et avec une brutalité inouïe au commissariat central ensuite, ils nous ont déplacés vers le sous-sol d'un autre commissariat. Ils m'ont isolé du groupe et j'ai eu à faire face à cinq policiers particulièrement virulents. Un policier m'a dit que s'il y avait des filles dans la marche, c'est parce qu'on n'avait pas assez d'hommes en Kabylie. Ma réponse, que je vous épargne par égard, n'a pas du tout été appréciée et j'ai reçu un violent coup de matraque au niveau de l'épaule.

Un interrogatoire musclé avec des insultes, ils m'ont tabassé, car je ne me suis pas laissé faire et que je me protégeais le visage pour ne pas recevoir les nombreux coups de poing.

J'ai vu aussi un jeune homme d'Iwaquren se faire littéralement lyncher par quatre tortionnaires.

C'est ma première arrestation et je n'ai jamais imaginé subir de telles tortures. Elles sont à l'image de ce que pratiquait l'armée coloniale française dans les Services Administratifs Spécialisés en Kabylie (SAS), selon les témoignages de nos grands-parents.

J'ai constaté sur place le courage de mes frères et de mes sœurs militants-es. Cela m'a permis de tenir durant plus d'une heure d'interrogatoire non-stop. J'ai senti mon courage décuplé et fait le plein de confiance en entendant mon ami Velkacem A, scander à haute voix dans le commissariat « Pouvoir Colonial », « Tuvirett d taqvaylit » et « Vive le MAK ». Aussi, un autre moment qui m'a marqué, c'est quand les policiers nous demandaient pourquoi nous étions à Tuvirett. Parmi nous, il y en avait qui donnaient des réponses susceptibles de leur épargner la violence de la police. Quand ils ont posé la question à Lazhar bessadi, il a répondu : « Je suis là pour l'indépendance de la Kabylie et rien d'autre ».

Avant ma libération, ils m'ont présenté à un médecin qui a constaté des blessures à l'épaule, au cou et sur les jambes. Il m'a prescrit dix jours d'arrêt de travail. 48h après les faits, je ne peux rien soulever avec mon bras droit à cause de cette blessure. Je parle ici des violences physiques, mais finalement ce qui m'a le plus touché ce sont les insultes et les agressions verbales. Il n'y avait que haine, racisme, vulgarités, insultes et mépris dans leur bouche.

Massinissa C,  
Président de la Coordination MAK-Anavad de Boghni  
SIWEL 221809 May 17 UTC

[https://www.siwel.info/temoignage-de-baya-fais-partie-30-militants-ont-passe-10h-commissariats-de-tizi-wezzu\\_5033.html](https://www.siwel.info/temoignage-de-baya-fais-partie-30-militants-ont-passe-10h-commissariats-de-tizi-wezzu_5033.html)

## **RAPPORT D'INTIMIDATION D'UN MILITANT PAR LA POLICE/GENDARMERIE COLONIALE**

### **Baya, étudiante en génie civil et militante du MAK-Anavad**

Le 20 mai, une date que nous attendions avec tant d'impatience mes amis et moi. Nous nous sommes fixés, Yuba et moi, un rendez-vous à la Tour (Carrefour 20 avril de Tizi Wezzu) afin de nous rendre conjointement à la gare. Nous avons embarqué dans un bus où nous avons rencontré Nina, une amie de combat. Par la gestuelle, nous nous sommes entendues pour nous retrouver à Tuviret.

Dès notre arrivée, nous nous orientons vers le bus censé nous déposer à Tuviret. C'est aux environs de 8h qu'il démarrera.

Après 15 minutes, arrêt du bus dans un barrage policier ; montée des policiers et contrôle d'identification (présentation des cartes nationales d'identité).

C'est mon tour, le policier qui contrôle mes papiers me fait descendre du bus : « Descend, tu n'es pas de Bouira, que vas-tu y faire ? » Je réponds : « je vais rendre visite à une amie ». Ils ont alors isolé plus de quinze personnes ; pris nos téléphones portables (le mien a un autocollant du drapeau kabyle). Après quelques minutes, ils nous ont mises, Nina et moi, dans leur véhicule non sans avoir essayé de nous provoquer. Ils nous ont emmenées dans un commissariat (central, probablement) où ils ont pris nos coordonnées.

Par la suite, Nina, Yuba et moi, avons été placés dans un véhicule ; on nous a demandé d'éteindre nos portables, ce que je n'ai pas fait ; ils nous ont déplacés vers un autre commissariat où nous avons trouvé Dda Kader. Nous sommes restés dans une salle d'attente, pour finir par être isolées Nina et moi dans une salle située juste en face.

Nous avons été prises d'inquiétude pour nos drapeaux et T-shirt (j'avais deux drapeaux -un grand et un petit- ; Nina, un drapeau et un T-shirt) ; nous sommes allées aux toilettes les cacher sous nos vêtements. J'ai demandé au policier de mettre mon téléphone en charge et me le donner pour l'éteindre, j'en ai profité pour envoyer un message avisant de notre arrestation (message non reçu par mon destinataire).

Nous sommes restées dans la même salle, un policier est venu nous parler (faisant mine de gentillesse), je suis restée silencieuse. Par la suite, Nina a été isolée pour une fouille, la policière a trouvé sur elle le drapeau et le T-shirt. Je me suis alors précipitée aux sanitaires pour tenter de cacher les miens, quelque part là-bas, pour que Dda Kader passe les prendre après moi ; tentative non réussie, ils sont venus me chercher et confisquer mes drapeaux.

Ils m'ont remise dans la salle d'attente ; deux policiers sont entrés pour me parler et ont fermé la porte. L'un d'entre eux, à l'apparence sévère qui venait de taper violemment à la porte, m'a alors fait conduire dans son bureau. Ils m'ont parlé et insulté le Président Ferhat Mehenni et Massa Rachida Ider ; celui qui avait l'air d'être leur supérieur a pris mon drapeau en me disant : « C'est un chiffon juif » ; puis pris le drapeau algérien en me hurlant à la face : « voilà le vrai drapeau, voilà notre drapeau algérien, celui des martyrs » ; je ne l'ai pas regardé. Il m'a ensuite transféré vers un autre bureau pour y être interrogée.

Dans ce bureau, il me demande mon nom et prénom, me questionne : « Où t'es-tu procurée ce drapeau ? » ; je réponds que je le tenais d'un inconnu dans une marche. Il me demande comment je savais qu'il y avait une marche ; je réponds que je n'avais pas de compte Facebook et que j'avais vu cela sur un panneau d'affichage. Ils m'ont rétorqué : « Je crois que c'est dans votre maison que vous confectionnez les drapeaux, on s'y rend immédiatement pour procéder à une fouille » ; j'ai ri en disant « ansuf yis-wen » (bienvenue).

Celui qui me questionnait avait des difficultés à me comprendre (c'était probablement un arabe).

Un d'entre eux s'est approché en me disant, pour me tromper, que Nina venait de quitter le MAK ; je n'ai pas répondu ; il m'a proposé de quitter le mouvement, j'ai refusé. Il m'a dit qu'ils allaient me mettre un policier pour me suivre et que, dorénavant, je ne pourrais plus trouver du travail.

Ils ont continué à m'interroger.

Leur chef est venu me dire en hurlant « d ayyul i yetterdiqen deg iqqerray-nwen » (vous avez un âne dans vos têtes) ; je lui ai répondu : « du respect, svp monsieur ».

Il s'est énervé et m'a dit : « Tu es algérienne ou pas ? », je lui ai répondu que j'étais kabyle ; il m'a posé la question plusieurs fois, je lui répondais toujours la même chose.

Ils écriront sur le procès-verbal : « Je ne suis pas fière de l'identité algérienne, je n'ai plus d'identité algérienne, je suis kabyle, mon identité est kabyle ».

Ils m'ont dit : « Tu vas le regretter ! la prochaine fois, tu ne seras plus présente, même pas dans les marches, nous allons t'arrêter ; tu n'auras pas de travail, dis à Ferhat de t'en donner ».

On m'a ramené des photos de quelques militantes pour les identifier, j'ai dit que je ne les connaissais pas.

Il m'a présenté mes photos et vidéos de rassemblements et a dit aux autres policiers : « Ne croyez pas cette fille, c'est une menteuse ! »

Ils m'ont demandé mon numéro de téléphone ; je leur ai dit que je ne l'ai jamais en tête et leur ai proposé de me restituer mon téléphone pour le noter. Quand ils me l'ont remis, j'ai supprimé aussitôt le numéro de mon père (ils m'avaient menacé de l'appeler) ; à ce moment-là, Omar Kechadi, un militant, m'avait contacté ; je lui ai discrètement répondu pour finalement éteindre mon portable.

Avant de sortir, ils m'ont demandé si j'allais arrêter ou pas ; j'ai répondu « Ad nnaɣeɣ ɣef teqvaylit » (je me battrais pour la Kabylie). Ils m'ont alors dit : « puisque tu n'arrêtes pas, nous aussi on ne va pas

arrêter ; tu vas appeler ton père pour qu'il te ramène à la maison » ; j'ai répondu « je suis majeure et je sais ce que je dois faire ».

Ils ont pris nos photos et empreintes, nous sommes sorties pour être placées dans une autre voiture (Nina et moi), la policière assise entre nous.

Ils nous ont emmenées à l'hôpital où nous avons retrouvé les autres militants (Yuba, Dda Kader ...). Le médecin (une femme) m'a diagnostiqué un souffle au cœur, elle a appelé les policiers et a déconseillé de me laisser passer la nuit au commissariat.

Nous avons quitté l'hôpital pour repartir au commissariat, nous avons attendu dans la salle d'attente. Nina est passée récupérer la carte algérienne et le téléphone.

Nous avons été relâchées, Nina et moi, peu de temps après les autres militants (Yuba, Dda Kader ...).

Finalement, nous avons été une trentaine de militantes et de militants à avoir été arrêtés à Tizi Wezzu. Une journée que nous ne sommes pas prêts d'oublier !

Baya, étudiante en génie civil et militante du MAK-Anavad  
SIWEL 241739 May 17 UTC

## ARRESTATIONS DES MILITANTS DU MAK

<http://www.k-direct.info/2017/05/lazhar-bessadi-raconte-la-sauvagerie-de-la-poli-ce-algerienne-lors-de-son-arrestation-a-tuviret.kdirect.info.html>

Lazhar Bessadi

À la veille de la marche vers 17h30, j'ai reçu un coup de fil de la part d'un camarade militant m'annonçant que la répression sera féroce et qu'il faudrait absolument que l'on soit sur les lieux pour renforcer le comité d'organisation qui a déjà planifié la marche auparavant. Une fois sur les lieux, les militants de Tuviret ( Rafur, Taqarvuzt, Iwaquren, Carfa...), que je salue au passage, ont assuré un protocole de déplacement digne du combat que nous menons et qui dégage l'odeur de la révolution à venir.

Aux alentours de minuit, une réunion de briefing a eu lieu, où le mot résistance était unanime, une réunion qui nous a permis aussi de déceler des militants audacieux, compétents et déterminés, des militants que je qualifie de révolutionnaires.

L'enthousiasme été tel que les quelques heures qui nous séparaient du rendez-vous se sont écoulées plus vite que la normale. À 6h30 du matin on s'est retrouvé au point de rencontre prévu pour démarrer notre caravane.

Au cours de notre chemin, les cellulaires des militants sonnaient sans arrêt, on nous annonce des arrestations un peu partout, aucun véhicule n'a échappé au contrôle des forces coloniales. « Tuviret est assiégée, des barrages de contrôle installés sur toutes les artères menant vers la ville », ajouta un militant.

À notre arrivée à la gare routière, qui été pleine d'agents en tenue civile et en uniforme, nous étions une trentaine de militants, et nous avons décidé de nous rendre au point de départ de la marche, une fois sur les lieux nous avons trouvé le portail de l'université infesté par des policiers anti-émeutes. J'avais un sac à dos et c'était la première chose qui a attiré l'attention des policiers, ils m'ont demandé de leur remettre mon sac à dos , et devant mon refus, ils me sont tombés dessus pour me l'arracher mais j'ai résisté, Rachida ider s'est interposée entre moi et les policiers, elle a essayé de m'aider, et c'est à ce moment là que tous les militants et les militantes ont essayé de m'aider, on a résisté pendant un moment jusqu'à l'arrivée des renforts de la police, et là je ne pouvais rien faire pour repousser toute cette armada qui m'est tombé dessus, ils

m'ont embarqué et dirigé vers un poste de police où j'ai trouvé Frawsen Frawsen Vusevsi déjà immobilisé ( Frawsen était le premier militant ) à être embarqué.

Quelques temps après, ils ont commencé à nous déplacer vers le commissariat central, Frawsen et moi, nous étions transférés ensemble dans la même voiture, à mi-chemin on a commencé à chanter l'Hymne National Kabyle, c'était comme si on pratiquait un rituel d'exorcisme sur les policiers, l'Hymne les rendait fous de rage et très agités.

Une fois dans le commissariat central, un policier ma pointé du doigt "Hawlek Imareg li hdartukum 3lih" qui veut dire "je vous présente le perturbateur dont je vous ai parlé", et c'est là que l'enfer a commencé pour moi, 3 agents zélés de la BRI ont sauté sur moi en me donnant des coups de poings sur le torse, des coups de pieds au tibias, ils m'ont pris par les cheveux et c'est là que j'ai perdu la notion du temps, les choses se passaient trop vite, d'un bureau à un autre, des agents me sont rentrés dedans, ils me placardent au mur pour essayer de me menotter, mais je ne me laisse pas faire, un agent a même essayé de me pousser contre une vitre pour me jeter dans le vide, et je l'ai évité de justesse, ses camarades lui ont dit « que fais-tu ? » et il leur a répondu « il voulait se jeter par la fenêtre, il veut nous incriminer celui-là » et ils se sont remis à me taper dessus, ils m'ont ligoté les mains et les pieds et ils m'ont soulevé pour m'emmener dans un autre bureau, je ne savais plus où était le bas ni le haut, les choses se passaient tellement vite, j'ai entendu le son que produisait un taser, j'ai tout de suite pensé à un arrêt cardiaque, car mon cœur battait trop vite. J'ignore ce qui a fait changer l'avis au policier qui l'a dégainé, mais tout ce que je sais, c'est que j'ai eu la chance de ne pas avoir été électrocuté.

Quelques temps après ils se sont calmés, ils m'ont mis dans un bureau pour m'interroger et c'est là que j'ai croisé Youcef Messouaf , « le Président de la Coordination MAK-ANAVAD de Tuviret », un policier commence à me poser des questions tout en essayant de se distinguer de ses camarades en me disant que nous ne sommes pas tous les mêmes et que ceux-là sont des brutes.

À la fin de l'interrogatoire et la prise des empreintes, ils m'ont transféré dans une Brigade du BRI avec plusieurs de mes camarades militants, « Agawa Atqassi, Yuva Djouaher, Aqvayli-belaid Meswaf et beaucoup d'autres... », une fois arrivés dans cette brigade, ils nous ont emmené dans un sous-sol, où j'ai croisé, des militants et des citoyens venus marcher que je ne connaissais pas.

Après deux longues heures dans le sous sol, j'ai vu une réaction soudaine chez les policiers qui gardaient la porte, ils se sont mis en garde à vous, et j'ai lu de la

frayeur sur leurs visages, c'est là que j'ai compris qu'un haut gradé est venu nous rendre visite, effectivement c'était le divisionnaire de la police

Il commença à interroger avec mépris les jeunes qui ont été séquestrés dans la salle, Yuva Djouaher, lui répond froidement, et juste après avoir interrogé deux autres personnes, il m'interrogea à mon tour, il me posa des questions en arabe et j'ai fait semblant de ne pas comprendre, il demanda à un policier de traduire, et lorsqu'il a demandé pourquoi je suis venu marcher, je lui ai répondu que c'est pour l'indépendance de la Kabylie, et c'est là où il a commencé à m'insulter de tous les noms, tout en répétant le mot indépendance, comme si j'avais brandi une croix sur le visage de satan. Il a demandé aux policiers de m'isoler avec Yuva Djouaher, ce que la police a tout de suite fait, cinq à dix minutes après le tyran nous rejoigna, et il demanda à la police de m'enlever le pantalon, j'ai fait un sourire, et j'ai posé ma main sur ma ceinture, tout en faisant le geste pour l'enlever moi-même, histoire de lui dire, que je ne crains pas la nudité, j'ai effectivement réussi à le narguer avec ce geste, ensuite, il s'est approché de moi, il a posé l'antenne de sa radio sur mon cou en me menaçant de me tuer, tout en le fixant dans les yeux sans les baisser, me voyant résister encore, il ordonna à un policier « faites-en ce que vous voulez » et il quitte les lieux.

Le policier était indigné du comportement de son supérieur et choisi de nous remettre dans le sous-sol, jusqu'à ce qu'un autre policier en tenue civile arrive et commence à choisir des militants aléatoirement pour les tabasser. Il a d'abord commencé par un jeune homme d'Iwaquren «Younes Tizimit Bouadi » ensuite c'était le tour d'un autre jeune que je ne connaissais pas, et après la fouille j'étais le troisième à avoir été choisi, sous prétexte de vérifier le contenu d'une clé USB qu'ils ont trouvé sur moi lors de la fouille.

Et une fois dans un bureau tout en haut du bâtiment, il a commencé à me parler de Rachida en la traitant de tous les noms, et en lançant toutes sortes d'intox sur elle, mais je n'avais plus d'énergie pour lui répondre, j'ai fait semblant de n'avoir rien entendu.

Ensuite ils nous ont retransféré au commissariat central, pour que nous récupérions nos téléphones, et c'est là que le fameux diable divisionnaire a demandé à me voir, pour essayer de me convaincre de lutter pour l'autonomie, et de me persuader d'accepter de quitter le mouvement tout en essayant de me corrompre.

**Lazhar Bessadi**



Tuviret (JDK) – Ce fil d'actualité serait mis à jour continuellement d'après les dépêches de SIWEL , issalen.tk et des informations nous parvenant du terrain

[9h45 : Alerte ] Des informations font état de passage à tabac des militants arrêtés

[09h10 heure locale] Kouceila Ikken et d'autres militants ont été violentés par la police lors de son arrestation.

[08h50 heure locale] Kouceila Ikken et Rachida Ider, présidents des coordinations de l'Est et de l'Ouest ont été arrêtés avec une vingtaine de militants (dont Jugurta Louerguioui et Lazhar Bessadi), alors qu'ils étaient dans un bus. Ceux qui étaient dans le bus et qui ont réussi à nous en informer ont parlé d'agressions verbales.

Ainsi donc, les trois responsables du MAK-Anavad en Kabylie sont entre les mains des services de répressions algériens.

[08h30 heure locale] Plusieurs militants sont actuellement injoignables. Le nombre d'arrestation total dépasse la centaine et la ville de Tuviret est quadrillée par les forces de répression coloniales.

[08h30 heure locale] Une trentaine de militants de Tuviret viennent d'être arrêtés, dont le Président de la Coordination régionale du Sud, Mass Youcef Messaouf.

[08h25 heure locale] Nous avons contacté la présidente de la coordination MAK-Anavad de l'Ouest, Massa Rachida Ider. Elle nous a décrit une situation

exceptionnelle : Des policiers et des gendarmes qui fouillent tout le monde, dans les véhicules, les bus, les taxis, les piétons sont également fouillés. Leurs sacs vidés. « On n'a jamais vu ça », a-t-elle conclu.

[08h15 heure locale] Les cinq militants arrêtés à la sortie de Rafour, dont Aghiles Remidi, le Président de la Coordination universitaire de Bechloul, sont actuellement à la brigade de la gendarmerie coloniale de Bechloul. Abdelkader Ould Abdeslam semble arrêté. Son téléphone est éteint.

[08h05 heure locale] Les militants continuent de se diriger vers Tuvirett. « Ils peuvent faire venir même l'armée s'ils le veulent, on ira jusqu'au bout », nous a déclaré un militant de la Coordination MAK-Anavad d'At Yiraten. Plusieurs militants ont été retenus à des barrages mais ont su faire en sorte de ne pas se faire arrêter. Néanmoins, le nombre de personnes arrêtés se compte par dizaines à 08h du matin. Pour rappel la marche est prévue pour 11h à l'entrée principale de l'université de Mouhand Oulhadj.

[07h55 heure locale] Parmi les militants arrêtés se trouvent Latamene, Yidir Amghid, Ouelhadj, Ahcene et Ravah, d'At Yellilten.

[07h50 heure locale] Des dizaines de militants sont arrêtés à Tuvirett et au niveau des localités environnantes. Des barrages partout et pas uniquement à Tuvirett. Plusieurs barrages ont été signalés à Oued Ksari, un autre quelques kilomètres plus loin, à l'arrêt de bus Saharidj-Maillot, un autre à côté du lycée Benbadis, un autre encore à Bouaklane, El Adjiba, Semmache, El Asnam (Bechloul).

La gendarmerie et la police coloniales fouillent tous les véhicules. Ils font descendre les personnes des bus et des taxis pour les fouiller. Un véritable état de siège s'abat sur Tuvirett et les villes environnantes.

[07h45 heure locale] 5 militants arrêtés par la gendarmerie coloniale à la sortie de Raffour dont le président de la Coordination universitaire de Tizi Wezzu Aghiles Remidi. Quatre autres militants d'ighil Ali viennent d'être arrêtés au même endroit.

[07h44 heure locale] Arrestation du militant Omar Kechadi, de Rafour.

## **RAPPORT D'AGRESSION D'UN(E) MILITANT(E) PAR LA POLICE/GENDARMERIE COLONIALE**

### **Témoignage de Ninna, militante du MAK-Anavad et étudiante en finance internationale**

J'ai pris le bus vers Tuviret à 8:00. Au premier barrage, à la sortie de la gare routière de Tizi Ouzou, on nous a arrêté et fait descendre une dizaine de personnes. Puis, ils ont fait un tri. Ils m'ont enlevé mon téléphone de force en criant sur moi pour leur donner le mot de passe. J'ai refusé. Ils m'ont conduite à leur véhicule et là aussi j'ai refusé de monter. Je leur ai crié « je suis une femme kabyle, je ne viens pas avec vous ! ». Il a dit « wach tkouni nti m3elma? » (Tu te prends pour qui, une reine ?).

Face à mon refus insistant, ils m'ont embarquée de force et dans leur véhicule j'ai trouvé d'autres militants. Ils nous ont emmenés dans un autre véhicule avec Baya et conduits au commissariat central. En route, ils se moquaient de nous et l'un d'eux m'a qualifiée de « al djahila » (sauvage). Je lui ai aussitôt répondu « c'est vous al djouhala » (les sauvages) et à un autre policier de crier « ferme-la ».

Ils m'ont demandé ce que j'allais faire à Bouira. Je leur ai répondu que je partais rejoindre mes sœurs et frères kabyles et clamer notre droit à l'indépendance de la Kabylie. Ils rigolaient en disant que nous rêvons et tant qu'ils sont là, nous ne bougerons pas (rana 3gabkoum), « nous sommes des nationalistes, on ne vous laissera pas faire », ont-ils poursuivi.

Ils m'ont transférée vers un autre commissariat, 3e puis 6e étage. Ils m'ont enfermée dans une chambre avec une policière qui a usé de force et violence pour voir ce que je porte comme t-shirt. Sous celui-ci se trouvait un autre t-shirt frappé du drapeau kabyle et sur lequel est écrit « nekk d-aqvayli ». A leur vue, elle s'est empressée d'utiliser encore de la violence et me les a enlevé de force. Heureusement que je portais encore un autre t-shirt, autrement je me serais retrouvée nue.

Plus tard, mêlant rage et colère, son collègue s'est mis à insulter Mass Ferhat Mehenni. Je lui ai martelé sans hésitation que ce grand monsieur est mon président et que ma nationalité est kabyle. Croyant bêtement me faire peur, il m'annonça que je serais exclue de l'université algérienne en ajoutant « vas étudier chez Ferhat, tu n'auras accès à rien, ni travail, ni concours, ni avenir... ».

Ils m'ont ensuite montré des photos et des vidéos de mes sœurs et frères militants, ont tenu à tout prix à les identifier et voulant que je dise leurs noms et leurs tâches au sein du MAK-Anavad. Ils essayaient de me tromper. L'un d'eux me disait « t'as rien à cacher, ta copine (Baya) a tout révélé, a désormais quitté le MAK et même a viré contre Ferhat ». Je me suis faite un point d'honneur à ne lui répondre qu'en kabyle. Il m'ordonne « parle en arabe ! ». Ce à quoi je lui ai répondu « je ne parle qu'en kabyle ». Il me lance « habsa (arriérée), ton père n'a pas eu de temps pour t'instruire, mon fils de 12 ans est beaucoup mieux que toi ! »

Enragé, il poursuit en me disant « t'as de l'argent pour aller à Bouira, acheter un t-shirt kabyle mais tu n'en as pas pour autres choses ? T'es mal habillée ». Marre de ses insultes et autres insinuations, je lui ai rétorqué « tu es pauvre de conscience et démunie de cervelle ». Impuissant à obtenir quoique ce soit de moi, il continuait dans son délire en m'informant que quand il était étudiant, je n'étais pas encore née. « Il y a un âne dans ta tête » poursuit-il avec mépris.

Aux environs de 17h, près de 9 heures après notre arrestation, ils n'ont toujours pas terminé leur interrogatoire. Lasse, désabusée et affaiblie, j'avais un mal de tête atroce. J'ai alors posé ma tête sur la table. A la vue de cette scène, hors de lui, il s'empressa de frapper de sa main sur la table en bêlant « rani nehdar m3ak ! » (je parle avec toi !). Je n'écoutais même plus les insanités qui suivaient, je voulais une seule chose : sortir de la salle et respirer. Il me lança « barka men al machakil » (ne cherche pas de problèmes). J'avais envie de vomir et j'avais mal à la tête. Ils criaient depuis le matin et j'ai passé 12h sans manger ni boire de l'eau.

Au terme de cette interminable torture, où ils ont usé de toutes les pressions possibles pour me faire fléchir, ils nous ont transférées à la clinique (Baya et moi) pour nous faire des certificats médicaux. Là, nous avons trouvé d'autres frères militants : Dda Kader et Juba. Ils nous ont libérés aux environs de 18h.

C'est ainsi, pendant ces 9 heures d'interrogatoire où même l'air, à la fois dans leurs véhicules et commissariats, était infecté leur haine, le temps s'est égrainé au rythme de leurs mépris, insultes, humiliations, menaces, pressions psychologique et violences physiques.

Ils pensaient bêtement venir à bout de notre amour pour notre nation, la Kabylie.

Leurs pressions de quelques natures qu'elles soient, physique ou psychologique, leurs mises en scène et autres gesticulations ont mis en lumière le faussé qui nous sépare et qui nous a toujours séparé d'eux et ont renforcé ma détermination pour l'indépendance notre Kabylie.

Témoignage de Ninna, militante du MAK-Anavad et étudiante en finance internationale.

nbb

SIWEL 261047 May 17 UTC

## **RAPPORT D'INTIMIDATION D'UN MILITANT PAR LA POLICE/GENDARMERIE COLONIALE**

### **Juba, militant du MAK-Anavad**

Le 19 mai, avec Baya, nous avons convenus de nous retrouver le lendemain à 7 h 00 du matin à la gare de Michelet pour nous rendre à Tizi-Wezu et voyager ensemble jusqu'à Tuverit. Comme prévu, nous avons emprunté un bus jusqu'à la gare de Tizi-Wezu. Dans le bus Baya a rencontré une autre militante de Michelet. Nous sommes arrivés à la gare de Tizi-Wezzu sans encombre. Les deux filles sont montées dans le bus en partance pour Tuvirett, quant à moi, j'ai préféré rester un moment sur le quai pour essayer de voir si des policiers ne se trouvaient pas sur place.

Je n'ai rien vu, les policiers qui patrouillaient habituellement dans la gare n'étaient pas sur place. Après 15 minutes d'observation, je suis monté dans le bus, car il était sur le point de partir. Trois ou quatre kilomètres plus loin, un barrage fixe de la police, à quelques mètres de l'hôtel Ittourar (les montagnes), nous a arrêtés. Lorsque le bus s'est immobilisé. Je me suis dit que c'est un banal contrôle de routine pour procéder à la vérification des papiers du chauffeur. Puis, cinq policiers, en civil, sont montés dans le bus en ordonnant immédiatement au chauffeur d'éteindre la musique. Ils ont informé les voyageurs qu'ils allaient procéder aux vérifications des pièces d'identité. Le brigadier-chef a dit à haute voix : « vérifiez tout le monde y compris les femmes ». Il avait dit cela pour nous mettre la pression.

Un policier m'a réclamé la carte d'identité, je lui ai répondu que je ne l'avais pas sur moi. Il m'a ordonné de descendre du bus. Je suis descendu avec mon sac à dos. Trois policiers sont venus vers moi et m'ont pris par les bras. Je leur ai dit de se calmer : « je ne suis pas un membre de la mafia, ne craignez rien, je ne vais

pas fuir ». Ils m'ont lâché. Je me suis retourné vers le bus et j'ai constaté qu'ils ont fait descendre pratiquement tous les voyageurs.

Au début, j'ai cru que ce ne sont pas des militants et des militantes en route vers Tuvirett. En effet, hormis Baya et Nina, je ne connaissais personne d'autre parmi la vingtaine de personnes qu'ils ont fait descendre du bus. Quand les policiers ont commencé à fouiller les cartables, les sacs et à sortir des drapeaux kabyles, des autocollants aux couleurs nationales, j'ai compris que ce sont tous des militants et des militantes qui voulaient rejoindre la marche historique de Tuvirett.

Ils n'ont rien trouvé dans mon sac à part le bras de selfie et le chargeur de mon téléphone. Je leur ai demandé de me fournir la raison de mon arrestation. « Nous t'arrêtons à cause de la marche », m'ont-ils répondu. J'ai fait semblant de ne rien comprendre : « mais enfin de quelle marche me parlez-vous ? ». Ils m'ont répondu : « la marche de Tuvirett ». J'ai fait l'étonné. Un policier m'a dit : « lorsque vous arriverez au commissariat, vous verrez votre photo, vous comprendrez pourquoi nous vous arrêtons ». J'ai compris que cela ne servait à rien de faire « l'innocent » et d'espérer d'être relâché rapidement pour continuer ma route...

Ils nous ont gardés au barrage pour attendre les voitures de la police qui allaient nous transporter vers les différents commissariats de la ville. Nous n'avions pas attendu longtemps. En effet, une demi-heure après, quatre ou cinq fourgons de la police sont arrivés. Nous avons pris la direction de la centrale de Tizi Wezzu.

Lorsque nous sommes arrivés à la centrale, nous avons retrouvé sur place plusieurs militants et militantes interpellés bien avant nous. J'ai compté 18 rien que dans la salle d'attente, sans compter ceux qui étaient dehors ou déjà dans les bureaux. Vu le nombre de militants et de militantes interpellés, les policiers se sont répartis les tâches. Ils transféraient cinq ou six personnes dans les autres postes de police pour les interrogatoires. Baya, Nina et moi nous avons été transférés au « sixième ». Nous avons retrouvé sur place Dda Kader interpellé depuis 6h00 du matin. Nous sommes restés plusieurs heures dans la salle d'attente. Dda Kader fut le premier à être interrogé. J'ai profité d'une courte absence des sentinelles pour dire à Baya d'essayer de trouver un moyen de cacher les deux drapeaux qui étaient dans son sac. Puisqu'il y a des sanitaires, elle pouvait éventuellement y trouver un endroit où les cacher.

Deux jeunes nous ont rejoints dans la salle d'attente. Nous avons engagé la conversation, l'un des jeunes m'a dit : « tu vois, les personnes nobles d'esprit, pacifistes sont interpellées, pendant que les voyous circulent librement ». Nous avons discuté sur la libération de la Kabylie, en attendant notre tour pour

l'interrogatoire. Dda Kader est revenu presque deux heures plus tard. Ils m'ont appelé pour m'interroger.

En entrant dans le bureau, un policier m'a désigné une chaise. Je me suis assis. Le policier m'a « gentiment » demandé pourquoi ses collègues m'ont interpellé. J'ai répondu : « parce que je voulais rejoindre mes frères et mes sœurs pour une grande marche aujourd'hui à Tuvirett ». Il m'a demandé : « vous vous êtes fait interpellé à l'intérieur de la gare non ? ». Je lui ai répondu : « Non, lors d'un contrôle au barrage de police ». L'air songeur, il m'a demandé : « Comment cela ? Ils vous ont fait descendre d'une voiture alors ? ». Je lui ai précisé : « non, d'un bus vers Tuvirett ». Il a dit : « pfff je ne comprends plus ce travail. Je vous assure, depuis 2014, je le déteste. L'acharnement sur les militants et les militantes du MAK nous fatigue de ce travail. Chaque jour des interrogatoires. Nous avons vraiment marre de ce travail ».

Je lui ai fait un sourire et lui ai dit : « ce que vous dites me fait plaisir. Un jour vous vous réveillerez et vous vous rendrez compte que vous êtes sous les ordres d'une mafia qui vous manipule et vous envoie maltraiter des personnes pacifistes. Vous ne gagnez rien à part la haine des citoyens et de votre entourage. Certains peuvent vous considérer comme un supplétif d'une tyrannie. Concernant la Kabylie, vous n'êtes pas directement concerné par notre combat politique, puisque vous n'êtes pas Kabyle ». Il a ri et m'a dit : « croyez-moi, si cela ne dépendait que de moi, je ne vous ferai rien. Je suis un employé qui ne peut pas refuser les ordres de ses supérieurs, autrement, je perdrais mon travail. Ce que je ne souhaite pas, car j'ai une famille, des enfants. Il me faut un salaire pour subvenir à leurs besoins ».

Il a commencé son questionnement par mon identité, en consultant un dossier posé sur son bureau : mon prénom, nom de famille, prénom de mon père, de ma mère. Ensuite sur ma situation professionnelle : « avez-vous un travail ou non ? ». Puis sur mes positions politiques : « assumez-vous votre appartenance au MAK ? « Êtes-vous Algérien ? ». « Êtes-vous pour l'autonomie de la Kabylie ou pour son indépendance ? »

Je n'ai pas eu le temps de répondre à toutes les questions. En effet, un haut gradé est entré dans le bureau. Il portait un costume, une cravate et des chaussures qui me semblaient hors de prix. Il m'a littéralement hurlé dessus : « Vous, vous êtes du MAK ? ». Je lui ai répondu : « évidemment, monsieur ». Il a enchaîné par la vieille question des petites pensées qui n'assument pas leur dévouement au mal : « vous êtes algérien oui ou non ? ». J'ai répondu calmement : « je suis Kabyle, rien que kabyle ». Il a répondu : « moi aussi, je suis kabyle mais je suis algérien ». Et de rajouter : « alors, dites-moi, êtes-vous un Algérien oui ou non ? et si vous n'avez pas besoin de la nationalité algérienne, vous devez signer

un engagement immédiatement et nous vous déchoirons de votre nationalité, ensuite vous irez voir votre Ferhat pour lui demander une autre nationalité ». J'ai répondu : « officiellement, je suis de nationalité algérienne, toutefois, ce n'est pas mon choix, on me l'a imposé ». J'ai gardé un temps de silence pour attendre sa réaction, celle-ci ne venant pas, je lui ai rajouté : « j'ai une carte algérienne, comme vous, mais ce n'est pas la mienne, j'ai honte de cette carte qui ne porte aucune lettre de ma langue maternelle et je suis très fier d'appartenir à un peuple que l'on nomme Aqvayli. Un peuple qui combat pacifiquement pour sa liberté. Cette carte, monsieur, il n'y a que les Arabes qui sont fiers de l'avoir, car elle est écrite en leur langue ».

Il a décidé enfin à me répondre : « arrêtez vos conneries, et ne dépassez pas les limites, sinon vous allez avoir un problème avec moi OK? ». Et de rajouter : « je suis aussi de Michelet. Vous, vous êtes la honte de Michelet qui a donné des hommes durant la révolution de 1954, vous voulez les trahir ? ». J'ai répondu : « non, nous respectons profondément leur combat pour la liberté, la plupart d'entre nous, avons au moins un membre de notre famille mort lors de la guerre de 1954-1962. À mon tour de vous poser une question : « vous voulez trahir les 128 héros et héroïnes morts lors du Printemps noir, en 2001 ? » ». Il m'a répondu : « Ecoutez-moi, cessez de faire le malin et répondez aux questions pour le procès-verbal et c'est tout ». Je lui ai répondu : « d'accord, entre vous et moi, il y a une loi... imposée ».

L'autre policier a repris l'interrogatoire pendant que le galonné gardait le silence, en faisant, de temps en temps, un tour dans les autres bureaux pour essayer de provoquer les militants et les militantes de la liberté, en leur disant d'une voix forte qui résonnait dans tout le commissariat : « votre Ferhat, votre MAK et vous, vous n'êtes que des harkis, avec votre drapeau de sale juif ». Cela, c'est de l'argument de haut niveau. Haine de soi et antisémitisme, sa pensée est conditionnée à se haïre et à servir docilement ses maîtres.

À la fin de l'interrogatoire, j'ai lu attentivement le PV, l'ai signé et suis sorti du bureau. Le haut gradé m'a dit : « tenez votre portable et contactez quelqu'un par téléphone pour vous ramener votre pièce d'identité, sinon je vous jure que vous n'allez pas sortir d'ici ». Je lui ai répondu : « ma carte d'identité est à Alger où je bricole pour survivre. Il m'est impossible de la ramener car l'atelier où je travaille est fermé jusqu'à la fin du ramadan et le propriétaire n'est pas de la ville, mais d'une autre ». Il m'a répondu : « debbar aqarru-k, awi-d lakart-inek deg igenni ney di lqaea, ney bla rabbi ma truhad-t syagi ass-agi ihi ». Je lui ai répondu : « d'accord, on verra si je ne sors pas, les militants appellent déjà à un rassemblement ». Les policiers m'ont reconduit à la salle d'attente où se trouvaient Dda Kader et les autres militantes et militants.

Au bout de quelques heures, tout le monde est passé à l'interrogatoire sauf Baya et Nina. Quelques instants plus tard, elles furent convoquées. Je ne sais pas comment s'est déroulé leur interrogatoire. Nous avons entendu les cris du haut gradé. Du classique. Ils usaient de la même tactique : le kabyle méchant et l'Arabe gentil. Ils faisaient tout leur possible pour essayer de semer le doute dans l'esprit des militantes et des militants de la paix et la liberté. Baya m'a dit qu'il leur a même demandé leur pseudonyme sur Facebook. Par la suite, nous avons compris pourquoi elles sont passées en dernier. En effet, pour les fouiller, ils ont dû faire venir une policière de repos, d'après ce qu'elle a dit à Nina : « c'est à cause de vous qu'ils m'ont fait venir, aujourd'hui, c'est mon repos normalement ». Elle a enlevé le t-shirt de Nina « Nek d Aqvayli » et a pris les deux drapeaux de Baya.

Ils nous ont transférés à la centrale pour prendre nos empreintes digitales et nous photographier. Cela a pris environ une heure, après, ils nous ont ramenés de nouveau à la sixième où nous sommes restés un bon moment. Ensuite, ils nous ont conduits à la clinique pour des certificats médicaux, escortés par cinq policiers. Nous avons expliqué la cause de notre présence à la clinique aux personnes que nous avons rencontrées à la salle d'attente afin de les informer que nous ne sommes pas des criminels ni des voyous, mais des militants et des militantes pacifistes du MAK-Anavad. Après la visite, nous étions reconduits à la centrale où nous avons trouvé un groupe de militants et de militantes de Makouda. Nous avons attendu pratiquement deux heures dans la salle d'attente pour récupérer nos affaires, nos téléphones et nos sacs avant d'être libérés vers 18 h.

Vive la Kabylie libre et indépendante.

Juba, militant du MAK-Anavad

SIWEL 262047 May 17 UTC

## **RAPPORT D'AGRESSION D'UN MILITANT PAR LA POLICE/GENDARMERIE COLONIALE**

[https://www.siwel.info/celia-etudiante-a-luniversite-de-tizi-wezzu-militante-mak-anavad\\_5184.html](https://www.siwel.info/celia-etudiante-a-luniversite-de-tizi-wezzu-militante-mak-anavad_5184.html)

**Celia, étudiante en Biologie et militante du MAK-Anavad**

Aux environs de 8 h 00 du matin, nous sommes arrivés à l'Université Mohand Oulhadj de Tuvirett pour dire que « Tuvirett d taqvaylit ». Je marchais jusqu'au portail principal de l'université. Étrangement, il y avait des policiers en uniforme partout et dans tous les recoins. Une fois devant le portail, je me demandais si j'allais rentrer à l'intérieur de l'université ou bien rester devant. Lorsque soudain, je vis des policiers qui donnaient l'ordre de vérifier le sac à dos de Lazhar, ce dernier étonné, leur demanda pour quelle raison ? Sans donner de réponse, ils employèrent la manière forte afin de procéder à la fouille.

Rachida Ider est intervenue pour empêcher l'interpellation. J'étais en état de choc en voyant le renfort qui débarquait du Palais de Justice juste en face de l'université, des scènes horribles se produisaient devant mes yeux : cinq autres policiers traînaient par terre Koceila Ikken et le frappaient, Rachida Ider criait : « Pouvoir criminel, lâchez-le, c'est un blessé du Printemps Noir, il est unijambiste, vous l'avez amputé, vous n'avez pas honte ! ». D'autres policiers essayaient d'appréhender Arezki, mais Tasedda essayait de les en empêcher ; ils se sont tournés vers elle et ont essayé de la maîtriser. Ma première réaction fut de demander de laisser la fille et je parvins à l'arracher de leurs mains.

Rachida et Manissa se sont jetées par terre pour tenter de bloquer la circulation, mais rien n'y fit, les voitures continuaient de rouler comme si de rien n'était. C'est alors que Rachida est battue à coups de pied et traînée par terre. Nous nous sommes mis à crier : « C'est une femme enceinte, arrêtez de la tabasser, lâchez-la ! » Je les rejoins dans la rue et je trouve deux policiers en civil derrière moi. Ils m'empoignent et me conduisent de force vers un véhicule de police, malgré ma résistance. Une fois dans le commissariat, l'enfer nous a dit bonjour ! Ils ont demandé à des policières de s'occuper de nous. Elles nous firent rentrer et nous enfermèrent dans une salle avec quatre autres policières. Deux d'entre elles n'étaient pas kabyles, elles étaient d'ailleurs acharnées et pleines de haine contre les kabyles. Elles recouvrirent à de mots d'une telle vulgarité que j'avoue n'en avoir jamais entendu autant au cours de toute ma vie. Elles nous fouillèrent de manière agressive et l'une d'entre elles a enlevé le pantalon d'une militante. Lorsqu'elles constatèrent que nous portions des t-shirts frappés du drapeau kabyle, elles nous déshabillèrent violemment. Celle qui tentait de résister avait droit aux gifles et aux insultes. Elles voulurent même confisquer nos colliers portant un pendentif de l'Azza amazigh ainsi que mon portefeuille, car il y a un drapeau kabyle en autocollant dessus.

Après une heure passée dans une salle fermée, j'ai demandé à ouvrir la fenêtre. Elle a refusé et me dit « mouti » (crève !). J'ai demandé une deuxième fois : « S'il vous plaît, ouvrez la fenêtre, je n'arrive plus à respirer ! » Elle faisait mine de ne pas entendre, j'ai été prise d'une crise et je me suis effondrée par terre. Tasedda s'est retournée pour me dire : « Célia respire doucement ». Elle n'a même pas fini

sa phrase qu'elle reçut des gifles. L'une des policières me jeta de l'eau sur le visage ; je lui ai demandé d'arrêter ! Elle m'a alors fait sortir de la salle pour que je puisse me laver et prendre l'air dans les couloirs. J'étais trop faible pour pouvoir tenir debout et je suis tombée une deuxième fois dans le couloir. Ils m'ont encerclée et ont essayé de me faire lever de force. À ce moment-là, un agent de la B.R I. (Brigade de Recherche et d'Intervention) arriva de loin et cria : « noudhi noudhi noudhi » (lève-toi !). Il voulait me frapper pensant que je feignais d'être malade. C'est un policier qui lui a expliqué que je venais de faire une crise et ils me demandèrent ce que j'avais, mais je ne parvenais pas à bouger ni à parler. Après quelques minutes, le temps de reprendre mes forces, une policière m'a conduite aux sanitaires puis dans cette même salle, où j'étais restée allongée sous la fenêtre.

C'était à mon tour de remplir le procès-verbal, le policier l'a validé, mais j'ai refusé de le signer ; ce qui a énervé la policière qui a commencé à me traiter de tous les noms. Elle m'a cogné la tête sur le bureau en me disant : « Signe \*\*\* le PV ! » Elle m'a tirée violemment et m'a conduite dans la même salle. La première chose qu'elle a faite était de fermer la fenêtre sachant que je suis claustrophobe en me disant : « Libghat tasfiksi beh tmut » (Celle qui risque de s'asphyxier, qu'elle crève !) et c'était le cas de toutes les autres. Elle nous a interdit de boire et d'aller aux toilettes. Une des policières kabyles a voulu emmener Manissa en cachette, mais elle croisa ses collègues dans les couloirs qui lui ordonnèrent de la ramener à la cellule en disant : « Celle qui veut passer aux sanitaires, n'a qu'à garder ses besoins chez elle ou dans son pantalon ! ». Après insistance, elles ont fini par nous y emmener mais à condition de laisser la porte ouverte. Elles étaient deux et voulaient nous intimider. Nous avons donc utilisé les sanitaires la porte ouverte ! Une fois revenue, Tannirt fut prise de terribles nausées ; elle avait tenu debout des heures durant ; elle n'en pouvait plus. Elle a voulu s'asseoir, elles lui ont dit : « Vomis par terre si tu veux, mais hors de question de bouger ! ». Elle fut prise de nausées de nouveau, les policières ont alors ajouté : « Si tu vomis pour de vrai, on va essuyer avec ton t-shirt et te le faire porter ». Tannirt a fini par vomir pour finir par un malaise un peu plus tard. Ensuite, elles ont conduit Rachida, Manissa, Tannirt et Thiziri dans une autre salle, là même où cette dernière avait fait son malaise et les policières ont interdit à quiconque de s'approcher d'elle. L'état de Thiziri s'aggravant, leur médecin insista pour qu'elle soit immédiatement évacuée vers les urgences mais aucune réponse !

Quant à moi, on m'a dit que c'était bon. Il ne me restait qu'à récupérer mon téléphone pour être libérée. Une fois dans le bureau, ils prirent mon téléphone et trouvèrent qu'il n'avait pas de batterie. Ils me la réclamèrent et comme je répondis que mon cellulaire n'avait pas de batterie, ils me crièrent qu'il était hors de question que l'on me libère ! Ils ont demandé à une des policières de me fouiller de nouveau, bien que je répétais qu'il n'y avait pas de batterie sur moi. Je

me suis levée vers la policière en ouvrant ma chemise et en lui disant qu'il n'y avait rien sur moi et qu'elle pouvait vérifier et même revérifier. Deux minutes plus tard, le policier revint avec mon téléphone allumé et me demanda de lui faire le code ; je le fais sans aucune résistance. Etant faible je n'aspirais qu'à une chose : quitter le commissariat ! Après plus d'une demi-heure d'attente, ils me remirent enfin mon téléphone et me conduisirent vers la sortie, où je trouvais une dizaine de militants qui nous attendaient. Et revoilà la police qui débarque encore une fois pour nous chasser de la place publique, où nous attendions les militants arrêtés et enfermés dans le commissariat. Ils nous ont pourchassés jusqu'à la sortie de la ville en nous interdisant de rentrer dans un simple restaurant. Ils nous ont dit : « Rentrez chez vous en Kabylie pour manger ! », nous nous sommes mis à crier : « Tuvirett d taqvaylit ».

Après plusieurs heures de souffrance ; torture morale, agressions physiques et verbales, nous sommes toujours debout et nous hurlons : « Vive la Kabylie libre et indépendante, nous ne baisserons jamais les bras jusqu'à ce que nous ayons atteint notre objectif et si nos vies s'achèvent, la relève sera assurée par nos enfants qui reprendront le flambeau ! ».

Le combat continue !

Celia, étudiante en Biologie et militante du MAK-Anavad

## **RAPPORT D'AGRESSION D'UN MILITANT PAR LA POLICE/GENDARMERIE COLONIALE**

<https://www.siwel.info/temoignage-de-tiziri-agressee-assoiffée-affamée-debout-5h-matin-me-suis-ecroulee-terre-5087.html>

### **Tiziri, tanelmadt n tutlayt d yidles amaziy, tameynast n MAK-Anavad**

Deg ubrid seg Tizi yer tuviret, nezra azal n 12 n ibarağen n iğadarmiyen d ipulisen, ħebesen-ağ-d 4 n tikal akken ad zren nnekwat-nney. Deg yiwen seg yibarağen-nni zriy-ten ssersen-d imeynasen-nney seg tkerrust kksen-asen tilifunat nehren-ten s yiyil.

Mi n wweḍ yer la gare n Tuviret, sersen-aḡ-d akk mi ḡran nnekwat-nney, wiyad serḡen-asen ma d nekk rran-iyi yer tterf rḡiḡ ssaεa deg ubrid d akken i yi-iwin yer la centrale. Dinna fecley aḡas mi ḡriḡ 5 n tmeḡnasin-nniḍen, fehmeḡ d akken tikli n wass-a ur tettli ara.

Tḡewwes-iyi yiwet n tpulist amzun d lbumba i d-wwiḡ s uεeggeḍ d rregmat d tyaḡa. Mi nettraḡu ad aḡ-tesεeddi yer usteqsi zment-aḡ tpulisin-nni mi d-nusa yer dinna. Maca mi nugi ad nemmeslay s taεrabt yerna neḡleb-itent deg wawal, uḡalent yer rregmat, kksent-aḡ ula d tiqerεtin n waman yellan dinna. Ugin-t ad aḡ-ḡḡent ad nεeddi yer ubduz. Ugint-aḡ ula ad nemmeslay gar-anteḡ.

Tebda tannirt tettarra-d imi tuḍen, ur tt-ḡḡint ad teffey ur tt-ḡḡint ula ad tsew aman. Yerna mi yi-teḡra yiwet deg-sent wehhaḡ-as ur tetsenyi ara ayen ara ad as-d-fken tewwet-iyi-d s rkel yer uḡar tesbed-iyi s yiḡil, tezzi-yi yer lḡiḍ d udegger. Tenna-yi-d ad qqimeḡ akken. Tin ḡrant tenḡeq-d ad tt-wtent s rkel d yibeqqayen.

Mi nugi ad nestenyi rnant deg reffu, sbeddent-aḡ azal n snat n swayee ma drus. Nekk imi lliḡ yakan uḍney, rniḡ fad, laḡ d ibeddi seg lxemsa n ḡbeḡ mi ffyeḡ seg tnezduyt tasdawayt ḡliḡ. Tekref akk tfekka-w. Iwin-iyi yer sbitar, deg ubrid εeggḍen fell-i nnan-iyi-d d akken d lekdeb ur iyi-yuḡ wara.

Mi d-uḡaley ufiḡ bdan ttserriḡen i tmeḡnasin. Ur aḡ-d-rrin tilifunat-nney armi ten-muqlen akk acu yellan deg-sen.

Rnu-as ḡas ur telli ara tikli maca ur nefcil ara. Nefreḡ aḡas acku d tabḡest i aḡ-d-rnan. Nḡulfa aḡal i neḡwaḡ timument. Yerna neḡra seg wanect-a i xedmen, aḡas n Yiqvayliyen i d-yernan s idis-nney.

### **Tiziri, étudiante en L3 langue et culture amazigh et militante du MAK-Anavad**

Sur le chemin de Tizi vers Tuviret, on a rencontré environs une douzaine de barrages de gendarmes et de policiers ; ils nous ont arrêté quatre fois pour vérifier nos identités. Lors d'un barrage, quelques militants furent descendus de voiture et ont vu leurs téléphones confisqués.

À notre arrivée à la gare de Tuviret, ils ont contrôlé nos identités ; les autres furent libérés mais moi, on m'a conduit au commissariat, après une attente d'une heure dans la rue.

Une fois dans le commissariat, en voyant cinq autres militantes, je me suis sentie abattue car j'ai compris que la marche n'allait pas avoir lieu.

Une policière m'a fouillé avec violence, insultes et vulgarités, comme si je transportais une bombe. Avant de passer à l'interrogatoire, on refusait, toutes, de parler en arabe aux policières qui nous interpellait, chose qui les contraria au plus haut point ; elles n'arrêtaient pas alors de nous insulter après nous avoir confisqué nos bouteilles d'eau. Elles étaient véhémentes et ne nous laissaient pas aller aux toilettes, ni même parler entre nous.

Une de nos militantes, Tannirt, commença à vomir parce que malade ; ils ne la laissèrent ni sortir ni boire de l'eau. Lorsque je lui fis signe de ne pas signer le rapport, une policière vint vers moi et me donna un coup de pied, me plaqua au mur avec violence et me somma de rester face au mur. Elle fit la même chose, parfois avec des gifles en sus, avec chacune des militantes qui osait protester.

À notre refus de signer nos procès verbaux, elles doublèrent de férocité. Elles nous obligèrent à rester debout pendant plus de deux heures. Et moi, agressée, assoiffée, affamée et debout depuis 5h du matin à ma sortie de la FAC, le corps tendu, je me suis écroulée par terre. On m'évacua à l'hôpital en me grondant et m'accusant de feindre mon état. Plus tard j'appris qu'un policier me donnait des coups de pieds et me bousculait alors que j'étais allongée par terre en disant: « elle fait semblant ».

À mon retour, nos militants commençaient à être libérés. Ils ne nous ont relâchées qu'après avoir inspecté nos téléphones.

Même si la marche n'a pas eu lieu, nous n'avons pas cédé au désespoir ; au contraire, on était heureux parce qu'elle a renforcé notre courage et notre conviction d'atteindre notre indépendance. Et elle permet à chacun de prendre conscience de ce que nous affrontons.

Tiziri, militante au sein de la Coordination universitaire MAK-Anavad de Tizi Wezzu  
SIWEL 251741 May 17 UTC

**RAPPORT D'AGRESSION D'UN MILITANT PAR LA POLICE/GENDARMERIE COLONIALE**

[https://www.siwel.info/temoignage-de-brahim-toute-cette-violence-cette-fatigue-se-evaporees-a-nos-retrouvailles-entre-militants\\_5174.html](https://www.siwel.info/temoignage-de-brahim-toute-cette-violence-cette-fatigue-se-evaporees-a-nos-retrouvailles-entre-militants_5174.html)

### **Témoignage de Brahim Ouchene, militant de la Coordination Sud du MAK-Anavad**

En tant que militant de la région de Tuvirett depuis des années dans le mouvement souverainiste, je tiens à témoigner de mon ressenti et mon vécu lors de cet événement du 20 mai 2017, après toutes ces années d'expérience dans le combat, la lutte et l'organisation d'événements de toutes sortes dans cette région. C'est vrai que ça n'a jamais été facile ; nous avons toujours été réprimés donc on avait quelque part une certaine habitude de cette horreur subie à chaque fois. Mais cette fois-ci, les choses étaient totalement différentes ; j'ai senti, dès le départ, un climat de guerre jamais vécu auparavant mais néanmoins ce sentiment a produit en moi un drôle d'effet ; j'ai été envahi par une joie immense de voir mon entourage, mes amis et mes frères de lutte plus déterminés et de plus en plus nombreux car la peur a totalement changé de camp, vu l'arsenal qui nous était réservé rien qu'à nous.

La ville de Tuvirett est à une demi-heure de mon village Raffour, en temps normal, mais ce jour-là, tout était différent ; tous les chemins et routes menant à Tuvirett étaient barricadés, voire bloqués, de sorte que personne n'y pénètre sans être contrôlé par la police ou la gendarmerie. La répression avait déjà commencé.

Nous étions organisés en caravanes ; par chance, deux bus de la notre ont pu passer. Une fois sur place, nous avons décidé de nous séparer en deux groupes pour augmenter nos chances de rejoindre le lieu de la marche. Mon groupe a pris le chemin de l'ancienne gare et, en route, nous sommes rejoints par un petit groupe d'étudiants qui nous ont informés que la répression avait déjà commencé, depuis. Vu la situation, nous avons décidé de rejoindre le premier groupe où il y avait nos camarades des trois coordinations, pour être plus nombreux et mieux faire face au dispositif répressif. Malheureusement, vite repérés -mon camarade Zahir (alias Netta Ma D Netta) et moi- et pris en chasse par une vingtaine de policiers en civil qui nous ont alors immédiatement passés à tabac, roués de coups de pieds et de poings au visage.

Et comme cela n'était pas suffisant, ils nous ont aligné contre un mur tels des terroristes, nous ont filmé devant tout le monde ; c'était l'ultime humiliation qu'un homme pouvait subir.

Puis, ils nous ont ramenés au Commissariat central déjà plein à craquer par mes camarades souverainistes. Les retrouvailles étaient spectaculaires : d'une seule voix et comme un seul homme, nous avons chantonné l'hymne national kabyle, suivi de "Kabylie, Kabylie indépendante", raisonnant dans tout l'immeuble ; la terreur et l'angoisse se lisaient dans leurs yeux, la peur a changé de camp. Suite à cela, ils nous ont séparés et la torture moral et souvent physique s'ensuivit -les frères souverainistes en témoignaient- et l'enfer a commencé pour chacun de nous, à tour de rôle. J'ai eu affaire, quant à moi, au commissaire et à un de ses éléments pour un interminable interrogatoire auquel je réitérais toujours mes convictions et mon appartenance au mouvement souverainiste du MAK-Anavad.

On me questionna « Connais-tu Ferhat ? Tu fais quoi ? Etc ». J'ai fièrement répondu par l'affirmative et que j'occupais le poste de ministre de la défense. Ce qui les irrita et l'interrogatoire prit alors une tout autre tournure, vu ma détermination et ma conviction inébranlables ! Je ne citerai pas toutes les insultes à l'encontre de ma personne et autres injures racistes envers les kabyles, voire antisémites !

Une fois mon interrogatoire terminé, j'ai été vite reconduit dans une cellule où j'ai été témoin des ordres de violence pour procéder à l'arrestation, à tout prix (passage à tabac, torture, humiliation), de Rachida Ider, tannirt, Tasedda, Celya Manissa et d'autres militants encore.

D'habitude calme, j'ai alors perdu mon sang froid et exprimé ouvertement ma colère ; ce qui ne manqua pas de m'attirer des coups de poings et de matraque à la figure.

Je fus pris de fatigue et commençais à être démoralisé, suite à neuf heures de torture morale et physique et d'humiliation (de 08h à 17h).

Vers 17h30, j'ai été parmi les premiers à être relâchés et, avec quelques camarades, nous avons essayé d'improviser un rassemblement; sans succès car la répression et les agressions continuaient en dehors du commissariat.

Nous sommes tout de même restés sur les lieux jusqu'à la libération des derniers de nos frères et camarades. Par la suite, nous avons été reconduits sous escorte jusqu'à l'entrée de l'autoroute vers Raffour.

Personnellement et malgré le manque de sommeil depuis la veille, la faim et la soif, toute cette violence et ces humiliations, toute la fatigue que j'avais ressentie alors s'évapora à notre sortie et à nos retrouvailles entre militants au complet. Ce sentiment partagé par nous tous, sur place, dans notre combat légitime et juste et notre droit inaliénable à la liberté de penser et d'être, nous a beaucoup aidés, convaincus qu'aucune force ne nous l'ôtera ; nous nous réitérâmes nos vœux et droit à avoir un pays libre et souverain et que nous le payerions par le sang s'il le faut.

Brahim Ouchene, militant de la Coordination Sud du MAK-Anavad  
SIWEL 281700 May 17 UTC

<http://www.k-direct.info/2017/02/urgent-arrestation-de-rachida-ider-et-son-mari-a-tizi-ouzou-actualise.kdirect-actualite.html>

URGENT : Arrestation de Rachida Ider et son mari à Tizi-Ouzou (Actualisé). KDirect - Actualité

Publié par La Rédaction sur 4 Février 2017, 17:00pm

Catégories : [#Actualité](#), [#Kabylie](#), [#Alerte arrestation](#)

**ALERTE ARRESTATION**

Nous venons d'apprendre que Rachida Ider "Présidente de la Coordination régionale de l'Ouest", et son mari, Rabah Berradj, viennent d'être arrêtés par la police au barrage installé à la sortie " **Amyoud** " à Tizi-Ouzou.

Leur véhicule est passé au peigne fin, pour l'instant nous n'avons pas d'informations sur leur probable transfert au Commissariat.

### **Communiqué de la Coordination MAK-Anavad de l'Est sur le cas de Lounis Kadim**

Par [l'Agence Siwel](#)

Posté le 3 mai 2017

### **RAPPORT D'AGRESSION D'UN MILITANT PAR LA POLICE/GENDARMERIE COLONIALE**

#### **Zahir, dit Netta ma d netta, Militant de Bouzeguene**

Je n'ai pas vécu les événements du printemps berbère 80. La chance dans un pays comme l'Algérie, si j'ose dire, c'est que l'histoire se répète et nous permet de vivre ce que l'âge nous a fait perdre. Pour preuve, cette année, nous vivons un printemps plus bariolé que celui de 1980. Ce 20 mai 2017, nous avons répondu à l'appel de l'Anavad, le Gouvernement Provisoire de la Kabylie, qui a pour objectif le soutien de nos frères de Tuvirett. Fidèle à ses pratiques basses, l'État algérien n'a pas trouvé mieux que d'envoyer ses chiens de garde de l'insécurité, réprimer la marche et empêcher des marcheurs pacifiques d'aller vers l'union et la rencontre.

J'ai été parmi les militants et les participants qui ont répondu à cet appel. Je suis arrivé sur les lieux (à Abrid n tmacint) à 9 h 00. Un de nos confrères m'a informé de l'arrestation de quelques militants et militantes. Cette sale besogne a été confiée à la B.R.I., la fameuse brigade de recherche et d'intervention. Le pouvoir colonial a déployé son génie pour réquisitionner un grand nombre des services de l'ordre dans le seul objectif de réprimer la marche et mettre une muselière au cri de liberté, arrêter les militants ou arracher le mot kabyle de la langue des opposants du système, de toute cette jeunesse kabyle qui refuse d'applaudir au mensonge et l'ignominie d'un système mafieux.

À 09 h 15, quatre à neuf policiers m'ont encerclé et arrêté comme un voleur de la Nation. Manquant d'intelligence pour justifier leur acte, je reçois deux coups de poing sur la mâchoire et un coup de pied qui a failli me briser le tibia. Par la suite, cette horde de voyous légalisée par un État de voleurs m'a conduit vers leur voiture blindée. Sur le chemin vers la voiture, l'un d'eux m'a questionné sur ma provenance : « Mnin jit ? » (D'où viens-tu ?). Mon sourire était presque un fouet. Eux qui ne reçoivent que des blâmes dans leur métier ! Un autre m'a reposé la question en kabyle : « Anisi i d-ruḥed ? ». Je lui ai répondu : « cela serait préférable de me laisser respirer. »

Sur la place où sont garées leurs voitures, j'ai été accueilli par une horde d'une vingtaine de policiers armés de manchons, des matraques faites spécialement pour nous matraquer. Leurs postures ridicules dans leurs rôles de mauvais acteurs font plutôt rire que peur. Ils ne m'ont rien fait... À côté de la voiture, j'ai trouvé mon ami qui a été arrêté quelque temps avant moi.

Le larbin kabyle, le policier, est revenu à la charge :

– Win-isik ? (D'où viens-tu ?).

Cette fois, je décide de répondre à sa question stupide : N tmurt n Leqbayel (du pays kabyle)

– L'Algérie et la Kabylie sont les mêmes.

– Non, je suis uniquement de la Kabylie. Sa colère l'a amené à me claquer la tête avec violence contre le mur.

Au commissariat, je trouve mes camarades qui ont été arrêtés avant moi. Parmi eux, Frawsen et Koucila Ikken, une des victimes du printemps noir. La balle qu'il a reçue n'a pas cessé de vociférer sa colère contre ce régime assassin. Ce qui m'a choqué davantage, c'est ma rencontre avec l'écrivain Laarbi Yahoune, une des personnes qui porte la pensée kabyle sur les ailes de la liberté et donne de son temps, écrit en kabyle pour sauver ce qui en reste entre les griffes des temps modernes. Pour preuve, malgré l'interdiction de ses conférences et l'interdiction de la vente de ses livres, Laarbi Yahoune n'a jamais cessé de porter la beauté vers les hauteurs de la dignité.

Toutes ces arrestations sont illégales et relèvent de l'indignité. Ils ne nous arrêtent pas pour nous offrir à boire, certainement ! On me fait parler pour ne pas dire un interrogatoire. À la fin, ce policier kabyle s'est montré plus apaisé et se voulait compréhensif pour que je finisse par signer sa pseudo déclaration. Chose que j'ai refusée : « Vous m'avez arrêté, vous vous êtes comportés comme des sous-humains, vous nous avez traités indignement... et vous souhaitez que je signe ce chiffon alors que je suis contre vos agissements ? »

Ils m'ont photographié et pris mes empreintes digitales comme si mon arrestation relève d'un crime de lèse-majesté. Je ne suis qu'un jeune kabyle qui n'a pas voulu subir la honte de vos impasses politiques ! Finalement, en Algérie, le criminel est celui qui ne s'inscrit pas dans les rouages du pouvoir, la course vers la corruption.

Après avoir passé voir leur fameux médecin, après une pseudo consultation, j'ai passé au service concerné pour récupérer mon téléphone. Avant de le reprendre, ils ont pris le soin de mettre leur nez dedans. À ma question : « pourquoi vous regardez mes photos, alors qu'il y en a même celles de la famille ? » Le policier me répond en arabe, d'une agressivité sans retenue : « Tzid kelma, n-nehhi lek sserwel. » (Tu ajoutes un mot, je te déshabille). J'ai essayé de me défendre, mais l'autre a mis sa main sur mon cou. Je lui demande d'arrêter, il me répond sèchement : Tu fermes ta gueule sinon « neḍreb Rebbek ! ». Son collègue me colle contre le mur, me met les menottes et me pousse vers l'autre bureau. Vers 20 h, on décide de me libérer avec Rachida Ider, la Présidente de la Coordination Ouest du MAK-Anabad.

Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui, de près ou de loin, nous ont soutenus et soutenus cet événement. Je remercie celles et ceux qui ont marché à Maillot et, aussi, les militants de Rafour qui nous ont pris en charge après notre libération des chiens enragés du système mafieux et corrompu algérien.

Vive la Kabylie libre et indépendante.

Zahir, dit Netta m ad Netta

SIWEL 212317 May 17 UTC

[http://www.siwel.info/communiqué-de-la-coordination-mak-anavad-de-lest-sur-le-cas-de-lounis-kadim\\_4036.html](http://www.siwel.info/communiqué-de-la-coordination-mak-anavad-de-lest-sur-le-cas-de-lounis-kadim_4036.html)

**GOUVERNEMENT PROVISOIRE KABYLEMOUVEMENT POUR  
L'AUTODÉTERMINATION DE LA KABYLIE**

**MAK-ANAVAD**

**COORDINATION RÉGIONALE DE L'EST**

La Coordination MAK-Anavad d'Aqvu a organisé un meeting le 15 avril dernier. Celui-ci a été réprimé par la police coloniale et plusieurs militants ont été conduits au commissariat après avoir été passés à tabac.

Un peu plus loin, au village de Tifrit, des dizaines de citoyens se sont rassemblés et ont improvisé une marche vers Aqvu pour exiger la libération des militants arrêtés. La police coloniale, qui leur a barré la route, a usé de la violence contre les marcheurs. Lounis Kadim, un jeune kabyle indépendantiste était parmi ceux qui ont reçus des coups à ce moment là et, plus tard, au commissariat.

Sept jour après ces faits, soit le 22 avril, Lounis a contacté le Président de la Coordination MAK-Anavad de l'Est, Mass Kouceila Ikken, pour lui faire part de son état psychologique qui s'est détérioré depuis son arrestation. Mass Kouceila Ikken s'est rendu chez Lounis aussitôt, à 21h, pour s'enquérir de l'état de santé du militant. Celui-ci avait en effet perdu la lucidité dans ses propos et semblait traumatisé.

La Coordination MAK-Anavad d'Aqvu lui a également rendu visite. Elle a alors conduit Mass Lounis Kadim chez un psychiatre, puis, plus tard, chez un psychologue le 30 avril.

Mais quoi qu'il en soit quant à ce qu'a vécu Lounis le 15 avril, la situation de ce dernier est inquiétante. Le régime algérien et sa police violente en sont complètement responsables. Qu'il ait subi des pressions psychologiques, un coup de taser ou qu'il ait été passé à tabac par la police coloniale, Lounis semble être traumatisé et victime de troubles psychiques.

Depuis le 22 avril, où la coordination de l'Est a appris la nouvelle, elle est aux côtés de Lounis pour lui permettre de retrouver sa lucidité et travaille à comprendre ce qui s'est passé le jour du meeting du MAK-Anavad.

La Coordination de l'Est reviendra dans un prochain communiqué avec plus de détails et veillera à informer l'ensemble de la famille militante et la Kabylie entière sur l'évolution de la situation.

La Coordination Régionale MAK-Anavad de L'Est  
SIWEL 022135 May 17 UTC

<http://algeriasong.over-blog.com/2017/01/les-independantistes-kabyles-font-face-a-la-repression-du-regime-algerien.html>

Les indépendantistes kabyles font face à la répression du régime algérien

Publié le 8 Janvier 2017 par Timument Taqvaylit in [Politique](#), [Actualité](#)

MAKOUDA (SIWEL) — Des centaines de militants et sympathisants du Mouvement indépendantiste kabyle, consolidés par Rachida Ider, s'étaient mobilisés devant le commissariat de Makouda faisant front commun pour exiger la libération des militants souverainistes arrêtés par les larbins du pouvoir algérien.



Rachida Ider: "Je suis prête à affronter, mains vides, les forces de la répression algériennes".

Plusieurs militants du mouvement indépendantiste Kabyle ont été arrêtés par les forces de répression algériennes au moment où ils étaient entrain de coller des affiches pour la fête de Yanneyer (le nouvel an amazigh) et la manifestation du 12 janvier 2017 à laquelle le MAK-Anavad a appelé ses militants et sympathisants à marcher pour l'indépendance de la Kabylie.

Massa Rachida Ider, présidente de la coordination de l'ouest du MAK-Anavad, a appelé les Kabyles, lors de ce rassemblement, à se solidariser pour contrer les abus que le régime colonial algérien exerce sur les souverainistes kabyles par l'intermédiaire de ses services de répression.

Lors de son allocution, la présidente de la coordination de l'ouest du MAK-Anavad a condamné les attitudes haineuses et racistes du régime algérien à l'encontre du peuple Kabyle. Elle a aussi salué le courage et la détermination du peuple Kabyle qui lutte pour l'indépendance de sa Kabylie.

Je suis la présidente de la coordination de l'ouest du MAK-Anavad. Je suis prête à affronter, les mains vides, les forces de la répression algériennes. C'est cela la détermination d'une Kabylie libre ! Pour la énième fois, comme vous l'avez tous constaté, les Kabyles sont assiégés par un pouvoir algérien illégitime. Ces services de proscription ne cessent de nous endeuiller. Vous étiez toujours auprès de vos camarades et à chaque fois qu'on a besoin de vous, la Kabylie se souviendra, a annoncé Massa Rachida Ider.

Notre cause est juste, notre combat est légitime. Nos martyrs se sont sacrifiés pour que la Kabylie devienne un pays. La Kabylie deviendra un pays, a ajouté la présidente de la coordination de l'ouest du MAK-Anavad.

Liberté, Kabylie indépendante, pouvoir assassin... sont autant de formules scandées par la foule présente sur place.

[Boualem Afir](#)  
[SIWEL 071037 JAN 17](#)

[https://www.siwel.info/illulen-umalu-dans-le-viseur-du-pouvoir-algerien-depuis-la-reinstallati-on-du-portait-du-president-de-lanavad\\_2319.html](https://www.siwel.info/illulen-umalu-dans-le-viseur-du-pouvoir-algerien-depuis-la-reinstallati-on-du-portait-du-president-de-lanavad_2319.html)

**ALGÉRIE COLONIALE**

## **Illulen Umalu dans le viseur du pouvoir algérien depuis la réinstallation du portait du Président de l'Anavad**



Par l'[Agence Siwel](#)

Posté le 29 mars 2017



- PARTAGER
- TWEETER
- PARTAGER
- EMAIL

COMMENTS

ILLULEN UMALU (SIWEL) — Depuis **l'installation du nouveau portrait** du Président de l'Anavad, Ferhat Mehenni, et celui du chanteur de la chanson kabyle, Matoub Lounes, à Tavuda le 11 février dernier, toute la région d'Illulen Umalu est soumise à une inquisition qui ne cesse de s'amplifier.

Il est utile de signaler ici, pour commencer, que le commissaire colonial de Bouzeguene, Hakim O.F, a envahi la page Facebook de Siwel avec des commentaires haineux, vulgaires et menaçants à l'égard de Mass Ferhat Mehenni et des militants du MAK-Anavad. Et ce durant toute la préparation de l'action de la réinstallation des portraits. Une action qui fut un succès retentissant. Une douzaine de commentaires, comme celui ci-dessous, que nous avons gardé et dont l'auteur aura à répondre une fois la Kabylie indépendante.



Les nouveaux portraits ont été, comme **nous l'avons rapporté** précédemment, à nouveau amochés quelques jours après leur installation. Mais les autorités coloniales ne se sont pas arrêtées là et se sont attaquées à la population en général et aux organisateurs en particulier.



Ainsi, plusieurs militants d'Illulen Umalu ont été convoqués par la gendarmerie coloniale. Motif : "dépôt de plainte". Le père d'un des militants a lui également été convoqué et interrogé. Il lui est demandé à ce que ses enfants quittent le mouvement. Nous reviendrons prochainement sur cette affaire.

En plus de la convocation de plusieurs militants, le jeune animateur Karim Amar Khoudja, qui a accepté de louer sa sonorisation aux organisateurs du meeting, a vu une dizaine de policiers débarquer dans le domicile de ses parents afin de lui saisir son matériel composé d'une table de mixage et de 8 enceintes.

A rappeler que le jeune Karim, un citoyen sociable et apprécié de tous, n'a toujours pas récupéré son DJ, séquestré depuis plus d'un mois par la police coloniale. Il est à préciser également, que c'est un autre citoyen qui lui a offert ce matériel pour lui

permettre de travailler et d'aider à subvenir aux besoins de sa famille.



En plus de cette situation d'inquisition, les comités de village de la localité, celui de Tavuda notamment, sont soumis à une pression et des chantages, créant ainsi des fractures dans la structure.

L'état colonial veut, à travers ce qu'il fait subir à Illulen Umalu, dissuader les autres localités kabyles à ne pas accrocher le portrait du président de l'Anavad, symbole de la résistance et de l'indépendance de la Kabylie. Ainsi, une citoyenne de la localité, soupçonnée d'avoir conçu le portrait de Tawrirt, s'est vue saisir son matériel manu militari.

La coordination MAK-Anavad d'Illulen Umalu, que nous avons contacté, a tenu à interpeller l'opinion publique sur cette situation qui risque de dégénérer. Elle rappelle que le pouvoir algérien, qui travaille à punir la localité pour son insoumission, est le seul responsable des conséquences d'une telle situation. Elle s'adresse également aux agents locaux du pouvoir algérien, qu'ils soient en tenue ou en civil et qui font dans l'excès de zèle, pour leur dire qu'ils auront à répondre, un jour où l'autre, de leurs actes ignobles.

La coordination MAK-Anavad d'Illulen Umalu, qui assure que de tels dépassements ne peuvent rester sans réponse, appelle à la solidarité de l'ensemble de la famille militante des trois coordinations régionale et de la coordination de la diaspora, ainsi que tous les kabyles soucieux du devenir de leur patrie, afin de faire face à un régime dont la nature coloniale se précise jour après jour.

nbb

SIWEL 282044 Mar 17

<http://www.kabyles.com/kabylie-arrestations-arbitraires-de-militants-kabyles/>

Kabylie : Arrestations arbitraires de militants kabyles

[10 mars 2013](#) [La Rédac](#) [Idées 0](#)

A la demande du président du GPK un rassemblement était prévu ce 10 Mars à Tizi-Ouzou devant l'ancienne mairie, à partir de 11h.

Nous apprenons, par diverses sources sur les réseaux sociaux, que Kamira Nait Sid du CMA, Bouaziz Ait Chebib, président du MAK, Hassiba Abassene, Ahcène Cherifi, Boussad Becha, Said Tisseguine, Ahcene Graichi, Sofiane, Ramdane membres du MAK, auraient été arrêtés par la police algérienne.

Les revendications du MAK se veulent :

Contre la répression

Pour la réappropriation des espaces de liberté confisqués par le régime à travers l'interdiction des manifestations et la violation du droit de grève.

Pour l'autodétermination de la Kabylie.

Non au néocolonialisme.

Nous appelons les Kabyles, quelle que soit leur opinion politique, à manifester leur mécontentement devant le commissariat de Tizi-Ouzou afin que ces personnes soient relâchées rapidement.

Ce texte de Martin Niemöller en rappel pour les mous, les insouciants, les j'menfoutistes, à tous ceux qui pensent que la police peut arrêter n'importe qui :

*« Quand ils ont arrêté les communistes, je n'ai rien dit, je n'étais pas communiste Quand ils ont arrêté les socialistes, je n'ai rien dit, je n'étais pas socialiste Quand ils ont arrêté les juifs, je n'ai rien dit, je n'étais pas juif ; Quand ils sont venus m'arrêter, il n'y avait plus personne pour protester »*

[http://www.lematindz.net/news/21011-arrestations-de-militants-du-mak-le-gpk-demande-linterve-  
ntion-des-ong-des-droits-de-lhomme.html](http://www.lematindz.net/news/21011-arrestations-de-militants-du-mak-le-gpk-demande-linterve-<br/>ntion-des-ong-des-droits-de-lhomme.html)

Arrestations de militants du MAK : le GPK demande l'intervention des ONG des droits de l'homme



Ferhat Mehenni, président du GPK

Plusieurs militants et cadre du Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie ont été arrêtés par la police mardi et mercredi. Ferhat Mehenni, président du Gouvernement provisoire kabyle a rendu public le communiqué suivant.

Malgré des forces de répression qui ont essayé de perturber les actions programmées, notamment à Larv3a Nat Yiraten (Fort-National du temps de la France) où l'intervention policière a provoqué des émeutes et des troubles jusqu'à deux heures du matin, le peuple kabyle a été au rendez-vous de son histoire. Tawirt Muqran, At Waggur, At waεvan, aqvil, At Yiraten , Mekla, At Zellal, At Yanni, Attouche, Tizi n Verver , Melbou, Aqvu ... sont des localités qui ont levé le drapeau kabyle, (l'anay aqvayli) et qui ont vibré en communion avec l'hymne national qui va avec lui.

Toutefois, à Melbou, l'édile local a, au matin du 15/06/2016 ordonné à ses employés d'enlever le drapeau levé la veille. Il n'en fallut pas plus pour que les citoyens occupent la mairie pour protester contre ce geste irrespectueux. Il appela la police coloniale qui a procédé à l'arrestation de trois cadres du MAK (Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie). Transférés à Vgayet, MM. Mouloud Mebarki, Amine Amrouche et Katim Megatli risqueraient une inculpation devant l'injustice algérienne.

L'Anavad met en garde contre toute incarcération de militants kabyles pacifiques. Il condamne énergiquement la répression qui sévit ces derniers temps contre les militants kabyles et exige la libération immédiate des personnes arrêtées.

Il réitère son soutien aux victimes de cette vague de répression et salue la bravoure et le patriotisme de celles et ceux qui défendent la nation kabyle.

Le Gouvernement Provisoire Kabyle appelle les organisations internationales des droits de l'homme à intervenir pour que les hommes de paix que sont les militants de la cause kabyle soient libérés immédiatement et sans condition.

Exil, le 15/06/2016

P/ L'Anavad, Ferhat Mehenni, président

ALERTE ARRESTATIONS DES MILITANTS DU MAK

Publié par La Rédaction sur 7 Janvier 2017, 18:48pm

Nous venons d'apprendre que la police coloniale, vient de procéder à l'arrestation du militant du MAK, Raveh Berradj à Attouche ainsi que le militant connu sous le pseudo de Frawsen Vusevsi à Makouda.

<http://www.k-direct.info/2017/01/alerte-arrestations-des-militants-du-mak.html>



<http://www.makabylie.org/index.php/2016/11/26/le-ministre-ahmed-haddag-denonce-les-arrestations-des-cadres-et-militants-du-mak/>

Le ministre Ahmed Haddag dénonce les arrestations des cadres et militants du MAK

- Posté le 26 novembre, 2016



Mas Ahmed Haddag intervenant au Trocadéro pour une Kabylie libre (PH/SIWEL)

	<b>ANAVAD AQVAYLI UŞDİL</b> <b>GOVERNEMENT PROVISOIRE KABYLE</b> <b>PROVISIONAL GOVERNMENT OF KABYLIA</b>	
<b>Ministère des Institutions et de la Sécurité</b>		
<b>Communiqué</b>		

Des cadres et militants du MAK, réunis aujourd'hui 26/11/2016 pour débattre de problèmes internes du mouvement à Ivarvacen (Vgayet), viennent d'être interpellés et arrêtés par la gendarmerie coloniale Algérienne.

Cette provocation, une de trop, vient confirmer, si besoin est, les intentions racistes et coloniales du pouvoir Algérien d'intensifier la répression contre les militants souverainistes qui mènent un combat pacifique de libération de la Kabylie.

Nous condamnons ces arrestations arbitraires avec la plus grande fermeté et exigeons la libération immédiate des cadres et militants du MAK, privés de leur liberté.

Nous assurons nos amis, cadres et militants, de notre soutien et solidarité agissante. Le MAK-Anavad, loin d'être intimidé par cette répression, va au contraire intensifier sa lutte par l'organisation de manifestations publiques un peu partout dans la diaspora, pour dénoncer cette répression et alerter l'opinion internationale sur les violations des droits fondamentaux et des libertés par l'état Algérien en Kabylie.

Nous appelons nos s militantes et militants, mais aussi le peuple Kabyle, à une mobilisation générale et à une extrême vigilance, pour faire face à ces provocations répétées du pouvoir colonial et mafieux Algérien.

Nous mettons en garde le pouvoir Algérien contre toute atteinte à la liberté des militants pacifiques du MAK et de citoyens Kabyles. Dans le cas contraire, il assumera seul, la responsabilité des conséquences qui découleront de cet état de fait.

L'impunité internationale dont bénéficie le régime Algérien doit cesser pour répondre de ses responsabilités criminelles.

Exil, le 25/11/2016

Mas Ahmed Haddag  
Ministre des Institutions et de la Sécurité  
Gouvernement provisoire kabyle en exil (Anavad)

Tizi-Ouzou : Arrestation massive des militants du MAK (Actualisé)

<http://www.kabylie-actualite.com/tizi-ouzou-arrestation-massive-militants-mak/>

Par

**Redaction**

- 10 décembre 2016



Une trentaine de militants du MAK, dont Mouloud Hammrani, Chavane Oumouhand, Ahcène Graichi, Koceila Ait-Chebib, Lamara Ait-Chebib, Khellaf Ait-Chebib, Aksel Kerrouche, Amar Lemmouchi, Rachida Ider, Rabah Berradj, Hamid, Yasin, Syfax et d'autres, viennent d'être arrêtés par la police algérienne sur les lieux du rassemblement prévu pour aujourd'hui à Tizi-Ouzou, Place Matoub Lounès. Ils ont tous été embarqués au commissariat central de Tizi-Ouzou.

On nous signale également l'arrestation de la présidente du Congrès mondial amazigh, kamira Nait-Sid. Elle se trouve elle aussi au commissariat central de Tizi-Ouzou.

Plusieurs rassemblements sont organisés aujourd'hui à l'occasion de la journée internationale des droits de l'Homme pour exiger la libération des détenus politiques et d'opinion, notamment les détenus politiques du Mزاب, à leur tête le Dr Kameleddine Fekhar, les citoyens kabyles comme Slimane Bouhaf, emprisonnés pour cause de christianisme et le jeune supporter du MOB, Imad, emprisonné à Bilda. Ces rassemblements ont également pour objectif de dénoncer les harcèlements, les arrestations et les intimidations en tous genres que subissent les militants du MAK.

Quant à l'Etat algérien, à l'occasion de la journée internationale des droits de l'homme, il procède à des arrestations massives dans les rangs des souverainistes kabyles.

Nous apprenons à l'instant que la trentaine de militants vont être divisés par petits groupes pour être transférés dans plusieurs commissariats de la ville des genets afin de leur dresser les PV.

### Arrestation d'une dizaine de militants des droits de l'homme en Kabylie

<https://www.kabyle.com/articles/arrestation-dune-dizaine-militants-des-droits-lhomme-kabylie-25907-11122016>

Posté par **Balak.A** le dim, 2016-12-11 19:25

Une dizaine de manifestants seraient arbitrairement interpellés par la police politique, dont la présidente du Congrès mondiale Amazigh (CMA) Caméra Ait Sid et Kamel Atouche, un militant très actif et influent du MAK. Pour rappel, une conférence programmée hier par les animateurs de l'observatoire des droits de l'homme à la capitale des Hammadides a été interdite par le pouvoir.

Cette énième répression abjecte a suscité la colère des intellectuels, des communautés universitaires, estudiantines, artistiques, militants de la démocratie, liberté d'expression et autres citoyens. Tout a commencé lorsque, de nombreux citoyens anonymes se sont rassemblés à la place Matoub Lounes de la ville des genêts et Said Mekbel de Bedjaia, en guise de soutien aux militants de la ligue des droits de l'homme, qui ont été mal menés et assaillis par la police à Bejaia, q u'un assaut répressif sans précédent contre les contestataires a été déclenché par les bourreaux exécuteurs de la tyrannie.

Paniqué par la brutalité de ces derniers, les protestataires n'ont qu'un seul choix, décampé par tous les moyens de ces dites places respectives, afin de sauver leur peau, les plus révoltés ont fini par être embaqués impitoyablement dans des commissariats de police. Décidément, la répression est devenue la seule option de museler, estropier et bâillonner à jamais les militants de la démocratie, droits de l'homme et le peuple kabyle. Au moment où nous mettons en ligne, nous disposons d'aucune nouvelle sur le sort des interpellés. Par ailleurs, on a appris auprès d'un membre de la ligue de l'observatoire de la ligue des droits de l'homme de la wilaya de Tizi-Ouzou, qu'un appel serait lancé à la population de la haute et basse Kabylie pour sortir en masse dans la rue pour demander la libération immédiate sans condition des militants écroués iniquement.

B.A pour kabyle.com



Par [Agence Siwel](#)

Posté le 05/07/2017



**GOVERNEMENT PROVISOIRE KABYLE  
MOUVEMENT POUR L'AUTODÉTERMINATION DE  
LA KABYLIE MAK-ANAVAD**

**RAPPORT D'AGRESSION D'UN MILITANT PAR LA POLICE/GENDARMERIE  
COLONIALE**

### **Témoignage de Youcef Bouamrane (Baggio) sur la répression de la campagne d'affichage du 12 Juin**

Vingt et une heures, Tizi Ouzou, le 12 juin 2017. Je rejoins mes frères et sœurs militants pour prendre part à la campagne d'affichage et de sensibilisation dont l'objectif est d'appeler le peuple kabyle à venir en masse au rassemblement prévu le 14 juin 2017 à Iezzugen. Cette action a pour but de rendre hommage aux 128 martyrs du printemps noir de 2001 et de célébrer pacifiquement la journée de la Nation Kabyle si chère à notre Peuple.

Tout se passe comme prévu, certains d'entre nous ont pour tâche de coller des affiches, d'autres celle de distribuer des tracts aux passants qui nous manifestent une grande sympathie. Parmi eux, une vieille dame se met à me dire : «Que justice soit faite et que le sang de nos sœurs et frères coulé au cours des événements de 2001 n'ait pas coulé pour rien !»

Vingt trois heures, nous arrivons devant l'hôtel de ville et constatons la présence de policiers réclamant du renfort pendant que d'autres bloquent la route qui mène à l'ancienne gare. Ce barrage a pour but de faciliter l'arrivée des renforts réclamés. À notre arrivée devant le théâtre régional Kateb Yacine, des policiers en tenue, d'autres en civil tentent de nous bloquer le passage. Nous décidons de rester sur place et enchaînons avec des chants engagés suivis de l'hymne national kabyle. La situation se met alors à dégénérer.

La police nous tombe dessus à coups de matraques alors que nous nous efforçons de maintenir dans le calme cette foule venue nous rejoindre. Nous décidons de tous nous donner la main. Les policiers, furieux, se mettent à nous

attaquer encore avec plus de férocité avec leurs matraques et tentent de disperser la foule. Leur nombre accroît, ils nous saisissent et nous traînent un par un en pleine rue. Cinq policiers me tombent dessus : matraques, coups de pieds, coups de poings et me traînent au sol. Cela ne nous empêche pas, mes camarades et moi-même, de clamer que nous sommes des militants pacifiques du MAK-Anavad, que nous sommes indépendantistes et que rien ne justifie toute cette violence à notre égard.

L'un d'entre eux, acharné passe son bras autour de mon cou, le serre très fort en disant : «Je vais te tuer... Je vais te tuer !» tout en proférant des insultes. Je ne parviens plus à respirer et finis même par perdre connaissance. Je me retrouve allongé sur le trottoir entouré par mes camarades en position assise. Nous voilà encerclés par des agents de la B.R.I. (Brigade de recherche et d'intervention). Ils nous embarqueront dans leurs véhicules pour nous rouer de coups de poings et d'insultes jusqu'à notre arrivée au commissariat.

Durant un instant, j'ai pensé que cette violence avait fin, mais c'était sans compter sur la haine de deux policiers qui se sont acharnés subitement sur mon camarade et ma personne. Ils nous cognent la tête contre le mur à maintes reprises, estimant que nous n'avions rien à faire dans la rue. La présence de mon drapeau kabyle n'arrangera pas les choses.

Ils me conduisent dans une salle pour un interrogatoire suivi d'une fouille bien poussée. Ils commencent à me poser des dizaines de questions. Je les trouve parfois inutiles voire bêtes. Celles sur mes convictions religieuses, ma pratique et autres me contraignent à garder le silence. Ce qui suffira à déclencher leur colère et leurs menaces.

On me transfère dans une nouvelle salle afin de me contraindre à signer le procès-verbal établi par leurs soins. J'essuie des menaces, des insultes et des coups sur la tête à chaque refus de signer. Comme pour me faire peur, ils décident de faire appel à leur supérieur, persuadés qu'il parviendra à me faire signer d'une manière ou d'une autre, avec l'emploi d'un stylo ou par mon empreinte. Je maintiens mon refus que je tente de justifier par l'incapacité de signer un document écrit dans une langue que je ne connais pas !

En vain, ils décident de me transférer dans une nième salle où un procès-verbal est dressé à un étudiant qu'ils avaient embarqué avec nous. Il se trouvait là au

moment de notre arrestation, rien de plus. Ils tentent de l'intimider en lui disant : «Regarde ton camarade, lui il assume son appartenance au mouvement et toi tu nies. Sois un homme, avoue que tu es un militant du MAK !»

Vers cinq du matin, on me laisse rejoindre mes camarades qui, à leur tour, sont appelés pour un interrogatoire. Nous étions une trentaine en tout, dont plusieurs filles à avoir passé la nuit au commissariat colonial. Nous changeons de nouveau de salle pour être finalement accompagnés vers une polyclinique non loin du commissariat en vue d'une consultation médicale.

Le médecin constate mon état de faiblesse suite aux tortures physiques et psychologiques que je venais de subir. Il remarquera des traces de coups sur mon épaule gauche. Il me pose quelques questions et dresse un certificat médical. L'agent se penche vers lui pour lui demander de ne rien signaler sur le certificat. Le médecin refuse en avançant que son travail consistait à établir un certificat en fonction de ce qu'il constatait sur le patient et non sur ce qu'on lui dictait !

Je failli de le payer très cher à mon retour au commissariat ; ils m'appellent de nouveau et me reprochent d'avoir dit au médecin qu'ils étaient responsables des coups reçus. C'est alors qu'ils me fusillent de regards haineux. Pour eux, j'aurais donc dû mentir au médecin pour couvrir leur sauvagerie.

Vers sept heures du matin, nous sommes transférés vers le commissariat central pour la prise d'empreintes et nous sommes enfin relâchés vers neuf heures après qu'ils nous aient confisqué nos téléphones portables et nos pièces d'identité. Nous les récupérerons que deux jours plus tard.

Je suis prêt à revivre cette nuit des centaines et des centaines de fois. Je continuerai mon combat afin que les générations à venir n'aient plus à subir ce même sort sur les terres qui les aura vus naître. Je me battrai encore et toujours pour une Kabylie libre et indépendante.

Youcef Bouamrane,  
Membre de l'exécutif de la Coordination Ouest du MAK-Anavad  
SIWEL 051622 Jul 17 UTC



## Affrontements et arrestations des militants du Mak à Mekla

<https://www.kabyle.com/articles/affrontements-arrestations-des-militants-du-mak-mekla-25605-29062016>

Posté par **Balak.A** le mer, 2016-06-29 17:50

La population de Mekla, une localité située à une vingtaine de kilomètres de Tizi-Ouzou, a vécu hier mardi une soirée cauchemardesque.

Tout a commencé lorsque les éléments de la sûreté de Daïra ont voulu empêché un gala artistique à la place de l'hôtel de ville, organisé en hommage à Lounes Matoub par la confédération locale du MAK (Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie) que la colère des militants a monté d'un cran.

Coutumiers à la répression et à la brutalité, « les forces de l'ordre » armés de matraques et de bombes lacrymogènes ont assaillis violemment la foule très nombreuse venue des villages limitrophes pour assister au concert en hommage au rebelle assassiné par les forces occultes, que la situation a vite dégénérée. Des affrontements d'une rare violence entre les policiers et la population ont durés toute la nuit de Mardi à Mercredi. Ébranlé, par la ténacité de la masse populaire qui refusait l'annulation du gala artistique.

Les services de sécurité, ont déployés des moyens logistiques et humains plus répressifs, les responsables de la sûreté de daïra de Mekla ont fait appel au renfort, une dizaine de camions de CRS ont quittés la caserne de Boukhalfa pour rejoindre tard dans la nuit discrètement la municipalité de Mekla. Forcés et déterminés à ne rien desserrer, les contestataires ont tenté d'assièger le commissariat de police, grâce à la sagesse de certains citoyens et la passivité flegmatique des militants du MAK, que ces derniers ont enfin décidés de renoncer à l'assaut.

Néanmoins, un grand rassemblement a été observé durant presque toute la nuit de mardi à mercredi par les militants du MAK, appuyé par des jeunes citoyens de Mekla. Des slogans hostiles au pouvoir ont été scandés durant toute la nuit, où on pouvait entendre. « Pouvoir assassin, Kabylie indépendante, Matoub Yella Yella, halte à la répression, Hogra, impunité, non à la dictature, néocolonialisme, intégrisme, terrorisme, arabisation, corruption et la Kabylie aux kabyles et vive GPK (gouvernement provisoire kabyle).

Il est à signaler par ailleurs, que la police a procédé à l'arrestation de quatre militants actifs du MAK. Au moment où nous mettons en ligne ces dits militant sont toujours en garde à vue. On a appris, qu'un ultimatum est lancé par la direction du MAK pour leur libération. Faute de quoi, des manifestations et autres protestations d'envergures sont d'ores et déjà envisagées par la population de la Kabylie. Désormais, les militants du MAK est la cible des services de sécurité Algériens, un ennemi juré du régime autocratique arabo islamo baathiste. Pour rappel, un cas similaire s'est déjà produit à Larbaa Nath Iraten (ex Fort National) au début de ce mois de Ramadhan.

B.A pour Kabyle.com

[http://archives.siwel.info/Arrestation-et-fichage-des-militants-kabyles-Declaration-de-l-Anavad\\_a8777.html](http://archives.siwel.info/Arrestation-et-fichage-des-militants-kabyles-Declaration-de-l-Anavad_a8777.html)

**ANAVAD AQVAYLI UŞDİL  
GOUVERNEMENT PROVISOIRE KABYLE  
PROVISIONAL GOVERNMENT OF KABYLIA**

**ARRESTATIONS ET FICHAGE DES KABYLES**

Cela fait plus de trois ans que la police colonialiste algérienne procède régulièrement à des arrestations et des fichages des partisans du droit à l'autodétermination de la Kabylie pour les intimider. Toutefois, c'est la première fois qu'un premier ministre, en l'occurrence M. Sellal, parce qu'il est d'origine kabyle et qu'il craint d'être taxé de sympathie avec la Kabylie, signe une circulaire (18/01/2016) ordonnant de créer un fichier des militants du MAK (Mouvement pour l'Autodétermination de la Kabylie) et de les surveiller, alors que cela relève plutôt des prérogatives de son ministre de l'intérieur. Même en serviteur zélé d'un système qui avilit les Kabyles, la peur d'être assimilé à ses frères ne le quitte pas.

Depuis le III<sup>ème</sup> Congrès du MAK qui s'est tenu à At Zellal, des arrestations ciblées sont opérées chaque jour à Tizi-Wezzu (Tizi-ouzou), Vgayet (Bougie, Bejaïa) et Tuvirett (Bouira). La réussite éclatante de ce congrès a été une telle claque pour les autorités coloniales algériennes qui avaient déployé tous les moyens dont elles disposaient pour l'empêcher que l'écrivain Boualem Sansal dont, au passage, nous saluons le courage, en est venu à le comparer au Congrès de la Soummam. Non seulement il s'est tenu avec plus de 800 cadres du Mouvement, et ce au nez et à la barbe des services coloniaux de sécurité qui n'avaient interceptés que quelques deux cents autres congressistes par des barrages de police, mais en plus il a démocratiquement réélu ses dirigeants et adoptés ses résolutions.

Il est évident qu'au rythme de ces vagues de fichage et d'interpellations de partisans de l'autodétermination de la Kabylie, bientôt il faudrait procéder à l'arrestation de tous les Kabyles, y compris les bébés sans que cela puisse entamer la volonté d'un peuple plus que vaillant, le peuple kabyle, d'aspirer et de parvenir à son indépendance. Le pouvoir colonialiste en Kabylie aura beau surveiller les imprimeries, actionner des écoutes téléphoniques automatiques par empreintes vocales, dresser sur nos routes des barrages policiers, militaires ou terroristes, intercepter tous les mails des dirigeants du MAK et de l'Anavad (Gouvernement Provisoire Kabyle en exil), créer des tracasseries administratives à nos militants lors de leurs formalités douanières aux aéroports et aux postes frontaliers algériens, il ne parviendra jamais à éteindre la flamme de la liberté que porte chaque kabyle dans son cœur.

L'Anavad condamne et suit de très chaque interpellation, chaque intimidation, chaque acte violent ou dégradant contre les militants et les sympathisants du MAK. Il tiendra pour responsable leurs auteurs qui seront à leur tour fichés sur la liste des criminels contre l'humanité auprès de la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU mais aussi de l'Union Européenne et des organisations non gouvernementales dédiées au respect des droits de la personne humaine à travers le monde.

L'autre mission confiée à la police en Kabylie pour la ridiculiser un peu plus est de trouver la machine avec laquelle est confectionnée la Carte d'Identité Kabyle. En quoi, le fait de fabriquer ou de détenir une carte d'identité kabyle est-il en soi un acte délictueux vis-à-vis du droit ? Les ministres algériens et leur président ont tous des doubles voire des triples nationalités sans que cela ne les gêne outre mesure. Mais voir un Kabyle avec une carte d'identité kabyle est pour eux hautement subversif, inadmissible.

Enfin, l'arme à laquelle recourt Alger contre les militants kabyles est la fermeture de leurs locaux commerciaux pour les affamer. Le Gouvernement Provisoire Kabyle appelle tous les Kabyles à la solidarité avec les militantes et les militants du MAK que tente de précariser le pouvoir colonial algérien.

L'Anavad attire l'attention de M. Ban Ki Moon sur le fait que son voyage en Algérie n'a pas apporté les résultats escomptés pour le respect des droits citoyens. Au lieu de desserrer l'étau sur les militants politiques, pacifiques et démocrates, cette visite du représentant onusien en Algérie a été interprétée par Alger comme un encouragement à ses pratiques criminelles et liberticides, même si, le salut adressé en Kabyle pour la première fois de notre histoire par un Secrétaire Général de l'ONU, en l'occurrence M. Ban Ki Moon qui avait dit « azul fellawen », peut être interprété de notre côté comme une victoire révolutionnaire pour les droits des peuples en général, et du peuple kabyle en particulier.

En tous les cas, Alger croit avoir reçu l'absolution des Nations Unies, car dès que M. Ban Ki Moon a quitté les lieux, une dizaine de militants kabyles ont été interpellés et les prisonniers mozabites, détenus au mépris de toutes les règles du droit, et dans des conditions sanitaires des plus inhumaines, ont été séparés pour briser leur solidarité.

Le Gouvernement Provisoire Kabyle appelle les instances internationales à prendre des sanctions contre l'Etat algérien qui viole la charte des Nations Unies et qui ne respecte nullement les droits de la personne humaine.

L'Etat algérien est à inscrire sur la liste des Etats voyous.

**Exil, le 11/03/2016**

**Pour l'Anavad ; Ferhat At Sëid (MEHENNI)**

SIWEL 121116 FEV 16

<http://www.mondekabyle.com/2017/01/alerte-des-arrestations-travers-toute.html>

Des arrestations nous ont été signalés, et cela dans plusieurs régions en Kabylie, par la police coloniale algérienne.

La police coloniale algérienne boucle toute la kabylie. Ils procèdent à des arrestations partout. Ils ont installés plusieurs barrages ce matin, puis ils arrêtent les véhicules et leurs passent toute une inspection, "Pourquoi rendez-vous à Tizi-Ouzou aujourd'hui ? " la question que pose la police aux gens qui passent dans leurs barrages.

#### **TIZI-OUZOU**

##### **-Michelet :**

-Samira Mehdi et Salem At Ufeffa et 3 autres militants du MAK sont arrêté à Michelet (libérés)

- -Cacnaq N At Hemsy arrêté depuis ce matin par la police coloniale à Michelet

##### **-Iwadhiyen :**

- 3 militants du MAK ont été arrêtés ce matin dans un barrage installé tôt ce matin.

##### **-Tiqubaine :**

Deux militants de cette région ont été également arrêtés par la police.

##### **-At Yiraten :**

- Des arrestations ont eu lieu. La ville est bouclée par les renforts de police.

##### **-At Vuwaddu :**

- Tous les militants qui s'apprêtaient à rejoindre la marche sont arrêté.

Nous avons été informés par un militant, arrêté puis libéré à At Yiraten, que l'officier, durant son arrestation, lui a dit que la marche est interdite.

#### **Tuvirett**

- La ville de Tuvirett est, en ce moment, sous état de siège.
- Plus de 40 arrestations des militants du MAK, ils sont en détention du pouvoir coloniale

##### **At Laaziz :**

- 3 militants du MAK de la localité ont été arrêtés par la police coloniale

##### **Bgayet :**

Plusieurs arrestations ont été signalées. La ville est bouclée et personne n'a pu y accéder

**At Weghlis :** Plusieurs militants de la coordination MAK-AT WEGHLIS ont été arrêtés.

La Rédaction

[https://www.siwel.info/le-militant-souverainiste-abdelkader-ould-abdeslam-arrete-et-menace-de-prison\\_2009.html](https://www.siwel.info/le-militant-souverainiste-abdelkader-ould-abdeslam-arrete-et-menace-de-prison_2009.html)

Le militant souverainiste Abdelkader Ould Abdeslam a été arrêté et menacé de prison



Par [l'Agence Siwel](#)

Posté le 22 mars 2017



TIZI WEZZU (SIWEL) — Le militant Abdelkader Ould Abdeslam, appelé Dda Qader par les militants du MAK, a été arrêté aujourd’hui vers 10h30, à Tizi Wezzu.

Alors qu’il allait s’attabler dans un café, le militant souverainiste a eu la visite de 3 policiers en civil qui l’ont pris fermement et conduit au commissariat colonial “de Bastos”, où il a subi un interrogatoire entouré de plusieurs agents des services de répression algériens.

“Tu es dangereux pour l’Algérie. Je te suivrai partout où tu vas”, lui a déclaré un policier qui a également demandé au militant s’il touchait de l’agent du mouvement : “On milite pour les idées et non pour l’argent” a rétorqué le militant qui est resté calme durant tout l’interrogatoire.

Le voyant lucide et digne dans ses réponses, la police a alors menacé Dda Qader : “La prochaine fois que tu fais une activité militante, tu iras en prison”. Menace à laquelle il a répondu : “Dans une dictature, ce sont les hommes valeureux qui vont en prison”.

“Vas-tu participer à la marche du 20 avril?” ont encore demandé les agents du pouvoir algérien : “Oui bien sûr. C’est sacré” a-t-il martelé, imperturbable devant une meute de policiers qui se sont montrés, de l’aveu du militant qui a passé 3h au commissariat colonial, particulièrement zélés.

Durant tout ce temps, le portable du militant a été réquisitionné pour y installer des applications d’espionnage, soupçonne le militant qui a réinitialisé son téléphone.

nbb

SIWEL 221818 Mar 17

Yennayer 2967 : Des militants du MAK arrêtés puis libérés en Kabylie

<http://observalgerie.com/actualite/algerie-profonde/kabylie/yennayer-2967-militants-mak-arretes-puis-liberes-kabylie/>

12 janvier 2017 à 20:44



Yennayer 2967:

Des militants du MAK arrêtés puis libérés en Kabylie

Plus de trente militants du Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie (MAK) ont été arrêtés aujourd'hui, en Kabylie, plus exactement à Béjaïa, peu avant le départ d'une marche pacifique pour célébrer Yennayer 2967.

Selon des sources locales, les services de sécurité, contrairement à la wilaya de Tizi-Ouzou où il n'a été enregistré aucune arrestation, ont appréhendé ces militants qui scandaient des slogans hostiles au pouvoir.

Voulant bloquer la voie publique aux marcheurs du MAK, des manifestants ont bravé le dispositif de sécurité à partir de la Cité universitaire Targa Ouzemmour pour rallier le Centre-ville de la capitale des Hammadites.

Les services de sécurité avaient appréhendé avec beaucoup de précautions cette marche après les dernières émeutes qui ont affecté la wilaya de Béjaïa, après que des commerçants et des jeunes eurent investi la rue pour dénoncer la cherté de la vie.

Tarik Lamara

<http://resistancekabyle.com/larbaa-nath-irathen-emeute-apres-larrestation-de-plusieurs-militants-du-mak/>

Larbaâ Nath Irathen : émeute après l'arrestation de plusieurs militants du MAK

15 juin 2016



D'après notre correspondant à LNI, les policiers algériens ont tenté d'empêcher la célébration du 14 juin en procédant à l'arrestation de plusieurs militants. Cette réaction des autorités coloniales a poussé les citoyens et les sympathisants du mouvement souverainiste à se rebeller et à ainsi enclencher de vraies scènes d'émeutes.

Il s'avère aussi que les policiers algériens ont attendu la levée du drapeau pour charger et attaquer les militants. « *Ils ont chargé sur nous telles des bêtes sauvages* », nous affirme un militant se trouvant sur place. Il est très utile de rappeler aussi qu'il n'y a avait pas que des militants à cette célébration, il y avait aussi des familles et des enfants venus commémorer et célébrer la journée de la nation kabyle, date qui leur rappelle le plus grand accomplissement du peuple Kabyle : la marche de 3 millions de personnes.

<http://www.monjournal-dz.com/actualite-/documents/kabylie.html>

Haut du formulaire

Bas du formulaire

<http://reseau-anavad.com/alerte-246>

ALERTE / Le wali de Tizi-Ouzou ordonne l'arrestation du président du MAK  
PAR AMSEDRAR59 · PUBLICATION 16 JUIN 2016 · MIS À JOUR 22 JUIN 2016

ALERTE / Le wali de Tizi-Ouzou ordonne l'arrestation du président du MAK  
16/06/2016 – 15:00

TIZI-OUZOU (SIWEL) — Brahim Merad, premier représentant de l'administration coloniale arabo-islamique dans le département kabyle de Tizi-Ouzou, a ordonné hier soir l'arrestation du président du MAK, Bouaziz Ait-Chebib, ainsi que celle d'un certain nombre de responsables du mouvement souverainiste, dont Mouloud Hamrani et Boussad Becha, pour ce qui est de Tizi-Ouzou.

A Vgayet, trois membres du MAK, dont le président du Conseil national ont déjà été arrêtés à Melbou (Vgayet) hier avant d'être transférés au tribunal de Kherrata pour y être jugés pour des faits de « militantisme kabyle pacifiste ».

En ordonnant l'arrestation du président du MAK, le wali de Tizi-Ouzou sait très bien que cette arrestation, si elle venait à se concrétiser, provoquerait la colère, non seulement des militants et sympathisants du MAK mais aussi d'une écrasante majorité de kabyles.

Que le wali de Tizi-Ouzou soit assuré que si le Mouvement souverainiste kabyle est bien décidé à ne pas tomber dans le traquenard des services répressifs algériens qui cherchent coûte que coûte à l'entraîner dans la violence, il n'en restera pas pour autant les bras croisés, à attendre que sa direction et ses militants soient arrêtés les uns après les autres. Des actions résolument pacifistes, sont d'ores et déjà prêtes à être mises en application. En harcelant les militants du MAK, le régime colonial algérien

ne fait que « booster » une militance kabyle qui, tôt ou tard, triomphera de son despotisme.

Il est à rappeler que l'ordre d'arrestation du président du MAK , en pleine célébration de la journée de la nation kabyle, intervient à la suite des événements de ces derniers jours en Kabylie marqués par de graves émeutes à Larev3a N'At Iraten à la suite des provocations de la police et de la gendarmerie algérienne et suite à l'arrestation du président du Conseil national du MAK, Mouloud Mébarki, et de deux autres militants de Vgayet (Bougie) Karim Megatli, dit Massinissa, et Amine Amrouche, tous les trois transférés au tribunal de Kherrata, dans le département voisin de leur lieu d'arrestation, à Sétif.

Visiblement, en cette période de trouble liée à la succession hasardeuse d'un président fantôme, la mafia d'Alger opte encore une fois pour une stratégie de provocation envers la Kabylie, faisant ainsi d'une pierre deux coups ; faire diversion en provoquant la Kabylie et en même temps tenter de pousser le mouvement souverainiste kabyle, foncièrement pacifiste, à « réagir » à la violence des services répressifs algériens pour ensuite justifier sa répression.

Quelles que soient ses provocations, le régime colonial d'Alger doit comprendre une bonne fois pour toute que le MAK ne se départira jamais de sa stratégie de non-violence mais qu'il ne se laissera pas faire pour autant.

Ce soir, un meeting du MAK est prévu à At-Dwala. Le régime colonial d'Alger pourrait bien provoquer encore une fois le Mouvement souverainiste kabyle. Mais qu'il sache que les militants se préparent à toute éventualité.

SIWEL 161300 JUN 16

Suite aux menaces de Sellal et Ouyahia  
Le MAK met la Kabylie en alerte



L'alerte est donné en Kabylie par  
le Mouvement pour

l'Autodétermination de la Kabylie. C'est ce que nous apprenons d'une source proche de la direction du MAK.

"" L'occupation du terrain ne se fait pas juste pour le plaisir d'occuper le terrain. Elle résulte d'une stratégie car aucun combat ne peut se faire en dehors du terrain. La présence sur le terrain aide à briser la peur et le silence, à sensibiliser et à conscientiser, à rendre le mouvement populaire au lieu de le cloîtrer dans un espace restreint des intellectuel, à faire participer le peuple dans la lutte , à mobiliser les citoyens autour d'un objectif commun. Sans ce travail, aucune stratégie n'est valable. Une stratégie répond aux besoins , au contexte et aussi au moyen dont on dispose. au jour d'aujourd'hui, ce qu'il faut faire pour parer à l'éventuelle arrestation des militants du MAK c'est de créer une cellule d'information qui va communiquer avec la presse, mettre sur pied un collectif d'avocat pour défendre les détenus, préparer notre diaspora à agir et à se mobiliser et en fin il faut que ceux qui se prennent pour des intellectuels s'impliquent dans le combat au niveau de la réflexion pour nourrir nos actions avec de nouvelles idées. " lit-on dans un message qui parvenu à notre rédaction.

le 14/07/2015



Le président du MAK répond aux menaces de Sellal et d'Ouyahia



DNCP à Tizi-Ouzou

« Tenu pour responsable dans les événements de Ghardaïa et en flagrant délit de soutien aux Châambas depuis deux années à travers ses services de sécurité, le régime algérien acculé par la baisse de la rente pétrolière choisit la manière radicale pour venir à bout de la résistance dans le M'zab et apparemment de la marche irrésistible du peuple kabyle vers sa libération » lit-on dans un communiqué que le MAK vient de nous envoyer. Dans ce communiqué, daté du 14 Juillet 2015, le président du MAK, en l'occurrence Bouaziz Aït Chebib dénonce l'attitude de deux responsables Algériens et non des moindres : Sellal, chef du gouvernement et Ouyahia , chef du cabinet de la présidence de la République. Ces deux hauts responsables ont « lancé des menaces à peine voilées contre les responsables du MAK. Des journaux arabophones satellites du pouvoir et des Wahhabites, connus pour leur haine contre la Kabylie, révèlent

l'intention du régime algérien de procéder à l'arrestation de hauts cadres du MAK, comme il vient de le faire dans le M'zab » poursuit le communiqué. Le président du MAK ne mâche pas ses mots et met ces deux hommes devant leurs responsabilités : « Le Mouvement pour l'Autodétermination de la Kabylie, fort par son ancrage populaire et par la détermination de ses milliers de militant(e)s et de sympathisant(e)s met en garde l'État algérien contre toute dérive répressive en Kabylie. Les aventuriers du régime arabo-islamique doivent comprendre que rien n'arrêtera notre peuple dans sa quête de liberté. Notre mouvement foncièrement pacifique et démocratique ne compte pas se laisser intimider par des menaces venant d'un régime autocratique ». Le MAK avertit sur toute forme de manipulation et refuse catégoriquement qu'on lui porte le chapeau de ce qui se déroule à Ghardaïa. « Des représailles à huis clos ! » tel est

le désir « du pouvoir mafieux ». Le MAK a toujours affiché son soutien indéfectible à toute région réprimée ici ou ailleurs : « son soutien au peuple mozabite découle d'une question de principe. D'abord, il s'agit d'un peuple Amazigh connu pour son pacifisme. Ensuite, il est victime d'une grande opération de spoliation de ses terres et de ses biens par les Châambas instrumentalisés par le pouvoir et les centres salafistes. Enfin, il est du devoir du MAK de se positionner contre l'injustice d'où qu'elle vienne et quelle qu'en soit la victime » précise le président du MAK dont le mouvement « enregistre une adhésion populaire sans précédent, en dépit des campagnes de désinformation, d'intimidation et de censure orchestrées par le pouvoir et ses relais, appelle le peuple kabyle à la vigilance et à ne pas céder à la provocation ».

A.K.

<http://www.annuaire-berbere.com/2016/07/climat-de-tension-en-kabylie-apres-l-du.html>

Climat de tension en Kabylie après l'arrestation du président du MAK

Plusieurs militants du MAK (Mouvement pour l'Autodétermination de la Kabylie) ont été arrêtés aujourd'hui en Kabylie. A leur tête le président du MAK, Bouaziz Ait Chebib, ces militants se dirigeaient vers Tiquavaï3in pour la tenue d'un meeting.

Tous les militants arrêtés ont été libérés quelques moments plus tard.

Ci-après une vidéo postée sur facebook par les militants de ce mouvement, montrant des tension entre les habitants de Tiquva3in et la police.



[http://cridem.org/C\\_Info.php?article=686430](http://cridem.org/C_Info.php?article=686430)

10-07-2016 22:30 - **Algérie: Le Congrès Mondial Amazigh dénonce la répression et les arrestations en Kabylie**



**Atlasinfo** - Le Congrès Mondial Amazigh (CMA) vient de dénoncer, par la voix de sa présidente **Masa Kamira Nait Sid**, la répression que mène le régime algérien en **Kabylie**, indiquant qu'un rapport détaillé de toutes les violations commises sera transmis aux instances Onusiennes, Européennes et Africaines des droits de l'homme.

Les arrestations et la répression s'abattent sur le Mouvement pour l'autodétermination de la **Kabylie** (MAK). Ses militants dont le président du MAK ont été arrêtés par la police politique algérienne à **Tizi Ouzou**.

Dans un communiqué le Congrès Mondial Amazigh (CMA) dit suivre *"avec appréhensions et attention ces nouveaux développements sur la scène politique kabyle, qui risque de faire basculer à tout moment l'ensemble du territoire Kabyle dans la violence"* et condamne *"avec la plus grande fermeté ces répressions injustifiées du pouvoir Algérien contre un mouvement qui agit sur le terrain politique et de manière pacifique dans la légalité du droit international, notamment la déclaration universelle des droits de l'homme, le pacte international relatif aux droits civils et politiques et la déclaration des nations unies sur les peuples autochtones, pourtant toutes ratifiées par l'Algérie."*

Le Congrès Mondial Amazigh *"exige instamment du pouvoir algérien de mettre fin à ces pratiques contraires aux conventions internationales, et rappel à ce dernier qu'il ne peut se défaire continuellement de ses obligations internationales impunément"*, poursuit le communiqué.

Le CMA avertit également qu'il ne manquera pas de saisir toutes les instances internationales chargées de la protection et de la défense des droits de l'homme ainsi que les autres ONG qui activent dans ce domaine.

*"A cet effet, un rapport détaillé de toutes les violations commises sera transmis aux instances Onusiennes, Européennes et Africaines des droits de l'homme"*, ajoute le CMA.

<http://fr.le360.ma/politique/36e-anniversaire-du-printemps-berbere-la-kabylie-sous-haute-tension-69223>

36E ANNIVERSAIRE DU "PRINTEMPS BERBÈRE": LA KABYLIE SOUS HAUTE TENSION

Par Ziad Alami le 20/04/2016 à 12h55 (mise à jour le 20/04/2016 à 13h13)

Kabylie

Deux marches populaires ont lieu ce mercredi 20 avril au centre-ville de Tizi Ouzou, capitale de la Kabylie.

© Copyright : Le360 : Adil Gadrouz

Deux marches populaires ont lieu, ce mercredi 20 avril, au centre-ville de Tizi Ouzou, pour commémorer le 36e anniversaire du «Printemps berbère». Le pouvoir algérien est sur le gril.

Ce mercredi 20 avril coïncide avec le 36e anniversaire du «Printemps berbère», appellation donnée à la révolte qui s'est déclenchée en 1980 pour revendiquer le droit du peuple kabyle à l'autodétermination. A cette occasion, deux marches populaires se déroulent, ce mercredi, au centre-ville de Tizou Ouzou, capitale du territoire kabyle non autonome. La première est organisée par le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) de Mohcine Belabbas (SG) et Saïd Saâdi (président fondateur). La seconde est initiée par le Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie (MAK).

Les échos provenant de la Kabylie font état d'une série d'arrestations de militants du RCD et du MAK par les forces de police. Dans un communiqué, diffusé aujourd'hui même, le RCD accuse le pouvoir de «provocation» et considère que «la vulgarisation de la conscience citoyenne par le RCD, qui a toujours su contrecarrer politiquement et pacifiquement les tromperies du pouvoir, semble être la raison de cette panique générale devant la mobilisation des militants du Rassemblement».

Mais, selon les observateurs de la scène politique algérienne, ce n'est pas tant les militants du RCD que ceux du Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie qui sont dans le viseur des autorités algériennes. Plus encore, le pouvoir «booste indirectement le RCD, par une répression ciblée, pour l'aider à ravir la vedette au MAK».

Pour s'en apercevoir, il suffit de constater la sévère mise en garde que le Premier ministre algérien Abdelmalek Sellal a adressée expressément au Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie, estimant que «l'unité nationale» en Algérie est «une ligne rouge».

Autre sujet de préoccupation pour le pouvoir algérien, l'activisme croissant du Gouvernement provisoire kabyle (GPK), notamment son président Ferhat Mehenni qui vit en exil (France). Fer de lance des revendications «indépendantistes» kabyles, celui-ci multiplie les interventions sur les plateaux de télévision (France24), les tribunes hexagonales, comme c'était le cas dimanche dernier dans les colonnes de la revue «La règle du jeu» du philosophe Bernard-Henri Lévy. Le soutien apporté expressément par BHL au combat des Kabyles, «un peuple sans Etat», à l'instar des Kurdes, a suscité des réactions virulentes au sein de l'establishment algérien, relayées à grand renfort de manchettes par les journaux à la solde du régime de Bouteflika.

L'intervention du Premier ministre Sellal dénote la panique du régime algérien tout entier face à cette montée en puissance du MAC et du GPR, aujourd'hui plus que jamais déterminés à en découdre avec l'establishment algérien pour obtenir le droit du peuple kabyle à disposer de lui-même.

Par Ziad Alami

<http://www.christianophobie.fr/breves/algerie-militant-chretien-kabyle-condamne-a-5-ans-blaspheme#.WMJpnG819sc>

[Algérie : le militant chrétien kabyle condamné à 5 ans pour “blasphème”](#)

---



Middle East Concern nous a communiqué, hier, une mise à jour sur l’affaire du chrétien kabyle arrêté pour “blasphème” le [31 juillet](#) dernier. Vous trouverez ci-dessous les dernières informations. De mon côté, grâce au [Portail des hommes libres](#), j’ai obtenu quelques précisions sur ce chrétien condamné. L’homme se nomme Slimane Bouhafs, il est âgé de 49 ans et originaire de Sétif. Il s’est converti au christianisme en 1997 et a été baptisé en 2006 au sein de l’Église protestante d’Algérie. Malade de la goutte, il a entamé une grève de la faim depuis le jour de son arrestation, comme l’a confirmé un

membre de sa famille qui a pu le visiter. Slimane Bouhafis avait été poignardé par un islamiste en 2003 et déjà condamné comme chrétien en 2007...

***L'homme a été interrogé par le procureur le jour de son arrestation (31 juillet) sans présence d'un avocat. Le tribunal avait prévu une audience le 7 août. Bien que sa famille et une association de défense des droits de l'homme aient recruté des avocats pour sa défense, le tribunal a prétendu que l'accusé entendait se défendre lui-même. Il a été condamné au maximum de la peine prévue au Code pénal : 5 ans de prison et une lourde amende. L'Église protestante d'Algérie a l'intention de faire appel de ce verdict.***

**Source : [Middle East Concern](#), 8 août**

[http://www.zianeonline.com/textes/kabylie/tafsut\\_imazighen2014/arrestations\\_chorfa\\_sidi\\_aich.htm](http://www.zianeonline.com/textes/kabylie/tafsut_imazighen2014/arrestations_chorfa_sidi_aich.htm)

**Aqvayli, Tamurt Info**, jeudi 08 mai 2014 / **Tamurt.info vient d'être informé de source sûre que les services de gendarmerie ont procédé ce matin à l'arrestation de jeunes militants du Mouvement pour l'Autodétermination de la Kabylie (MAK), à Chorfa, en les accusant d'être à l'origine des émeutes d'avril dernier.**

Les services d'"insécurité", dirons-nous, car le citoyen est plus en sécurité à l'extérieur qu'à l'intérieur des locaux de gendarmerie, jouent le jeu du chantage et de l'intimidation. Pour cela, les gendarmes essaient de convaincre les jeunes militants de quitter le MAK qui serait, selon ces "gendarmes bienveillants", la source de leurs problèmes. Pour les représentants des forces "tyranniques" (véritable terme qui sied à cette corporation), ce sont les militants du MAK qui seraient mis en cause lors des émeutes qui se sont déroulées pour le rejet des élections présidentielles, alors qu'il s'agissait d'un mouvement spontané de jeunes gens qui ont manifesté leur colère et qui ont été sévèrement réprimés. N'oublions pas que parmi eux, certains ont subi des sévices dans les locaux de la gendarmerie et ont fini à l'hôpital.

Il en est de même à Sidi Aich (Vgayet), où des militants ont également été arrêtés mais cette fois-ci par la police et emmenés au commissariat. Ils ont eu à répondre à un interrogatoire très musclé et même chose à Chorfa : la consigne est aussi honteuse que claire : on leur demande de quitter les rangs du MAK. Bien entendu, les militants du MAK ne se sont pas laissés manipuler. Ils ont tous refusé de quitter le mouvement qui est pour eux l'espoir de la Kabylie.

En somme, le pouvoir d'Alger craint le MAK qui ne cesse de voir ses rangs grossir de jour en jour. Pour preuve, les marches du 20 avril à Tuviret et Vgayet et bien-sûr la grandiose marche du MAK du 27 avril dernier, à Tizi Wezzu. Cette dernière a brassé des milliers de personnes et a définitivement démontré que le MAK est la première force politique en Kabylie. Pour ne pas déroger à ses pratiques perverses, le régime cherche à intimider les militants en pensant que ces derniers vont abandonner leurs convictions. Le pouvoir oublie une chose, la Kabylie est plus forte que ces intimidations et chantage mesquins. La réponse de notre jeunesse est lisible sur les banderoles du MAK, « Votre répression renforce notre Détermination ». La jeunesse kabyle à l'honneur est consciente qu'elle se situe du bon côté. Du côté de l'honneur et de la dignité. De l'avis de beaucoup d'entre eux, le combat ne fait que commencer.

<http://tifsapress.com/fr/?p=474>

TIZI-WEZZU (SIWEL) Le régime raciste d'Alger poursuit sa politique répressive en Kabylie. Ainsi, le militant du MAK, Mouloud Younsi, a été arrêté par la police alors qu'il se trouvait à Tizi-Wezzu sous prétexte qu'il tentait d'empêcher le bon déroulement d'un festival de danse arabo-africaine organisé avec une enveloppe de 14 milliards de centimes par le Bachagha Ould Ali Lhadi parce que, effectivement, tout va bien en Kabylie, il ne manque juste que les danseuses du ventre.

Mouloud Younsi, Militant du MAK-Setif, a été arrêté en fin de cet après-midi, en face de la maison de la culture Mouloud Mammeri par des policiers. Il a été accusé par la police du régime néocolonial d'Alger d'avoir tenté de perturber le « bon déroulement » du festival « arabo-africain » qui est boudé par la population.

Il se trouve actuellement dans un commissariat à Tizi Ouzou où il subit un interrogatoire. Le président du MAK ainsi que les militants du mouvement exigent la libération de Mouloud Younsi et rappellent que ni la répression policière, ni les intimidations ne peuvent venir à bout de l'engagement des kabyles sincères et fiers pour défendre la Kabylie.

TIFSAPRESS avec SIWEL

<http://www.paperblog.fr/6214682/la-mdhc-tizi-ouzou-denonce-la-repression-et-les-arrestations-de-militants-du-mak-aujourd-hui-a-tizi-ouzou/>

## **La MDHC Tizi-Ouzou dénonce la répression et les arrestations de militants du MAK aujourd'hui à Tizi-Ouzou**

Publié le 10 mars 2013 par [Kabyle @Madjid\\_SERRAH](#)

image:

<http://media.paperblog.fr/i/621/6214682/mdhc-tizi-ouzou-denonce-repression-arrestatio-L-r8NRLU.jpg>

Trente trois années après l'interdiction, par les autorités locales, de la conférence que devait animer feu M. Mammeri sur "les Poèmes Kabyles Anciens", le 10 mars 1980, à l'Université de Tizi-Ouzou, la Maison des Droits de l'Homme et du Citoyen de Tizi-Ouzou (MDHC-TO) a appris, avec consternation, l'interpellation de citoyens, majoritairement militants du Congrès Mondial Amazigh (CMA) et du Mouvement pour l'Autonomie de la Kabylie (MAK), alors qu'ils observaient un sit-in à la commémoration de cette date qui avait mis le feu aux poudres de ce qui sera connu, depuis, comme "le Printemps Amazigh" et pour "dénoncer la confiscation des libertés publiques dans cette région du pays".

A cet effet, et faisant remarquer le caractère pacifique du rassemblement, la MDHC-TO, structure légale de la Ligue Algérienne pour la Défense des Droits de l'Homme (LADDH) :

- dénonce avec vigueur, ces arrestations musclées de ces militants,
- s'élève contre le caractère récurrent de ces interpellations
- et exige la libération immédiate et sans conditions des treize personnes arrêtées.

Le coordinateur de la MDHC Tizi-Ouzou

Arezki Abboute

Tizi-Ouzou le 10 mars 2013.

En savoir plus sur

<http://www.paperblog.fr/6214682/la-mdhc-tizi-ouzou-denonce-la-repression-et-les-arrestations-de-militants-du-mak-aujourd-hui-a-tizi-ouzou/#BVRUtwyDG18JzFYz.99>

<http://www.mondekabyle.com/2017/01/arrestation-belaid-houali-militant-du.html>

**AT WSSIF (Monde Kabyle) - Belaid Houali**, président de la section MAK-At Yanni a été arrêté ce matin du 08 janvier. Il a subi un interrogatoire de plus de trois heures de temps par la police coloniale du commissariat D'At Wasif. Après une série de question habituelle, la police a tenté de changer d'avis à Belaid concernant son engagement vis-à-vis du MAK ,mais cela fut sans résultat.

De plus, Belaid, militant digne et fidèle au combat kabyle a déclaré qu'il est toujours au sein du mouvement souverainiste kabyle et qu'il poursuivra toujours son combat pour la libération de la Kabylie. Il a ajouté que sa détermination est totale. C'est avec " Votre répression renforce notre détermination" que Belaid a conclu l'interrogatoire.

Il faut savoir que, Belaid, militant actif au sein du MAK depuis des années, a été déjà interpellé et convoqué déjà auparavant.

[https://www.siwel.info/temoignage-de-boukhalfa-sur-son-arrestation-ils-ont-cherche-a-me-terroriser-pour-me-faire-renoncer-a-mes-idees\\_4203.html](https://www.siwel.info/temoignage-de-boukhalfa-sur-son-arrestation-ils-ont-cherche-a-me-terroriser-pour-me-faire-renoncer-a-mes-idees_4203.html)

**Boukhalfa sur son arrestation : « ils ont cherché à me terroriser pour me faire renoncer à mes idées »**

#### **RAPPORT D'AGRESSION D'UN MILITANT PAR LA POLICE/GENDARMERIE COLONIALE**

Je m'appelle Boukhalfa D. J'ai 37 ans et je suis du village d'At Waevan. Je suis poète et dessinateur. J'ai longtemps travaillé dans l'élevage de bovins avant de me lancer dans l'importation. Je suis un bon citoyen et fier d'être kabyle. J'ai toujours pensé que je ne saurais jamais rendre à Taqvaylit tout ce qu'elle m'a donné.

Le 2 mai 2017, j'étais à Tizi Wezzu, comme souvent depuis un an. Quatre policiers en civil sont sortis d'une voiture banalisée et se sont rués sur moi pour m'arrêter. J'ai résisté. J'ai d'abord demandé à voir les papiers des policiers. Ils ont refusé et m'ont dit que leur talkie-walkie était une preuve suffisante qu'ils étaient des éléments de la police algérienne. J'ai continué de résister en leur demandant de m'envoyer une convocation mais ils n'ont pas cessé d'user de grands gestes et de crier, me livrant ainsi à un spectacle dans cette place plaine de monde. A croire que j'étais un criminel.

Je suis donc finalement monté dans la voiture, en direction du commissariat central.

Une fois à l'intérieur, j'ai été dirigé de façon agressive dans un bureau. Ils m'ont enlevé ma ceinture et mes chaussures et ils m'ont demandé de m'asseoir. Ils étaient environs 8 policiers. La plupart étaient des kabyles.

Tout de suite, ils ont commencé à me parler de la marche du 20 avril. Ils m'ont reproché d'y avoir pris part. Ils m'ont également demandé si j'étais en contact avec Mass Ferhat Mehenni et si j'étais un militant du MAK-Anavad.

Ce qui m'a choqué est leur façon de se comporter avec moi. Malgré mon âge, bien que je leur ai montré ma carte d'artiste et que je n'ai jamais eu affaire à eux, ils m'ont traité comme un vaurien. Des gros mots, des insultes, des gestes agressifs et méprisants, des coups de pressions du genre « debout ! assieds-toi ! debout ! assieds-toi ! ». Ils ont même insulté ma mère, actuellement très malade.

J'avais énormément de mal à garder mon sang froid devant autant d'injustice, surtout lorsqu'ils ont commencé à insulter ma mère. Ils ont cherché à me dominer et à me terroriser mais j'ai résisté : « J'ai passé 16 ans de ma vie, y compris durant les années 90, à la montagne dans l'élevage. Si le terrorisme ne m'avait pas inquiété à l'époque, ce n'est pas vous qui allez me faire peur aujourd'hui », je leur ai dit quand j'ai compris leur objectif de me faire renoncer à mes idées en me terrorisant. Je ne comprenais, comment ils pouvaient user d'autant d'insultes et de gros mots alors qu'un minimum d'éducation aurait exigé qu'ils se respectent entre eux !

A plusieurs reprises mon téléphone a sonné. Je leur a expliqué que c'était ma sœur qui m'appelais, que j'étais attendu et que je devais m'occuper de ma mère, en vain. J'ai passé toute la journée au commissariat. Avant de m'emmener dans une clinique à Medouha pour me faire une attestation que je n'ai pas été agressé, ils ont pris mes empreintes et m'ont pris des photos. Une fois à la clinique, le médecin n'a pas pris en compte les agressions morales dont j'ai été victime.

J'ai bien évidemment refusé de signer le PV.

En quittant le commissariat, j'ai appelé ma famille qui était alors très inquiète. Tout le village m'a appelé et s'est montré solidaire avec moi tout en montrant leur indignation devant autant d'injustice.

De toutes façons, « Asif n teqvaylit iħemmed, ama vyan ama ur vvin. Yiwen ur yezmir ad t-id-iħves ! »

Boukhalfa D,  
Citoyens d'At Waevan

nbb  
SIWEL 062313 May 17 UTC

**GOVERNEMENT PROVISoire KABYLE**

**MOUVEMENT POUR L'AUTODÉTERMINATION DE LA KABYLIE**

**MAK-ANAVAD**

**RAPPORT D'AGRESSION D'UN MILITANT PAR LA POLICE/GENDARMERIE COLONIALE**

Je m'appelle Boukhalfa D. J'ai 37 ans et je suis du village d'At Waevan. Je suis poète et dessinateur. J'ai longtemps travaillé dans l'élevage de bovins avant de me lancer dans l'importation. Je suis un bon citoyen et fier d'être kabyle. J'ai toujours pensé que je ne saurais jamais rendre à Taqvaylit tout ce qu'elle m'a donnée.

Le 2 mai 2017, j'étais à Tizi Wezzu, comme souvent depuis un an. Quatre policiers en civil sont sortis d'une voiture banalisée et se sont rués sur moi pour m'arrêter. J'ai résisté. J'ai d'abord demandé à voir les papiers des policiers. Ils ont refusé et m'ont dit que leur talkie walkie était une preuve suffisante qu'ils étaient des éléments de la police algérienne. J'ai continué de résister en leur demandant de m'envoyer une convocation mais ils n'ont pas cessé d'user de grands gestes et de crier, me livrant ainsi à un spectacle dans cette place plaine de monde. A croire que j'étais un criminel.

Je suis donc finalement monté dans la voiture, en direction du commissariat central.

Une fois à l'intérieur, j'ai été dirigé de façon agressive dans un bureau. Ils m'ont enlevé ma ceinture et mes chaussures et ils m'ont demandé de m'asseoir. Ils étaient environs 8 policiers. La plupart étaient des kabyles.

Tout de suite, ils ont commencé à me parler de la marche du 20 avril. Ils m'ont reproché d'y avoir pris part. Ils m'ont également demandé si j'étais en contact avec Mass Ferhat Mehenni et si j'étais un militant du MAK-Anavad.

Ce qui m'a choqué est leur façon de se comporter avec moi. Malgré mon âge, bien que je leur ai montré ma carte d'artiste et que je n'ai jamais eu affaire à eux, ils m'ont traité comme un vaurien. Des gros mots, des insultes, des gestes agressifs et méprisants, des coups de pressions du genre « debout ! assieds-toi ! debout ! assieds-toi ! ». Ils ont même insulté ma mère, actuellement très malade.

J'avais énormément de mal à garder mon sang froid devant autant d'injustice, surtout lorsqu'ils ont commencé à insulter ma mère. Ils ont cherché à me dominer et à me terroriser mais j'ai résisté : « J'ai passé 16 ans de ma vie, y compris durant les années 90, à la montagne dans l'élevage. Si le terrorisme ne m'avait pas inquiété à l'époque, ce n'est pas vous qui allez me faire peur aujourd'hui », je leur ai dit quand j'ai compris leur objectif de me faire renoncer à mes idées en me terrorisant. Je ne comprenais, comment ils pouvaient user d'autant d'insultes et de gros mots alors qu'un minimum d'éducation aurait exigé qu'ils se respectent entre eux !

A plusieurs reprises mon téléphone a sonné. Je leur a expliqué que c'était ma sœur qui m'appelais, que j'étais attendu et que je devais m'occuper de ma mère, en vain. J'ai passé toute la journée au commissariat. Avant de m'emmener dans une clinique à Medouha pour me faire une attestation que je n'ai pas été agressé, ils ont pris mes empreintes et m'ont pris des photos. Une fois à la clinique, le médecin n'a pas pris en compte les agressions morales dont j'ai été victime.

J'ai bien évidemment refusé de signer le PV.

En quittant le commissariat, j'ai appelé ma famille qui était alors très inquiète. Tout le village m'a appelé et s'est montré solidaire avec moi tout en montrant leur indignation devant autant d'injustice.

De toutes façons, « Asif n teqvaylit iħemmed, ama vγan ama ur vγin. Yiwen ur yezmir ad t-id-iħves ! »

Boukhalfa D,  
Citoyens d'At Waεvan

nbb  
SIWEL 062313 May 17 UTC

[http://www.siwel.info/alerte-le-president-de-lanavad-demande-aux-militants-de-refuser-toute-injection-lors-des-arrestations\\_1296.html](http://www.siwel.info/alerte-le-president-de-lanavad-demande-aux-militants-de-refuser-toute-injection-lors-des-arrestations_1296.html)

## **ALGÉRIE COLONIALE**

### **Le Président de l'Anavad alerte sur des injections criminelles lors des arrestations des militants du MAK-Anavad**

Posté le 5 mars 2017



ALERTE (SIWEL) — Dans un message parvenu à notre rédaction, la Présidence de l'Anavad alerte sur une nouvelle pratique criminelle que le pouvoir algérien s'apprêterait à mettre en place. A savoir, faire des injections aux militants du MAK-Anavad lors des arrestations, au moment des consultations médicales de routine qui ont lieu après les interrogatoires.

Des informations que le Président de l'Anavad, à travers cette dépêche, transmet aux militants en Kabylie qu'il appelle à refuser toute injection, quel que soit leur contenu supposé ou réel.

Le Président de l'Anavad alerte l'opinion internationale sur ce procédé criminel qui exposerait la vie et la santé des militants du MAK-Anavad et appelle les instances internationales à mettre en garde le gouvernement algérien sur de telles pratiques.

La rédaction

SIWEL 052228 Mar 17



[http://www.siwel.info/interdiction-dune-conference-de-la-presidente-du-cma-a-luniversite-de-tizi-wezzu\\_1288.html](http://www.siwel.info/interdiction-dune-conference-de-la-presidente-du-cma-a-luniversite-de-tizi-wezzu_1288.html)

## ALGÉRIE COLONIALE

### **Interdiction d'une conférence de la Présidente du CMA à l'Université de Tizi Wezzu**

Par [l'Agence Siwel](#)

Posté le 5 mars 2017



TIZI WEZZU (SIWEL) — Aujourd'hui, 05 mars, la Présidente du Congrès Mondial Amazigh, Massa Kamira Nait Sid devait tenir une conférence à la Résidence universitaire de Hasanaoua à Tizi Wezzu. A la dernière minute, la police s'est présentée auprès du comité étudiant pour leur signifier l'interdiction de la conférence.

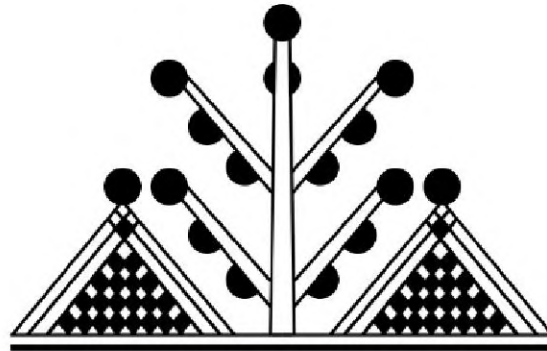
Quand les organisateurs ont exprimé leur incompréhension, les agents de la police coloniale ont expliqué que la Présidente du CMA est proche du MAK. Et pour preuves, ils leur ont montré des photos où on pouvait voir la Présidente du CMA en compagnie de responsables du mouvement souverainiste.

A l'heure où devait se tenir la conférence, sur le thème « libertés et droits humains, la question amazigh », plusieurs voitures de la police coloniale ont été stationnées au niveau des différentes entrées de l'université de Hasnaoua.

Le comité organisateur, surpris par cette interdiction, a décidé de reporter cette conférence qu'ils sont déterminés à organiser.

nbb

SIWEL 052015 Mar 17



**ANAVAD AQVAYLI UŞDİL**  
**GOVERNEMENT PROVISOIRE KABYLE**  
**PROVISIONAL GOVERNMENT OF KABYLIA**

### LA SAUVAGERIE RACISTE DU POUVOIR ALGERIEN EN KABYLIE

La sauvagerie avec laquelle le pouvoir algérien vient une fois de plus de se comporter contre la Kabylie n'a d'égal que le RACISME antikabyle qui l'anime au sommet de l'Etat, et ce, depuis son avènement sur la scène internationale.

Une marche pacifique, organisée par le Mouvement pour l'Autodétermination de la Kabylie (MAK) et l'Anavad (Gouvernement Provisoire Kabyle) en exil, pour rappeler la revendication légitime d'un Etat kabyle, rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui ont consenti des sacrifices pour des droits identitaires et culturels kabyles en avril 1980, et surtout pour entretenir la mémoire des victimes du « printemps Noir » de 2001 durant lequel 130 personnes furent assassinées par les troupes algériennes, a été réprimée dans le sang ce 20/04/2014. Cette sauvagerie est illustrée par une vidéo enregistrée par un témoin à partir du balcon de son appartement à Tizi-ouzou. Le régime algérien n'en a contesté ni l'authenticité ni les faits qui sont accablants et qui font porter à l'ensemble de la chaîne du commandement répressif algérien la responsabilité de ces criminelles violations des droits humains.

Bouteflika, à sa première candidature au pouvoir, était venu en Kabylie pour fermer la porte à tout espoir linguistique kabyle en déclarant à Tizi-ouzou que votre langue « ne sera jamais langue nationale et officielle ! ».

La Kabylie décida de ne plus le reconnaître comme « son » président et boycotta toutes ses élections y compris celle qui vient de se tenir le 17/04/2014 et qui n'a mobilisé en terres kabyle que les services de sécurité, soit 2% en tout et pour tout.

Deux ans après son élection, la Kabylie est réprimée dans le sang, le 27 avril 2001. Ce fut le Printemps Noir qui a, durant trois ans, endeuillé continuellement le peuple kabyle. Le déni du droit à la vie s'est superposé sur le déni d'existence qui était déjà moralement insupportable.

A son deuxième mandat, il a insulté les Kabyles qu'il a traités de « nains ». Il a ordonné un quadrillage militaire de la Kabylie tout en y envoyant comme imams des terroristes islamistes pour y « salafiser » la jeunesse . Les militaires ainsi déployés mettent le feu aux forêts et aux oliveraies légendaires kabyles devant leurs propres propriétaires. Des barrages militaires y sont dressés tous les 5 à 10 km d'intervalles et une macabre industrie du kidnapping des investisseurs locaux a été organisée à partir du plus haut sommet de l'Etat, dans le but de les faire fuir et d'affamer ceux qui ne le reconnaissent pas. Plus de 100 personnes ont été ainsi enlevées sans que les services de sécurité n'aient jamais levé le petit doigt. Plusieurs d'entre elles ont été tuées.

A son troisième mandat, il a banni d'Algérie, le porte-voix de la liberté kabyle, Ferhat Mehenni, actuel président du Gouvernement Provisoire Kabyle et remis les postes de commande de l'administration aux mains de rapaces vomis par la population. Des journaux arabophones hostiles à la Kabylie sont encouragés à « casser du kabyle », avant de les autoriser depuis un an à posséder chacun sa télévision pour appeler quotidiennement au meurtre contre les Amazighs en général, les Mozabites et les Kabyles en particulier.

Le RACISME et la CORRUPTION sont les plus tangibles résultats des trois quinquennats d'un homme-marionnette aux mains d'un pouvoir toujours militaire et toujours aussi haineux envers les libertés démocratiques et les hommes épris de liberté et de dignité.

Ce quatrième et dernier mandat par lequel, le pouvoir a fait de l'Algérie la risée du monde, est inauguré dans le sang en Kabylie. La bataille engagée très tôt, le jour des élections, contre la population de Tuvirett (Bouira) même appuyée par des hélicoptères qui bombardaient au gaz lacrymogènes les populations n'a pu venir à bout de la défiance de ces dernières. Des citoyens arrêtés ont subi des sévices corporels comme le montre la photo d'un adolescent portant les traces de torture et qui circule sur les réseaux sociaux.

Le Gouvernement Provisoire Kabyle rend hommage à toutes celles et tous ceux qui ont répondu à l'appel conjoint du MAK et de l'Anavad en allant marcher pour le droit à l'autodétermination du peuple kabyle. Il adresse ses vives félicitations à tous les jeunes qui, avec courage et à mains nues, ont affronté la répression raciste algérienne.

L'Anavad étudie avec des avocats les modalités de déposer plainte auprès des instances internationales contre le ministre algérien de l'intérieur et son DGSN, ainsi que le DRS pour violations des droits de l'homme.

Le Wali de Tizi-ouzou qui s'est empressé de dégager sa responsabilité de cette répression sauvage à travers une déclaration dont les arguties sont irrecevables devrait démissionner ou être relevé de son poste pour manquement à ses obligations envers ses administrés.

Le DGSN et le ministre de l'intérieur ont beau faire semblant d'avoir été scandalisés par la violence de leurs troupes contre des jeunes Kabyles, telle que montrée à travers la vidéo citée ci-dessus et qui a déjà fait le tour du monde, sont tenus pour responsables des actes de leurs subalternes.

Il faut signaler que la rage avec laquelle les agents de la répression se sont acharnés à coups de pieds contre un citoyen inerte, gisant par terre, ne peut être que celle d'agents militaires ou paramilitaires habillés en civils et mus par le racisme antikabyle.

L'Anavad exige que :

1-) Les citoyens emprisonnés à l'occasion de cette élection et de la marche du 20 avril soient libérés immédiatement et sans condition.

2-) Que la chaîne du commandement répressif démissionne.

Maintenant que chaque citoyen kabyle a pris conscience de l'impasse dans laquelle la Kabylie a été poussée, de son droit légitime à disposer de son propre Etat, le Gouvernement Provisoire Kabyle appelle de nouveau à marcher le 27 avril 2014 pour :

Exiger le droit du peuple kabyle à son autodétermination

Montrer notre détermination en tant que peuple kabyle pacifique à vivre libre, quel qu'en soit le prix !

Dire aux tenants du régime que la Kabylie n'appartient qu'aux Kabyles et que le président algérien ne sera jamais reconnu par le peuple kabyle.

Vive la Kabylie

Vive la Jeunesse kabyle

Le combat politique continuera jusqu'à la victoire de la Kabylie

Pour l'Anavad en exil

M. Makhoulouf IDRI, Porte-parole

<http://www.makabylie.org/index.php/2017/01/23/urgent-le-militant-independantiste-samir-hamma-arrete-a-laeroport-dalger-mis-a-jour/>

[http://archives.siwel.info/Samir-Hamma-et-Said-Kessal-relaches-rectifications\\_a10424.html](http://archives.siwel.info/Samir-Hamma-et-Said-Kessal-relaches-rectifications_a10424.html)

23/01/2017 - 18:06

ALERTE (SIWEL) — Contrairement aux informations qui nous sont parvenues précédemment, Samir Hamma n'a pas été arrêté à l'aéroport d'Alger, mais au niveau d'un barrage fixe de la police coloniale au niveau de Boukhalfa. Il a été arrêté avec Saïd Kessal. Tous les deux ont subi un interrogatoire de plus de 5h.

Samir Hamma avec le Premier ministre kabyle Lhacène Ziani

Suite à une filature depuis Alger, Saïd Kessal et Samir Hamma ont été arrêtés et fouillés comme des dealers. Une fois à Boukhalfa l'interrogatoire a porté sur ses activités au MAK-Anavad, notamment le service de photographie qu'il assure lors des activités du MAK-Anavad en île de France. La gendarmerie a cherché à savoir s'il était payé pour cela et s'il recevait un salaire.

Ils voulaient également savoir les raisons de son séjour, dans son pays natal, la Kabylie et s'il y était envoyé par le Président de l'Anavad, Ferhat Mehenni, ou encore le ministre des Institutions et de la sécurité, Ahmed Haddag.

Avant d'être relâchés, après 5h de détention donc, 2 petits canifs de cuisine lui ont été confisqués. Saïd Kessal, venu récupérer Samir Hamma à l'aéroport a subi le même interrogatoire. Une torche, qualifiée d'arme blanche par les agents de la gendarmerie coloniale, lui a été confisquée ainsi que 2 CD de Ferhat Mehenni légalement édités et trouvés dans sa voiture. Arrêtés vers 11h 30, ils ont été libérés à 17h.

SIWEL 231832 JAN 17

<http://www.makabylie.org/index.php/2017/01/31/alerte-de-nouvelles-arrestations-de-militants-du-mak-anavad-ont-ete-signalees-en-fin-dapres-midi-a-tizi-wezzu/>

Alerte : de nouvelles arrestations de militants du MAK-Anavad ont été signalées en fin d'après-midi à Tizi Wezzu

- Posté le 31 janvier, 2017



Mouloud Hamrani

ALERTE (SIWEL) — Après avoir relâché près d'une dizaine de militants arrêtés en début d'après midi, au moins deux autres militants, dont Mouloud Hamrani et Youcef Messouaf, le Président du CR MAK de Tuvirett, viennent d'être arrêtés.

Le président de l'Anavad, qu'on a contacté, appelle à maintenir la mobilisation jusqu'à la libération de tous les militants.

[suivre la situation sur place](#)

nbb

SIWEL 311717 JAN 17

## Marche à la mémoire de Mustapha Dial

### Colère et dignité à Azazga



**Une marche de protestation a été organisée, hier, dans la ville d'Azazga, à 40 km à l'est de Tizi Ouzou, pour dénoncer la bavure militaire qui a coûté la vie à un citoyen jeudi dernier.**

Cette action, initiée par les comités de village de la daïra d'Azazga, a drainé des milliers de personnes qui ont battu le pavé à travers la ville. La procession s'est ébranlée, à 10h, de la gare routière. Au-devant des carrés des marcheurs, les membres de la famille de la victime brandissaient le portrait du défunt.

Des citoyens venus des localités limitrophes et de Souamaâ, commune natale du défunt, Dial Mustapha, ont pris part à cette marche.

Dda Moh, dit capitaine Rouget, héros de la guerre d'indépendance, était en première ligne des marcheurs, ainsi que le président de l'APW de Tizi Ouzou, le docteur Nacer Hadj Saïd. Au fur et à mesure que la foule avançait dans un climat pacifique, des marcheurs rejoignaient les carrés. «Halte au terrorisme d'Etat» et «A qui le tour?» étaient les principaux mots d'ordre inscrits sur les banderoles déployées par les manifestants. Ces derniers scandaient aussi des slogans hostiles aux autorités, comme «Pouvoir assassin».

Arrivés devant le siège de l'APC, les marcheurs ont marqué une halte et des prises de parole ont eu lieu. «Les militaires ont tué un homme. On ne doit pas se taire. On doit protester pacifiquement jusqu'à ce que les responsables de ces dépassements soient jugés. Ce qui s'est passé jeudi dernier est inacceptable. Ils ont violé l'intimité de paisibles citoyens», a martelé un intervenant. «La situation est grave. On doit rester mobilisés car il y a eu mort d'homme», a enchaîné un autre. «Nous tenons à exprimer nos vifs remerciements à tous ceux qui sont venus aujourd'hui se solidariser avec nous durant ces circonstances très difficiles. La blessure est toujours béante. Mustapha est mort en martyr», a déclaré, avec beaucoup d'émotion, le frère du défunt pour remercier les présents.

A 11h, la foule s'est ébranlée de nouveau pour se diriger vers le lieu du drame où une gerbe de fleurs a été déposée. Parmi la foule l'on a pu remarquer la présence de Mme Moula, membre de l'APW de Tizi Ouzou, militante infatigable des luttes démocratiques. Après une minute de silence observée à la mémoire du défunt, la foule s'est dispersée dans le calme. Aucun incident n'a été signalé.

Par ailleurs, dans une déclaration rendue publique, la coordination des comités de village et les élus d'Azazga dénoncent et condamnent les actes « irresponsables » commis jeudi dernier par les éléments de l'ANP au lieudit Tazaghart, à quelques mètres de l'hôpital de la ville, sur la route de Yakourène. « Suite à une déflagration d'un engin explosif à leur passage, les militaires se sont adonnés à une vindicte qui s'est soldée par l'exécution sommaire d'un innocent, en l'occurrence Dial Mustapha, journalier et père de quatre enfants, et un blessé », lit-on dans le document des villageois, ajoutant : « L'acharnement de ces éléments s'est aussi traduite par le saccage et le pillage de deux habitations et de plusieurs véhicules. Le personnel de l'hôpital a été bousculé et maltraité. Tout ce comportement s'assimile à une descente punitive », souligne la déclaration. « La région d'Azazga, bastion de la révolution de Novembre 1954, dont le symbole n'est autre que le propriétaire de l'une des habitations saccagées, à savoir le capitaine Rouget, illustre officier de l'ALN », précise la même déclaration.

Notons que les commerçants de la ville ont baissé rideau pendant la marche en signe de soutien à cette action.

*Leur presse – El Watan (Hafid Azzouzi), 27/06/2011*

### **Des milliers de personnes manifestent contre une « bavure » militaire en Kabylie**

ALGER (AP) — Quelques milliers de personnes ont répondu dimanche à l'appel de la Coordination des comités des villages et des élus de la région d'Azazga, en Kabylie (135km à l'est d'Alger) pour dénoncer la mort d'un civil abattu lors d'une opération de ratissage de l'armée.

Aux cris de « non à l'impunité », « justice et vérité sur la mort de Mustapha Dial », « non à l'insécurité en Kabylie », un cortège a pris le départ de la gare routière de la ville en marquant des haltes successives devant la mairie, la sous-préfecture, puis l'hôpital d'Azazga, où les manifestants ont observé une minute de silence à la mémoire de la victime, selon la Coordination.

A la suite d'une embuscade tendue jeudi par des islamistes armés entre Azazga et Yakourène, se soldant par un militaire tué et huit autres blessés, l'armée algérienne a mené une opération de ratissage au milieu des habitations situées non loin du lieu de l'attaque. Au cours de celle-ci, Mustapha Dial, un ouvrier père de quatre enfants, a été abattu de plusieurs balles alors qu'il se trouvait sur la terrasse d'une villa en travaux. Les villageois ont également dénoncé des actes de saccage dans plusieurs maisons.

Dans un souci d'éviter que les choses ne s'enveniment dans cette région de Kabylie déjà volatile, les autorités civiles et militaires avaient dépêché samedi des représentants aux funérailles de la victime, s'engageant par ailleurs à élucider les circonstances de sa mort.

En avril 2001, suite à la mort dans une gendarmerie d'un jeune lycéen, Guermah Massinissa, la Kabylie avait basculé dans le « Printemps noir », deux années d'émeutes qui se soldèrent par la mort de 126 jeunes manifestants tués dans différentes localités de la région.

*Leur presse – Les Inrocks, 26/06/2011*

Cette entrée a été publiée dans [actu](#), [anti-militarisme](#), [répression](#), [violences policières](#), et marquée avec [Algérie](#), [anti-militarisme](#), [Kabylie](#), [Marche à la mémoire de Mustapha Dial](#), [répression](#), le [06/27/2011](#) .

<http://www.k-direct.info/2017/02/compte-rendu-du-rassemblement-reprime-du-mak-anavad-a-imceddalen-tuviret.kdirect-actualite.html>

Publié par La Rédaction sur 24 Février 2017, 14:51pm

Catégories : [#Actualité](#), [#Kabylie](#), [#Politique](#)

**TUVIRET (KDirect) — Comme annoncé deux jours auparavant, le MAK-Anavad a organisé un rassemblement à l'occasion de la Journée Internationale de la Langue Maternelle à Imceddalen (ex Maillot) dans le département de Tuviret mardi 21 février 2017.**



Très tôt le matin, nous avons constaté que toutes les voies donnant accès au lieu du rassemblement étaient fermées par la police coloniale algérienne.

À 10h50, nous sommes arrivés à Imceddalen, nous avons réussi à contourner les points de contrôle, nous avons décidé d'aller vers le lieu du rassemblement. La ville était complètement quadrillée par des policiers en tenue civile. À 11h00, les militants sont arrivés, accompagnés par nos camarades venus de Tizi Wezzu et Vgayet, et à leur tête Rachida Ider et Koceila Ikken.

Très vite, nous sommes repérés par les policiers en civil, qui ne tardent pas à intervenir pour nous empêcher d'organiser notre rassemblement pacifique. La police encercle le lieu, et nous commençons à distribuer des tracts. Très rapidement les renforts de la police arrivent et sans sommation, ils nous tombent dessus pour nous agresser et nous passer à tabac.

Des affrontements ont éclaté, légitime défense oblige. Ils ont réussi à embarquer deux militants, Youcef Messouaf, responsable de la Coordination Régionale se retrouve encerclé par 4 policiers pour l'arrêter.

Il est à signaler que nous avons appris que 2 militants ont été déjà arrêtés avant d'atteindre le lieu du rassemblement.

Après quelques arrestations, le commissaire nous demande de quitter les lieux et de ne pas tenir

notre rassemblement, ce que nous refusons d'autant plus que 4 de nos militants sont déjà transférés au commissariat.

La police revient à la charge et avec une férocité inimaginable, deux policiers arabes insultent Youcef Messouaf avant de l'agresser physiquement et de procéder à son arrestation. Il est emmené manu-militari au commissariat.

À 11h30, il se retrouve dans un bureau avec deux policiers pour l'interrogatoire qui va être expéditif. Il ne durera pas plus de 30 minutes. Aussitôt, il est transféré vers un autre bureau avec deux autres policiers pour l'interroger, mais par deux policiers kabyles, cette fois.

À 14h30 un officier le transfère vers un autre bureau pour prendre ses empreintes digitales, ses photos. Il est traité comme un terroriste ou un malfrat, puis confié pour l'énième fois à un autre bureau pour lui lire le PV et lui demander de le signer. Le responsable du MAK-Anavad refuse catégoriquement.

Le policier continue à l'interroger pendant quelques minutes, puis lui demande de l'accompagner, lui et un autre militant, à l'hôpital pour la formalité d'usage, un examen médical. Ils arrivent à l'hôpital à 15h50.

À 16h00, un véhicule de la police les ramène une nouvelle fois au commissariat pour récupérer leurs papiers, et 20 minutes plus tard, le commissaire leur demande de quitter les lieux, sachant que 15 autres militants sont toujours entre leurs mains.

Pendant tout ce temps au commissariat, les citoyens de Raffour avaient organisé un meeting animé par Rachida Ider, pour lancer un appel à la population afin de les soutenir, tout en lançant un ultimatum, avant d'engager une action exemplaire pour mettre la pression, ils ont fermé la RN26, jusqu'à la libération de tous les militants du MAK.

Entre-temps au commissariat, les militants arrêtés ont remarqué l'agitation du commissaire, il était complètement désorienté, il ne savait plus quoi faire devant la contestation qui commençait à s'organiser. C'est une fois libérés que les interpellés violemment ont appris que c'était suite à la mobilisation populaire qu'ils ont été remis en liberté.

À 17h 30 et face à la pression populaire, le commissaire de police donne l'ordre de libérer tous les militants du MAK.

Nous saluons le courage et la détermination des militants du MAK qui ont assumé leur appartenance au Mouvement Souverainiste sans hésitation et sans peur, et nous saluons le courage et la bravoure des habitants de Raffour qui ont pris la décision d'organiser une marche vers le commissariat de Maillot en soutien et solidarité avec les militants du MAK, une information qui a surpris les policiers qui ont informé rapidement le commissaire.

À 18H30 tous les militants sont libérés, ils décident de se séparer pour rentrer, ils quittent Raffour, ceux venus de Tizi Wezzu et Vgayet prennent la route aussi.

Quelques minutes après leur départ, Youcef Messouaf est contacté par les militants de Tizi Wezzu pour l'informer de l'arrestation de leurs camarades venus de Vgayet.

Aussitôt alertés, un rassemblement est organisé devant la brigade de gendarmerie de Chorfa pour exiger leur libération.

Nous discutons avec le Chef de brigade, étonné par le nombre de personnes rassemblées devant sa brigade, ils nous demandent de rester calmes, tout en nous expliquant que c'était juste une « procédure ».

À 20h30, les militants de Vgayet sont tous libérés, suite à la pression des militants présents en face la brigade.

Une journée mémorable pour la Kabylie et pour le MAK, malgré les violences policières notamment de la part des policiers non-kabyles, car il faut le préciser, et l'empêchement du rassemblement, les militants des trois importantes régions de Kabylie étaient tous ensemble à se solidariser les un envers les autres et à tour de rôle, la population qui exprime son soutien indéfectible aux militants du MAK, est une grande victoire.

Nous tenons à remercier les militants de la Coordination de l'Ouest venus de Tizi Wezzu et ceux de la Coordination de Vgayet, sans oublier le village de Raffour et de Chorfa, merci pour toutes vos actions en soutien aux militants.

**23/02/2017**

**Youcef Messouaf**

## Persécutations de militants Kabyles dans les institutions algériennes

### Témoignage de M. Abdellah HAROUNI

Les militants souverainistes Kabyles exerçant leur métier dans les Institutions de l'Etat algérien colonialiste, font l'objet de persécutations quasi permanentes et quasi quotidiennes perpétrées par différents Services de renseignements et de répression.

Le cas de monsieur **Harouni Abdellah** enseignant au CEM Ouaghzen Ain el Hammam Tizi-Ouzou de 1987 à 2016, est édifiant. Voici son témoignage :

« Le 07 janvier 2015, à 8 heures du matin, comme à l'habitude, je partais à l'école pour aller dispenser des cours à mes élèves. Ce jour-là, la cour de l'école était totalement couverte de neige ; le gardien de l'établissement scolaire me signala la présence de 4 soi-disant inspecteurs de l'académie de Tizi-Ouzou. L'une de ces personnes avait déjà pris possession du local réservé au gardien en attendant que ses camarades remplissent leur mission. Les trois autres représentants m'attendaient dans la cour d'un pied ferme, malgré la neige. Ils exigèrent que le directeur fasse la levée du drapeau national pour vérifier si je prenais part à la cérémonie des couleurs, le chef de l'établissement essaya de leur expliquer que les conditions climatiques très défavorables ne se s'apprêtaient pas pour une telle opération, mais en vain, la levée du drapeau a eu lieu avec une absence totale du personnel de l'école, mais comme par hasard, ils n'ont remarqué que mon absence, suite à cela, ils rentrèrent dans ma classe avec le chef d'établissement, ce dernier les a présenté aux enfants comme des inspecteurs de l'académie de Tizi-Ouzou venus s'informer de la situation de l'établissement, ce qui s'était révélé plus tard archifaux, car leur vraie mission était celle d'enquêter et rédiger un rapport approfondi sur ma personne.

Sinon, pourquoi ces fonctionnaires n'ont posé aucune question relative au fonctionnement de l'établissement scolaire (ni d'ailleurs au Directeur ni à l'Econome). Par la suite, il s'avère que les contrôles effectués n'ont rien à voir avec les matières enseignées mais ils se sont attardés à vérifier scrupuleusement mon dossier personnel dès le début de ma carrière. Ils ne trouvèrent aucun élément défavorable (tels que le rappel à l'ordre, avertissement, blâme....) et aucun document compromettant durant tout le long de mon parcours professionnel s'échelonnant sur une période de 31 ans de service.

Puis, ils se sont absentés un moment et de nouveau ont refait, par surprise et sans motif réel, irruption dans ma classe pour vérifier ce que j'enseignai aux élèves. Ils ont exigé de mettre à leur disposition tous les documents de la classe (cahier journal, relevé de notes, cahier de textes ) et ont commencé à contrôler les cahiers des élèves s'ils sont corrigés ou non. Aucune anomalie n'a été relevée ou constatée.

Dans l'espoir de trouver une faille condamnable pour leur enquête, ils chargèrent 4 élèves mineurs (2 filles et 2 garçons) de rédiger individuellement un rapport me concernant dans des bureaux séparés sur tout ce que je faisais avec eux en classe, particulièrement sur la matière se rapportant à la religion qui m'a été rajoutée dans mon programme éducatif. La même obligation fut imposée au chef de l'établissement, au surveillant général, à l'économe, la secrétaire du directeur et aux professeurs responsables des matières, qu'ils rédigent un semblable rapport sur ma personne.

Au final, bien que rédigés séparément, l'ensemble de ces rapports m'étaient tous favorables.

L'étape suivante était réservée à mon interrogatoire à huit clos. Celle-ci n'avait aucun lien avec mon activité professionnelle mais essentiellement orientée sur le plan confessionnel, culturel et politique. Un procès-verbal d'inspection a été dressé, signé par les deux parties et dans lequel il a été consigné avec accent le fait que j'utilisais, parfois, le Kabyle ou le Français pour mieux faciliter la compréhension de certaines parties de cours incomprises par les élèves car tout l'enseignement est dispensé en Arabe. Le recours à ces 2 langues considérées étrangères, était suffisant comme motif pour me sanctionner sévèrement.

40 jours se sont écoulés lorsque je reçois une convocation de l'académie de Tizi-Ouzou pour comparaitre devant une commission de discipline avec cependant un droit de regard préalable de mon dossier, juste avant la session de la commission. A sa lecture et à son contenu, j'ai été abasourdi et sidéré par les différents griefs qui me sont reprochés et totalement différents du 1<sup>er</sup> dossier constitué, à savoir :

- 1 Atteinte à la religion musulmane ciment de l'unité nationale.
- 2 Atteinte à la langue arabe, langue nationale et officielle de l'état Algérien.
- 3 Propagation de la religion chrétienne dans le milieu scolaire.
- 4 Atteinte à l'emblème national.
- 5 Atteinte à l'unité nationale.
- 6 Appartenance à un mouvement séparatiste-Mouvement pour l'indépendance de la Kabylie (MAK).

Ce jour-là, les Membres de la commission de l'Académie ne trouvèrent aucune faute professionnelle et ne constatèrent que des charges d'ordre politique et religieux.

Aucune sanction disciplinaire n'a été prononcée à mon encontre.

Le compte rendu, ainsi rédigé, fut envoyé à Alger (aux Renseignements Généraux) car c'est eux dont il s'agissait. Ces derniers ont exigé que la ladite Commission revoie son verdict, c'est ainsi que j'ai été convoqué une seconde fois pour m'infliger un avertissement, obéissant ainsi aux directives imposées par le Service de Sûreté de l'Etat.

Depuis cette sanction, j'étais constamment surveillé et me suis rendu à l'évidence, une fois pour toute, qu'ils ne me lâcheraient jamais dans mes actions en tant que Militant souverainiste de confession Chrétienne.

Le cas de Slimane Bouhafs incarcéré dans les prisons algériennes accusé de prosélytisme sur les réseaux sociaux (3 ans de prison), et Kamel Dine Fekhar accusé de séparatisme pour la région des Mزاب qui est en train de mourir à petit feu dans les geôles algériennes dans l'indifférence totale de la communauté internationale

Pour ces multiples raisons et d'autres exactions endurées, j'ai décidé de mettre fin à ma carrière professionnelle d'enseignant, bien avant l'âge de la retraite, décision prise pour ne plus subir au quotidien des persécutions administratives ou autres menaces alors que des enseignants salafistes ou

islamistes, en toute impunité, exercent et répandent leur idéologie dangereuse aux jeunes écoliers particulièrement en Kabylie ; et les poussent vers une haine des communautés juives et chrétiennes, principaux objectifs de ces enseignants.

Bien que j'ai quitté l'enseignement, je continue à recevoir des lettres de menaces et des appels téléphoniques avec des avertissements de mort voir d'enlèvement de l'un de mes enfants comme par exemple lors de la journée du 25 juin 2016, jour de la commémoration du 18<sup>ème</sup> anniversaire de l'assassinat de Lounes MATOUB (chanteur engagé pour la cause Berbère) se déroulant au Village TAOURIRT MOUSSA OUAMER : je reçois un SMS m'annonçant que mon fils aîné a été enlevé alors que celui-ci – heureusement – se trouvait au même moment, à mes côtés !

Ma maison, au village, est constamment surveillée de près par la Gendarmerie et les agents de la DRS, informations étayées par de nombreux témoignages de villageois.

Pour toutes ces raisons, j'ai pris la décision, à 57 ans, d'abandonner tous mes biens situés en Kabylie (appartement à Michelet –Ain Hammam- maison de village, terrains agricoles, des centaines d'oliviers et de figuiers, deux voitures) pour demander l'asile politique en France.

Il est de ma responsabilité d'assurer la sécurité de mes enfants, la mienne et celle de ma famille. Je considère que cette décision est vitale et nécessaire pour se reconstruire un avenir dans un pays où l'Homme est Libre, Egal et Fraternel.

Aujourd'hui, en Algérie, de nombreux militants qui luttent pour le respect des droits de l'Homme, pour la laïcité, pour la cause Kabyle et pour la démocratie sont continuellement persécutés, menacés, surveillés, fichés voir assassinés.

Ils font l'objet régulièrement d'humiliations et d'harcèlements.

Par devoir, il est urgent de leur assurer une protection.

## L'ALGÉRIE COLONIALE

« Poètes, vos papiers ! », l'inquisition algérienne en marche



Par [Zahir M](#)

Posté le 5 mars 2017



[http://www.siwel.info/poetes-vos-papiers-linquisition-algerienne-en-marche\\_1286.html](http://www.siwel.info/poetes-vos-papiers-linquisition-algerienne-en-marche_1286.html)

POETES, VOS PAPIERS !

POLITIQUE (SIWEL) — Décidément, les régimes autoritaires ne changent pas d'habitudes. C'est dans leurs gènes l'absurdité et l'impasse intellectuelle. On se rappelle de Mao Zedong, dans les années 50, qui n'avait pas trouvé une autre solution pour la famine en Chine que d'exterminer les vieux, les handicapés, « les bouches inutiles », puis les moineaux !

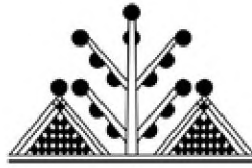
Le pouvoir algérien semble hériter la bassesse du monde pour accoucher d'une hantise dans l'histoire de l'Algérie qu'ils ne cessent pas de rabaisser... Cette fois, il n'a pas trouvé mieux que de tourner ces fusils et les braquer sur les lumières qui essaient de garder un soleil sur « La Pensée kabyle ». Younes Adli qui a su mettre en valeur notre patrimoine a été l'objet d'une intimidation puisque l'inculte dirigé par la main sale du pouvoir s'est mis en travers pour que la rencontre, la conférence, n'ait pas lieu.

Le temps avance et ne fait que reproduire les petites histoires qui ont été gravées dans son sein : le 10 mars 1980, la conférence de Mouloud Mammeri, organisée à l'Université de Tizi-Ouzou autour de son livre « Poèmes kabyles anciens », a été annulée, comme celle de Younes Adli, par les suppôts du pouvoir. Nous connaissons bien la suite de l'événement qui a conduit la Kabylie à un soulèvement et a marqué la première déchirure avec le pouvoir central.

Les années 90, profitant des ténèbres qui engloutissaient l'Algérie, d'autres étoiles ont été victimes de la perfidie du pouvoir et de la junte militaire : Said Mekbel, Smail Yefsah, Boucebsi, Tahar Djaout,... ont tous trouvé la mort car leurs plumes – pour certains – dérangeaient et faisaient du brouhaha dans le cerveau de ces gens-là qui en tirent les ficelles... Younes Adli est une de ces lumières qui ne veulent pas une main mise sur la culture : Journaliste, écrivain, ses recherches nous ont permis d'accéder entre autre à la poésie de Si Mohand Ou Mhand à l'histoire d'Arezki Lbachir. Il s'est consacré « à l'étude des bouleversements socio-historiques qu'a connus l'Algérie des XVIIIe et XIXe siècles, et en particulier la Kabylie. Ses travaux de recherche sont couronnés de publications sur le patrimoine historique et culturel. »

Pour mieux se rabaisser, les suppôts du pouvoir ont poussé le ridicule à ses limites : à côté de Younes Adli, on a aussi l'auteur de roman en taqvaylit, l'écrivain Larbi Yahoune. Cette annulation sans explication prouve la détermination de cette mafia de pousser les esprits aux limites de la patience. Voulait-il casser ce pacifisme qui renie davantage leur dictature et tourne le dos à cette politique illégitime et irresponsable ? La preuve, le Ministère de la Culture algérien n'avait soufflé aucun mot ; preuve logique de l'inculture semée dans le cerveau de ces pions perchés pour occuper des postes et emprisonner la Culture !!! Ces bassesses ne font que dévoiler leurs vraies intentions derrière l'officialisation (la confiscation devons-nous dire) de thamazight. Les intimidations quotidiennes, le harcèlement moral que subissent les artistes et les écrivains kabyles montrent le désespoir du pouvoir et ses intentions de détruire la Kabylie pour garder et régner sur les haillons de l'Algérie (...).

Zahir M.SIWEL 051944 Mar 17



**ANAVAD AQVAYLI UŞDİL**

**GOUVERNEMENT PROVISOIRE KABYLE**

**PROVISIONAL GOVERNMENT OF KABYLIA**

**COMMUNIQUE**

**DU PRESIDENT DE L'ANAVAD**

**Fausses bavures et vrai complot**

La multiplication ces derniers jours de « bavures » des corps constitués de l'Etat colonial algérien en Kabylie font craindre une provocation orchestrée depuis le sommet du pouvoir. (une jeune fille abattue le 07/08/2015 aux Issers par un gendarme pour un soi-disant refus de l'épouser, avant-hier, le 25/08/2015, deux jeunes ont été carbonisés dans leur voiture près de Makouda après avoir été pris pour cibles par des militaires embusqués qui, pour les achever, avaient jeté trois grenades à l'intérieur de leur véhicule. Aujourd'hui c'est un commerçant ayant refusé de se faire racketter par un policier qui a été abattu par ce dernier...). Si c'était l'armée israélienne qui avait commis un tel crime, partis politiques et médias algériens, toutes tendances confondues, en auraient fait leurs choux gras des mois durant et auraient organisé d'interminables manifestations de rue.

Ces fausses bavures qui révèlent un vrai complot antikabyle, auraient au moins deux objectifs : 1) Légitimer dans un proche avenir une répression à grande échelle dans les milieux indépendantistes kabyles. 2) créer une diversion durable à travers des troubles en Kabylie pour régler d'insolubles problèmes de succession au président moribond.

Le président de l'Anavad exprime sa solidarité aux familles des victimes et condamne violemment ces « bavures » qui ne seraient que des actes d'une provocation programmée.

Il met en garde la mafia coloniale sur les conséquences que ce genre d'agissement pourrait engendrer et dont elle porterait seule la responsabilité.

Il alerte l'opinion internationale sur un génocide que se prépare à perpétrer l'Etat algérien contre le peuple kabyle. Par voie de conséquence, le secrétaire général de l'ONU est interpellé pour prendre acte de la gravité de la situation et agir.

Devant ces agissements criminels qui augurent d'une déstabilisation de la Kabylie à long terme, le président de l'Anavad convoque un Conseil des Ministres pour prendre les mesures qu'impose la situation.

Il rappelle que seul un Etat kabyle souverain est en mesure d'assurer la sécurité et la stabilité aussi bien pour la Kabylie que pour son environnement méditerranéen et nord-africain.

Exil, le 27/08/2015

M. Ferhat Mehenni

**Samir Hamma : « ils m'ont questionné sur mon activité photographique, mon lien avec Ferhat Mhenni, le Dr Fekhar et l'agence Siwel »**

01/02/2017 - 12:28

**TIZI WEZZU (SIWEL) — Samir Hamma, militant indépendantiste kabyle, connu pour tenir le rôle de photographe dans des activités du MAK-Anavad en France, a passé sa première journée de séjour en Kabylie, le 23 janvier, au commissariat colonial de Tizi Wezzu où il a subi un interrogatoire politique et musclé. Son activité est passée au peigne fin.**



**Communiqué de Samir Hamma, militant du MAK (Mouvement pour l'Autodétermination de la Kabylie)**

Le 23 janvier à 11:25, je me fais arrêter à un barrage de police à Boukhalfa, barrage fixe situé à l'entrée de Tizi Ouzou. Je ne suis alors pas seul, un ami d'enfance venu m'accueillir à l'aéroport m'accompagne. Saïd Kessal, est directeur d'un établissement de formation supérieur à Tuvirett et ancien militant du milieu associatif. Aussitôt, les agents de la police coloniale procèdent à la fouille du véhicule et des bagages, un contrôle d'identité s'ensuit. Un officier en civil s'approche de moi pour m'informer de notre transfert vers le commissariat de Tizi Ouzou, et ce afin d'être entendus sous procès-verbal. Je lui demande les raisons de ce transfert. Il me répond : " Tu sais très bien ce que tu as fait et tu connais les raisons de ton

transfert". Mon ami Saïd me susurre : " C'est au sujet du MAK". Arrivés au commissariat central, nous sommes entendus séparément.

Mon audition est tenue à l'étage par deux officiers. À noter que l'un d'eux est Kabyle, l'autre ne maîtrise pas notre langue et se contentera de rédiger le procès-verbal. On me questionne sur mon travail et mon apport en matière photographique au sein du mouvement durant toutes ces années et sur mon lien avec l'agence de presse Siwel. Il cherche à connaître mon statut et ma rémunération dans l'organigramme du MAK-Anavad. Il souhaite également connaître les raisons de ma venue en Kabylie (chez moi) et si j'avais été chargé de mission par le Président de l'Anavad, Mas Ferhat Mehenni ou Mas Ahmed Haddag, Ministre des institutions et de la sécurité au sein de ce même gouvernement.

L'officier me reproche également une photo-souvenir avec Kamel Eddine Fekhar. Un fichier numérique comptant pas moins de 183 photos signées par mes soins m'a été présenté. Il me questionne sur la nature de mes relations avec le Docteur Fekhar et si je me suis déjà rendu à Ghardaïa. Il ajoute : "Es-tu titulaire d'une carte d'identité kabyle, si oui par qui a-t-elle été délivrée et combien vous a-t-elle coûté ? "

Je suis questionné sur la démission de l'ex Président du MAK et sur ses désaccords avec le Président de l'Anavad. Il cherchera enfin à savoir si je me situe dans l'aile autonomiste ou indépendantiste.

15:30 : Un policier vient à ma rencontre pour une fouille des bagages. Il me saisit trois petits couteaux de cuisine qu'il qualifiera d'armes blanches de sixième catégorie. Ces derniers, situés au fond d'un cabas, venaient de traverser deux aéroports sans que je sois inquiet. Deux tablettes, un appareil photo, un caméscope et des documents administratifs personnels sont également saisis. L'ensemble est passé au peigne fin puis restitués. À noter que les cartes mémoires des appareils précités ne comportaient aucune donnée, à l'exception de mon téléphone portable, tombé en panne de batterie peu avant. Nous avons été traités comme de vulgaires terroristes (interrogatoire, procès-verbal, prise d'empreintes...)

17:00 : Ils nous dirigent vers une clinique à quelques deux, trois kilomètres, pour une furtive visite médicale. Notre "libération" sonne à cet instant. Mon ami Saïd Kessal n'a pas été épargné lui aussi puisqu'ils lui saisiront aussitôt une torche qualifiée également d'arme blanche ainsi que deux disques de Ferhat Mehenni.

Je tiens à féliciter le comportement exemplaire de certains policiers kabyles en service pour leur respect, leur bravoure et leur solidarité envers les militants pacifiques que nous sommes.

Aussi, je tiens à rassurer mes sœurs et frères militants. Je n'ai pas cédé face aux intimidations. J'ai assumé mon lien de manière naturelle éternelle à l'égard de mas Ferhat Mehenni et de mas Ahmed Haddag, et mon appartenance au MAK et à la Kabylie.

Ce communiqué a pour but d'éclairer l'opinion publique sur cette répression que subit quotidiennement nos militants en Kabylie. Je tiens à leur rendre hommage pour leur courage et leur résistance.

L'espoir nous est permis, le combat continue, restons unis et solidaires.

Fraternellement,

Samir Hama.

À Paris, le 31 janvier 2017.

SIWEL 011249 FEV 17

**DOSSIER**  
**ALGERIE :**  
**LA POLITIQUE DE LA TERRE BRULEE**  
**EN KABYLIE**

### La politique de la terre brûlée

Depuis le printemps berbère de 1980, sa première rébellion pacifique contre le pouvoir colonial d'Alger, la Kabylie est soumise à une politique destructive qui n'épargne aucun domaine qui lui assure la moindre survie. Son identité, sa langue, sa sécurité, son économie et son environnement sont ciblés. C'est ainsi que les incendies de forêts sont devenus une pratique officielle des militaires et paramilitaires algériens en Kabylie. **C'est une sorte de châtime**nt collectif qui est infligé à tout un peuple. « Vous ne voulez pas vous soumettre, vous allez brûler comme des rats ! » disent les militaires algériens aux citoyens kabyles.

Dans une région géographique où le désert avance chaque année, un peu plus vers le Nord, la Kabylie est le dernier rempart contre la désertification du Sud de l'Europe.

On savait depuis le début des années 90 que le terrorisme islamiste ne servait que d'alibi aux militaires algériens pour mettre le feu aux forêts kabyles, composées par ailleurs de nombreuses espèces endémiques très rares.

C'est depuis l'accord de paix signé en 1997 entre l'armée algérienne et les terroristes islamistes qui ne sont pas kabyles, que ledit terrorisme est transféré en Kabylie et qu'Alger se donne bonne conscience pour y mettre le feu à tours de bras.

Toutefois, c'est à partir de l'arrivée de Bouteflika au pouvoir (1999) qu'un déploiement militaire sans précédent a été réalisé en Kabylie.

Les événements du printemps Noir (2001-2003) ont permis une trêve. L'Etat algérien y était interdit. Etrangement et comme par magie, le pays kabyle ne brûla pas durant cette période. Mais dès qu'un calme relatif est revenu, des renforts de militaires sont acheminés en surnombre et les incendies ont repris de plus belle. Pire ! Ces militaires mettent le feu aux forêts devant les citoyens médusés auxquels on interdit, sous peine de mort, de circonscrire le feu même s'il venait à menacer leurs habitations

Rien que pour les cinq dernières années, ce sont plus de deux millions d'oliviers qui ont été réduits en cendres.

Nous livrons quelques coupures de presse témoignant de la violence de cette politique de la terre brûlée orchestrée par Alger contre la patrie du peuple kabyle.

<https://www.algerie1.com/actualite/feux-de-forets-le-ffs-accuse-les-autorites-de-non-assistance-a-de-s-populations-en-danger>



FacebookTwitterGoogle+EmailPrint

Par Mourad Arbani | 13 Juillet 2017 | 21:36

Le Front des Forces Socialistes (FFS) a réagi, jeudi, aux feux de forêts qui affectent plusieurs régions du pays notamment la kabylie, ces derniers jours, en accusant les autorités de n'avoir pas assisté les populations exposées aux dangers de ces feux.

En effet, dans un communiqué signé par le porte-parole du parti, Hassan Ferli, il est écrit que *"les feux de forêts, qui se sont déclarés dans différentes régions du pays notamment au Nord du pays, ayant encerclé des localités entières, ont causé des pertes humaines et des dégâts matériels et ont démontré l'incapacité des autorités à y faire face à des situations d'urgences"*.

Pour le FFS, *"ces tragiques événements sont une preuve que nous sommes face à un pouvoir sans aucune stratégie opérationnelle de gestion des affaires publiques et qu'il est incapable de mettre en place un plan national d'intervention face à de telles urgences d'où l'aggravation de la situation et sa complication dangereuse en raison des moyens très limités des services compétents à intervenir en pareilles circonstances"*.

Le plus vieux parti de l'opposition appelle *"les pouvoirs publics à assumer leurs responsabilités"* tout en présentant ses condoléances *"aux familles des victimes de ces"*

*incendies" et saluant par la même "tous les éléments de la protection civile et les citoyens qui se sont mobilisés pour éteindre les feux".*

<https://www.algerie1.com/actualite/incendies-a-tizi-ouzou-le-rcd-denonce-et-accuse-les-autorites-da-voir-abandonne-les-populations>

## Incendies à Tizi Ouzou : Le RCD dénonce et accuse les autorités d'avoir "abandonné les populations"



FacebookTwitterGoogle+EmailPrint

Par Ameziane Athali | 14 Juillet 2017 | 15:54

Après le FFS, c'est autour du Rassemblement pour la Culture et la Démocratie (RCD) de réagir ce vendredi, après les feux de forêts qui ont affecté ces derniers jours la région de Kabylie, pour accuser les autorités d'*avoir abandonné* les populations durant cette rude épreuve.

Dans une déclaration rendue publique par son bureau régional à Tizi Ouzou, le RCD accuse *"les autorités du pays"* d'avoir *"brillé par leur absence comme si le drame qui se déroulait sous leurs yeux ne les concernait pas"* et que *"malgré la gravité de la situation, aucun dispositif, ni moyen exceptionnel n'ont été déployés"*.

Pour le parti de Mohcine Belabbas, *"les éléments de la protection civile et les gardes forestiers ont dû, avec détermination et au péril de leur vie, faire face aux flammes avec des moyens dérisoires"*. Et que *"sans la mobilisation et la solidarité sans faille de la population, les conséquences auraient été beaucoup plus dramatiques"*.

Pour conclure sa déclaration, le RCD *"exige des autorités une prise en charge urgente des populations affectées par les incendies en attendant leur indemnisation"*.

La Kabylie subit la politique de la terre brûlée



Par [Akli Ameziane](#)

Posté le 18/07/2017

CHRONIQUE (SIWEL) — Voilà que le cours des événements nous donne raison pour cette politique de terre brûlée appliquée en Kabylie. Le ministre de l'Intérieur algérien, Noureddine Bedoui, s'est rendu dans la commune de Ait Yahia Moussa, à Tizi Ouzou, pour s'enquérir de la situation des villageois suite aux incendies qui ont ravagé cette région. Il aurait même admis qu'il y a eu catastrophe et promis d'indemniser les victimes. Retour sur une visite-profanation.

Alors que la panique était générale suite aux informations qui nous parvenaient de la Kabylie, des voix se sont élevées pour dédramatiser la situation et dédouaner le régime. Il y aurait des incendies partout en Algérie et dans le monde, la situation n'est pas si grave, la Kabylie n'est pas ciblée, revenaient comme des flashs aveuglant dans le discours de ces énergumènes. C'est dire que la campagne du régime était bel et bien lancée, relayée sur les réseaux sociaux par les Kabyles de service. Des gens, pourtant sincères, en sont arrivés jusqu'à minimiser la gravité de la situation en Kabylie et à douter de l'existence de perte en vies humaines. L'objectif semble désormais clair : organiser le blackout sur le drame kabyle. Les pyromanes et leurs sbires locaux auraient aimé que les flammes dévorent la Kabyle en silence et loin des regards curieux.

**Le rôle du MAK-Anavad**

C'est grâce au MAK-Anavad, à ses militants et sympathisants et aux Kabyles éclairés et lucides que l'alerte a été donnée. Des informations fusaient de toutes les régions de Kabylie faisant état de foyers d'incendie. Des images commençaient à inonder les réseaux sociaux, donnant ainsi une idée de l'ampleur des dégâts. Enfin des cris de détresse et d'indignation ont été lancés sur le net pour condamner la lenteur ou carrément l'absence d'intervention des autorités pour venir en aide aux populations prises au piège par les incendies. Le MAK-Anavad avait suivi avec beaucoup d'attention le cours des événements, recueillant et recoupant les informations qui lui parvenaient des quatre coins de la Kabylie et en faisant le suivi de la situation en temps réel sur son site Siwel. Son corps diplomatique, fraîchement installé, a été mis en branle pour alerter l'opinion internationale quant au drame qui était en cours en Kabylie. Mieux encore, le Président Mass Ferhat Mehenni a décrété « l'état de catastrophe écologique dans l'ensemble de la Kabylie, à l'exception des villes » et promis que « les victimes et sinistres seront indemnisés par la Kabylie indépendante ». C'est ainsi que l'opinion publique et internationale s'est rendue à l'évidence pour comprendre enfin que la Kabylie a été sinistrée suite à ces incendies.

### **Le chef des pyromanes se rend en Kabylie**

C'est dans ce contexte et suite à la campagne d'information, de désintoxication et de sensibilisation menée contre vents et marées par le MAK-Anavad que le ministre de l'Intérieur algérien, Noureddine Bedoui, décide de se rendre à Ath Yahia Moussa, à Tizi Wezzu, pour faire semblant que le régime d'Alger se soucie du drame Kabyle. Mais surtout pour tenter de devancer le MAK-Anavad qui a joué un rôle important dans cette affaire. Rachida Ider, la présidente de la Fédération ouest du MAK, devait se déplacer à Ath Yahia Moussa, le village de Krim Belkacem, pour s'enquérir de visu de la situation et apporter le soutien indéfectible et actif du MAK-Anavad. Le Président Mass Ferhat Mehenni l'a chargée officiellement de porter son message de soutien et de lancer officiellement la campagne de recensement des familles sinistrées qui doivent constituer des dossiers d'indemnisation. D'ailleurs, une campagne internationale de dons a été lancée à cet effet. Mais il semblerait que les services de renseignement font leur boulot lorsqu'il s'agit de mettre sur écoute les militants du MAK afin de les persécuter, les intimider ou les arrêter. C'est ainsi que le pouvoir d'Alger a dépêché en urgence le pyromane en chef Mister Bedoui à Ath Yahia Moussa, reconnaissant ainsi de fait que la région a été gravement touchée. L'objectif était de saboter la visite de Rachida Ider et la campagne du

MAK-Anavad. Mister Bedoui aurait même promis d'indemniser les familles touchées par les incendies, lui qui est venu « profaner les terres de Krim Belkacem ».

Aussi, des bribes d'informations ont été distillées à l'occasion de cette visite, donnant une idée de la gravité de la situation et surtout légitimant de fait ce que le MAK-Anavad a décrété, c'est-à-dire « l'état de catastrophe de la Kabylie ».

Ils reconnaissent enfin que Tizi-Ouzou a enregistré « 112 foyers d'incendie, qui ont ravagé une superficie de 2 377 ha de couvert végétal, dont 1 083 ha d'arbres fruitiers, 642 ha de broussailles, 418 ha de maquis et 234 ha de forêts ». Au MAK-Anavad, on est plus que certains que le bilan est plus lourd encore puisqu'on ne compte même pas les pertes en vies humaines dans le bilan officiel.

### **Le MAK-Anavad déterminé**

Le MAK-Anavad et toute la Kabylie restent vigilants et ce ne sont pas ces visites « politiciennes » et « policières » qui viendront à bout de leur détermination. La campagne de ramassage des dons et celle d'indemnisation des familles sinistrées seront menées jusqu'au bout. Plus encore, les Kabyles en général et nos militants en particulier poursuivront leur enquête pour identifier les pyromanes et les traduire devant le tribunal de l'histoire. L'opinion kabyle n'est pas dupe, des informations recueillies par nos soins font déjà état de l'implication de certains militaires dans la déclaration de certains foyers d'incendie. Aussi, le pouvoir colonial prendra l'entière responsabilité de ce sinistre ayant touché l'ensemble de la Kabylie et traînera comme un boulet sa condamnation pour « non-assistance à personne en danger », règle à respecter même en temps de guerre.

Les intellectuels de service devraient se taire à jamais, eux qui viennent d'être humiliés par le régime lui-même en reconnaissant l'état de sinistre de plusieurs régions de Kabylie. En tentant d'entourer de silence le drame kabyle, ces mercenaires se sont rendus complices du crime de l'Etat algérien. L'Histoire avance et les flammes de l'été 2017 ne feront que raviver le projet indépendantiste kabyle.

Akli Ameziane

SIWEL 181756 Jul 17 UTC



<http://resistancekabyle.com/la-kabylie-subit-la-politique-de-la-terre-brulee/>

26 juillet 2016



**Dès le début de ce mois, l'Algérie a mis en place son offensive dévastatrice de prédilection contre le peuple Kabyle : la pyromanie (rappelant étrangement la politique Française de la Terre Brûlée).**

En date du 9 juillet 2016, 58 incendies de forêts et de récoltes avaient été rapportés en sol Kabyle, et ce, en moins de 48 heures. Les pertes totales se chiffraient alors ainsi : 41 ha de forêts, 158 ha de maquis, 91 ha de blé, 10 700 bottes de foin, 1380 arbres fruitiers et des centaines d'oliviers. D'autres foyers suspects ont été déclarés depuis le 7 juillet dernier, toujours à proximité des installations militaires algériennes. Les régions de Vgayet, Tizi Wezzu, Tuvirett, Jijel, Setif, Boumerdes, Bordj Bou Arreridj ont été ainsi, une à une, dévastées.

Ne pouvant compter sur les services de protection civile dépendants de l'autorité coloniale, de braves citoyens Kabyles, menacés par les brasiers, ont su déployer tous leurs efforts afin de pallier aux lacunes des autorités algériennes, qui, bien que disposant de moyens plus que suffisants, n'ont pas pris la peine de mobiliser, ne serait-ce qu'un iota de leurs nombreux effectifs.

Vendredi dernier, c'était au tour de Bejaïa d'être transformée en véritable fournaise à ciel ouvert. Des nombreux feux qui ont éclo au même moment dans cette région, c'est celui qui a réduit en cendres le Parc de Goouraya (Vgayet), qui fut le plus destructeur d'entre tous. En effet, les flammes, aidées par le vent et la végétation dense, étaient visibles sur des kilomètres. L'un des sites les plus

touristiques et emblématiques de la Kabylie fût, en l'espace de quelques heures à peine, réduit à de tristes paysages de désolations.

Ces brasiers, qui sont de plus en plus fréquents et ravageurs, menacent la vie, la sécurité, l'économie et l'autosuffisance du peuple kabyle. En plus de détruire la biodiversité et l'équilibre fragile des écosystèmes, ils engendrent le déclin de plusieurs variétés d'oiseaux migrateurs et déciment des populations entières de singe magot, classé espèce en danger par l'UNESCO.

Cette recrudescence d'incendies, revécue en boucle à chaque été depuis 2004, vise ni plus ni moins à déposséder, à affamer et à appauvrir lourdement la Kabylie. Il s'agit d'actes de répressions éhontés qui s'additionnent aux autres tentatives de plus en plus viles et sournoises de nuire à notre lutte pacifique pour l'obtention de notre droit inaliénable à notre autodétermination. Pensons notamment aux arrestations de masse qui se déroulent aux mêmes moments...

Lehna N.

[\[Algérie\] Emeutes contre l'armée à At Yahia Moussa \(Kabylie\) – 10 août 2012](#)

<http://www.lechatnoiremeutier.antifa-net.fr/tag/kabylie/>

### **Des émeutes à Aït Yahia Moussa contre l'armée**

Des émeutes ont éclaté en début de la soirée de vendredi 10 août 2012 à la commune d'Aït Yahia Moussa, à 25 km au sud-ouest de la ville de Tizi-Ouzou. Des citoyens sont sortis exprimer leur colère suite aux incendies qui ont ravagé plusieurs villages depuis hier.

Les citoyens, remontés, ont attaqué le bâtiment de l'armée au chef-lieu de la commune, et ont allumé des pneus puis ont renversé les barricades qui entouraient le bâtiment militaire. Les émeutiers ont accusé l'armée d'être le responsable de ces incendies.

Les citoyens n'ont pas épargné les responsables de la commune non plus, des responsables qui ont laissé les victimes seules face aux feux, qui ravagent tout. Sans aucun soutien.

A rappeler que la même commune a été déjà victime en 2008 d'incendies dont la population a trop souffert, ce qui a poussé les habitants d'Aït Yahia Moussa à déclencher des émeutes qui ont duré 3 jours pour demander l'indemnisation des victimes et le départ de l'armée.

*De Kabyle.com (Madjid Serrah Ligue Algérienne des Droits de l'Homme), 11/08/2012*

### **At Yahia-Moussa : les citoyens se révoltent contre les militaires pyromanes (actualisé)**

AT YAHIA-MOUSSA (SIWEL) — Les citoyens du village Iqalassen, de la commune des At Yahia Moussa se sont révoltés, hier, contre les militaires en position dans leur région. Ils les accusent d'être derrière les feux de forêt qui ravagent les maquis de la localité. C'est à l'heure de la rupture du jeûne que des jeunes sont descendus à Oued Ksari, à proximité d'un campement militaire, pour dénoncer les militaires pyromanes. Pneus brûlés, barricades et autres troncs d'arbres ont été utilisés pour fermer la route.

Depuis quelques années, la Kabylie est la cible d'actes criminels. Kidnappings, sabotage économique, terreur, répression et feux de forêt. Cette année encore, plusieurs centaines d'hectares sont partis en fumée. La population locale, accuse l'Armée algérienne, en position dans la région, d'être derrière cette catastrophe écologique programmée.

Hier, ce sont les citoyens des At Yahia Moussa qui sont montés au créneau pour dénoncer « les militaires pyromanes ». En effet, toutes les localités de Kabylie où l'armée a pris position, toutes les forêts limitrophes à leur campement ont été réduites en cendres. Aux At Wizgan, Michelet, At Dwala, Akfadou, Adekar, Mechdellah, etc. L'Armée algérienne s'est donné un malin plaisir à réduire les maquis kabyles en cendres.

Les citoyens des At Yahia Moussa qui sont sortis de leur mutisme exigent « le départ des militaires de leur localité ». Pour rappel, cette forte présence de l'armée dans la région, sous prétexte de lutte contre le terrorisme, est perçue par les Kabyles « comme une force d'occupation ».

La population a assiégé le bâtiment de l'armée qu'elle a pris pour cible à coup de pierres. La route a été barricadée et fermée à la circulation durant toutes les échauffourées.

À l'heure actuelle, la tension est toujours vive dans la région. D'autres localités risquent aussi de se soulever contre « les meneurs de la politique de la terre brûlée en Kabylie ».

*De siwel.info, 11/08/2012*

Vu sur Anthropologie du Présent

**Feux de forêts : plusieurs incendies signalés à Jijel, Boumerdes et Tizi Ouzou**

<http://www.radioalgerie.dz/news/fr/article/20160709/82925.html>

09/07/2016 - 17:10



**Plusieurs incendies ont été enregistrés dans les wilayas de Boumerdès, Jijel et Tizi Ouzou, durant les dernières 24 heures.**

Selon la Direction locale de la Protection civile de la wilaya de Tizi Ouzou environ 480 arbres fruitiers et 110 ruchers ont été détruits par 43 incendies enregistrés ces dernières 24 h dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Selon le chargé de communication de cette institution, le Capitaine Kamel Bouchakour, sur ces 480 arbres fruitiers brûlés, 340 sont des oliviers, et 140 des arbres fruitiers dont des figuiers.

Ces incendies, qui ont nécessité la mobilisation de la colonne mobile de la Protection civile, ont également détruit 5 ha de forêts, 7 ha de maquis, et 42 ha de broussailles, a-t-on précisé de même source.

A boumerdes, dans les communes de Thnéia, de Béni Amrane et Tidjelabine, les populations ont été apeurées par un feu de forêt qui s'est déclenché vers 17h. L'incendie a ravagé plus de 10 hectares et les éléments de la protection civile ont du travailler toute la nuit pour par venir à l'éteindre.

Trois incendies ont été, également, enregistrés à Ziama Mansouriah (ouest de Jijel) dans la nuit de vendredi à samedi, causant près de 60 hectares de dégâts au patrimoine forestier de la région, a-t-on appris, samedi, des responsables de la Protection civile.

Les éléments de la Protection civile s'affairaient encore à lutter contre les flammes d'un incendie déclaré sur les hauteurs du tunnel routier de Ziama Mansouriah, le long de la route nationale (RN) n°43 (Jijel-Bejaia), a précisé la même source soulignant que l'intervention des sapeurs-pompier s'étend sur un front de 5 km.

Selon le lieutenant Kamel Saieb, chef d'unité de la Protection civile, les dégâts causés par cet incendie se sont élevés à 55 hectares de broussailles, chêne-liège et maquis.

Un deuxième incendie a été signalé sur le chemin de wilaya 139 B entre Ziama Mansouriah et Erraguène, a souligné à l'APS l'officier précisant que ce sinistre qui a pu être maîtrisé aux alentours de six (6) heures du matin a engendré la destruction de trois (3) hectares de broussailles et maquis.

Un troisième incendie s'est déclaré au niveau de la cité Sonelgaz, à quelques encablures de la ville de Ziam Mansouriah, ont indiqué les services de la protection civile. Maitrisé samedi matin à 8 heures, selon la même source, le sinistre a causé la décimation d'importantes superficies de broussailles, a-t-on encore indiqué.

[http://www.huffpostmaghreb.com/2014/09/17/incendie-kabylie-bejaia\\_n\\_5835768.html](http://www.huffpostmaghreb.com/2014/09/17/incendie-kabylie-bejaia_n_5835768.html)

**Près de 353 incendies ont été enregistrés dans la région de Béjaïa, en Kabylie, entre juin et septembre 2014**

**HuffPost Algérie**

Publication: 17/09/2014 16h43 CEST Mis à jour: 17/09/2014 17h14 CEST



Près de 3.300 hectares de végétations ont été ravagés par 353 incendies entre juin et septembre à Béjaïa, en Kabylie, a indiqué la [Radio Algérienne](#), mardi 16 septembre, citant le bilan de la Conservation locale des forêts.

Un chiffre en nette augmentation par rapport à l'année précédente, au cours de laquelle 400 hectares seulement étaient partis en fumée.

Outre 2.279 hectares de broussailles, 646 hectares d'essences forestières, notamment le chêne liège, le chêne zen et le pin d'Alep, près de 217 hectares de maquis et de 153 hectares d'arbres fruitiers ont été incendiés.

Ces 3.300 hectares de végétations brûlées enregistrés par la Conservation locale des forêts restent toutefois "modérés" par rapport aux 8.266 hectares de l'été 2012. La même source précise que la moyenne saisonnière enregistrée depuis l'indépendance est d'environ 2.500 hectares.

### **Une protection civile dépassée**

Les forêts de Souk El-Tenine, de Tizi n-Berber et de Sidi Djaber, situées à l'est de la wilaya bougiote, sont les principaux théâtres des incendies enregistrées au cours de cette période, indique le quotidien *El Watan* [dans un article publié mardi 2 septembre](#).

Face à la propagation des flammes vers des cimes inaccessibles, la Protection civile, pompiers et forestiers, en manque accru de ressources matérielles, restent impuissants, selon la même source.

Dans une wilaya où la superficie forestière totalise 122.500 hectares, la protection civile éprouve de nombreuses difficultés à maîtriser certains feux, qui restent parfois actifs durant quatre jours.

Incendies en Kabylie : Les feux de forêt se poursuivent

Publié par Ferrah Menad le 19-07-2014, 16h45 | 92

<http://www.dknews-dz.com/article/14172-incendies-en-kabylie-les-feux-de-foret-se-poursuivent.htm>

||

Partager



Ce n'est pas encore la trêve pour les pompiers qui étaient à pied-d'œuvre vendredi après-midi dans la capitale de Djurdjura. C'est sur les collines de la commune et du village d'Aït Aïssa Mimoune, que flammes se sont montrées les plus virulentes.

Plusieurs villages de la wilaya de Tizi Ouzou sont encerclés par les feux de forêts qui continuent de consumer les couverts végétaux depuis la mi-juillet. Mais la situation est devenue plus inquiétante vendredi dernier où plusieurs départs de feu sont signalés dans la quasi-totalité des régions de Tizi Ouzou au point où celle-ci est sérieusement encerclée par les flammes.

Plusieurs localités ont vécu, vendredi, l'enfer. Les feux qui s'y sont déclarés ont encerclé leurs villages et menaçaient les habitations. C'est le cas à Aït Aïssa Mimoune, dans la daïra d'Ouagnoune, Bouzeguene, Draâ El-Mizan et à Sidi Ali Bounab, près d'Aït Yahia Moussa.

Plusieurs hectares ravagés, les sapeurs-pompiers, aidés par les villageois, n'avaient toujours pas réussi à circonscrire le feu.

Plusieurs centaines d'oliviers ainsi que des cerisiers sont réduits en cendres en l'espace d'une journée (du vendredi), regrettent les villageois qui disent avoir frôlé la catastrophe. Aux dernières nouvelles, la situation s'est nettement améliorée mais la Protection civile reste toujours vigilante.

<http://www.tamurtnews.info/archive/les-villages-dimceddalen-encercles-par-des-feux-criminels/>

### **Les villages d'Imceddalen encerclés par des feux criminels.**

[S.A.K](#) 28 août 2010 [2 Comments](#)

Deux véhicules banalisés ont commencé à incendier la forêt à partir du village d'Ath Hemmadh dans la commune de Saharidj, à 50km à l'est du chef lieu de la wilaya de Bouira. Ils se sont ensuite dirigés vers le sud, dans le massif forestier de la région, où ils ont mis le feu à proximité du village d'Ath Oualvane, puis un autre feu juste à côté du village de Agache, toujours dans la commune de Saharidj.

Suite à cela, c'est la forêt qui se trouve à côté du village d'Ath Yakhlef puis celle d'Assif Assemadh, dans la commune de Imceddalen, qui ont été victimes des criminels. Une heure plus tard, une forêt de la même commune est prise d'assaut par les feux. En suivant les deux véhicules incendiaires, on a pu y reconnaître un garde communal ainsi que d'autres personnes avec des kalashnikovs et des talkie-walkies.

En outre, on peut constater plusieurs feux de forêts dans d'autres endroits de la région. Dans les deux communes d'Ahnif et d'Adjiba, on a pu compter cinq foyers d'incendies et un autre dans la forêt d'Iwaquren du côté nord-est de la commune de Saharidj qui dure depuis 3 jours.

On se déplaçant sur les lieux des incendies, on a remarqué que l'intervention des pompiers est très minime. On s'est rapproché d'eux pour demander des explications. Leur responsable nous a confié que son unité n'a pas les moyens de couvrir un territoire de plus de 3000 km<sup>2</sup> avec un seul camion qui n'est même pas destiné à contrer les feux. Le camion tout terrain de l'unité a été mis à la disposition de la nouvelle unité de Bechloul et le véhicule de 1er secours est en panne. Donc ce qui reste pour lutter contre les flammes ravageuses c'est un camion qui est fait à la base pour... l'arrosage des espaces verts.

Ajouté à cela, l'effectif de l'unité est réduit après avoir mis récemment plus de 10 pompiers à la retraite et avoir muté plus de 15 d'entre eux à Bechloul pour l'ouverture de la nouvelle unité. Il ne reste que 36 pompiers à Imcheddalen, dont 5 citoyens. Ils se sont divisés en 3 groupes de 10 pompiers qui travaillent en rotation. Ainsi, il n'y a que 10 pompiers qui travaillent simultanément pour maîtriser tous ces feux.

Après les déclarations de ce responsable des pompiers, les citoyens présents ont pensé que cela a été sûrement planifié : Après avoir presque anéanti les capacités d'intervention de l'unité de la protection civile d'Imceddalen, les militaires ont reçu l'ordre de s'attaquer au massif forestier de la région à coups d'allumettes et de bidons d'essence.

## Incendies militaires

### Des villages de la Kabylie maritime cernés par les feux

[Lounès B](#) 6 novembre 2016 [1 Commentaire](#) [incendies](#), [kabylie](#), [villages](#)



**TIZI WEZZU (Tamurt) – Les feux continuent de faire des ravages en Kabylie. Plus de vingt villages sont cernés en ce moment par des feux à Iflissen, Tizirt, Azzefoun Ath Chafaa et Aghriv. Les villageois, comme à Tkasebt et à Iflissen, sont livrés à eux-même. Ils se sont organisés pour éviter le pire aux habitations, alors que les services de la protection civile et les gardes forestiers ont brillé par leur absence.**

Des milliers d'arbres fruitiers, d'oliviers et caroubiers séculaires sont partis en fumée en l'espace de quelques heures. Les pertes sont énormes et les autorités locales sont toujours aux abonnés absents comme si rien ne s'y passe. Des centaines d'hectares d'espaces verts sont dévorés par les flammes. D'ailleurs les températures ont augmenté sensiblement. Les personnes âgées et certaines personnes qui souffrent de maladies respiratoires ont vécu le martyre depuis plusieurs jours dans cette région de la Kabylie.

Par contre, l'origine de ces séries d'incendies intrigue toujours en Kabylie. Les gendarmes et les militaires sont toujours pointés du doigt. Comment expliquer sinon que la plupart de ces incendies sont enregistrés dans les localités ou les brigades et les campements militaires sont présents ? On se demande alors pourquoi aussi aucun auteur n'est jamais arrêté depuis des années et aucune enquête n'est déclenchée au moins pour essayer de savoir qui est à l'origine des ces départs de feu en Kabylie ?

**Lounès B pour Tamurt**

<https://www.youtube.com/watch?v=wBKyNI3YYrE>

<http://www.dailymotion.com/video/x4hv1vy>

Date: 2009/7/26

Subject: Re : Fwd: tizi ?

To: MAK-Webmaster [webmaster@makabylie.info](mailto:webmaster@makabylie.info)

Azul

en ce moment, les incendies ravagent la Kabylie. tout le monde s'accorde à dire qu'ils sont le fait des forces de sécurité qui détruisent notre environnement sous prétexte récurrent de lutter contre le terrorisme. à Tadmait, les citoyens ont surpris deux gardes communaux en train de mettre le feu. ils les ont arrêté et même tabassé avant de les remettre à la gendarmerie qui leur aurait dit: c'est l'ANP qui leur a donné l'ordre de brûler les forêts de Sidi Ali Bounab. ensuite, les deux mis en cause ont été libérés, ce qui a déclenché les affrontements. la population s'est indignée et révolté contre la loi de l'impunité.

nous n'avons pas d'information sur l'état de santé des deux gardes communaux. selon la rumeur qui a fait le tour de la région hier soir, l'un d'eux a succombé à ses blessures. ça reste à vérifier.

il ya lieu de signaler une chose: les autorités sont en train d'attiser les luttes tribales et les affrontement entre populations kabyles en favorisant d'un côté le pourrissement de la situation: non intervention pour prendre en charge les doléances des localités qui recourent au blocage des routes nationales, et l'utilisation des gardes communaux kabyles pour mettre à feu la Kabylie de façon à disculper le régime et l'ANP.

la grogne gagne plusieurs localités qui souffrent de pénurie d'eau dans un été caniculaire au moment où les pouvoirs publics sont préoccupés par la préparation de la visite de bouteflika à la wilaya de Tizi-ouzou. les travaux de revêtements des routes et des trottoirs ne touchent que l'itinéraire que va emprunter le khalifa bouteflika durant sa sortie à la Kabylie qu'il continue d'endeuiller. les demandes citoyennes sont mises aux calendres grecques.

<http://www.tamazgha.fr/L-armee-algerienne-met-le-feu-en-Kabylie,2036.html>

## **L'armée algérienne met le feu en Kabylie...**

Ferhat Mehenni dénonce des "crimes contre les hommes et la nature kabyles".

vendredi 31 août 2007

par [Masin](#)

Dans des Etats qui se respectent, les forces policières et militaires protègent l'environnement et sanctionnent sévèrement les pyromanes et autres destructeurs de la nature.

L'Etat algérien, quant à lui, charge ces mêmes forces militaires de mettre ostentatoirement le feu aux forêts de Kabylie. Même les oliveraies, si précieuses aux Kabyles, n'ont pas échappé à cette macabre et criminelle opération qu'aucune raison d'Etat ne saurait justifier.

Cela n'est pas nouveau ; pendant les années 1980 déjà, l'Etat algérien avait pour habitude de mettre le feu en Kabylie quasiment chaque été. A l'époque, période de "paix" pourtant, des témoins auraient vu des hélicoptères larguer des lance-flammes sur la forêt de Yakourène. Aujourd'hui, l'armée algérienne, sous prétexte de traquer des terroristes, brûle nos forêts et nos champs en plein jour. Elle pratique la politique de la terre brûlée au su et vu du monde entier, sans se soucier ni de l'environnement et encore moins des populations habitant cette région du monde riche, entre autre, en chêne et en olivier.

Jusqu'à quand, nous, Kabyles, resterons indifférents et spectateurs de la tragédie arabo-islamiste qui se déroule, à nos dépens, sur notre Terre ? Quand est ce qu'allons-nous décider de réagir pour défendre notre Pays ?

Le Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie (MAK), par la voix de son président Ferhat Mehenni, vient de rendre public un communiqué par lequel il dénonce des actes criminels et des "pratiques qui martyrisent la Kabylie". Il en appelle à la conscience et la responsabilité des ONG écologistes.

Nous publions ci-après l'intégralité du communiqué du MAK.

A rappeler qu'au moment où nous écrivons cette brève, une dépêche de l'AFP fait état de six morts à At Douala, périés dans des incendies, et d'évacuation de villageois abandonnant leurs maisons aux flammes.

**La Rédaction**

La Kabylie en feu ! Béjaïa s'embrase: Des incendies, d'origine douteuse, ont ravagé des vergers et menacé des habitations

Déc 01, 2014 [12](#)

---



[Share](#)

Cela a commencé, avant-hier, aux alentours de 13 heures. Bizarrement, plusieurs foyers d'incendies ont été enregistrés, presque au même moment, à travers les communes de Tichy, Boukhelifa, Aokas, Tizi N'Berber, Souk El Tenine et Melbou.

Plusieurs hectares ont été dévastés dans les massifs forestiers d'Ait Driss, de Bacaro (Tichy), de Louiba, Taourirt Nethghidhet (Boukhelifa), d'Aguemoun, Aliouène(Aokas), de Biterfane, Ichaabanen

(Tizi N'Berber), Lota (Souk El Tenine) et Boulezazen (Melbou). Étrangement à Aokas, outre les forêts d'Aliouène et d'Aguemoun, les principaux incendies ont été enregistrés au chef-lieu de la commune.

Les feux se sont propagés à une vitesse vertigineuse. Il est vrai que les étincelles, aidées par les vents violents, ont été les facteurs de cette subite propagation. La route touristique du Cap a été le premier site à être visité par le feu. Alors que les pompiers pensaient avoir circonscrit le seul arbre qui avait pris feu, voilà que, moins d'une demi-heure plus tard, les broussailles avoisinantes s'embrasent à nouveau.

Au même moment, les forêts d'Aliouène et d'Aguemoun, pourtant situées à quelques kilomètres de ce premier foyer, ont été ciblées par les pyromanes. Puis, ça s'est propagé comme une traînée de poudre. Le jardin de l'école paramédicale, la route de Tigsirine, la cité agricole, les alentours de la mosquée et plusieurs autres quartiers de la ville ont été incendiés et les pompiers ne faisaient que constater les dégâts. « Heureusement qu'un entrepreneur a mobilisé ses moyens matériels et que la population a obligé un camion des pompiers de Sidi Aïch, de passage, à intervenir.

<https://www.kabyle.com/archives/l-actu-kabylie/breve/l-anp-met-le-feu-a-la-kabylie>

### **l'ANP met le feu à la Kabylie**

jeudi 30 août 2007

Une trentaine de foyers d'incendies avaient été volontairement déclenché, pour la plupart, par l'ANP dans le cadre de leur opération de ratissage en Kabylie, et ce, malgré la canicule, les vents violents, et le manque de moyens de lutte contre les incendits .

Huit personnes sont mortes entre mardi soir et jeudi dans les incendies de forêts qui touchent depuis lundi la Kabylie.

Six personnes, dont une femme et deux enfants, sont mortes carbonisées à Ath Douala, dans le département de Tizi Ouzou et deux jeunes randonneurs à Jijel, selon un bilan provisoire.

Par ailleurs, six villages de Ath-Douala où trois foyers d'incendies sont encore actifs, ont été évacués jeudi.

[http://archives.siwel.info/La-Kabylie-en-feu-pres-de-60-incendies-en-48-heures\\_a9482.html](http://archives.siwel.info/La-Kabylie-en-feu-pres-de-60-incendies-en-48-heures_a9482.html)

La Kabylie en feu : près de 60 incendies en 48 heures

09/07/2016 - 19:47

**KABYLIE (SIWEL) — Il a été enregistré, ces dernières 48 heures, 27 incendies de forêt et maquis et 31 incendies de récolte dans les départements de Bumerdas, Tizi Wezzu, Vgayet, Jijel et Stif : 41 ha de forêts, 158 ha de maquis, 91 ha de blé ainsi que 10 700 bottes de foin, 1 380 arbres fruitiers et des centaines d'oliviers ont été ravagés par les flammes**



Les feux de forêt s'étaient déclenchés à Azzefun et Tizirt (Tizi Wezzu), à At Ksila (Vgayet), ainsi qu'à At Amran (Bumerdas), et dans la forêt des Babors à proximité de la corniche kabyle au niveau de la commune de Ziama Mansouria (Jijel)...

Les deux plus importants incendies ont été déclarés à Boumerdès, le premier à Thenia dont les pertes sont estimées à 45 ha de maquis et d'oliviers et le second à Tidjelabine avec des pertes évaluées à 35 ha de maquis, oliviers et herbes sèches.

Six personnes incommodées par la fumée et d'autres choquées ont été évacuées vers l'hôpital de Thenia.

Aucune victime n'est à déplorer.

Pour la population kabyle, il s'agit de la politique de la terre brûlée qu'applique chaque été l'armée algérienne stationnée en nombre en Kabylie.

Et vu le manque de moyens des services de la protection civile, ce sont bien évidemment les citoyens Kabyles qui éteignent les feux en s'improvisant sapeurs-pompiers, en souvenir de leur statut de paysans-guerriers lorsqu'ils luttèrent contre la présence coloniale française.

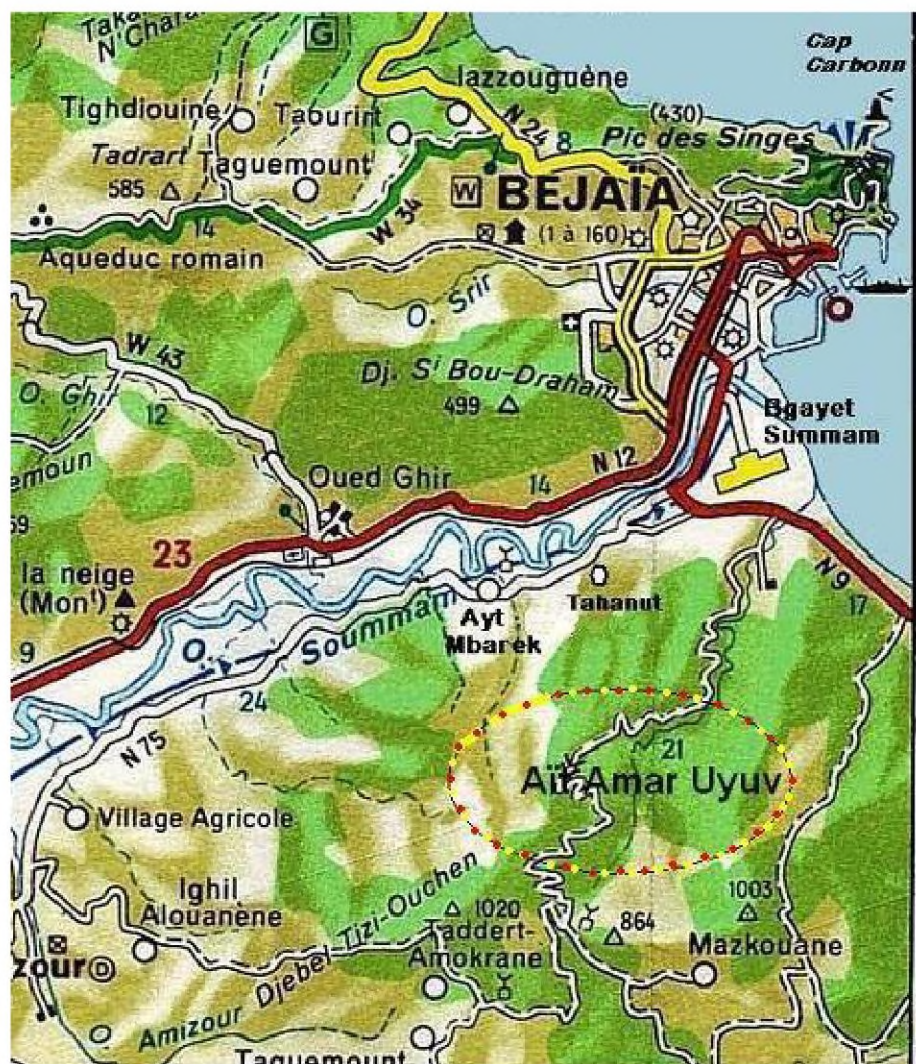
wbw

SIWEL 091947 JUL 16

## Les incendies de forêts en Kabylie

Nous avons toujours trouvé étranges ces incendies qui se déclarent quasiment chaque été dans les monts des Aït Amar Uyuv.

Mais Il n'y a plus aucun doute, maintenant. Les véritables incendiaires de nos forêts sont bien les militaires algériens (ANP). La petite recherche que nous avons effectuée nous le prouve sans conteste.



Située dans l'arrière-pays de Vgayet, dans la commune de Tala Hamza, cette contrée de moyenne montagne (800 à 1000 m), où ne subsistent que quelques hameaux peu habités (Aït Dali, Sidi Xelfun, Tala Wayras, etc.) passe pour être l'une des plus pauvres de la wilaya. Hormis une piste mal entretenue que seuls les camions et les tracteurs empruntent parfois, le progrès n'a pas encore osé y pointer son nez. De ce fait, ses habitants l'ont fuie au fur et à mesure du temps pour de meilleurs horizons : la vallée de la soummam, Vgayet, Alger et la France.



Mais la nature, ayant horreur du vide, a repris tous ses droits en ces lieux. Elle s'y est déployée avec toute sa générosité. Des chênes zéens, verts, lièges, du frêne, de l'orme, de l'arbousier, de l'églantier, des lentisques, de la myrte, du cyste, de la lavande et du romarin à profusion. Et puis encore d'innombrables variétés de végétaux.

La faune n'est pas en reste. Le vautour et l'épervier sur les pitons, le beau pigeon ramier sur les cimes des arbres, la perdrix et la tourterelle sur les sentiers, le merle d'eau, la fauvette et le rouge-gorge fixés pour de bon dans ces buissons, semblent attendre les autres oiseaux migrateurs qui y pullulent en hiver. Le sanglier, le chacal et la genette y habitent aussi en fort grand nombre.

Mais tout ce « beau monde » part en fumée, petit à petit chaque été.

Qui en veut à ce point à cette région ?

Certainement pas ses quelques paisibles montagnards ou les habitants des villages situés en contrebas des monts qui subissent des étés de géhenne.

On fait courir une rumeur selon laquelle les terroristes islamistes infestent les lieux mais nous autres locaux, savons tous que ce ne sont que des racontars. Si ces supposés terroristes existaient, nous les aurions vite repérés et puis ils crèveraient d'ailleurs comme des rats dans cette région inhospitalière et si hostile aux islamistes.

La réponse est à chercher ailleurs.

L'incendie du 25 juillet 2009 aux Aït Amar Uyuv m'avait aussi paru louche car il survint un ou deux jours après avoir entendu dans la soirée des vrombissements d'avions ou plutôt d'hélicoptères. J'ai alors décidé d'effectuer quelques observations sur le terrain afin d'en avoir le cœur net. Il faut dire que j'ai eu beaucoup de mal à convaincre quelqu'un du coin de m'accompagner tant la région était « réputée dangereuse ».

En effet, la rumeur a la peau dure, sur toute la longueur de notre parcours (environ 15 kms), nous n'avions pas rencontré âme qui vive.

Le 11 août 2009, nous partîmes donc, mon compagnon-témoin et moi, pour relever quelques éventuels indices. Une fois sur les lieux, nous ne pouvions que constater les ravages et la désolation, En nous écartant de la piste pour entrer dans cet enfer calciné nous n'avions pas eu beaucoup de mal à trouver ces pièces à conviction :

#### **Probablement des capsules et obus de bombes incendiaires**





**Sol jonchés d'obus (et de bouteilles de bières abandonnées par des randonneus locaux)**



**Baril de liquide inflammable, cable de largage et obus**



**Bombe made in CCCP**



**Un véritable missile !**



Comme nous étions à découvert, nous ne sommes restés sur place que le temps de prendre ces clichés. Sitôt fait, nous prîmes le chemin de retour le long du ruisseau Iyzer Unajel où la verdure pouvait nous camoufler. On ne sait jamais.



Mais maintenant, ne dites plus : on ne sait pas qui met le feu. Y a pas photo !

Par Dudule l'incrédule et son compagnon Azemni Yizedraten  
11/08/2009.

## Un incendie gigantesque a dévasté le Parc de Gouraya : Réaction du Centre Kabyle de l'Environnement

- Posté le 25 juillet, 2016



Vue sur Yemma gouraya suite à un incendie le 22 juillet

### **Mouvement pour l'Autodétermination de la Kabylie Le Centre Kabyle de l'Environnement**

#### **Déclaration/dénonciation**

Le Centre Kabyle de l'Environnement dénonce énergiquement les incendies qui visent les forêts de Kabylie. Ces feux, très fréquents pour être naturels (Vgayet, Tizi Wezzu, Tuvirett, Jijel, Setif, Boumerdes, Bordj Bou Arreridj), ont causé une érosion de la biodiversité et la destruction de centaines d'hectares d'oliviers, de champs de blé, de vignobles et plusieurs milliers de bottes de foin. A maintes reprises, ces incendies ravageurs ont menacé des villages et ont mis en danger des vies humaines. Des incendies qui nous rappellent étrangement la politique Française de la terre brûlée.

Plusieurs ornithologues ont fait une corrélation entre le déclin de plusieurs populations des oiseaux et ces feux de forêts, dont la majorité se déclenchent non loin des détachements militaires qui assiègent la Kabylie.

Cette année, les feux de forêts ont été largement plus fréquents et nettement plus dévastateurs que l'année dernière. Plus de 68 foyers d'incendie ont été comptabilisés le 7 Juillet dernier dans plusieurs régions Kabyles. Le vendredi 22 Juillet, un gigantesque incendie a réduit en cendres l'un des sites les plus touristiques en Kabylie et qui fait la réputation de Vgayet : le Parc de Gouraya. Ce feu, qui a menacé la ville de Vgayet et qui a suscité un grand mouvement de panique chez les résidents locaux, a décimé plusieurs populations du singe magot, « *Macaca Sylvanus* », qui est la seule espèce de primates d'Afrique du nord et qui est classée espèce en danger par L'UNESCO. L'Algérie, qui dispose

de plusieurs hélicoptères bombardiers d'eau, n'a rien fait qui puisse éteindre le feu ou au moins ralentir l'avancement des flammes.

Nous ne pouvons laisser l'un des endroits les plus emblématiques de la Kabylie, qui est Yemma Gouraya, entouré par un paysage aussi désolant. Nous incitons nos concitoyens à dénoncer cette atteinte grave à l'environnement Kabyle qui a pour objectif d'affamer le peuple et faire de la Kabylie un champ de cendre. Le Centre Kabyle de l'Environnement encourage toutes les associations et les comités de villages à prendre en charge la protection de la nature kabyle en lançant des campagnes de reboisement, en effectuant des élagages et en installant des coupe-feux. On ne peut plus compter sur l'aide d'une Algérie pyromane qui ne se réjouit que lorsque la fumée asphyxie notre chère patrie.

Les forêts Kabyles représentent un potentiel économique non négligeable. A titre d'exemple, la Kabylie représente l'un des meilleurs réservoirs au monde de chêne liège, « Quercus suber ». La Kabylie ne peut laisser cette richesse aux mains des colons qui ne connaissent que la langue des feux. En tournant le dos à l'argent sale du pétrole, nous saurons exploiter nos ressources, précieuses et abondantes, tout en vivant en harmonie avec notre environnement, comme l'ont toujours fait nos aïeux.

Lazhar Bessadi,  
Pour le Centre Kabyle de l'Environnement



SIWEL 251935 JUL 16

<http://www.makabylie.org/index.php/2016/07/25/un-incendie-gigantesque-a-devaste-le-parc-de-gouraya-reaction-du-centre-kabyle-de-lenvironnement/>

<http://kabylia2007.unblog.fr/>

**La Ministre des Droits humains réagit aux incendies criminels qui ravagent la Kabylie**

27 octobre 2016

L'on ne peut compter sur l'injustice inique de l'Etat colonial algérien pour juger ses propres fonctionnaires qui ne font qu'obéir aux ordres venus des plus hautes sphères en appliquant la lâche politique de la « terre brûlée », pour « punir » le peuple kabyle qui a osé son droit à l'autodétermination

En parcourant, ce matin, les principaux quotidiens algériens, à ma grande surprise, aucun ne fait mention des gigantesques incendies criminels qui assiègent la Kabylie.

Les Kabyles peuvent rôler sans ébranler le moindrement du monde les consciences !

Pour ceux qui en douteraient encore, la Kabylie est maintenant bel et bien isolée et physiquement cette fois-ci.

Où sont donc passés les droits humains, la protection de la faune et de la flore dans le voisinage de la Kabylie ?

Où sont passés les démocrates ? Où sont passés les écologistes ? Où sont donc passés les Algérienistes ?

En attendant l'avènement d'un Etat kabyle souverain qui veillera sur la sécurité de la population et leurs biens sur toute l'étendue de son territoire, l'Anavad appelle les Kabyles à se prendre en charge sans délai. Organisons la vigilance pour nous prémunir contre les incendies criminels; il s'agit d'un acte militant pour la protection de la chère patrie : la Kabylie !

C'est bien le cas de le dire : «**Kabyles, il y a le feu en la demeure !**»

Unissons-nous !



**Album : times**

times di la kabylie

*1 image*

[Voir l'album](#)

Cette cause sera portée devant l'opinion internationale et les instances en charge des crimes contre l'humanité.

Vive la Kabylie unie !

# **CHRONOLOGIE**

**ALGERIE**

**VERSUS**

**KABYLIE**

## KABYLIE

### CHRONOLOGIE DEPUIS 1962

Cette chronologie, sans être exhaustive, retrace les événements marquants qui opposent l'Algérie à la Kabylie dans un duel à mort. Dès le passage du témoin colonial français à l'Algérie dite « indépendante », la Kabylie qui a toujours lutté pour sa liberté s'est insurgée contre la dictature que le nouveau pouvoir installé à Alger veut lui imposer. S'ensuit, depuis, une défiance mutuelle à laquelle le présent Mémoire se propose de mettre un terme par une voie pacifique, celle du droit à l'autodétermination du peuple kabyle, celle de l'expression de la démocratie.

Pour comprendre comment les deux parties en sont arrivées là, le lecteur trouvera dans le rappel des faits maillant cette chronologie, les éléments d'information qui peuvent l'édifier. Il se rendra compte que leurs tensions sont permanentes, depuis 1962, et que les deux entités sont irréductibles. Par conséquent, leur séparation est la seule issue pour un avenir de paix si, du moins, la communauté internationale ne souhaiterait pas que le conflit politique prenne, un jour, des proportions beaucoup plus dangereuses aussi bien pour les deux antagonistes que pour la stabilité de tout le bassin méditerranéen. Même si la Kabylie continue de penser qu'une guerre évitée est un bienfait pour l'humanité, celle-ci n'en sera jamais tout à fait une tant que tous les peuples ne sont pas libres.

### Les années 60

18/03/1962 : Signature des Accords d'Evian par Krim Belkacem, mettant fin à plus de sept années de guerre et 132 ans de colonisation française.

14/04/1962, Ben Bella, se préparant à prendre le pouvoir à Alger, déclare à Tunis : « Nous sommes des Arabes, des Arabes, 10 millions d'Arabes ! ».

05/07/1962 : Proclamation de l'indépendance de l'Algérie.

15/09/1963 : Coup d'Etat contre la Constituante algérienne, une constitution, imposée par le clan d'Oujda (Ben Bella-Boumediene), est proclamée dans un grand cinéma d'Alger. Elle consacre l'islam comme religion d'Etat et la langue arabe comme langue nationale, au mépris de la Kabylie laïque et amazighe.

L'indépendance est confisquée. Le rêve tourne au cauchemar.

29/09/1963 : La Kabylie déclare la guerre contre le pouvoir algérien. Hocine Ait Ahmed, Mohand Oulhadj, et Abdelhafid Yaha, le font au nom du FFS (Front des Forces Socialistes).

03/10/1963 : Guerre des frontières, appelée « Guerre des Sables », entre le Maroc et l'Algérie.

15/10/1963 : Défection de Mohand Oulhadj qui préfère envoyer ses troupes en renfort à la guerre des frontières et déserte la résistance kabyle.

Décembre 1963 : Pourparlers de paix entre la Kabylie et Alger. Ils vont échouer trois mois plus tard.

Mars 1964 : reprise de la guerre entre la Kabylie et l'Algérie.

16/10/1964 : Arrestation de Hocine Ait Ahmed, chef de la rébellion kabyle.

25/11/1964 : Mohand Oulhadj est forcé par Ben Bella de lui remettre, contre reçu, le Trésor de la Kabylie constitué de 46 lingots d'or d'un kilo chacun, plus de 9000 pièces d'or de monnaie française de diverses valeurs et la somme de 300 millions de francs.

10/04/1965 : Ait Ahmed est condamné à mort. Deux jours plus tard, sa peine est commuée en détention à perpétuité.

La guerre de Kabylie aura coûté 497 morts et plus de 3000 arrestations. A ce jour, ses victimes kabyles ne sont pas reconnues en tant que telles par l'Algérie.

21/04/1965 : Le Congrès du FLN accouche de « La Charte d'Alger » dans laquelle la langue arabe et l'islam sont renforcés par l'option socialiste du pays et aucun mot sur l'identité et les langues amazighes. Elle énonce en introduction : « Le peuple algérien est un peuple arabo-musulman. En effet, à partir du VIIIe siècle, l'islamisation et l'arabisation ont donné à notre pays le visage qu'il a sauvegardé jusqu'à présent. ». L'amazighité, en tant qu'élément identitaire fondamental est évacuée

16/06/1965 : Accord entre le FFS (Kabylie) et Ben Bella (Algérie) mais le document n'a jamais été publié (Source Abdelhafid Yaha). Un entrefilet dans la presse, attribué à l'un des négociateurs du pouvoir, Mohamed Bejaoui, est publié mais signifiant, plutôt qu'un accord politique, la capitulation du FFS

19/06/1965 : Coup d'Etat à Alger, Boumediene renverse Ben Bella et suspend la constitution. La terreur politique est institutionnalisée, particulièrement contre tout ce qui est « berbère » et surtout kabyle.

01/05/1966 : Evasion de Hocine Ait Ahmed de la prison d'El Harrach (Alger) vers le Maroc d'où il va rejoindre la Suisse.

14/06/1966 : Création en France de l'Académie Berbère, une organisation politico-linguistique qui va assurer l'éveil identitaire auprès de plusieurs générations de lycéens kabyles, grâce, entre autres à la ténacité d'un homme : Mohand Arav Bessaoud.

1967 : Réduction du temps d'émission de la radio kabyle (Chaine II) héritée de la colonisation. Ouverture à 6h 30 du matin, elle interrompt ses émissions entre 9h et 12h, entre 15h et 18h., puis fermeture de l'antenne à 22h.

1967, la chanson kabyle connaît, sous l'impulsion de Cherif Kheddami sa première mutation en ouvrant la radio à de jeunes talents dont émergeront quelques géants de notre patrimoine.

L'heure de Kabyle diffusée sur les ondes de l'ORTF (Radio France) sur les Ondes Courtes est ramenée à 15mn, à la demande d'Alger. Hamid Hamici en était l'animateur et Slimane Azem le chanteur le plus engagé de l'époque.

Octobre 1968, Le dictateur Houari Boumediene humilie la Kabylie en y allant passer 10 jours, une manière de dire qu'elle était « pacifiée », digérée.

Fin 1968, suppression du dernier temps d'antenne du kabyle sur les Ondes Courtes de Radio France.

1969 : La JSK (Jeunesse Sportive de Kabylie) accède en première division de football. Elle sera le porte-drapeau et le symbole de résistance de la Kabylie.

1969 : Juillet : Marguerite Taos Amrouche, chanteuse kabyle, est interdite au Festival Panafricain d'Alger.

Septembre 1969 : Création du « Cercle Culturel Berbère » à la cité universitaire de Ben Aknoun (Alger)

En riposte à ce CCB, et comme contre-feu aux Kabyles, Boumediene encourage les islamistes à créer la première mosquée qu'il finance dans la même cité.

Les années 70

Renaissance malgré la terreur

18//10/1970, le leader kabyle, est assassiné à Francfort, par les services de Boumediene.

Mouloud Mammeri publie la grammaire berbère (Tajerrumt n tmazight) et un lexique moderne (Amawal atrar).

1972 : Idir révolutionne la chanson kabyle qui, tout en se modernisant, devient revendicative sur les plans identitaire et culturel. La liberté d'expression entame son combat contre la censure.

1973 : Le cours de langue amazighe assuré bénévolement à l'université d'Alger par l'écrivain Mouloud Mammeri est supprimé par décision du ministère de l'enseignement supérieur.

Mars 1973 : Festival de la chanson algérienne : Des étudiants kabyles forment deux groupes de musique qui réussissent à s'inscrire pour y participer (« Imazighen Imoula » en Kabylie et « Lazouk » à Alger). Les phases éliminatoires se déroulent les 05/07 et le 20/08/1973. En Kabylie le groupe Imazighen Imoula passe les présélections sans coup férir, alors que Lazouk, porté pourtant le prestigieux chanteur IDIR est recalé dès le 1er tour à Blida. Sa prestation, de facture internationale, est retransmise à la télévision algérienne mais son élimination réponds à deux besoins : 1) ne pas faire représenter Alger par la chanson kabyle, 2) empêcher les Kabyles de gagner le premier prix. Celui-ci finit quand même par être remporté par le groupe rescapé « Imazighen Imoula » que sont venus renforcer les membres de Lazouk.

Naissance du Groupe d'Etudes Berbères de Vincennes à l'initiative de Mbarek Redjala.

Décembre 1973 : La troupe théâtrale universitaire de Ben Aknoun, composée de militants kabyles, réussit l'exploit de représenter l'Algérie au Festival International du Théâtre de Carthage. Le représentant du ministère de la culture venait chaque semaine assister aux répétitions qui, en sa présence étaient jouées en arabe. Mais dès qu'il partait, elles reprenaient en kabyle. La qualité du jeu scénique kabyle a épaté les spectateurs et le jury qui lui décerne le 2e prix du Festival. Aucun remerciement du Ministre qui se sent floué.

Juin 1974 : La fête des cerises de Larva Nat Yiraten (Ex Fort National) tourne au drame après que les autorités aient décidé d'interdire des chanteurs kabyles. L'électricité est coupée et des émeutes eurent lieu la nuit devant l'une des plus grandes casernes algériennes en Kabylie. 4 morts parmi les militaires. La fête des cerises est définitivement interdite sous la dictature du parti unique.

Publication des premiers revues clandestines « Taftilt » et « ITIJ »

27/12/1975 : Une bombe artisanale est déposée devant l'unique quotidien francophone d'Algérie, « El-Moudjahid ». Dégâts matériels minimes. Une chasse à l'homme fut déclenchée dans les milieux « berbéristes ». Une dizaine de Kabyles sont arrêtés et pour délégitimer leur revendication de langue et d'identité, le pouvoir va les accuser de « complicité avec l'étranger ».

4/03/1976 : Procès des « poseurs de bombe » : un condamné à mort (Smail Medjber), un autre à perpétuité (Mohand U Harun), un à 20 ans (Kaci Lounes) et un à 10 ans (Cherradi Hocine)

1976, du 19/05 au 19/06/, un texte doctrinaire, « La Charte Nationale » est soumis à débat populaire pour asseoir la légitimité d'une nouvelle constitution. Sa première phrase assène : « L'Algérie est partie intégrante du monde arabe ». De tous les coins d'Algérie où vivaient des Kabyles, revenait la demande de reconnaissance de la langue et de l'identité amazighes. Mais à sa clôture, le 20/06/1976, Boumediene qui admet à demi-mots l'existence d'une opposition kabyle, ferma toutes les portes à une reconnaissance de la moindre différence linguistique ou identitaire en Algérie en affirmant : « Lors de ces débats, beaucoup d'intervenants ont demandé la promotion de l'arabe populaire. Si nous

venions à accéder à leur vœu, comment allons-nous communiquer avec nos frères saoudiens, syriens, irakiens ou palestiniens ? »

Le 16/09/1976, une constitution est adoptée par une mascarade référendaire, et reprend les mêmes éléments de base que celle de 1963. L'arabe langue nationale et l'islam religion d'Etat. Au diable, les Kabyles !

30/11/1976 : 1ère arrestation de Ferhat Mehenni, un activiste « berbériste ».

19/06/1977, la JSK est en finale de la coupe d'Algérie de football. Le dictateur Boumediene qui devait remettre le trophée au vainqueur était là, au « Stade du 5 juillet » à Alger. Pour cette occasion, les Kabyles ayant rempli le stade, huèrent l'hymne national algérien et scandèrent « A bas Boumediene ! ».

Aussitôt, sur ordre du despote, la JSK change d'appellation, il fallait qu'elle perde le nom de Kabylie, elle est renommée en arabe : « Jamaïyat Sariaa Kawkabi ».

Septembre 1977 : Ouverture de l'université de Tizi-ouzou, pour « dékabyliser Alger » où les universitaires kabyles envahissaient tous les espaces.

1978, La JSK perdra même ses initiales pour devenir JET, car la « Jamayat Sariaa Kawkabi » gardait son acronyme d'origine qui rappelle trop la Kabylie.

1978 : Première grève des étudiants à Tizi-ouzou.

1978 : Dissolution de l'Académie Berbère à Paris suite à une collaboration entre services algériens et français.

Octobre 1978 ; création de la Coopérative Imedyazen à Paris par le FFS qui, après une hibernation de 13 ans, revient à la vie en rédigeant sa première plateforme « Algérie : l'alternative démocratique », prônant une « autonomie régionale ».

28/10/1978 : Organisation d'un concert à Paris par Imedyazen pour mobiliser l'opinion kabyle en faveur de son identité et de sa langue. Il y avait à l'affiche, Slimane Azem et Hnifa, Idir et Ferhat.

Depuis septembre, Boumediene malade n'est pas apparu à la télévision. Il agonisait.

12/12/1978, une opération en Kabylie est montée de toutes pièces par les services algériens pour faire diversion sur la mort du dictateur. Un avion-cargo décolle de nuit de la base d'aviation militaire de Vgayet pour aller larguer, 15 km plus loin seulement (Cap Sigli) des armes à de soi-disant opposants. La propagande officielle attribua ce « coup » aux Marocains.

Le 28/12/1979, Boumediene est « débranché ». Chadli Bendjedid lui succède deux mois plus tard. C'est sous la présidence de celui-ci que la Kabylie, ayant repris ses forces depuis le traumatisme de la guerre de 1963-1965, va s'affirmer politiquement.

1979 : 2e grève des étudiants de Tizi-ouzou. Premières distributions clandestines de la plateforme du FFS « Algérie : l'alternative démocratique ».

Les années 80

A l'assaut de la dictature algérienne

1980

06/03/1980 : Troubles à la Cité Universitaires des filles de Ben Aknoun (Alger) où, dans le cadre de la célébration de la journée de la femme, une soirée culturelle kabyle est agressée par des étudiantes antikabyles.

Le 08/03/1980, toujours dans le cadre de la journée de la femme et dans la même cité des filles, les étudiantes kabyles perturbent à leur tour la célébration des festivités officielles.

10 mars 1980 : Une conférence sur les « poèmes kabyles anciens » de l'écrivain Mouloud Mammeri est interdite. Cela va déclencher des troubles en Kabylie qu'on appelle depuis le « printemps berbère » d'avril 1980. Ce fut l'un des événements les plus marquants du bras de fer entre la Kabylie et l'Algérie avant 2001.

11/03/1980 : Première marche depuis 1963 à Tizi-ouzou de protestation contre l'interdiction de cette conférence.

Cela ne va pas s'arrêter. La Kabylie bouillonne. Une coordination est établie entre les étudiants kabyles d'Alger et ceux de Tizi-ouzou. L'Université d'Alger est le théâtre de rassemblements de protestation quotidiens.

Le 19/03/1980, un brûlot provocateur du rédacteur en chef du seul quotidien francophone du régime, « El-Moudjahid », met le feu aux poudres. Il accuse Mammeri de collaboration avec l'ennemi pendant la guerre d'Algérie. Indignation unanime de la Kabylie qui se sent indignée et offensée.

Le 27/03/1980 : 1ère arrestation d'un étudiant, Arezki About.

28/03/1980 : 1ère tentative de marche improvisée à Alger, violemment dispersée par la police.

Le 07/04/1980 : Double tentative de marches à Paris et Alger, à l'appel du FFS. A Alger, Ferhat Mehenni et Said Sadi sont au premier rang de la manifestation. Intervention musclée de la répression. Une centaine d'arrestations parmi les manifestants.

Pour la première fois de l'histoire de l'Algérie indépendante, le Journal Télévisé fait état d'une « tentative de marche » et accuse « la main de l'étranger ».

A partir du 08/04/1980 la Kabylie est lynchée dans les médias algériens. Le quotidien « El-Moudjahid » et son clone arabophone « Ech-chaab » ne publient pour l'essentiel que les messages de soutien au régime et de condamnation de la marche des « contrerévolutionnaires », « valets » ou « suppôts » de l'impérialisme et du néocolonialisme. Les moindres sections du FLN, parti unique, et de ses « organisations de masses » les plus insignifiantes voient leurs communiqués repris par les médias du régime.

10/04/1980 : L'Université de Tizi-ouzou se met en grève illimitée.

Le 12/04/1980 : troubles à El-Kseur et Sidi Aich (Vallée de la Soummam) à la suite de l'interdiction d'un concert de Ferhat Imazighen Imoula. Le Monde en fait état le 14/04 en écrivant : « Dans la Vallée de la Soummam c'est le chanteur Ferhat qui a mis le feu aux poudres ».

16/04/1980 : La première grève générale paralyse Tizi-ouzou.

Le 16/04/1980 : Le Chanteur Ferhat est arrêté et torturé au commissariat central d'Alger..

Dans la nuit du 19 au 20 avril 1980, à l'heure où les étudiants de l'université de Tizi-ouzou dormaient profondément, violente intervention des troupes anti-émeutes avec chiens et matraques pour les déloger. Résultats : 547 blessés admis à l'hôpital de la ville. Cinq (05) d'entre eux en ont définitivement perdu la raison.

Un millier d'arrestations en milieux estudiantins (Alger et Tizi-ouzou).

20 avril 1980, toute la Kabylie est dans la rue pour protester contre la répression de ses enfants. Emeutes et barricades pendant une semaine (20-27/04). Les voies de communication sont fermées autour de la Kabylie par des barrages de gendarmerie et de l'armée pour empêcher que personne ne puisse y entrer ou en sortir. Cela va faciliter le lynchage médiatique de la Kabylie qui atteint son paroxysme entre le 20 avril et début mai.

Le 15/05/1980 : Communiqué selon lequel toutes les personnes arrêtées sont libérées à l'exception de 24 militants de partis d'opposition (clandestins).

20/05/1980 ; Malgré une Kabylie presque étêtée, une deuxième grève générale est observée à Tizi-ouzou pour, cette fois demander la libération des détenus.

Le pouvoir appelle à un congrès extraordinaire du FLN pour examiner les troubles en Kabylie.

Le 13/06/1980, la veille de ce Congrès extraordinaire du FLN, la Kabylie ne s'avoue pas vaincue. L'Université de Tizi-ouzou organise, avec l'écrivain Kateb Yacine et le chanteur Ferhat, une journée de résistance. L'écrivain révolutionnaire qu'il était reconnaît publiquement qu'il existe « une question kabyle » en Algérie.

Le 26/06/1980, les 24 détenus qui devaient être déférés devant la Cour de Sûreté de l'Etat sont mis en « liberté provisoire », mais dans les faits, ils sont remis en liberté tout court. Leur dossier ne sera jamais rouvert.

Du 02/08/ au 16/08/1980, se tient le Séminaire d'Yakuren. Une cinquantaine de cadres universitaires et syndicaux ayant pris part de près ou de loin au « Printemps Berbère » (mars, avril, mai, juin 1980) se retrouvent pour rédiger une plateforme de revendications kabyles. Le document rendu public est remis aux instances algériennes. Après un survol de l'histoire millénaire d'Afrique du Nord, de la colonisation française et la « lutte de libération nationale » en Algérie, les rédacteurs insistent particulièrement sur la nécessaire reconnaissance par le pouvoir algérien de l'identité berbère et des « langues populaires », qualifiées aussi de langues « maternelles » : le berbère et l'arabe algérien.

Septembre 1980 : Remaniement ministériel, nomination pour la première fois d'un Secrétaire d'Etat aux cultures populaires mais dont le travail n'a jamais concerné la promotion de la langue et de la culture kabyles pour lesquelles il devait être consacré.

En réponse aux berbéristes kabyles, une circulaire présidentielle augmente substantiellement le volume horaire de l'islam dans l'enseignement au primaire et au secondaire.

10/10/1980 : Séisme violent à El Asnam (200 km à l'ouest d'Alger), rebaptisée depuis Chlef. Malgré la distance, les médecins kabyles furent les premiers sur les lieux.

03/12/1980 : Le chanteur Ferhat se produit à Oran où les officiers kabyles de la base navale de Mers El-Kebir le réquisitionnent pour un concert. Celui-ci a lieu au Mess des Officiers qui a vibré au répertoire contestataire de l'artiste dont le fameux « Tahia Berzidan ». Cela ne l'empêchera pas de se faire de nouveau arrêter à l'aéroport d'Alger, le 13/12/1981 alors qu'il devait se rendre pour un concert à St-Etienne (France).

1981

Janvier 1981 : Naissance de la revue Tafsut (semi-clandestine) dans laquelle des réponses au déni d'identité et de langue opposé à l'amazighité étaient apportées.

Mars 1981 : Le pouvoir répond par la proposition d'une « Charte Culturelle » du FLN.

20/04/1981 : Grandiose 1er anniversaire du « printemps Berbère » à l'université d'Alger et à Tizi-ouzou. La foule qui a fait le déplacement est évaluée à des dizaines de milliers de personnes.

Le 21/04/1981, 1er cours de langue amazighe organisé à Bab Ezzouar (Alger) en présence de Salem Chaker, 1er professeur kabyle de langue amazighe.

19/05/1981, pour la « Journée nationale de l'étudiant », une quinzaine d'arrestations sont opérées en milieu étudiantin kabyle à l'université d'Alger.

21/05/1981, une manifestation estudiantine est violemment réprimée à Vgayet. Une vingtaine d'arrestations.

Juillet 1981. Devant la persistance de la résistance kabyle, la 5e session du Comité Central du FLN est spécialement convoquée pour débattre du projet de charte culturelle. Finalement plutôt qu'une charte ce sera un simple « Rapport sur la politique culturelle » qui sera adopté. Il résume la détermination de l'Algérie à éradiquer la langue kabyle au nom de « l'unité nationale » en affirmant : " Ainsi qu'en témoigne l'Histoire, plus d'une nation avancée est arrivée à accomplir un grand bond en avant grâce à une langue unique véhiculant les activités de l'Etat et les efforts de l'administration centrale, réalisant, ainsi, l'unité nationale." (Rapport sur la politique culturelle, 5e session du comité central du FLN; édité par le Ministère de l'Information, Alger, p. 19).

Mais durant les débats dont certains sont retransmis à la télévision, l'obsession unique des membres du comité central du FLN, d'en finir avec la question kabyle, tourne autour de la manière de « parvenir à ce que les mères kabyles parlent à leurs enfants en arabe aussitôt qu'ils sont nés » !

11/09/1981 : Une décision d'organiser une grève de la rentrée scolaire pour le 29/09/1981 est prise par le noyau dur des activistes kabyles.

18/09/1981 : arrestation de deux artistes kabyles, Malika Domrane et de Matoub Lounes à l'aéroport d'Alger.

28/09/1981, pour désamorcer la grève, le gouvernement algérien annonce la création d'une chair des cultures populaires à l'université de Tlemcen (600km à Sud-ouest de la Kabylie).

Début octobre 1981 : De mesures sont prises contre les principaux animateurs du Mouvement Culturel Berbère.

\*Arrestations à deux reprises du chanteur Ferhat pour répondre de la grève du 29/09/1981. Son exemption du service militaire lui est confisquée.

\*Mutation du Dr Said Sadi de l'hôpital de Tizi-ouzou à celui de Khenchela (Aurès). Il refuse de rejoindre son nouveau poste.

\*Appel sous les drapeaux de Ramdane Achab qui rejoint sa caserne. Hend Sadi est recherché et rend publique une déclaration, en se mettant momentanément en clandestinité.

16/10/1981 : Condamnation par le Tribunal d'Alger des étudiants arrêtés le 19/05/1981.

31/12/1981 : Procès des militants kabyles arrêtés le 19/05/1981 à Vgayet (ex Bougie). Deux bus pleins d'étudiants de l'université de Tizi-ouzou, se rendent sur les lieux en signe de solidarité avec les inculpés. Pour échapper à la pression estudiantine, le verdict sévère, dicté par Alger, n'est rendu qu'après minuit, une fois que la fatigue avait gagné la plupart des étudiants.

Les procès d'Alger et de Bougie ont bénéficié de collectifs d'avocats bénévoles constitués autour de Me Ali Yahia et de Me A. Ainouz.

1982

A l'occasion du 20ème anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, le pouvoir manœuvre pour s'attirer les grâces de la Kabylie.

Février 1982 : Ait Ahmed est démarché de manière officieuse pour qu'il rentre de son exil et qu'il mette un terme à son opposition au pouvoir qui souhaitait le coopter. Refus catégorique du leader kabyle qui ne voulait ni transiger sur ses principes ni remettre sa liberté en danger..

24/03/1982 : Ferhat et Mouloud Mammeri, de retour de France, sont arrêtés à l'aéroport d'Alger.

20/04/1982 : La Kabylie est de nouveau en communion avec ses revendications identitaires et linguistiques en ce 2ème anniversaire de ce qui est désormais appelé le « printemps Berbère » de 1980.

Mai 1982 : Annonce fracassante : Les restes du Colonel Amirouche, le héros kabyle de la guerre d'indépendance, sont « retrouvés » dans le sous-sol du siège de la gendarmerie nationale à Alger où Boumedién les avaient cachés. Parti dans le but de ramener des armes de Tunis, il n'y est jamais arrivé. Donné par les hommes de Boussouf, il fut tué en cours de route par l'armée française près de Boussaada (270 km Sud-est d'Alger).

On jumelle l'opération Amirouche avec celle du rapatriement des restes de deux autres leaders kabyles de la guerre d'indépendance : Ceux de Abane Ramdane du Maroc, où il fut assassiné le

27/12/1957 par les tenants actuels du pouvoir, et de Francfort, ceux de Krim Belkacem, assassiné par le régime algérien en 1970. Ils seront tous les trois réinhumés au Carré des Martyrs du cimetière d'El-Alia où reposent les dignitaires du système en place. Après la nationalisation des hydrocarbures voici donc celles des icônes kabyles.

Juin 1982 : Cheikh Imam (chanteur égyptien emprisonné par Nasser et libéré sur intervention du président français, François Mitterrand) chante à Tizi-ouzou. S'étant engagé à se rendre au campus universitaire, après son récital à la Maison de la culture, pour apporter son soutien aux militants « berbéristes », il en est empêché par la police qui lui interdit de s'y rendre. Toutefois, Kateb Yacine a été le remplacer au pied levé.

02/07/1982 : Festival du chant patriotique à Vgayet : Le même Cheikh Imam est de nouveau enlevé par la police pour l'empêcher de rencontrer des militants du MCB (Mouvement Culturel Berbère).

05/07/1982 : Libérations de quelques militants berbéristes condamnés le 04/03/1976 dans le cadre de l'affaire des « poseurs de bombe ».

12 Septembre 1982 : Fête du Peuple Breton à Brest (France) : Echanges houleux entre Kabyles et représentants de l'Amicale des Algériens en France.

02/11/1982 : Assassinat à l'arme blanche d'un militant kabyle, Amzal Kamel par un groupe d'étudiants islamistes à l'université de Ben Aknoun (Alger). L'assassin présumé n'est condamné qu'à 6 ans de prison et finit par être grâcié deux ans plus tard.

04/11/1982 : Grève générale en Kabylie pour protester contre cet assassinat. Riposte d'Alger : occupation militaire du campus universitaire de Oued Aissi (Tizi-ouzou) où devait se dérouler le meeting de protestation du Mouvement Culturel Berbère.

06/11/1982 : L'enterrement d'Amzal Kamel à Tiferdout (1200m d'altitude près Tala Boudi, ex Michelet) draine des milliers de personnes qui ont ponctué l'événement par une marche silencieuse sur la ville (actuel Ain El Hammam).

02/12/1982 : Confiscation par la police du passeport du chanteur Ferhat. Il n'en recevra un autre que 5 ans plus tard, (janvier 1988).

1983-1984

Mars 1983 : Mise sur pied de « l'Association des Enfants de Chouhada » (enfants de maquisards kabyles tombés pendant la guerre d'Algérie ». Sa première revue clandestine « Anza » (cri d'outre-tombe) rend publique une lettre de l'Emir Abdelkader datée de 1870, refusant l'alliance que lui proposait Bismarck contre l'ennemi français commun, en écrivant : « Que Dieu maudisse le glaive qui se lèverait contre la France généreuse » !

20/04/1983 : La commémoration du 20 avril est un succès éclatant malgré des tensions entre militants « culturalistes » et « socialistes » au sein de l'université de Tizi-ouzou. La chanteuse Nouara régale le public.

Visite de Chadli à Tizi-ouzou. En posant la première pierre d'une nouvelle cité à Nouvelle-ville, il glisse un document dans lequel il fustige les militants kabyles.

Juin 1983 : Premières bases d'une structuration clandestine du MCB. Deux textes ont été présentés au débat : l'un de Salem Chaker sur la problématique linguistique et identitaire, l'autre par Said Sadi portant sur la structuration politique. Les deux textes complémentaires sont adoptés. La structure expérimentale mise sur pied est née. La présidence provisoire a été confiée à Me Mokrane Ait Larbi.

05/07/1983 : Tentative de dépôt de gerbe de fleurs au monument aux morts du centre-ville de Tizi-ouzou, par les « enfants de chouhadas » kabyles qui décident de refuser que le sang de leurs parents légitime la dictature algérienne. Un nouveau cheval de bataille est ainsi né. Conjugué au MCB, la Kabylie se renforce et élargit son influence à d'autres régions d'Algérie (Alger, Tipaza et Chlef notamment).

04/02/1984 : Nouveau découpage territorial algérien. La Kabylie est dépecée. Un tiers de sa superficie est affecté à de nouvelles entités administratives limitrophes. La démarche consiste à éroder la langue et l'identité kabyles sur les pourtours de la Kabylie

15/10/1984 : Le chanteur Ferhat et l'activiste du MCB, Arezki About, sont arrêtés par la Sécurité Militaire qui les interroge à Blida. Ils sont relâchés avec un message d'avertissement à transmettre aux acteurs du MCB : « Gare à celui qui oserait perturber la commémoration du 30ème anniversaire du déclenchement de la guerre d'Algérie, le 1er novembre).

01/11/1984 : A Azeffoun, cité balnéaire kabyle, un monument aux morts va être inauguré. Le faste et la solennité prévus pour l'occasion, devant une foule nombreuse, sont perturbés et empêchés par des militants kabyles (enfants de chouhadas et MCB). C'est la débandade générale des dignitaires du régime algérien devant cette intervention défiant publiquement leur autorité.

Ce fut la première victoire depuis 1980. Un nouveau processus de contestation du régime par la Kabylie se met en place.

Sur conseil de Me Ali Mecili, La FIDH (Fédération Internationale des Droits de l'Homme, francophone) est sollicitée pour admettre en son sein une ligue algérienne des droits de l'homme, si elle venait à être créée.

1985

06/02/1985 : Conférence à la Maison de la Culture de Tizi-ouzou sur la « réécriture de l'histoire de la Wilaya III » (Kabylie) pendant la guerre d'indépendance. Sa conclusion principale est « La Wilaya III a participé à la Révolution » ! Quand on sait le rôle de premier plan assuré par la Kabylie tout le long de la guerre d'Algérie, c'est là une insulte de plus.

Avant le début des travaux, six militants kabyles dont cinq fils de maquisards tombés au champ d'honneur, sont arrêtés pour avoir voulu participer à ladite conférence. Ils sont écroués à la maison d'arrêt de la ville où ils entament aussitôt une grève de la faim.

Le 12/02/1985 : Leur procès a lieu à Tizi-ouzou. La relaxe est prononcée pour tous. Mais le procureur de la république, M. Aissi, meurt d'un infarctus. Il n'a pas supporté les menaces et les vociférations de son ministre qui lui reprochait d'avoir été en deçà de ce qui était attendu de lui lors de son réquisitoire.

Mars 1985 : Suite à des contacts avec des milieux de l'opposition non kabyle, une première réunion pour créer une ligue algérienne des droits de l'homme a lieu dans un restaurant d'Alger (El Bassour). Saad Dahleb, membre de la délégation du FLN ayant négocié les Accords d'Evian du 18/03/1962, y participe. C'est une caution officielle du régime. Que cache-t-elle ?

Le deal entre la partie kabyle et son alliée arabophone du moment stipule que la présidence de la ligue ira à un kabyle, Me Abdenour Ali Yahia, tandis que la majorité absolue du Conseil d'Administration sera donnée à l'aile « arabe ». Les élections ont donné les résultats convenus. Le soir même, une réunion de ce conseil d'administration se tient et, surprise ! La partie majoritaire revendique que le président ne soit pas celui élu par l'assemblée générale mais par les membres du Conseil d'Administration. Crise ouverte ! La parole donnée n'est pas respectée. Scission.

Le 29/06/1985 naît, à Alger, la Ligue Algérienne de Défense des Droits de l'homme, avec quand-même, oh prouesse, un non kabyle dans son conseil d'administration, le psychiatre d'origine constantinoise, le Pr Khaled Benmiloud.

05/07/1985 : Célébration de l'anniversaire de l'indépendance : Le MCB opérant sous couvert des enfants de Chouhada organise un dépôt de gerbes de fleurs au centre-ville de Tizi-ouzou. La police intervient. Douze militants sont arrêtés et transférés à Alger. Ils sont déferés devant la Cour de Sûreté de l'Etat et écroués à Berrouaghia.

Le 16/07/1984, Ferhat Mehenni, qui depuis la manifestation du 05/07 se cachait avec Mokrane Ait Larbi et Said Sadi à Dellys, sort de la clandestinité et se fait arrêter aussitôt chez lui. Ecroué à la prison de Berrouaghia, il passe toute la journée au quartier des condamnés à mort.

La Ligue Algérienne de Défense des Droits de l'Homme, le MCB et les enfants de chouhad sont décapités.

Le 29/07 au 09/08/1985 : Grève de la faim des prisonniers.

20/08/1985, arrestation des derniers éléments du noyau du Mouvement Culturel Berbère (Said Sadi, Me Ait Larbi et Said Doumane).

30/08/1985 : Le plus populaire des chanteurs kabyles, Ait Menguellet, réagissant à ces arrestations, dédie son concert à Alger aux prisonniers kabyles.

09/09/1985 : Arrestation d'Ait Menguellet au prétexte de détention illégale d'arme à feu. Il est incarcéré à El Harrache (banlieue-est d'Alger)

10/09/1985 : Le Secrétaire Générale de la Ligue Algérienne des Droits de l'homme, M. Hachemi Nait Djoudi, dénonce cette arrestation. Il est à son tour écroué avec ses camarades à Berrouaghia.

15/09 au 25/09/1985 : Emeutes en Kabylie contre toutes ces arrestations.

20/10/1985 : Les gardiens de prison de Berrouaghia, sur ordre du ministre Boualem Baki, tentent d'agresser les prisonniers kabyles qui se barricadent dans leur cellule collective.

16/12/1985 : Ouverture du procès des prisonniers kabyles devant la Cour de Sûreté de l'Etat à Médéa.

Le même jour est conclu l'accord de Londres entre l'opposant kabyle, Hocine Ait Ahmed et son ancien ennemi juré, Ahmed Ben Bella. La coïncidence avec le procès de Médéa était intentionnelle. Un historien renommé, ancien conseiller de Ben Bella dit à ce dernier, en des termes moins polis : « Les Kabyles t'ont eu ! »

18/12/1985 : Suspension du procès, suite à la défection d'un membre du jury pour objection de conscience : Il ne cautionne pas qu'on traduise en justice pour des raisons politiques, des enfants de ses compagnons de maquis de la guerre d'indépendance. Le procès aurait dû être annulé pour vice de procédure, mais il ira jusqu'au bout.

23/12/1985 : Verdict de la Cour de Sûreté de l'Etat : Cinq des vingt-trois inculpés sont condamnés à trois ans de prison ferme et un sixième écope de dix-huit mois.

1986-1988

02/01/1986 : Transfert des condamnés à Tazoult-Lambèse où ils seront passés à tabac par un comité de matons préparé à cet effet.

Octobre 1986 : Emeutes en Kabylie orientale et à Constantine. Des centaines d'arrestations. Ceux d'entre eux qui sont transférés à la prison de Tazoult-Lambèse ont été répertoriés par les détenus Kabyles, notamment Arezki Ait Larbi et leur liste sortie de prison grâce à un ingénieux procédé technique de Ferhat Mehenni.

02/11/1986 : transfert des prisonniers politiques kabyles de Tazoult-Lambèse vers Constantine, Sétif et Blida.

Mars 1987 : Le pouvoir algérien crée sa propre Ligue Algérienne des Droits de l'Homme. Il l'actionne pour demander la libération des détenus kabyles.

07/04/1987 : Assassinat à Paris de Me Ali Mecili par les services algériens. Il était le bras droit de Hocine Ait Ahmed et c'était grâce à lui qu'il y a eu jonction entre le FFS et le MCB naissant, et que Ben Bella accepta l'accord de Londres avec la Kabylie. La France s'empresse d'expulser l'assassin vers l'Algérie, à la demande de celle-ci.

Le 27/04/1987 : Libération des prisonniers kabyles suite à une « grâce présidentielle », mais leurs rangs sont définitivement divisés.

05/07/1987 : Libération des « poseurs de bombe » kabyles, condamnés par la Cour de Sûreté de l'Etat le 04/03/1976.

Juillet 1988 : Université d'été clandestine en Kabylie pour former une nouvelle organisation politique plus structurée et plus déterminée que le MCB.

19/09/1988 : Le président algérien au niveau intellectuel limité, proarabe, fait un discours ressenti comme provocateur par la Kabylie. Il annonce que l'Algérie va s'unir avec la Jamahiriya Arabe Libyenne et que « ceux qui ne sont pas d'accord, n'ont qu'à aller vivre ailleurs ! »

24/09/1988 : Des grèves tournantes dans l'Algérois sont orchestrées dans les entreprises publiques.

28/09/1988 : Premières émeutes à Alger.

04/10/1988 : Réunion restreinte du MCB pour évaluer la situation : Conclusions : 1) Nécessité d'une meilleure information sur les émeutes qui s'étendent à travers l'Algérie. 2) Considérer le moment comme étant révolutionnaire et en profiter pour recréer une société politique. 3) Protéger la Kabylie de tout trouble non contrôlé et qui mettrait le MCB hors-jeu. Un tract appelant à une grève générale pour les 10 et 11 octobre est rédigé.

Dans la foulée des discussions, suite à la décision de prendre attache avec toute la classe politique réduite au silence, Said Sadi propose que l'on prenne langue également avec le pouvoir algérien. Finalement on ne verra personne en dehors des représentants de celui-ci.

05/10/1988 : Etat de siège décrété par Chadli. Intervention de l'armée pour rétablir l'ordre dictatorial. Des centaines de morts et d'arrestations.

06/10/1988 : Un émissaire du pouvoir, en la personne du commissaire de la ville kabyle des Issers contacte la direction du MCB : Son message est celui d'une menace sous forme de conseil : « Le pouvoir n'attend qu'une seule chose : que la Kabylie bouge et il y fera un massacre. Les sièges des wilayas (préfectures) kabyles sont truffés de commandos prêts à intervenir contre les Kabyles qu'on va accuser d'être manipulés de l'étranger pour fomenter tous les troubles qui se produisent à travers l'Algérie.

07/10/1988 : Une délégation de trois Kabyles est reçue à la présidence de la république par le bras droit de Chadli, Larbi Belkheir. Hachemi Nait Djoudi, Mokrane Ait Larbi et Said Sadi reviennent avec la conviction que le pays va se « démocratiser ». La Kabylie tient son rôle sur l'échiquier politique algérien. En dehors des Kabyles, c'est une délégation d'islamistes qui a été reçue à El-Mouradia. Ces derniers s'attribuent les émeutes d'Alger et se font prendre plus au sérieux que les pacifistes Kabyles

09/10/1988 : Le chanteur kabyle Matoub Lounès, prend avec lui deux étudiants et des rames de tracts appelant à la grève générale en Kabylie. Direction Michelet (Ain El Hammam). Ils distribuent les tracts le long de leur parcours à partir de Tizi-ouzou. Signalé par les services de sécurité, il est intercepté par un barrage de la gendarmerie dont le chef vide sa Kalachnikov sur lui. Il ne doit sa survie qu'à une intervention le lendemain de deux militants kabyles qui le retirent à l'hôpital de la localité où, il allait à coup sûr mourir.

10/10/1988 : Discours de Chadli annonçant une ouverture politique sur la base d'un référendum. L'événement va accentuer les divisions que l'épreuve de la répression de 1985 avait suscitées dans la classe politique kabyle.

13/10/1988 : Conférence de presse annonçant la tenue des « Assises du MCB » en vue de créer un parti politique kabyle. Ait Ahmed, est mécontent. La lutte pour le leadership en Kabylie est lancée. Elle fera plus de dégâts au sein des militants que n'en avait fait la répression.

29/10/1988 : Arrivée à Alger de l'actrice française, Isabelle Adjani. Ce sont les Kabyles de la LADDH, à leur tête Me Abdenour Ali Yahia qui l'accueillent et lui confectionnent son programme de travail. C'est ainsi, que pour le 01/11/1988, journée d'inauguration d'un monument aux morts à Ighil-Imoula (Kabylie) où fut tiré le tract appelant à la guerre d'indépendance de l'Algérie, en 1954, elle préfère voir des blessés des événements d'octobre 1988 dont le chanteur Matoub Lounès. Elle refuse d'aller à des « mondanités » du régime algérien. Sa visite va internationaliser le cas dramatique de Matoub et

forcer enfin le gouvernement algérien à le transférer en France où il va être sauvé de la mort in extrémis.

### **Les années d'illusions et de division de la Kabylie**

1989-2001

L'ouverture démocratique créé l'illusion et le rêve d'une solution pour la Kabylie. Sa classe politique est convaincue qu'elle va prendre le pouvoir et gouverner l'Algérie. Les deux partis kabyles (FFS-RCD), ne réalisant pas qu'ils sont isolés, vont se livrer une guerre politique qu'aucun d'entre eux ne livre avec autant d'acharnement contre leurs ennemis communs : le régime et ses islamistes.

Cela n'empêche pas la Kabylie de se distinguer du reste de l'Algérie par des actions d'éclat, des drames qui l'endeuillent et son attachement indéfectible à ses valeurs et à son identité. Ainsi, de grandioses marches sont réussies par les deux partis qui, lors des élections, y obtiennent un vote massif en faveur de la démocratie. Ils gèrent ensemble le début du boycott scolaire (septembre 1994-mai 1995). Toutefois ils ont des attitudes opposées face au terrorisme islamiste qui, pourtant, ciblait prioritairement les Kabyles. Il assassinait partout en Algérie mais on enterrait surtout en Kabylie.

09,10 et 11/02/1989 : Création du RCD. Frictions avec le FFS d'Ait Ahmed et début de la division des rangs de la Kabylie entre les deux formations politiques. Une compétition pour le leadership kabyle est engagée. Les deux leaders se trompaient de stratégie et de cibles. Au lieu de constituer un pôle kabyle, ils se neutralisent en essayant chacun d'apparaître aux yeux du pouvoir algérien comme son interlocuteur kabyle incontournable. Malgré un avantage charismatique indéniable d'Ait Ahmed sur son challenger, le pouvoir préfère soutenir Said Sadi pour ne pas avoir à faire à homme sûr de sa force en Kabylie.

23/02/1989 : Référendum sur la nouvelle constitution consacrant le multipartisme. Plus de soixantaine partis ont demandé leur agrément.

25/02/1989 : Assassinat de l'écrivain kabyle Mouloud Mammeri, maquillé en accident de la circulation. Près d'un million de Kabyles vont à son enterrement. Le pouvoir a assassiné la seule personnalité en mesure de mener une mission de conciliation et d'entente entre le RCD et le FFS, pour que la Kabylie ne retrouve pas son unité politique.

Août 1989 : 2ème Séminaire du MCB (le 1er étant celui d'Yakouren, en août 1980). Tous ceux des Kabyles qui ne se reconnaissent pas dans le RCD et qui se sentent spoliés de leur légitimité militante des années de dictature, se sont regroupés au sein d'une nouvelle structure politico-culturelle appelée le MCB-Commissions-Nationales. Elle se met sous l'égide du FFS.

Octobre 1989 : Hocine Ait Ahmed, en traversant le ciel algérien à bord d'un avion adresse un message au peuple et au président algériens, comme s'il était le président d'un autre pays qui s'appelle la Kabylie.

15/12/1989 : Premier Congrès du RCD. Ait Ahmed efface l'événement en rentrant au pays, ce jour-là, de son exil qui dure depuis plus de 23 ans. Des dizaines de milliers de Kabyles l'attendaient à l'aéroport d'Alger.

1990

25/01/1990 : Grandiose marche à Alger du MCB-Commissions Nationales, soutenue par le FFS. Plus de 200.000 kabyles défilent dans les rues d'Alger pour demander le statut de langue nationale et officielle pour le Tamazight. Le RCD qui s'y était opposé s'effondre momentanément.

12/06/1990 : Elections municipales : Le FFS boycotte et le RCD en profite. Il se présente et réssucite. La plupart des municipalités kabyles sont raflées par lui. Quelques localités sont quand même enlevées par le FLN mais l'islamisme a toujours du mal à s'implanter en Kabylie.

04/08/1990 : L'Irak envahit le Koweït. Hystérie en Algérie, où, en dehors de la Kabylie, Saddam Hussein est célébré comme un héros national. Les islamistes récupèrent la victoire d'un laïc. Ils ont le vent en poupe et font la loi à Alger.

Septembre 1990 : Une conférence du RCD que devait animer Ferhat Mehenni à Sidi Bel Abbès, loin de la Kabylie, est empêchée par des islamistes qui saccagent la Maison de la Culture de la ville (Sud-est d'Oran). 15 jours plus tard, une marche sous protection policière des militants kabyles est organisée dans la même ville.

27/12/1990 : Une autre conférence du RCD, animée par Mokrane Ait Larbi est empêchée à Batna (Sud de Constantine).

1991

10/01/1991 : En réponse à cette agression, le RCD organise une marche à Batna où les manifestants partis de Kabylie sont tombés dans un guet-apens. Attaqués par des hordes islamistes sous le regard amusé de la police, des dizaines de blessés dont un cas grave ont reçu des soins à l'hôpital local. Comme à Sid Belabbas, les Kabyles ne sont pas là aussi, chez eux. La nation algérienne est une illusion.

13-16/03/1991 : Premier Congrès du FFS à la Couole du 5 juillet, sur les hauteurs d'Alger. Il invite le RCD qui se fait, pour l'occasion, représenter par Ferhat Mehenni. L'accolade entre celui-ci et le charismatique Hocine Ait Ahmed donne lieu à une stand-ovation des 5000 congrssistes, de plus de cinq minutes. La Kabylie se retrouvait dans le geste mais les divisions vont s'accroître au fil du temps, entre les deux partis.

25/05/1991 : Le FIS appelle à la désobéissance civile et occupe les places publiques à Alger.

05/06/1991 : L'armée intervient, évacue les islamistes des rues d'Alger et contraint le gouvernement Hamrouche à démissionner.

Les élections législatives sont fixées pour le 26/12/1991.

23/12/1991 : Au dernier jour de la campagne électorale, le premier bulletin d'information en « tamazight » est diffusé à la télévision algérienne. Une victoire pour la Kabylie.

26/12/1991 : Premières législatives pluralistes en Algérie. Les islamistes raflent plus de la moitié des sièges dès le premier tour. Ils n'en obtiennent aucun en Kabylie qui se trouve de fait en isolement et en dissidence politico-idéologique avec le reste de l'Algérie.

28/12/1991 : Les Kabyles se prennent pour l'Algérie. Le RCD appelle à l'arrêt des élections tandis que le FFS appelle à une marche pour la tenue du second tour. En vérité, ils agissent par procuration, le premier est mandaté par les généraux et le second par les islamistes.

29/12/1991 : Débat télévisé sur la question du second tour, faut-il ou non y aller. Mohamed Boudiaf y participe en duplex du Maroc. Interrogé sur le vote de la Kabylie, il lâche : « La Kabylie a voté kabyle ! ». Il aurait dû dire « la Kabylie a voté démocrates, mais l'Algérie a voté antikabyle ! ».

1992

02/01/1992 : La marche du FFS à Alger pour la tenue du 2ème tour des élections législatives est récupérée par les « éradicateurs » et les partisans de « l'arrêt du processus électoral ».

Ait Ahmed est sollicité par l'armée pour être nommé chef de l'Etat. Il décline l'offre et repart en Suisse où il vivait jusqu'à la mi-décembre 1989.

L'état d'exception est décrété et les élections annulées. Boudiaf est ramené du Maroc en homme providentiel pour présider au destin du pays, mais surtout pour la répression contre les islamistes.

29/06/1992 : Le président Boudiaf qui était en conférence publique à Annaba est assassiné par un militaire, en direct à la télévision.

02/07/1992 : C'est un antikabyle que l'armée choisit pour lui succéder à la tête de l'Etat : Ali Kafi.

08/07/1992 : Un autre antikabyle, bien que d'origine kabyle, est nommé à la tête du gouvernement algérien, Blaid Abdeslam. Pour insulter la Kabylie, il déclare : « je suis arabe parce que je suis kabyle ».

26/08/1992 : Premier attentat terroriste islamiste à l'aéroport d'Alger : Un carnage : plus de 40 morts presque tous des Kabyles. La guerre est déclarée entre le pouvoir et les islamistes dont les intellectuels kabyles seront les premières victimes (Tahar Djaout, Smail Yefsah, Mahfoud Boucebci, Laadi Flici, Rachid Tiziri, Mohand Aoucheta, Stambouli, Nabila Djahnine ...).

1993

1993 : Le terrorisme islamiste gagne en puissance et l'Algérie est en panne. C'est en Kabylie que sont levées les premières milices antiterroristes, appelées les Groupes de Légitime Défense (GLD). La Kabylie va aggraver son image de pays de mécréants, d'ennemis de l'islam et des Arabes. Tuer des Kabyles devient œuvre de salut arabo-islamique. Mais elle a gagné momentanément en sécurité. Bien que ce soit chez elle que la plupart des victimes du « terrorisme » sont enterrées, car kabyles d'origine, ce n'est pas sur son territoire que les attentats sont perpétrés. Elle est qualifiée de Petite Suisse et des annonces, entre particuliers, fleurissent dans la presse, du genre : « échange villa à Alger contre F4 à Tizi-ouzou ou Béjaïa ».

Février 1993 : Le RCD qui gère les municipalités kabyles depuis juin 1990 démissionne pour protester contre l'antikabylisme du pouvoir algérien. La gestion des communes va être confiée à des DEC (Délégation Exécutives Communales) nommées par Alger.

15/06/1993 : A Alger : Assassinat à l'arme blanche du Pr Mahfoud Boucebci, un éminent psychiatre d'origine kabyle.

Juin 1993 : Nomination d'une Commission du Dialogue National, confiée à Youcef Khatib (Médéa), pour valider la nomination d'un nouveau chef de l'Etat sans passer par les urnes qui sont encore trop favorables aux islamistes.

21/08/1993 : Changement de Chef de Gouvernement. Un autre kabyle aux origines effacées, Redha Malek, lui succède.

18/10/1994 : assassinat à Alger d'un journaliste kabyle, Smail Yefsah.

20/12/1993 : La Commission du Dialogue National rend ses conclusions. Elle ignore totalement les revendications identitaires et linguistiques de la Kabylie,

1994

17/01/1994 : En réaction aux conclusions scandaleuses de cette commission sur la question amazighe, une marche de protestation est organisée à Tizi-ouzou. Plus de 500.000 personnes battent le pavé. Pour couronner cette manifestation, une proclamation faisant symboliquement de Tamazight une langue nationale et officielle est lue par Ferhat Mehenni, entouré pour la circonstance de deux grands chanteurs kabyles, Cherif Kheddami et Taleb Rabah.

19/01/1994 : En réponse à cette marche, une délégation de la Kabylie (MCB) conduite par Ferhat Mehenni est enfin reçue par la Commission du Dialogue National à laquelle un Mémoire est remis.

28/01/1994 : L'idée d'un boycott scolaire est retenue lors d'une réunion du MCB, si d'ici la rentrée scolaire de septembre 1994, le pouvoir ne reconnaît pas l'identité et de la langue amazighe. Pour réunir toutes les conditions de sa réussite, une « grève du cartable » est décidée pour la semaine du 20 avril.

30/01/1994 : Le pouvoir installe le Général Liamine Zeroual en tant que « président de l'Etat ». Juste avant sa cérémonie d'intronisation, un intellectuel kabyle et membre de la direction du RCD, Rachid Tiziri, est assassiné à Alger. La Kabylie est insérée dans les jeux des clans au pouvoir. Ce sont ses meilleurs enfants qui en payeront le prix.

16-23/04/1994 : Grève du cartable réussie. Plus rien n'arrêtera le boycott scolaire programmé pour le 11 septembre.

27/05/1994 : Attentat à Alger contre l'intellectuel kabyle le plus en vue, Tahar Djaout.

02/06/1994 : Grièvement blessé, Tahar succombe à ses blessures. Ses obsèques ont lieu à Oulkhou (Kabylie maritime), son village natal où il est accompagné à sa dernière demeure par des dizaines de milliers de personnes entonnant « Tizi Bwassa », le chant des partisans kabyles.

29/07/1994 : Un communiqué des terroristes islamistes menace de mort tout élève qui reprendrait le chemin de l'école à la rentrée, en septembre. Le MCB comprend tout de suite que le communiqué auquel la presse gouvernementale consacre ses unes est un faux. Il vise à faire renoncer le MCB à aller vers le boycott scolaire en Kabylie en refusant de superposer son mot d'ordre sur celui des terroristes islamistes.

01/08/1994 : Restructuration du MCB en vue du Boycott scolaire.

08/08/1994 : Décès d'un cadre militant kabyle (RCD), Mustapha Bacha, qui a ému la Kabylie.

20/08/1994 : Le Roi du Maroc reconnaît l'amazighité en tant que composante de la personnalité marocaine.

23/08/1994 : Réunion du MCB : La décision d'un Boycott scolaire illimité, jusqu'à l'introduction de la langue amazighe dans l'enseignement, est entérinée. Toutes les tractations pour faire revenir le MCB sur sa décision échouent.

11/09/1994 : Branle-bas de combat : le MCB déploie ses moyens pour que le boycott scolaire soit effectif. Pour le contrer, le pouvoir envoie pour la première fois de son histoire ses ministres sur le terrain au prétexte de superviser la rentrée scolaire. Le ministre chargé d'encourager le retour à l'école, en Kabylie, reconnaît qu'une circonscription manquait à l'appel. En vérité le boycott est effectif dans plus de 75% du territoire kabyle comme l'a annoncé le MCB. Au bout de deux jours tout l'enseignement est bloqué en Kabylie, du primaire à l'université.

12/09 : Par mesure de rétorsion, le pouvoir libère les leaders islamistes, Ali Benhadj et Abbassi Madani, les place en « résidence surveillée » et entame avec eux des négociations officielles pour une sortie de la crise qui les oppose.

22/09 : Marche populaire de soutien au boycott scolaire.

25/09/1994 : le chanteur Matoub Lounès est enlevé, selon les médias, par les Groupes Islamistes Armés, ancêtres d'Al Qaeda.

La Kabylie se retrouve confrontée aussi bien aux islamistes auxquels elle lance un ultimatum de guerre totale pour libérer Matoub Lounès, qu'au pouvoir dont elle exige la reconnaissance et l'enseignement de sa langue.

04/10/1994 : Premières négociations de la Kabylie avec le pouvoir sur le boycott scolaire en vue d'introduire la langue amazighe dans le cursus scolaire.

Le leader du MCB qui limitait son acte de désobéissance civile à l'enseignement, envisage de l'étendre aux impôts pour accentuer la pression sur les « décideurs » algériens. Pour l'en empêcher, il va être l'objet d'un coup d'état interne.

1995

05/01/1995 : Le Premier Ministre algérien propose sa solution pour mettre fin au boycott scolaire : Une « commission nationale » dans laquelle, les Kabyles minorisés, seraient amenés à s'incliner devant la décision d'une majorité cooptée décidant l'arrêt du boycott. Refus catégorique et unanime de la Kabylie.

Devant l'intransigeance kabyle, un plan de coup d'état sera exécuté contre le leader du MCB. Dans un premier temps, il reçoit l'offre d'une création d'une « institution nationale, rattachée à la présidence de la république, chargée de la réhabilitation de l'identité, de l'enseignement de la langue amazighe et de son introduction dans les médias et l'administration.

Le 21/03/1995 : La réception de Ferhat Mehenni, à la présidence pour officialiser la proposition d'un Haut-Commissariat à l'amazighité va précipiter la chute de celui-ci.

22/03/1995 : La conférence de presse animée par le président du MCB est manipulée et ses propos sont travestis par la télévision et les journaux pour un lynchage médiatique en règle.

Les négociations sont prises en mains par le président du RCD qui, en secret, s'entend avec le gouvernement algérien pour arrêter le boycott scolaire le 22/05/1995 après création du HCA (Haut-Commissariat à l'Amazighité).

Septembre 1995 : Introduction symbolique de la langue amazighe dans l'enseignement, pour faire voter la Kabylie aux présidentielles.

16/11/1995 : Premières présidentielles pluralistes en Algérie. Le vote identitaire l'emporte en Kabylie. Le rejet du candidat kabyle en dehors de sa terre natale est unanime.

1996 : Déclin du MCB

La démobilisation de la Kabylie après la confiscation par le RCD des fruits du boycott scolaire est générale. Les manifestations traditionnelles du 20/04/1996, à l'appel du MCB ne drainent que faiblement. Le FFS ne réussit pas à reprendre le terrain que lui a subtilisé le RCD avec l'aide du pouvoir. Cela va se confirmer en 1997, lors des législatives du mois de mai. Le RCD fait jeu égal avec le FFS qui l'avait écrasé en 1991.

1998

Mars 1998 : Provocation contre la Kabylie. Le pouvoir annonce que, dès juillet, il va remettre en vigueur la loi sur la généralisation de la langue arabe qui deviendra obligatoire dans toute l'administration, la correspondance officielle et les médias. Tout contrevenant serait passible d'une lourde amende. La Kabylie est écoeurée mais elle n'a plus les ressorts politiques pour s'y opposer. Les députés ne pensent qu'à leurs mirobolants salaires et les rangs du MCB sont désespérément désaffectés. En fait, le but recherché était de susciter des troubles au nom du combat berbère pour opérer un coup d'Etat contre le président-général Zeroual qui ne voit rien venir.

25/06/1998 : Le chanteur Matoub Lounès est assassiné. La Kabylie s'embrase. Le pouvoir attribue le crime aux GIA mais la rue kabyle n'en est pas dupe. Le MCB est mort. La colère kabyle n'est pas canalisée. Le FFS et le RCD qui se livrent depuis 1989 une guerre de leadership de partenariat avec le pouvoir algérien bataillent pour se faire recevoir à la présidence de la république. C'est le FFS qui remporte momentanément la palme.

Septembre 1998 : Devant les violences populaires générées en Kabylie par l'assassinat de Matoub, le général Zeroual annonce, contraint et forcé, sa démission mais reste en place pour encore six mois, le temps d'organiser les présidentielles de sa succession.

Janvier 1999 : Hocine Ait Ahmed rentre de son exil suisse pour participer aux présidentielles.

04/04/1999 : Bouteflika, candidat du pouvoir militaire,, est déclaré personae non grata en Kabylie où il a été accueilli avec quolibets, jets de tomates et barricades sur son passage, aussi bien à Tizi-ouzou qu'à Vgayet (ex Bougie). Il répond par une insulte contre les Kabyles en leur disant : « de loin, je vous voyais comme des géants, aujourd'hui, en étant de près, vous n'êtes que des nains ! ». Du coup il n'a jamais été le président des Kabyles auxquels il voue une haine sans bornes.

05/04/1999 : Ait Ahmed, en pleine campagne électorale des présidentielles, est victime d'un malaise cardiaque. La Kabylie n'a plus d'espoir de prendre le pouvoir. La veille des élections Ait Ahmed se retire de la compétition avec les autres candidats en lice en signe de protestation contre le parti-pris de l'armée et de l'administration en faveur de Bouteflika.

Septembre 1999 : Bouteflika, mal élu, vient défier la Kabylie en organisant une conférence-débat à Tizi-ouzou durant laquelle il assène : « Tamazight ne sera jamais langue officielle, tant que je suis président. Et pour qu'elle ait le statut de langue nationale, il faut qu'elle passe par un référendum national ! » La défiance est réciproque.

23/12/1999 : Le RCD entre au gouvernement de Bouteflika, malgré les scandaleuses déclarations de ce dernier contre les Kabyles.

## LES ANNEES 2000

20 Avril 2000 : La marche du 20 avril à Tizi-ouzou ridiculise le RCD. Il a à peine deux cents personnes derrière lui mais ce sont des dizaines de milliers qui marchent derrière le trio Ferhat Mehenni, Djamel ZEnati et Malika Matoub. Le gala de clôture au stade du 1<sup>er</sup> novembre à Tizi-ouzou est plein à craquer.

L'enseignement de la langue amazighe qui devait être à l'échelle « nationale » est cantonné à 98% en Kabylie et ses notes de contrôle et d'examen ne sont pas admises sur les bulletins scolaires. Les parents d'élèves subissent des pressions de l'administration pour retirer leurs enfants des cours de cette langue. Ce n'est qu'à partir de 2001 que tout va basculer. La Kabylie va se réapproprier son histoire et sa personnalité et aspirer à un destin maîtrisé par elle-même.

## 2001

18/04/2001 : A deux jours de la traditionnelle marche du 20 avril, Guermah Massinissa, un lycéen de 18 ans, est abattu dans la gendarmerie d'At Dwala (20 km, sud-est de Tizi-ouzou). La caserne des gendarmes est assiégée par la population. La marche du 20 avril est marquée par la confusion qui règne.

21/04/2001 : Quatre collégiens sont passés à tabac par des gendarmes à Oued Amizour dans la Vallée de la Soummam.

22/04 : Barricades sur les routes de la Wilaya de Vgayet.

23/04 : Enterrement de Guermah Massinissa qui est aussi, celui du MCB, absent sur le terrain. Une prise de parole est organisée. Tous les appels au calme par les responsables du FFS qui avaient maîtrisé l'événement, vont rester inaudibles.

24/04 : Zerhouni, ministre de l'intérieur ajoute de l'huile sur du feu en déclarant que « Guermah Massinissa était un voyou et non un lycéen ! ». C'est une insulte à toute la Kabylie qui va s'embraser. Devant l'ensemble des brigades de gendarmeries, des manifestations de protestation sont organisées par une jeunesse kabyle révoltée.

27/04 : L'irréparable est commis. La gendarmerie tire sur les manifestants dans plusieurs localités : (AZazga, Ighzer Amokrane, Larbaa Nat Iraten....) Résultat : plus de 20 morts en une journée. Le lendemain le massacre se généralise.

29/04 : L'idée d'une autonomie régionale pour la Kabylie est avancée par Ferhat Mehenni, au journal de 20h sur France 2, une télévision française, très regardée en Kabylie.

02/05 : Marche du FFS à Alger, pour canaliser la colère kabyle. Ses manifestants sont agressés à coups de jets de pierres. La presse parle de « hogra » (mépris, arbitraire) comme raison de tous ces crimes, mais des voix kabyles s'élèvent pour pointer du doigt l'antikabylisme d'Etat et la nécessité d'un statut particulier pour la Kabylie.

20/05 : Naissance d'un mouvement informel kabyle appelé les Archs, ou le Mouvement Citoyen. La presse arabise le mot en le transformant en « Arouches » ;

21/05/2001 : Première grandiose marche des Archs, plus de 500.000 personnes à Tizi-ouzou.

30/05 : Grandiose marche des femmes kabyles, plus de 50.000 femmes défilent à Tizi-ouzou et Vgayet.

05/06 : Conférence de presse de Ferhat Mehenni revendiquant officiellement un statut de large autonomie pour la Kabylie.

11/06 : Une plateforme de revendications appelée « plateforme d'El-Kseur » est adoptée in-extremis dans la ville du même nom, par des représentants kabyles hétéroclites. Elle comporte 15 points de revendication dont, pour la première fois des doléances spécifiquement kabyles.

14/06 : Tel un phénix, la Kabylie renaît de ses cendres. Deux millions de Kabyles déferlent sur Alger. La presse arabophone, majoritairement antikabyle, fustige les Kabyles qu'elle traite de « hordes de Tatares ». La remise de la Plateforme de revendication à la présidence, à l'issue de la marche, n'a pas eu lieu.

En plus des forces de répression dressées sur la route d'El-Mouradia (présidence), le pouvoir algérien a élargi, la veille de cette marche, des centaines de criminels sous condition d'agresser les manifestants kabyles.

La prise d'Alger n'a pas eu lieu mais la Kabylie politique est revenue à la vie. Le peuple kabyle est désormais en marche vers sa libération, sa décolonisation face à l'Algérie.

Le feu lèche les remparts d'Alger. Pour renverser la vapeur, le pouvoir algérien crée sa propre organisation de substitution de la colère kabyle, les faux Archs, dont les membres sont cooptés par Alger mais qui n'aura aucun succès.

Fin juin 2001 ; Déclaration d'Hubert Vedrine, ministre français des affaires étrangères, en faveur de la Kabylie : « La France ne restera pas les bras croisés devant le massacre des Kabyles ! »

05/07 : Une 2ème marche sur Alger, à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, est arrêtée par les forces de répression à une vingtaine de kilomètres de Tizi-ouzou.

07/07/2001 : Coup de tonnerre dans le ciel colonial algérien : La publication du « Rapport Issad », sur les résultats partiels de la « Commission d'enquête » du même nom, installée par Bouteflika, conclut à la responsabilité de l'Etat algérien.

Août : 3ème marche de la Kabylie sur Alger pour délivrer son message à la fête de la jeunesse africaine. Elle est arrêtée par les troupes militaires à Alma (Boudouaou) à 40 km d'Alger.

11/09/2001 : Les attentats contre le World Trade Center à New York vont enterrer le soutien que projetait d'apporter la France à la Kabylie. Désormais elle aura besoin de la voix de l'Algérie à l'ONU pour faire bloc contre l'hégémonie américaine.

12/11/2001 : Le président du MAK intervient devant la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU à Genève pour dénoncer le génocide algérien en Kabylie.

La régression des Archs est enclenchée mais elle est imperceptible. Leurs « conclave » tournants ont de quoi donner le tournis mais ils ne prennent même pas conscience que la Kabylie est quasiment indépendante et qu'ils sont de fait un gouvernement et un parlement kabyles souverains.

De nombreuses casernes de la gendarmerie sont brûlées et leurs troupes ont évacué toutes les localités kabyles où elles ont fait des victimes.

Chose admirable : sans police, sans aucun corps de sécurité, sans autorité réelle, l'ordre est assuré par le civisme de tous et on n'enregistre durant trois ans aucune augmentation de la criminalité ni des accidents de la circulation. Imaginez Alger, Paris, Sidney ou New York sans police durant 24 heures !

Mieux encore ! Le terrorisme islamiste s'est évanoui tout d'un coup. Les incendies de forêts, si fréquents en Kabylie depuis 1997, ont disparu comme par magie. Cela fait prendre conscience aux citoyens kabyles que le terrorisme et les feux de forêts sont le fait des militaires algériens. Des gendarmes ont été identifiés à At Jennad en train de commettre des actes terroristes sur une ferme isolée. De même que les feux de forêts étaient d'origine militaire. Ils sont déclenchés sur ordre de leur hiérarchie. D'ailleurs en 2005, alors que l'épisode des Archs était définitivement clos, des militaires et des paramilitaires sont pris en flagrant délit, allumant des feux de forêts qui ont depuis, repris de plus belle.

2002

Il faut retenir de 2002, l'indépendance de la Kabylie sous le règne des Archs dont le FFS, le parti kabyle le plus puissant jusque-là, va être la première victime. Dénoncés par Ait Ahmed comme étant l'émanation des « Moukhabarates » (Services algériens), les Archs ont acquis un tel ancrage, de manière si fulgurante qu'ils provoquent une profonde désaffection dont le FFS ne se remettra plus jamais.

08/04/2002 : à l'approche du 20 avril 2002, 22 ans après le « printemps berbère et près d'un an après celui du « printemps Noir », la citadelle de l'arabisme et du déni linguistique vacille sous les coups de boutoirs de la Kabylie. Malgré l'affirmation provocatrice d'un Bouteflika arrogant, venu humilier la Kabylie en septembre 1999, un amendement est introduit dans la constitution le 8 avril 2002 reconnaissant au Tamazight, un statut de « langue nationale, et ce, sans passer par une quelconque

consultation référendaire. Pour que le pouvoir acculé, obtienne de ses députés panarabistes cet amendement, il a fallu qu'il leur concède un salaire à vie, quarante fois supérieur au salaire minimum garanti.

20/04/2002 : la marche du 20 avril est empêchée par un cordon de sécurité qui interdit aux Kabyles de se rendre à Tizi-ouzou. Il s'en suit une bataille rangée entre forces coloniales répressives et les résistants kabyles qui ripostent par des jets de pierres contre les grenades lacrymogènes.

05/07/2002 : Le leader du MAK (Mouvement pour l'Autonomie de la Kabylie, devenu depuis 2013, Mouvement pour l'Autodétermination) est reçu par le Ministre des Affaires Etrangères du Gouvernement Flamand à Bruxelles, puis par des membres du parlement européen.

02/10/2002 : Elections locales boycottées de la Kabylie à l'exception du FFS qui, sur instigation de son leader voulait se mesurer aux Archs. A peine 2% de participation. Même des candidats sur les listes du FFS n' se sont pas rendus aux bureaux de vote. Le plus étrange est que, devant la pression populaire en faveur du boycott des élections, Ait Ahmed écrive, au Secrétaire Général de l'ONU pour demander la protection de ses candidats et de ses militants.

02/12/2002 : Ferhat Mehenni (président du MAK) est reçu au Département d'Etat à Washington où il expose la question kabyle.

10/12/2013 : Le président du MAK est reçu au parlement québécois.

La diplomatie kabyle est née.

2003

L'année 2003, se distingue par les divisions au sein des Archs. L'une de ses figures de proue accepte de dialoguer avec Alger. La « plateforme d'El-Kseur » pourtant dite scellée et non négociable » ne l'est plus. Plus de la moitié des rangs quittent le bateau. L'agitation quotidienne qui dure depuis trois s'éteint petit à petit. Les meetings, les marches, les conclaves et les grèves se font de plus en plus rares.

Le MAK se démarque des Archs qui acceptent de négocier en position de faiblesse.

24/02/2003 : Le président du MAK est convoqué par le DRS (Directeur du Renseignement et de la Sûreté) pour le menacer en cas de structuration du Mouvement pour l'Autonomie de la Kabylie.

03/03/2003 : Visite du président français, Jacques Chirac. Les Kabyles tentent de l'approcher à Alger. Une chasse aux faciès y est déclenchée par les services de répression pour les empêcher de lui exposer le cas de la Kabylie.

Le président du MAK rend publique une lettre ouverte à l'invité de Bouteflika qui va, officiellement, tourner le dos à la Kabylie. Pire ! Il va aider son homologue local à dégoupiller la bombe kabyle en octroyant plus de 100.000 visas de tourisme à de jeunes Kabyles qui vont s'installer en France.

18/08/2003 : Séminaire d'Icerâiwen (Tizi-Rached, Kabylie) où Ferhat Mehenni fait la première grande esquisse du projet d'autonomie de la Kabylie.

15/09 : Le président du MAK est reçu à Paris au Ministère de l'Intérieur français où il a remis un Mémoire dans lequel il demande à Nicolas Sarkozy de reconnaître aux « Sans papiers kabyles » un statut de réfugiés de guerre.

2004

Négociations des Archs avec le pouvoir algérien. Le MAK est l'alibi justifiant ces négociations. Le premier ministre algérien dira devant son parlement croupion : « Ou nous discutons aujourd'hui avec les Archs, ou demain nous le ferons dans des conditions plus difficile avec le MAK ! »

11/03/2004 : Jour des attentats terroristes de Madrid, parution du livre : « Algérie, la question kabyle ». Le débat sur l'autonomie de la Kabylie est enclenché.

08/04/2016 : Les présidentielles algériennes auxquelles participe Said Sadi (Kabyle) sont boycottées par la Kabylie. Après, le FFS c'est au tour du RCD de payer la note de sa compromission avec le pouvoir.

27/05/2005 : Intervention du président du MAK dans un colloque international organisé à l'assemblée nationale française (Paris) où il a fait part de la volonté de la Kabylie d'avoir une relation amicale avec Israël.

19/06/2004 : Les menaces du DRS contre Ferhat Mehenni sont mises à exécution ; son fils aîné (Ameziane 30 ans) est assassiné à Paris dans des conditions que les services français n'ont jamais voulu élucider.

L'enterrement d'Ameziane Mehenni attire des centaines de milliers de personnes à Maraghna, village natal de la victime (Kabylie).

2005

L'année 2005 est surtout celle de la débâcle des Archs et le début de la montée du MAK. Les négociations entre le pouvoir algérien et ses pions kabyles sont un fiasco. Les Archs rendent l'âme.

18/04/2005 : Alors que la Kabylie était interdite aux officiels algériens depuis 2001, voilà qu'à la veille du 20 avril, le jour anniversaire de l'assassinat de Guermah Massinissa, à l'origine du « printemps Noir », le premier ministre algérien y est invité. Accompagné par le leader des Archs, il se « recueille » sur la tombe de la première victime du Printemps noir. C'est une profanation des lieux et de la mémoire de tous ceux qui ont été tués depuis 2001. Un acte ressenti par les Kabyles comme une trahison, une reddition ! Humiliant ! Les Archs viennent de se faire hara kiri.

Ils seront enterrés au référendum de la « réconciliation nationale » projetée pour le 29/09/2005. Rappelons que le 29/09/ est la date anniversaire de la rébellion armée de la Kabylie contre l'Algérie (1963). Une insulte à l'histoire de la Kabylie et à ses nombreux enfants assassinés par l'Algérie qui va s'autoamnistier de ses crimes. Les Archs dont le crédo pendant plus de 4 ans était « Ulac smah ulac » (Pas d'amnistie pour les assassins de nos enfants) refusent d'appeler au boycott. C'est le MAK qui va reprendre le flambeau.

D'ailleurs, dans le cadre de la campagne référendaire de cette auto-absolution, la visite de Bouteflika à Tizi-ouzou où il s'est rendu avec des bus remplis de partisans venus d'ailleurs, est perturbée par les

militants du MAK. Au « Stade du 1er Novembre » lors de son meeting, ils brandissant une très grande banderole et scandent des slogans hostiles au dictateur. La défiance est réciproque. Il réplique : « Kabyles ! Votre argent est là, dans ma poche ! » et que vous ne l'aurez qu'une fois que vous vous inclinerez devant moi. La Kabylie ne s'est jamais inclinée et l'argent de ses impôts lui a été confisqué.

A l'université Mouloud Mammeri, les militants du MAK prennent à partie le Recteur qui voulait y faire venir Bouteflika.

29/09/2005 : La Kabylie boycotte le référendum.

01/10/2005 : Conférence de presse du MAK pour acter le boycott et féliciter la Kabylie d'avoir de ne pas avoir cautionné l'amnistie des assassins de ses enfants.

24/11/2005 : Participation de la Kabylie à un colloque international organisé par la Catalogne sur les « Nations sans Etat ».

2006

L'année 2006 sera marquée par l'échec des négociations de la Kabylie avec l'Algérie. Cela va entraîner la disparition du Mouvement des Archs et le début de la structuration du MAK. Pour la première fois depuis 1980, il n'y a eu aucun appel à la marche commémorative du 20 avril mais la journée est marquée par des activités associatives dans les villages.

11-07/2006 : Le premier ministre antikabyle, Abdelaziz Belkhadem se rend en visite à Iferhounene (Haute Kabylie). Les élus locaux saisissent l'occasion pour lui demander de leur débloquent un budget pour la construction d'un hôpital, il leur répond : « mon gouvernement n'a pas d'enveloppe financière pour un hôpital mais il peut leur en avoir une pour la construction d'un institut islamique.

Abrutissement, oui, santé non !

2007

Malgré sa faible audience, le MAK (Mouvement pour l'Autonomie de la Kabylie) fait son apparition officielle sur le terrain. Il est la seule organisation à avoir appelé à marcher le 20 avril. 300 personnes environ ont marché sous une pluie battante à Tizi-ouzou en scandant « Kabylie autonome ! ».

14/08/2007 : Congrès constitutif du MAK. De nombreuses conférences sur le thème de l'autonomie de la Kabylie sont tenues par ses cadres à travers toute la Kabylie.

Aussitôt, le chef des Ulémas (islamistes algériens) sort des bois et accuse le président du MAK d'être derrière l'évangélisation en Kabylie.

2008

08/02/2008 : Première conférence de la Kabylie à l'université Mohand Oulhadj, fraîchement ouverte à Tuvirett (Bouira, sud du Djurdjura). Malgré la tentative d'interdiction, Ferhat Mehenni réussit, grâce aux étudiants, à faire un discours dans un amphithéâtre archicomble où tout le monde est resté debout. Un an plus tard, un mandat d'amener sera lancé contre lui par les autorités, sur ordre d'Alger.

Le MAK est de nouveau la seule organisation kabyle à appeler à la marche du 20 avril. Il quadruple le nombre de marcheurs par rapport à 2007. Il fait son apparition pour la première fois dans les rues de Vgayet.

07/06/2008 : A partir d'Adekar (A mi-chemin entre Vgayet et Azazga) le MAK adresse, par voie postale, avec accusé de réception, une lettre à l'ensemble des instances de l'Etat algérien : présidence, gouvernement, parlement, sénat et conseil constitutionnel. Il leur demande à titre officiel un statut de large autonomie pour la Kabylie. Ce geste est appuyé par une conférence de presse, le jour-même à Tizi-ouzou.

23/06/2008 : Ahmed Ouyahia est rappelé à la tête du gouvernement. Cela sent le roussi. Il était aux affaires quand Matoub Lounès fut assassiné (25/06/1998). Il a été rappelé une 2ème fois de 2003 à 2006 pour tuer le mouvement des Archs. S'il revient une troisième fois, c'est toujours pour réduire la résistance kabyle, donc, pour s'occuper du MAK.

2009

12/01/2010 : Première marche de Yennayer en Kabylie. Cela s'est passé à Bouzeguene. La réappropriation de cette date marquant le nouvel an kabyle est enclenchée.

Janvier 2009 : Mandat d'amener contre Ferhat Mehenni qui se retrouve contraint de fait à l'exil.

09/04 : Troisième mandat présidentiel pour Bouteflika : La Kabylie boycottée,

20/04/2009 : La marche du MAK est une très grande réussite. Plus de 30.000 personnes dans les rues.

26/05/2009 : La Kabylie, par la voix de Ferhat Mehenni, s'exprime pour la première fois de son histoire à la Tribune des Nations Unies, devant l'Instance Permanente des Peuples Autochtones. L'Algérie éructe et accuse l'intéressé d'acointances avec Israël et d'intelligence avec le Maroc.

Février 2010 : Une délégation du MAK-France est reçue au parlement flamand et au parlement européen.

23/02/2010 : Une lettre du président du MAK est remise à l'ambassade d'Algérie à Bruxelles. C'est un ultimatum : ou le pouvoir répond à la demande d'autonomie de la Kabylie, adressée le 07/06/2008, depuis la localité d'Adekar, ou le MAK va mettre sur pied un gouvernement provisoire kabyle en exil.

20/04/2010 : La marche du 20 avril a un succès sans précédent. Une marée humaine plébiscite dans la rue le projet de doter la Kabylie d'un gouvernement provisoire en exil.

21/04/2010 : Lors de sa conférence de presse à Paris, Ferhat Mehenni prend acte de l'absence de réponse du pouvoir algérien à la demande d'autonomie, et confirme qu'un gouvernement kabyle va voir le jour.

27/05/2010 : M. Ferhat Mehenni est élu par le Conseil National du MAK en tant que président du Gouvernement Provisoire Kabyle qu'il est chargé de mettre sur pied.

01/06/2010 : Au Palais des Congrès de Paris, plus de 600 personnes assistent au Discours Inaugural et à l'installation de l'Anavad ; l'Anavad est le nom kabyle du Gouvernement.

Création de l'Agence Kabyle d'Information « Siwel » et d'un Journal Officiel par l'Anavad.

Juillet 2010 : Demande adressée par l'Anavad au gouvernement français demandant que les originaux des archives déclassifiées de la Kabylie ne soient jamais remises à l'Algérie.

Juillet-août 2010 : de nombreux citoyens témoignent avoir vu des militaires mettre le feu aux forêts en Kabylie.

Septembre 2010 : L'Anavad exige que le Trésor de la Kabylie, remis par Mohand Oulhadj à l'Algérie, le 14/11/1964, ne soit pas dilapidé et demeure la propriété inaliénable du peuple kabyle. Il devra être lui restitué au lendemain de son indépendance.

Septembre 2010 : Création de la Carte d'Identité Kabyle.

20/12/2010 : Première tentative de déstabilisation interne de l'Anavad et du MAK-France.

2011

12/01/2011 : Première marche de Yennayer à Tizi-ouzou, organisée par les étudiants.

12/04/2011 : Ferhat Mehenni est à Washington où il est reçu au Sénat, au Congrès, au Pentagone et à la prestigieuse National Defense University.

13/4/2011 : Par un courrier de l'Anavad, la Kabylie dépose plainte contre l'Etat algérien auprès de la Cour Pénale Internationale pour crime contre l'humanité sur les événements du Printemps Noir. Il veut rendre justice aux 130 Kabyles tués par les corps de sécurité coloniaux de 2001 à 2003.

20/04/2011 : Les marches du 20 avril sont encore plus réussies que celles de 2010. Premières banderoles en faveur du Droit à l'Autodétermination de la Kabylie

02/05/2011 : Le Procureur de la Cour Pénale Internationale accuse réception du dépôt de plainte de l'Anavad contre l'Algérie.

Juin 2011 : Préparatifs du 2ème congrès du MAK. Tentatives de déstabilisation interne du MAK, en Kabylie.

Juillet-août 2011 : Incendies de forêts allumés par des militaires en Kabylie.

09/12/2011 : 2ème congrès du MAK. Le droit à l'autodétermination est dans les débats mais pas dans les résolutions. M. Ferhat Mehenni est élu à l'unanimité des congressistes en tant que président de l'Anavad.

2012

12/01/2012 : Marche des étudiants kabyles à Vgayet et Tizi-ouzou pour l'autodétermination de la Kabylie.

Février 2012 : Des chutes de neige isolent tous les villages juchés sur les montagnes de Kabylie. Le gouvernement algérien refuse de venir en aide aux Kabyles alors qu'il a envoyé des hélicoptères partout ailleurs pour secourir les sinistrés.

L'Anavad lance une collecte de dons sur le net pour désenclaver les régions isolées. Un succès !

20/04/2012 : Les marches du 20 avril sont en faveur du Gouvernement Provisoire Kabyle.

05/2012 : Création du Fonds National de Solidarité Kabyle par le gouvernement provisoire kabyle. Alors que le ministre algérien de l'intérieur avait refusé d'acheminer toute aide aux populations kabyles isolées par la neige durant trois semaines au mois de février, le voilà qui proteste auprès de la France pour dénoncer le caractère « illégal » de cette nouvelle institution gouvernementale kabyle.

Mai 2012 : François Hollande est élu président de la République française.

20/05/2012 : Visite officielle en Israël du président de l'Anavad, M. Ferhat Mehenni, accompagné de son Vice-Président M. Lyazid Abid. L'Algérie, par la voix du porte-parole des Affaires Etrangères, proteste et active la presse arabophone pour dénoncer et diaboliser ce voyage qui défie le gouvernement algérien. La Kabylie exulte.

05/07/2012 : Le passeport du président de l'Anavad expire. Refusant d'en demander le renouvellement au gouvernement algérien, il dépose auprès des institutions françaises une demande de reconnaissance d'un statut de « réfugié politique ». Cette démarche qui, d'ordinaire pour des réfugiés « normaux » ne prends que trois à six mois, n'aboutit que près de 30 mois plus tard. L'avocate de l'intéressé dénonce dans une correspondance adressée à l'OFPRA des interventions algériennes auprès des autorités françaises pour faire traîner la procédure. Les activités diplomatiques du président de l'Anavad seront cantonnées, durant toute cette période, au périmètre européen.

Juillet 2012 : Ferhat Mehenni anime une conférence à Milan sur la spécificité kabyle dans le monde amazigh.

Juillet 2012 : Premières tracasseries administratives signalées aux aéroports d'Algérie contre les militants du MAK.

Incendies de forêts en Kabylie. Des témoignages sont produits sur le net accusant l'armée d'occupation d'être derrière ces feux criminels.

10/12/2012 : Dans une conférence publique, suivie d'un débat, au siège de l'association « TAFERKA » à Montreuil (Banlieue de Paris) Ferhat Mehenni pousse son avantage et appelle le MAK à officialiser l'objectif d'autodétermination de la Kabylie en lieu et place de celui de l'autonomie.

Mme Amrioui, d'origine allemande est bloquée à la frontière algéro-tunisienne au prétexte que son mari fait partie du MAK.

2013

12/01/2013 : La marche de Yennayer est un nouveau succès.

01/02/2013 : Conformément à l'appel du président de l'Anavad, le Conseil National du MAK tenu à At Hemdun valide l'option d'autodétermination comme objectif stratégique. L'autonomie est dépassée. Désormais ce sera l'indépendance qui sera en ligne de mire.

20/02/2013 : Le président de l'Anavad lance un concours pour un drapeau kabyle.

10/03/2013 : Marche pour l'autodétermination réprimée à Tizi-ouzou. Plusieurs arrestations.

16/03/2013 : En raison des tentatives de déstabilisations internes du MAK-France, celui-ci est transformé en Réseau-Anavad qui a été créé par décret présidentiel. La démarche consiste à protéger des infiltrations par des agents algériens.

20/04/2013 : Les marches pour l'autodétermination de la Kabylie enregistrent un franc succès. La presse algérienne tente d'en attribuer le succès au RCD. Honteux !

21/03/2013 : En réponse au succès des marches du MAK en Kabylie, un quotidien arabophone publie une photo de la mère du leader indépendantiste kabyle à laquelle il prête des propos contre son fils.

22/05/2013 : L'Anavad proclame le 14 juin en tant que Journée de la Nation Kabyle (JNK) en référence à la grandiose marche en 2001 de la Kabylie à Alger.

14/06/2013 : Première commémoration officielle de la Journée de la Nation Kabyle. Participation populaire symbolique à l'allumage des bougies à 22h.

Juillet-août : L'armée allume des incendies et interdit aux citoyens de les éteindre, y compris quand le feu menace leurs maisons.

03/08/2013 : Action d'éclat, en plein ramadan, la Kabylie organise un déjeuner public à Tizi-ouzou et à Aokas.

22-28/08 Ferhat Mehenni effectue une visite de travail au Pays Basque Il est reçu à Bayonne et a la mairie de Pampelune où il a rencontré une députée au Cortes espagnol.

Attribution du Prix Gushi Fondation pour la Paix au président de l'Anavad. L'Algérie proteste officiellement.

Octobre 2013 : Un opérateur économique privé, d'origine kabyle, se propose de créer un port industriel à Cap Djinet (ouest de Tizi-ouzou) capable de générer plus d'un million d'emplois directs. Le pouvoir algérien refuse que le projet soit réalisé en Kabylie.

2014

12/01/2014 : La marche de Yennayer est réprimée à Tizi-ouzou et à Vgayet.

18/04/2014 : La Kabylie boycotte pour la 4ème fois consécutive l'élection présidentielle algérienne.

20/04/2014 : Marche de la Kabylie pour son droit à l'autodétermination réprimée à Tizi-ouzou. Des scènes ont été filmées et, pour la première fois, le monde découvre ahuri, sur les réseaux sociaux et dans certains médias occidentaux, la violence du régime colonial contre le peuple kabyle. Nous en livrons le lien : <https://www.youtube.com/watch?v=jXp-h6L1BjQ>

27/04/2014 : La Kabylie ne cède pas et organise une nouvelle marche par défiance contre la répression. Une marée humaine submerge la ville de Tizi-ouzou.

26/07/2016 : Délégation kabyle à Ghardaia (600 km Sud d'Alger) pour exprimer au peuple mzab la solidarité de la Kabylie.

22/08/2014 : Assassinat d'Albert Ebossé, un footballeur camerounais évoluant dans le club phare kabyle, la JS Kabylie, dans les vestiaires du stade de Tizi-ouzou. Les autorités qui ont orchestré ce crime voulaient faire passer les Kabyles pour des racistes, auprès du reste de l'Afrique.

30/08/2014 : Rassemblement à Tizi-ouzou des autonomistes du Mzab, conduits par le Dr Kamel Eddine Fekhar, des autonomistes chawis (Aurès) et des indépendantistes kabyles. La solidarité inter-amazighe se concrétise sur le terrain.

23/09/2014 : Assassinat d'Hervé Gourdel, un alpiniste français en Kabylie. Ce sont les services algériens qui ont organisé ce nouveau crime, officiellement attribué à la nébuleuse terroriste islamiste. Là, également, le montage est fait pour diaboliser l'image de la Kabylie, cette fois, auprès des Occidentaux. Les interventions du président du Gouvernement Provisoire Kabyle ont mis en échec le complot algérien visant à donner de la Kabylie l'image d'un peuple violent, sauvage et intolérant.

Octobre 2014 : Accélération des élections populaires en faveur d'un drapeau kabyle

10/12/2014 : Clôture du vote en faveur d'un drapeau kabyle.

2015

12/01/2015 : Imposantes marche de Yennayer à Vgayet, Tuvirett et Tizi-Wezzu.

Le 10/03/2015 : Naissance officielle du drapeau kabyle.

11/04/2015 : 1er lever du drapeau kabyle à Montréal

18/04/2015 : 1er lever officiel du drapeau kabyle à Paris

20/04/2015 : 1er lever du drapeau kabyle en Kabylie à la fin des marches aussi glorieuses que grandioses ayant eu lieu dans les trois capitales de la Kabylie.

27/04/2015 : Lever du drapeau kabyle sur les lieux de la bataille d'Icerriden (Icherridene) où Fadma N Summer avait perdu la bataille contre quatre généraux français, et la Kabylie sa souveraineté qu'elle est en train de reconquérir pacifiquement de nos jours.

11/10/2015 : Lever du drapeau kabyle devant le siège de l'ONU à New York.

28/11/2015 : Précongrès du MAK à Montréal.

19-20/12/2015 : Précongrès du MAK à Paris.

2016

12/01/2016 : Marches de la Kabylie pour son autodétermination dans ses trois capitales.

07/02/2016 : Dans le sillage du Maroc, l'Algérie reconnaît constitutionnellement le tamazight en tant que langue officielle. Cette mesure censée désarçonner le MAK-Anavad n'a pas produit l'effet escompté. La Kabylie savoure l'humiliation de Bouteflika et de son régime.

26/02/2016 : Congrès du MAK en Kabylie pour renforcer la revendication d'autodétermination par celle de l'indépendance. Des barrages policiers et militaires sont déployés partout pour empêcher les congressistes d'y participer. Malgré le dispositif répressif, 837 délégués ont pris part aux travaux d'At Zellal, mais plus de 250 autres ont été interceptés et gardés à vue jusqu'à la tombée de la nuit. Boualem Sansal, un écrivain algérien de renommée internationale, auteur de « 2084 », compare le congrès du MAK à celui de la Soummam qui avait donné naissance à l'Etat algérien. M. Ferhat Mehenni et Bouaziz Ait Chebbib ont été réélus à l'unanimité aux plus hautes instances de la structure.

20/04/2016 : Marches à Vgayet, Tuvirett et Tizi-ouzou pour l'indépendance de la Kabylie. Jamais une marche du 20 avril n'a drainé autant de monde depuis 1980. Pour en évaluer la foule, le pouvoir a été obligé de dépêcher des hélicoptères.

Les pressions et la répression vont s'intensifier contre les militants du MAK devenu MAK-Anavad.

Plus de 2000 militants du MAK-Anavad ont été arrêtés, interrogés et fichés en Kabylie et dans les aéroports d'Alger et Vgayet. En violation totale des dispositions des Pactes Internationaux auxquels l'Algérie a souscrit, les services de répression procèdent au fichage des partisans de l'indépendance de la Kabylie.

25/09/2016 : Une nouvelle « feuille de route » est annoncée par le président de l'Anavad consistant en la nomination d'un corps diplomatique kabyle, le dépôt d'un Mémoire d'autodétermination de la Kabylie auprès de l'ONU, la mise sur pied d'une autorité parallèle en Kabylie, la création d'un Fonds de souveraineté de la Kabylie, une Cour de Justice Kabyle ainsi que la création d'une télévision.

16/11/2016 : La nécessité d'une unité de décision a mis un terme au bicéphalisme. Le Président du MAK démissionne au profit des prérogatives du président du MAK-Anavad.

**2017**

12/01/2017 : Marches encore plus grandioses du MAK-Anavad à Vgayet et Tizi-Wezzu. Celle de Tuvirett, a été empêchée.

21/02/2017 : Marche à Tuvirett de nouveau empêchée mais la détermination de la population qui a encerclé le commissariat a fini par faire libérer tous les militants arrêtés (une cinquantaine).

16/04/2017 : Marche pour l'indépendance de la Kabylie à Paris (24000 personnes)

20/04/2017 : Des marches pour l'indépendance de la Kabylie jamais égalées à Vgayet et Tizi-ouzou, répression à Tuvirett.



20/05/2017 : Marche réprimée à Tuvirett

14/06/2017 : Marche commémorative de la Journée de la Nation Kabyle réprimée à Azazga.

Juillet 2017 : Monstrueux incendies militaires. L'Anavad décrète l'état de catastrophe écologique. Aussitôt le gouvernement algérien envoie trois ministres à la localité kabyle la plus sinistrée, At Yahia Moussa et reconnait qu'il a manqué d'efficacité et promet d'indemniser les victimes. Le fera-t-il un jour ?

28/09/2017 : Dépôt auprès de l'ONU du Mémoire pour l'autodétermination de la Kabylie.

## CONCLUSION GENERALE

Le conflit qui oppose l'Algérie à la Kabylie ne peut connaître d'autre dénouement que la séparation entre les deux parties.

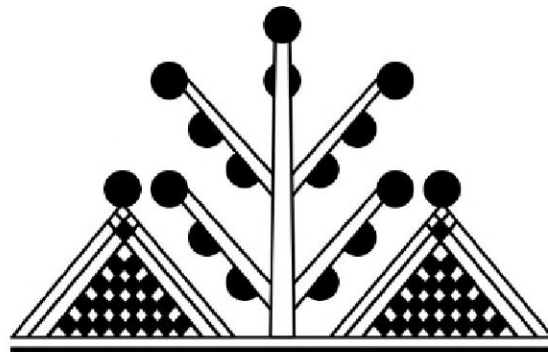
Grâce à la sagesse de la Kabylie, le combat, même trop inégal, demeure jusqu'ici politique, malgré les tentatives algériennes de l'entraîner sur le terrain militaire.

L'acharnement algérien à soumettre la Kabylie par l'assassinat, l'humiliation, l'école, la corruption, le sabotage économique, l'insécurité, la politique de la terre brûlée... est en soi un crime contre l'humanité qui se perpète au quotidien depuis plus de 55 ans.

Les souffrances endurées par les femmes et les enfants kabyles ne peuvent plus être passées sous silence ou en pertes et profits. La résistance contre l'infamie et l'avilissement qu'oppose la Kabylie à l'Algérie est admirable par sa dignité, sa ténacité et son courage. En opposant des valeurs contre la barbarie et la haine, la Kabylie honore le genre humain. Elle montre que le choix du pacifisme est celui de l'intelligence, de l'efficacité et du moindre coût.

Consciente de son bon droit à vivre indépendante, elle se déclare prête, dès maintenant, à fraterniser avec tous les peuples de la Terre auxquels elle voudrait être utile.

Reconnaître au peuple kabyle, le droit légitime à son autodétermination est un acte conforme au droit international. Celui-ci s'en trouvera du coup renforcé au profit de la paix et de la stabilité de tous les peuples respectueux d'eux-mêmes et des autres.

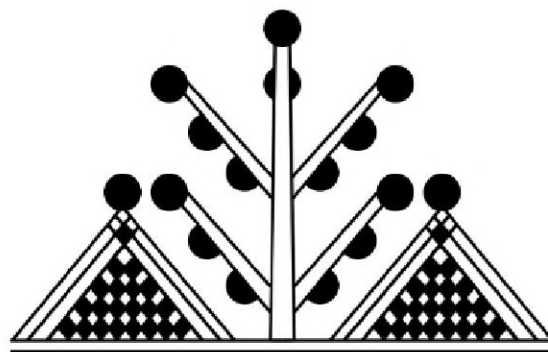


ANAVAD AQVAYLI UŞDİL

Tamurt Taqvaylit ass n 27/04/2001, Kamal Ircan, yettwagzer s terşşaşin n leyder n udavu azzayri, uqvel ad yemmet yura yef lhiq awal n « TLELLI » s idammen-is.



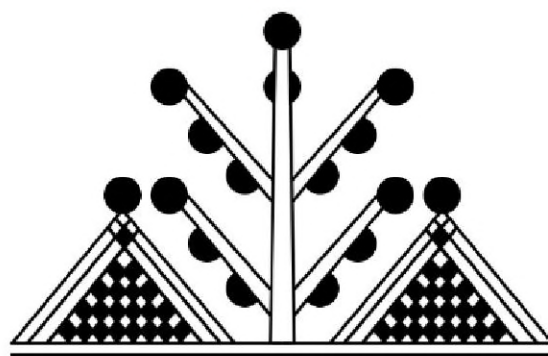
***Amaktay i wezref n wafraniman n Tmurt Taqvaylit***



ANAVAD AQVAYLI UŞDİL

« Melmi, deg mezruy n tmura, ittuħettem yiwen weħref ad yegzem isayān isertanen it-iqnen ħer wayeħ, i wakken ula d netta ad yetħef amħiq i yuklal gar leħnas, tettalas deg-s talsa ad-d yefk ssebbat i t-yessawħen ħer vetħu.

Ittwakkes-d deg verreħ n timument n Tmurt n Marikan (04/07/1776)



ANAVAD Aqvayli UŞDİL  
GOUVERNEMENT PROVISIOIRE KABYLE  
PROVISIONAL GOVERNMENT OF KABYLIA

“... Akken vɣun ilin wuguren ara-d imagger deg umezruy, aɣref nney  
deg wevrid n tlelli-s ara yeddu.”

Mulud At Mɛemmer

Amaru Aqvayli

( Tadiwennit, akked Ṭahar Jaεuṭ, Laphomic 1987)



Tikli n 20/04/2016 di Tizi Wezzu, tiğri n MAK

Tikli n 20/04/2016 di Vgayet i d-iheyya MAK



1

### Asuter n uverreḥ s wezref n wafraniman i Tmurt Taqvaylit

I Mass Antonio Guterres, amaray amatu n leḡnas yeddukklen

Ref : ASAN/FM/1705/01

Taluft : Asuter n uverreḥ s wudem unṣiv s wezref n weḡref aqvayli akken ad yeḥkem iman-is s yiman-is.

A Mass n leqder,

S yiḍrisen i ḡef vnān Leḡnas yeddukklen, s yisem-iw , d Aselway n Unavaḍ Ueḍil Aqvayli akked Umussu n wafraniman n Tmurt Taqvaylit, s yisem n Tmurt Taqvaylit serseḡ ger ifassen ik amaktay-a i wakken ad ittwaqvel wezref n wafraniman i weḡref aqvayli.

Anavaḍ, ass-a yettwali aḡref aqvayli d win yeṣṣan gar ifassen-is isufar akk i ilaqen i wakken ad yefren imal is s yiman is.

Tamurt Taqvaylit tuklal ad tettikki di Tuddsa n Leḡnas Yeddukklen, tuklal ad teṭṭef amḍiq-is d awanek, d aḡlan, d tamurt am nettat am tmura tilelliyin. Yusa-d wass ideg ara tegzem isayen akk tt-yeqqnen seg useggas n 1857 ḡer Tmurt n Lezzayer ama deg wayen yeṣṣan tasertit ama deg yiḥricen-nniḍen. Isayen gar-as d tmurt n Lezzayer zgan d wid n ccwal, di tegnitt ar tayed ččuren d idammen. Yewweḍ-d wass ideg ssnasel akk i yeqqnen tamurt Taqvaylit ḡer Tmurt Tazzayrit ad qqerṣent i wakken ad d-ters talwit ḡef ugdud aqvayli akked temnaṭ-agi n Tefriqt n ugafa.

Agdud aqvayli ass-a yessaweḍ azal n 12.000.000 d amdan, ḡur s akal yugaren 40.000 km<sup>2</sup>. ḡas akken nezra mačči d leḥsav n yimezday, neḡ d tehri n wakal ara yeḡḡen tamurt ad tettikki di tuddsa n Leḡnas Yeddukklen, yelha ma nesmekta-d d akken Tamurt Taqvaylit, s imezday tugar 30% n tmura yellan yakkan di leḡnas Yeddukklen, am akken tugar 60% seg sent di tehri n wakal.

Ayen yellan deg amaktay-a dayen ara ad d-isvinen teqreḥ n tegnitt i-ḡer wwḍent snat n tmura-yagi (Tamurt Taqvaylit akked Tmurt Tazzayrit). Ssebbat n verru uḡent yakk iḥricen yeqqnen ḡer tudert n wemdan neḡ imal n tmurt. ḡef waya, agdud aqvayli yessaweḍ ad isers imal-is deg tefranin, ad yeqvel ayen ara d-yeffḡen seg sent, ḡef waya id iger tiḡri i wakken ad yeṣṣu azref ageraylan i wafraniman.

Neger-d tyri i wazal teffkiḍ i tlelli n yal aḡref ad ḥekkmen iman is s yiman-is, I wazal tesṣa tlelli ḡur-k akked tuddsa n Leḡnas Yeddukklen akken ad twalim, ad d-teffkem rray-nwen di tedyant Taqvaylit, tadyant i yuklalen azref i wakken agdud Aqvayli ad yidir tilelli-ines am netta am yiḡerfan n umaḍal.

Tiḡri ya, attan diḡ i tmura yakk n umaḍal i wakken ad ilint ḡer tama n Tmurt Taqvaylit, i waken ad yerreḡ Ivaṭel i d-yersen fellas seg wasmi texṣer amennuḡ mgal tamharsa tafṣansist deg wass n 24/06/1857 deg umennuḡ n lcerriḍen.

Avrid-a id yewwi Unavaḍ ar leḡnas yeddukklen akked Tiddukla Tafriqt, Tiddukla Tuḥuft akked d Tuḡna n waεraben, d ASEAN, d CEI, USA, ar Tmurt n Fransa akked OEA, ur d-yeḡli seg yigenni, ur d-yekki seg isiḍ. Id yessufyen ḡur-s d akken aḡref aqvayli werḡin yeḡvil ad yidir ddaw azaglu d leḡekkam averḡani, ama d win iεeddan neḡ d win n wass-a. liḍelli tennuḡ mgal Fransa tamharsant deg iseggasen ( 1857, 1871 akked 1954-1962). Ass-a tettnaḡ mgal tamharsa Tazzayrit, mgal lvaṭel tesεedday fellas tsertit tazzayrit n tiεurḡevt i yekkaten amek ara tney tinekkit-is, ara tekkes isem-is si 1962 ar ass-a.

Tmurt n Lezzayer werḡin twala Tamurt Taqvaylit akken nniḍen ma maci d taεdawt. Werḡin tnuda ad tefhem d acu tevḡa neḡ d acu tessaram. Tekkat kan a- d-tyeṭṭel fell-as arevra, ddel akked lvaṭel ama deg uḡric n tdamsa, ama di tsertit, tettnadi kan amek ara tt-tessenger.

Lezzayer tewwi-d i Tmurt Taqvaylit iḡevlan imeqrannen, 50 n iseggasen n tuḡalin ar deffir, s useddrem, d werwayen... aya ur yelli dayen yettwasurufen ara.

D acu kan, adavu azzayri id yetṭefen afus n tamharsa tafransist deg id-yefruri, xas yekkat ad ireḡ Tamurt Taqvaylit, maca, tirga-s zgant teffḡent mxalfa ; deg umkan n kennu, id-temmugger d addud, tnuda tamettant, ternay as di tudert. Talakt i as-yellan d lssas, ass-a tvan-d teffukti deg wallayen n yiqvayliyen, tevεed ḡef tisneslemt tenwa ad-t teḡḡu deg s Lezzayer. Di lweqt deg tmura n ddunit kkatent ad ḡeḍlent arevra isnislem ageraḡlan, Tamurt n Lezzayer tekkat a-s-theggi annar ideg ara yefrux di Tmurt Taqvaylit ama s uḡerbaz, ama s wallalen n usiweḍ neḡ s tdukliwin tisinselmin. Tewwet almi tessaweḍ ad d-tawi irevra inselmen ḡer tudrin i wakken ad fettun, ad ḡekkun ḡef tmettant, i wakken ad rren tudrin d timeqvert i izerfan n wemdan akked talakt...

Amaktay-a d lḡella n umennuḡ s tidi akked yidim n tarwa taqvaylit yumaren seg wasmi d-tekcem tamharsa tafransist yefkan nnuva l tamharsa tazzayrit si 1962 ar ass-a.

Gar yiswiyen n umaktay-a, ad d-naf d akken ḡal yiwen deg maḍal, ilaq ad yissin d acu l wumi tesver armi d ass-a tmurt taqvaylit deg wayen icudden ḡer tnekkit, idles, tutlayt, tawennaṭ, tadamsa akked teḡlist...

Leḡi n timument n weḡref aqvayli maci d win id yeddand di kra tukin ar tirga n tlelli, maci d win id yeḡlin kan akka gar yiḍ d was, neḡ d ayen ara yettu yiwwas, ara yeddem waḍu. Aya dayen it izdeyen teḡzi n umezruy is, seg asmi d-tlul yemma-s n ddunit. d ayen , ur yezmir ḡedd a-s t yekkes, d ayen ur yezmir ḡedd a-t yemḡu.

Timezga n Tamurt Taqbaylit deg mezruy maci n wass-a. Tvedd annect ibedd Wedrar n Jerḡer akked Aṭlas Atelli iḡef tsenned. Ur telli tamharsa, ur yelli nnker n tilin is ur yelli uzaglu si tama n yiwen adavu l yzemren ad tt-id-iḡves neḡ a-s d-igzem avrid yessufuḡen ḡer tlelli akked timument-is.

Werḡin ad teḡvel ad tevru i umennuḡ-is ḡef tlelli, ḡef izerfan-is, akken yivḡu yili lḡal, akken yivḡu wemdan neḡ amezruy neḡ kra yeddren, ur tqebbel ad tt-yessenger yiwen s lεesker neḡ s tijeqqimt n tatut.

Tamurt Taqvaylit tumen laman yerḡan s wezref is ad tidir s iveddi, di tlelli, ad teqqim gar Tmura n ddunit ukkud ara d-ternu i talsa amur is di levni d usrusu n talwit.

Yas akka, ittunefk i yal yiwen ad izer d akken tanekra tefren d tin n talwit yeddin d wazalen weyref aqvayli. Tamurt Taqvaylit id yusan gar tyarmiwin yeğğüğğegen yef yiri n Wagerakal, tedder d tamnaṭ n uzemmur, azamul n tlelli d uffukti.

Yas ma ittwaqvel i i yal ayref ittwarzen, ney ittwahersen i wakken ad irfed uzal yef tlelli-s, Tamurt Taqvaylit yeẓran aya tefren ad tesres amennuy is di tdikelt n talwit, anda ulac tazla n idammen. Tessaram ad-d veddem yer tama-s i wakken tiryi-s ad tuyal d amedya yakk i yerfan yekref lvaṭel, i wakken ad d-tlul tmuyli tamaynut ara iferrun tilufa nsen s wevrid n talwit, s umeslay mačči s ccwal yesneggren timura.

D acu dayen, ma d avrid n talwit i tedfer Tmurt Taqvaylit, maci d tavvest i txuṣ ney d tazmert ur tesɛi. D azal ayerman swayes tumen ideg twala imal-ines. Tradat ieddin, amezruy yecfa-dacu i d turruggza s iquvlen yeqvayliyen Iṭerkiyen (XVI<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup>) yakk d Irumyen (1830 - 1962) id yusan a-ten rren ddaw uzaglu.

I wuzal ur tettaḡad ara, tezzwaray-d allay, teferren ameslay n ṣṣwaw. Ula di tegnitt qerriḡen i deg tesɛa azref ad terfed aveckid, am tikkelt nni n tefsut taverkant, di 2001, anda ijadarmiyeen izzayriyen nyan 130 d ilemzi, ɛeggven i levda 1200 segsen, ayref aqvayli ibedd am yiwen n wemdan, ur yugad ur ikukra iqettalen, s yiwen n wawal i ten icqirriw : **"Nekkni yemmuten yakan, ur tezmirem a-y-tenyem !"** . Amek ara mlilent snat n tirga i yefreq wasif n idammen ?!

Ur nettḡad lmut ur nettḡad aɛdaw. Nevya kan anedder di TIMUNENT, di tilelli, di talwit akked leqder n wayen si numen. Nevya anedder d ljiṛan iy ittdaren, anessimyer amɛiwen d taggmatt ger iyerfan akk yellan deg umaḡal.

\*I yreffden uzal d iyerfan iqedɛen layas zdat wid yegguman asuter nsen d targit nsen n tmunent. Ayref yettwawɛen, yettsuyun yiwen ur as-d yesli, yessawaḡ it lḡal yiwwas kan alamma yewwi avrid n ccwal is id yeqimen, avrid si yyl a-t issufey yer tlelli. Am akken neqqar yer ney :

**Tilelli tettwakkas-d s wawal syur wid yetthessisen.**

**Tettwakkas-d s ccwal syur wid yessɛuzɛugen,**

**Tettwakkas-d s wuzal syur wid inekken!**

A-nessirem d akken Tamurt Taqvaylit, s tayett ara-s id tefkem, ur tettawɛɛ ara yer wemnaṭ n layas s wayes ara-terwi talwit n umaḡal.

Mass,

Averreḡ ageraylan s wezref n wefraniman n wegduḡ aqvayli, ad yuyal d tawurt n tifat i waḡal d imenyi yellan ney id iteddun di tmura n Tefriqt akked tid n Tassit.

Ma llan wid yumnen d akken talwit ylayen yef yal tamurt d-tin n targit ur iteffeyen ara, afraniman d win ara yekkesen aḡal d ugur deg wevrid-is

Asemni amaynut i weiwed n levni asertageraylan yettwawezenen, yettwaɛassen ara-d yevdun i lfyayda n talsa akken ma tella.

Armi yumen weyref aqvayli d akken avrid-id yewwi d win ara yevnun talwit, tilelli d ufukti n tdamsa i lfyada n talasa, ik id iqeddem asuter a n wafraniman yef llsas n yidrisen igarylanen-agi :

1)- Arkawel n leġnas yeddukklen, ađris 1, tasegrut 2 yessawalen yef « asnerni gar tmura n wassayen n tdikli ireşşan yef leqder n wazal d akken iyerfan kifik iten isean n izerfan d wezref n wafraniman, avgas n yal yiwen seg sen i wakken ad yefk afud i talwit deg umađal”

2)- Leeqed agerylan yeqqenen s izerfan n tdamsa n tmetti akked yidles, d Leeqed agerylan yeqqnen yef izerfan n ssifil akked izerfan yeqqnen yef tsertit, idrisen 1, 2 akked 3, yessuturen yakk :

« 1. Iyerfan akken ma llan, yur sen azref ad seun lehkem gar ifassen-nsen. Ayen id asen-yefkan azref ad fernen lqanun asertan i yefyen fellasen, arnu ad ssalin di tlelli afukti nsen di tadmasa, di tmetti akked yedles.

2. Iwakken ad awden s iswi-nsen, igduden akk zemren ad seun gar ifassen-nsen lerzaq d wayen akk id-yefka wakal nsen, mebla ma fflen i leeqed n tdamsa n gar tmura n umađal yersen yef usađuf agerylan d nfeei i tent-yesdukklen. Yiwen ur yezmir ad yekksen i weyref allalen n tudert is.

3. Iwunak yestyenyan leeqed-agi, i deg llan wid isedduyen timura war timanit, akked tmura yellan s ddaw laeyaya nsen, yettuhettem fell-asen akken ad ssishlen timsal i wegduw yeyan ad yesseddu tamurt-is s yiman-is, am akken yettuhettem diy fell-asen ad qadren azref-agi akken i ires deg warkawel n Leġnas Yeddukklen.»

3)- Ađris wis 3 n Teđri Tagraylant n Leġnas Yeddukklen yef izerfan n iyerfan Inaşliyen id yeqqaren : « Iyerfan Inaşliyen sean azref n wefraniman. S leqder n wezref-a i sen-yettunefken, ad d-sbedden wa ad sselhun tasertit, tadamsa, timetti d yidles-nsen akken yeffey fell-asen. »

4)- Iđrisen yakk yellan di Teđri Tagraylant n Izerfan n Wemdan, lalya imi zzur d lvaţel teseedday temharsa n lezzayer yef Tmurt Taqbaylit ur sein tilas, ur gđin ađric si tudert n Wegduw Aqvayli .

Mass, Amaray Amatu n Tmura n Leġnas Yeddukklen,

Nekni yessen en amennyu-ik yef talwit akked tlelli deg umađal, Nekni yumenen s leqdder i sen-tefkiđ i yidrisen yellan d lssas n Leġnas Yeddekklen, nettkel ad-d tili tririt-ik twuta lebyi n Weyref Aqvayli deg uvrid n talwit i wezref is n wafraniman. Ayref Aqvayli yessen ak tajmilt am akken i-k in yessawađ azul d ađmayan annect yehma usirem ines n TIMUNENT.

S leqder,

Lyerba ass n 05/04/2017

Mass, Farhat Mhenni

REQUEST FOR RECOGNITION

To his Excellency, Mr Antonio GUTERRES, UN Secretary General

Ref : ASAN/FM/1703/01

Request for the formal recognition of the right of the Kabyle people to self-determination

Excellency,

Conforming to the foundational texts of the UN, as the President of the Anavad (Provisional Government of Kabylia) and in the name of Kabylia, I have the distinguished honour to address this memorandum to you to ask for the formal recognition of the right of the Kabyle people to their self-determination.

The Anavad considers that the Kabyle people now fulfil all the necessary conditions for exercising its right to a decide its own future through a referendum.

Kabylia deserves to join the United Nations and to take up its place as a nation and as a free and independent state. The time has come for it to dissolve the political bands that have attached it to Algeria by force since 1857. These ties, which have always been tense, marked by reciprocal distrust, and at times very violent, are really chains that Kabylia has always struggled against, and intends to break free from for the wellbeing of its children as much as for regional stability.

The Kabyle people are nearly 12 million strong and live across a territory of more than 40,000km<sup>2</sup>. Although we know that it is neither the number of inhabitants of a people, nor the size of its territory that admits it as a member of the United Nations, it is helpful to note that Kabylia, located to the east of Algiers, is larger that more than 30% of the member states of the UN and that it outweighs more than more than 60% of them in terms of population.

The reasons for this separation relate to all spheres of life. The cases contained in this memorandum add scale and gravity to this claim. Despite all the evidence justifying this plea to your excellency, the Kabyle people are ready to commit their future to the outcome of a vote, and demand the application of the international right to self-determination of all peoples.

This memorandum therefore appeals to your attachment to the cause of the liberty of peoples, your impartiality and sense of responsibility, to express your position and that of the UN on the validity of the Kabyle demand to recognize their right amongst all the other peoples of the world.

It equally calls for the support of the international community, so that justice will be done to Kabylia, and that an end can be put to the denial of its existence which dates from the loss of a military battle against the French colonial troops, on the 24/06/1857 at Icerriden (Icheridène).

The present approaches of the Anavad to the United Nations, African Union, European Union, Arab League, Association of Southeast Asian Nations, Commonwealth of Independent States, USA, France and the OAS (Organization of American States) is neither a coincidence or an unconsidered act. It is the logical culmination of the historical process of a nation that has never resigned itself to a definitive loss of its sovereignty. Yesterday, it fought with courage against the French army (1857,

1871, and 1954-62). Today, it staunchly confronts the Algerian dictatorship that attacks its language and its identity through a policy of Arabization and of depersonalization, since 1962.

As Kabylia is only treated as a very serious threat to the country's unity, Algeria has never ceased to treat it as an enemy, subjecting it to war, repression, insecurity, economic sabotage and denied existence.

Because of this hostile, almost bellicose, attitude, Algeria has put Kabylia back more than 50 years in its general development. It's an unforgivable crime.

However, the Algerian state, the extension and clone of French colonialism, only ended up producing in Kabylia the opposite of what it had counted on: resistance rather than submission, the reinforcement of its personality rather than its assimilation. Its secularism has risen even more in the face of the "salafisation" that the regime seeks to implant within it by all means: at the very moment that the free world struggles with all its might against Islamism, Algeria officially encourages it on Kabyle land through the schools, the justice system, the administration, the media, the financing of aggressive islamist associations, even by the nomination of "repented" Islamist terrorists as Imams in the Kabyle villages.

This memorandum is therefore the fruit of the daily struggles of a people who, after defeating French colonialism at the price of innumerable sacrifices that count among the most heroic of the last century, have confronted the hateful and destructive assaults of Algerian colonialism since 1962.

One of the objectives of the present initiative is also to fully inform the international institutions on the policy of oppression, repression and discrimination practiced by Algeria in Kabylia towards its identity, language, culture, economy, environment, administration and security.

The will for Kabylia's independence is not due to an accidental or fleeting dream of liberty; it constitutes a permanent and irrefutable part of its personality and its culture, since the dawn of time.

Kabylia has stood throughout history just as the Tellian Atlas on which it stands. Neither denial of its existence, nor oppression, repression and human rights violations, nor the economic sabotage and insecurity inflicted on it by the Algerian colonial power can achieve their ends.

Kabylia will never renounce its existence and its freedom, whatever the price, whatever the historical context, and whatever the military power of its denier or its aggressor.

Kabylia is convinced of its strong and legitimate right to live free and proud, to sit amongst the nations of the Earth and to bring to Humanity its contribution to peace-building and international prosperity.

Therefore, it is very important to underline that in keeping with the values of the Kabyle people, this enterprise wants to be peaceful above all else; Kabylia is situated at the crossroads of civilizations that have flourished around the Mediterranean basin, and remains the land of the olive tree, symbol of peace and prosperity.

So, although all oppressed peoples pursuing their quest for freedom are may legitimately resort to violence, as Kabylia knows well, it remains resolutely peaceful. It refuses to take up armed struggle and the impermissible shedding of blood to claim its right to life. It dares to hope, with your support,

to so inaugurate a new era for all oppressed people, in which the inevitable geopolitical shakeups inscribed in the logic of History will happen peacefully, through negotiation, justice and international arbitration, far from the violence that until now has ravaged the continents.

Still, if it has opted for pacifism, this is neither by weakness nor by a lack of courage to take up arms but due to civilizational values. The Kabyles are valiant warriors; the Turks and the French encountered their bravery when coming up against them in their vain and unceasing attempts to submit the Kabyle land from the 16th to the 19th centuries for the former and from 1830 to 1962 for the latter.

To this physical violence, that it rejects but does not fear at all, Kabylia opposes moral force, right and the confrontation of ideas. Even in a state of legitimate self-defense such as during the Black Spring (2001-2003) where, unarmed, young Kabyles met the explosive bullets of the criminal Algerian gendarmes with bare chests, 130 of them dying and thousands being wounded including more than 1200 disabled for life, Kabylia preferred to look these killers right in the eyes and cancel out their barbarity with this hard-hitting phrase: "You cannot kill us, we are already dead!".

We don't fear death or any enemy. We just want to live out our independence in peace, the respect of our values, being good neighbors' and engaging in international cooperation and communication with all the peoples of the world.

Weapons and their violence are the sign of peoples driven to desperation by opposition to their demand and legitimate dream of independence. A people whose cries of distress are ignored by the international community will end up sooner or later taking their affirmation into their own hands.

I hope that Kabylia, with your support, will never reach this desperate threshold but will come to a situation of peace in this part of the world.

Excellency,

In formally recognising the right to self-determination of the Kabyle people, you open the way to the resolution of many other armed conflicts in its wake, whether current or latent, in Africa or in Asia.

If some think that peace, so dear to all peoples, will be forever on the horizon, an ideal, that needs to be worked at, many pitfalls lie along the way.

A new process of more organized geopolitical evolution, better controlled by the international community will be set in motion for the benefit of all humanity.

Strong in its resolve to serve the cause of peace, liberty and prosperity for the benefit of all humanity, the Kabyle people present you with this request for self-determination based on the following texts;

- 1) The United Nations Charter, Article 1, Paragraph 2, which aims "to develop friendly relations among nations based on respect for the principal of equal rights and self-determination of peoples, and to take other appropriate measures to strengthen universal peace"
- 2) The International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights, as well as the International Covenant on Civil and Political Rights, Articles 1, 2 and 3, which proclaim in unison;

“1. All peoples have the right of self-determination. By virtue of that right they freely determine their political status and freely pursue their economic, social and cultural development.

2. All peoples may, for their own ends, freely dispose of their natural wealth and resources without prejudice to any obligations arising out of international economic co-operation, based upon the principle of mutual benefit, and international law. In no case may a people be deprived of its own means of subsistence.

3. The States Parties to the present Covenant, including those having responsibility for the administration of Non-Self-Governing and Trust Territories, shall promote the realization of the right of self-determination, and shall respect that right, in conformity with the provisions of the Charter of the United Nations”

3) Article 3 of the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples which states: “Indigenous peoples have the right to self-determination. By virtue of that right they freely determine their political status and freely pursue their economic, social and cultural development”

4) All Articles of the Universal Declaration on Human Rights, Algeria’s abuses of which have spared no sphere of life of the Kabyle people, starting with the right to life and to security.

Excellency, Secretary General of the UN

Knowing your devotion to the cause of peace and liberty in the world and your respect for the fundamental texts of the UN, confident in the response that you will give it to affirm their right to self-determination and its choice of the peaceful path, the Kabyle people offer you their thanks and ask you to accept their warm greetings, believing in their profound hope for independence.

Exile, 05/04/2017

Signed: M. Ferhat MEHENNI

1

**PETICIÓN DE RECONOCIMIENTO DEL  
DERECHO A LA AUTODETERMINACIÓN  
DEL  
PUEBLO KABIL**

A Su Excelencia, Don Antonio GUTERRES, Secretario General de la ONU

Ref. : ASAN/FM/1703/01

Petición de reconocimiento formal del derecho del pueblo kabil a la autodeterminación

Excelencia,

De acuerdo con los textos fundamentales de la ONU, como presidente del ANAVAD (Gobierno Provisional de la Kabilia) y del MAK-ANAVAD (Movimiento para la Autodeterminación de la Kabilia), en nombre de la Kabilia, tengo el inmenso honor de presentarle este memorándum para solicitar el reconocimiento oficial del derecho Kabil a su autodeterminación.

El Anavad considera que hoy por hoy el pueblo Kabil reúne todas las condiciones necesarias para el ejercicio de su derecho refrendario de disponer de sí mismo.

La Kabilia merece unirse a la Organización de Naciones Unidas y tener un lugar en ella como nación y como estado libre e independiente. Ha llegado la hora, para ella de romper sus lazos y relaciones políticas que desde el año 1857 la vinculan forzosamente con Argelia. Estas relaciones, que siempre han sido tensas, caracterizadas por la desconfianza recíproca y periódicamente muy violentas, son como cadenas contra las que siempre ha luchado la Kabilia y de las que piensa liberarse para la felicidad de su pueblo y para la estabilidad regional.

El pueblo Kabil es pujante de casi 12.000.000 de almas para un territorio de más de 40.000 km<sup>2</sup>. Si bien sabemos que no es el número habitantes de un pueblo, ni el tamaño de su territorio son los factores que hacen que sea admitido como miembro de las Naciones Unidas, es importante destacar que la Kabilia ubicada al este de Argel es más grande que el 30% de los países miembros de la ONU y que supera a más del 60% en población.

Las razones de esta separación abarcan todos los ámbitos de la vida. Los apartados contenidos en este Memorándum muestran su gravedad y amplitud. Además de todas las pruebas justificando este recurso a su Excelencia, el pueblo Kabil está dispuesto a someter su futuro al veredicto de las urnas y reivindica así la aplicación del derecho internacional de cada pueblo a la autodeterminación.

Hacemos un llamamiento al compromiso de su Excelencia por la causa de la libertad de los pueblos, su imparcialidad y a su sentido de responsabilidades, para que exprese su posición y de la ONU sobre la validez de la petición kabil de obtener el reconocimiento de un derecho que hasta al momento es válido para todos los pueblos del mundo entre los cuales que se cuenta.

Asimismo hacemos un llamamiento al apoyo de la comunidad internacional para que se le haga justicia, acabando con la negación de su existencia que lo golpea desde que perdió su batalla militar contra las tropas coloniales francesas el 24 de Junio 1857 en Icerriden. (Icheridène).

El actual planteamiento del Anavad ante la ONU, Unión Africana, Unión Europea, Liga Árabe, ASEAN, CEI, EE.UU, Francia y la AMSUR, no es ni un accidente de la historia, ni un gesto de inconsideración, sino más bien la culminación lógica de un proceso histórico de una nación que no se ha resignado nunca a la pérdida definitiva de su soberanía. En el pasado, la Kabilia ha luchado con valentía contra el ejército francés (1857, 1871 y 1954-1962). Hoy afronta con determinación la dictadura argelina que atenta contra su lengua y su identidad con políticas de arabización y de despersonalización desde 1962.

Argelia, que ve en la Kabilia una grave amenaza para la unidad del país, nunca ha parado de tratarla como un enemigo, combatiéndola con la guerra, la represión, inseguridad, sabotaje económico y la negación de su existencia.

Debido a esta actitud hostil, por no decir bélica, Argelia ha causado a la Kabilia durante más de 50 años un retraso multiforme en su desarrollo. Es un crimen imperdonable.

Sin embargo, el poder argelino, relevo y clon del colonialismo francés, ha acabado produciendo en la Kabilia lo contrario de lo que esperaba: la resistencia en vez de sumisión, el refuerzo de su personalidad en vez de su asimilación. Su laicidad se ha incrementado, frente a la "salafistización" que el régimen intenta implantar y lograr su éxito con todos los medios. En el momento en que el mundo libre lucha con toda sus fuerzas contra el islamismo, Argelia lo anima oficialmente en tierras kabiles ya sea por medio de la escuela, la justicia, la administración, los medios de comunicación, la financiación de asociaciones islamistas agresivas, e incluso con el nombramiento de terroristas islamistas "arrepentidos" como imanes en los pueblos y aldeas kabiles.

El presente Memorándum es por ello el fruto de las luchas diarias de un pueblo que ha ganado al colonialismo francés al precio de innumerables sacrificios que podemos calificar como los más heroicos del siglo pasado, y que sigue afrontando desde 1962 los asaltos odiosos y destructores del colonialismo argelino.

Uno de los objetivos de la presente iniciativa es también informar a las instancias internacionales sobre la política de opresión, de represión y de discriminación relativas a los ámbitos identitario, lingüístico, cultural, económico, medio ambiental, administrativo y de seguridad...que practica Argelia en la Kabilia.

La voluntad de independencia de la Kabilia no es un hecho de un despertar accidental o pasajero de un pueblo que con la Libertad, esta voluntad es una afirmación permanente e irreductible de su personalidad y de su cultura desde tiempos inmemoriales.

La Kabilia tiene una permanencia a través de la historia igual a la del Atlas Telliano al cual esta adosada. Ni la negación de su existencia, ni la opresión, represión y violaciones de los derechos humanos, ni el sabotaje económico e inseguridad que le impone el poder colonialista argelino pueden erradicarla o contrarrestarla.

Nunca renunciará a su existencia ni a su libertad, sea cual sea el precio; sea cual sea el contexto histórico o la potencia militar de los que la niegan o la agraden o de su agresor.

La Kabilia está convencida de su legitimidad y de su derecho a vivir libre y de pie, a sentarse con las naciones de la tierra, aportando a la humanidad su contribución para la construcción de la paz y la prosperidad internacionales.

Sin embargo, es muy importante subrayar que esta empresa, de acuerdo con los valores del pueblo kabil, quiere antes que todo ser pacífica; la Kabilia que se encuentra en la encrucijada de civilizaciones que han florecido en el mediterráneo, sigue siendo la tierra del olivar, símbolo de la paz y de la prosperidad.

A pesar de que en la búsqueda de libertad todo pueblo oprimido se le supone legítimamente autorizado a recurrir a la violencia, la Kabilia, que lo sabe perfectamente permanece firmemente pacífica. Rechaza recurrir a las armas y a la inadmisibles efusión de sangre para arrancar su derecho a la vida. La Kabilia espera decididamente con el apoyo de su excelencia inaugurar así para toda la humanidad oprimida una nueva era a través de las convulsiones geopolíticas inevitables, porque, inscrita en la lógica de la historia, se harán pacíficamente, con la negociación, la justicia y el arbitraje internacional, lejos de la violencia que en hasta ahora ha assolado continentes.

No obstante, si la Kabilia ha optado por el pacifismo, no es ni por debilidad ni por falta de valentía para ir hacia una guerra, sino por valores civilizadores. Los kabiles son guerreros valientes, los turcos y los franceses han conocido su valentía porque se les han enfrentado durante incesantes e inútiles tentativas de sumisión del país kabil desde el siglo XVI hasta el XIX en el caso de los primeros y de 1830 hasta 1962 para los segundos.

A la violencia física que rechaza pero tampoco teme bajo ninguna circunstancia, la Kabilia opone la fuerza moral, el derecho y la confrontación de ideas. Incluso en estado de legítima defensa, como ocurrió en la Primavera Negra (2001-2003) cuando con las manos desnudas, los jóvenes kabiles ofrecían sus pechos a las balas explosivas de los gendarmes criminales argelinos que mataron a unos 130 jóvenes sin contar los miles de heridos entre los 1200 son minusválidos de por vida. La Kabilia ha preferido mirar a los ojos de sus asesinos y aniquilar su barbarie con esta frase impactante: “ **No nos podéis matar, ya estamos muertos!**”

No tenemos miedo ni a la muerte ni a ningún enemigo. Queremos solamente vivir nuestra independencia en paz, en el respeto de nuestros valores, en buena vecindad, cooperación internacional y fraternidad con los pueblos del mundo.

Las armas y su violencia son empleados por pueblos desesperados ante la oposición a su petición y a su legítimo sueño de independencia. Un pueblo cuyos gritos de desamparo son ignorados por la comunidad internacional, acaba tarde o temprano dándose los medios de su autoafirmación.

Espero y deseo que la Kabilia, gracias al apoyo de su Excelencia no tenga nunca que llegar al borde de la desesperación hasta el punto de llegar a una situación perjudicial para la paz en esta parte del mundo.

Excelencia,

Reconociendo formalmente al pueblo kabil el derecho de decidir por sí mismo, usted abre con este gesto, la vía a la resolución de muchos conflictos armados en curso o latentes en África o en Asia.

Mientras alguien piense que la paz, tan valiosa para todos los pueblos, estará siempre en el horizonte como un ideal cuya realización es laboriosa, muchos escollos que se yerguen en su camino serán superados.

Un nuevo proceso de evolución geopolítica más ordenado y mejor controlado por la comunidad internacional se iniciará en beneficio de toda la humanidad.

Fuerte en su convicción de servir a la causa de la paz, de la libertad y prosperidad para el bien de toda la humanidad, el pueblo kabil le presenta esta petición de autodeterminación en base a los textos universales siguientes:

1)- La carta de Naciones Unidas, artículo 1, apartado 2, que se dirige « desarrollar entre las naciones relaciones amistosas fundadas sobre el respecto del principio de igualdad de los derechos de los pueblos y de su derecho a disponer de ellos mismos y tomar todas otras medidas propias para consolidar la paz en el mundo”.

2)- El Pacto Internacional de los Derechos Económicos Sociales y Culturales, así como también el Pacto Internacional de los Derechos Civiles y Políticos, artículos 1,2 y 3, que proclaman al unísono:

« 1. Todos los pueblos tienen el derecho de disponer de sí mismos. En virtud de este derecho, determinan libremente su estatuto político y aseguran libremente su desarrollo económico, social y cultural.”

2. Para alcanzar sus fines, todos los pueblos pueden disponer libremente de sus riquezas y sus recursos naturales, sin perjuicio de las obligaciones resultantes de la cooperación económica internacional, fundada sobre el principio del mutuo interés y del derecho internacional. En ningún caso, se puede privar un pueblo de sus medios de subsistencia.”

3. Los estados parte del presente Pacto, incluso aquellos que tienen la responsabilidad de administrar territorios no autónomos y territorios bajo tutela, están obligados a facilitar la realización del derecho de los pueblos a disponer de sí mismos, de respetar su derecho, conforme a las disposiciones de la carta de Naciones Unidas.”

4)- El artículo 3 de la Declaración de la ONU sobre los derechos de los pueblos a autóctonos recordando que: « Los pueblos autóctonos tienen el derecho a la autodeterminación. En virtud a

este derecho, determinan libremente su estatuto político y aseguran libremente su desarrollo económico, social y cultural.”

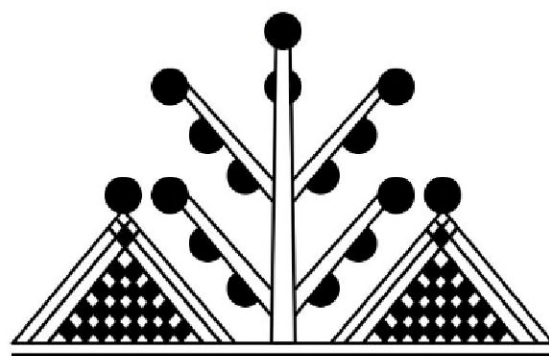
5)- Todos los artículos de la Declaración Universal de los Derechos Humanos, de cuyas violaciones practicadas por Argelia no se salva ningún ámbito de la vida del pueblo kabil, empezando por el derecho a la vida y seguridad.

Excelentísimo Sr, Secretario General de las Naciones Unidas

Conociendo su preocupación por la causa de la paz y la libertad en el mundo, su respecto a los textos fundamentales de la ONU, confiando que la respuesta que va a darle le reafirmará en su derecho a la autodeterminación y su elección en la vía pacífica, el pueblo kabil le testifica su reconocimiento y le ruega que reciba sus más cordiales saludos y crea en su profunda aspiración a la independencia.

Exilio el 05/04/2017

Firmado : M. Ferhat MEHENNI

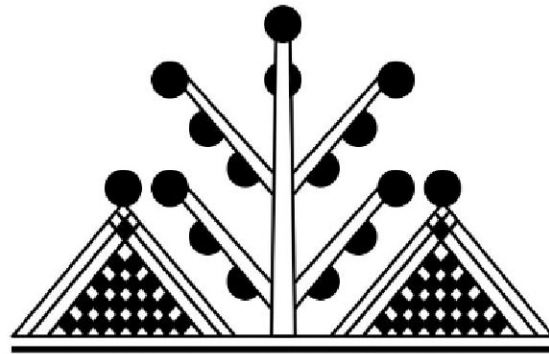


ANAVAD AQVAYLI UŞDİL  
GOUVERNEMENT PROVISOIRE KABYLE  
PROVISIONAL GOVERNMENT OF KABYLIA  
ВРЕМЕННОЕ ПРАВИТЕЛЬСТВО КАБИЛИИ

# МЕМОРАНДУМ ЗА ПРАВО САМООПРЕДЕЛЕНИЯ КАБИЛИИ

Кабилия, 27 апреля 2001 года, перед самой смертью расстрелянный Камель ИРШАН, кабийский манифестант, успел написать на стене своей кровью слово "Свобода".

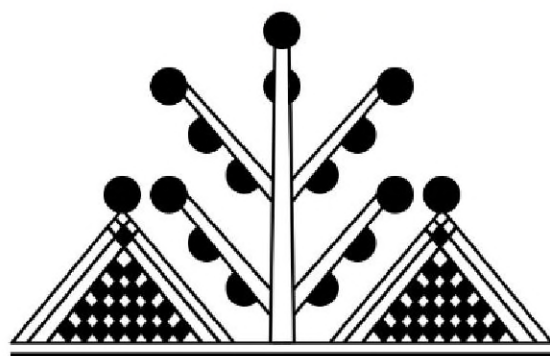




ANAVAD AQVAYLI UŞDİL  
GOUVERNEMENT PROVISOIRE KABYLE  
PROVISIONAL GOVERNMENT OF KABYLIA  
ВРЕМЕННОЕ ПРАВИТЕЛЬСТВО КАБИЛИИ

"Когда ход событий приводит к тому, что один из народов вынужден расторгнуть политические узы, связывающие его с другим народом, и занять самостоятельное и равное место среди держав мира, на которое он имеет право по законам природы и ее Творца, уважительное отношение к мнению человечества требует от него разъяснения причин, побудивших его к такому отделению."

*Декларация независимости США (04 июля 1776 года)*



ANAVAD AQVAYLI UŞDİL  
GOUVERNEMENT PROVISOIRE KABYLE  
PROVISIONAL GOVERNMENT OF KABYLIA  
ВРЕМЕННОЕ ПРАВИТЕЛЬСТВО КАБИЛИИ

" ... какими бы ни были препятствия, которые История поставит на его пути, мой народ будет идти в направлении своего освобождения. "

Мулуд Маммери

Кабильский писатель

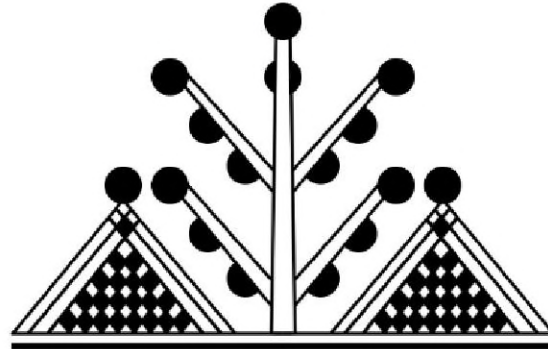
(Интервью Тахар Джааут, Laphomic 1987)



Марш 20 апреля 2016 года в Тизи-Узу по призыву Движения за самоопределение  
Кабиллии

Марш 20 апреля 2016 года в Беджае, организованный Движением за  
самоопределение Кабилии





ANAVAD AQVAYLI UŞDİL  
GOUVERNEMENT PROVISOIRE KABYLE  
PROVISIONAL GOVERNMENT OF KABYLIA  
ВРЕМЕННОЕ ПРАВИТЕЛЬСТВО КАБИЛИИ

1

## ПРОШЕНИЕ О ПРИЗНАНИИ

Его Превосходительству Господину Владимиру Путину, Президенту России

Его Превосходительству Господину Сергею Лебедеву,  
Исполнительному Секретарю Содружества Независимых Государств (СНГ)

Исх. №: ASAN/FM/1703/01

Тема: Прошение об официальном признании права кабийского народа на самоопределение.

Ваше Превосходительство,

В соответствии с основными текстами Организации Объединенных Наций, в качестве Председателя Анавад (Временного правительства Кабилии) и МАК-Анавад (Движения за самоопределение Кабилии) от имени Кабилии, разрешите воспользоваться предоставленной

честью и обратиться к Вам за официальным признанием права народа Кабилии на самоопределение.

По оценкам Анавад, на сегодняшний день, кабийский народ соответствует всем условиям, необходимым для осуществления его права на проведение референдума.

Кабилия заслуживает того, чтобы присоединиться к Организации Объединенных Наций и занять в ней место как свободная и независимая нация и государство. Для нее пришло время, чтобы разорвать политические узы, которые, начиная с 1857 года, привязывали её силой к Алжиру. Эти узы всегда были напряженными, характеризующимися взаимным недоверием, иногда довольно сильным, это — цепи, с которыми она всегда вела борьбу и от которых собирается избавиться во имя счастья своих детей и стабильности в регионе.

Кабийский народ — это почти 12 миллионов человек, проживающих на территории более 40 тыс. км<sup>2</sup>. Хотя мы знаем, что ни число лиц, относящихся к тому или иному народу, ни размер территории, на которой они проживают, не является основанием для признания такого народа в качестве члена Организации Объединенных Наций, следует отметить, что Кабилия, находящаяся на востоке Алжира, по своей территории превышает более 30% стран-членов ООН, а по населению — более 60% из них.

Причины такого разделения относятся ко всем сферам жизни. Материалы, содержащиеся в настоящем Меморандуме, свидетельствуют об их важности и масштабе. Несмотря на все доказательства в поддержку данного обращения к Вашему Превосходительству, кабийский народ готов решить свою судьбу на референдуме и отстаивать по собственной инициативе применение норм международного права, среди которых и право каждого народа на самоопределение.

Поэтому кабийский народ обращается к Вам в виду Вашей приверженности делу освобождения народов, Вашей беспристрастности и Вашего чувства ответственности, чтобы

попросить Вас выразить свою позицию и позицию ООН относительно законности требования кабийского народа признать в отношении него права, которые остаются законными до сих пор в отношении всех народов мира, частью которых он также является.

Кабильский народ, в равной степени, призывает к поддержке со стороны международного сообщества для восстановления справедливости по отношению к нему, и надеется, что будет покончено с отрицанием его существования, от которого он страдает после поражения в бою против французских колониальных войск 24 июня 1857 году в Ичерридене. (Ичерриден)

Нынешнее обращение Анавад к Организации Объединенных Наций, Африканскому союзу, Европейскому союзу, Лиге арабских государств, АСЕАН, СНГ, США, Франции и ОАГ, не является ни исторической случайностью, ни легкомысленным актом. Это логический результат исторического процесса нации, которая никогда не мирилась с бесповоротной потерей суверенитета. Вчера она мужественно сражалась против французской армии (1857, 1871 и 1954-1962 годы), сегодня она борется с алжирской диктатурой, которая посягает на её язык и идентичность своей политикой арабизации и утраты индивидуальности, начиная с 1962 года.

Кабилия воспринимается лишь как серьезная угроза для единства страны, и Алжир никогда не переставал относиться к ней как к врагу, неся ей войны, репрессии, нестабильность, экономический саботаж и отрицание существования.

С помощью подобного враждебного и агрессивного отношения Алжир удерживает Кабилию в состоянии отсталости более чем на 50 лет в самых различных сферах. Это — непростительное преступление.

Тем не менее, алжирская власть, наместник и клон французского колониализма, пришла к результату, противоположному своим ожиданиям: сопротивление вместо повиновения, укрепление индивидуальности вместо ассимиляции. Светский характер кабийского народа продолжает расширяться перед лицом салафизации, в которой режим пытается преуспеть всеми

средствами: в то время, как свободный мир борется всеми своими силами против исламизма, Алжир официально содействует ему на кабийской земле, как в школе, органах правосудия, управления, средствах массовой информации, так и в виде финансирования агрессивных исламистских объединений или назначения "раскаявшихся" исламских террористов в качестве имамов в кабийских деревнях.

Настоящий Меморандум является результатом ежедневной борьбы народа, который заплатив страшную цену в виде бесчисленных жертв во времена французского колониализма, которые могут быть отнесены к числу наиболее героических жертв прошлого века, начиная с 1962 сталкивается с полным ненависти и разрушений алжирским колониализмом.

Одна из целей настоящей инициативы заключается в создании международных органов по противодействию политике угнетения, репрессии и дискриминации, затрагивающей идентифицирующие, языковые, культурные, экономические, экологические, административные сферы и сферы безопасности, ... политике, которую Алжир ведет в Кабилии.

Стремление к независимости Кабилии — не случайное или мимолетное пробуждение у её народа мечты о свободе; оно постоянно и упорно, учитывая его индивидуальность и культуру с незапамятных времен.

История Кабилии столь же древняя, как и история Телль-Атласа, с которым она неразрывно связана. Ни отрицание существования, ни угнетение, ни репрессии и нарушения прав человека, ни экономический саботаж и отсутствие безопасности, которые стали инструментами алжирских колониалистов, не смогли добиться своего.

Кабилия никогда не откажется от своего существования и свободы, независимо от цены, независимо от исторического контекста, и какой бы ни была военная мощь её отрицателя или агрессора.

Кабилия убеждена в своем законном и полном праве жить свободно и, не преклоняя ни перед кем своих колен, жить среди народов Земли и вносить на благо человечеству свой вклад в укрепление мира и процветания.

При этом, очень важно подчеркнуть, что эта идея, пребывающая в полной гармонии с ценностями кабийского народа, является абсолютно мирной; Кабилия, которая находится на перекрестке цивилизаций, процветавших вокруг Средиземного моря, находится на земле оливковых деревьев, символа мира и процветания.

В то время как в своем стремлении к свободе любой угнетенный народ имеет все законные основания для обращения к насилию, Кабилия, целиком сознательно выбирает абсолютно мирный способ. Она отказывается от оружия и неприемлемого кровопролития, чтобы вырвать свое право на жизнь. Она надеется, что Ваша поддержка возвестит, для всего угнетенного человечества, новую эру, в которой неизбежные геополитические потрясения, поскольку того требует логика истории, будут разрешены мирно, путем переговоров, путем применения международного права и судов, без насилия, которое продолжает опустошать целые континенты.

Тем не менее, если Кабилия выбирает пацифизм, это не слабость или отсутствие мужества вести войну, а цивилизационный выбор. Кабилы являются доблестными воинами; турки (с XVI по XIX столетие) и французы (с 1830 по 1962 год) хорошо знакомы с их силой, с которой им пришлось столкнуться во время своих неустанных и тщетных попыток подчинить себе кабийскую землю.

Физическому насилию, которое Кабилия отвергает, но не боится при любых обстоятельствах, она противопоставляет силу морали, права и соревновательности идей. Даже в положении самозащиты, как это имело место во время Черной Весны (2001-2003 годов), когда, с голыми руками, кабийская молодежь подставила свою грудь под разрывные пули преступных алжирских жандармов, когда было убито 130 человек, а тысячи получили ранения, из которых более 1200 стало пожизненными инвалидами, Кабилия предпочитала смотреть своим

убийцам прямо в глаза и насмеяться над их варварством шокирующей фразой: **"Вы не можете убить нас, мы уже мертвы!"**.

У нас нет страха смерти и страха перед каким-либо врагом. Мы просто хотим жить независимо в полном мире, в уважении наших ценностей, добрососедства, международного сотрудничества и братства со всеми народами мира.

Оружие и насилие являются результатом отчаяния людей перед лицом неприятия их требований и их законной мечты о независимости. Народ, чьи крики отчаяния игнорируются международным сообществом, в конце концов, рано или поздно, возьмется за иные средства убеждения.

Мы выражаем надежду, что Кабилия, благодаря Вашей поддержке, никогда не дойдет до порога отчаяния, до ситуации, пагубной для мира в этом регионе.

Ваше Превосходительство,

Формально признав право кабийского народа на самоопределение, Вы откроете пути к решению множества вооруженных конфликтов, как текущих, так и латентных, в Африке и в Азии.

Если люди будут думать, что мир, такой дорогой для всех народов, всегда будет на горизонте, идеалом, достижение которого является трудным, то множество препятствий, которые стоят на его пути, будут преодолены.

Новый процесс геополитической эволюции, более упорядоченной и лучше освоенной международным сообществом, будет запущен на благо всего человечества.

Будучи твердо убежденным в необходимости служить делу мира, свободы и процветания на благо всего человечества, кабийский народ обращается к Вам с настоящим обращением о самоопределении, основываясь на таких международных документах:

1) - Устав Организации Объединенных Наций, статья 1, пункт 2, "развивать дружественные отношения между нациями на основе уважения принципа равноправия и самоопределения народов, а также принимать другие соответствующие меры для укрепления всеобщего мира"

2) - Международный пакт об экономических, социальных и культурных правах и Международный пакт о гражданских и политических правах, статьи 1, 2 и 3, провозглашают в унисон:

"1. Все народы имеют право на самоопределение. В силу этого права они свободно устанавливают свой политический статус и свободно обеспечивают свое экономическое, социальное и культурное развитие.

Все народы для достижения своих целей могут свободно распоряжаться своими естественными богатствами и ресурсами без ущерба для каких-либо обязательств, вытекающих из международного и экономического сотрудничества, основанного на принципе взаимной выгоды, и из международного права. Ни один народ, ни в коем случае не может быть лишен принадлежащих ему средств существования.

3. Все участвующие в настоящем Пакте государства, в том числе те, которые несут ответственность за управление самоуправляющимися и неподконтрольными территориями, должны в соответствии с положениями Устава Организации Объединенных Наций поощрять осуществление права на самоопределение и уважать это право."

3)- В статье 3 Декларации Организации Объединенных Наций о правах коренных народов указано: "Коренные народы имеют право на самоопределение. В силу этого права они свободно устанавливают свой политический статус и свободно обеспечивают свое экономическое, социальное и культурное развитие."

4) - Все статьи Всеобщей декларации прав человека, поскольку нарушения, в которых повинен Алжир, относятся ко всем сферам жизни кабийского народа, начиная с права на жизнь и безопасность.

Ваше Превосходительство, Господин Владимир Путин,

Зная Вашу преданность делу мира и свободы во всем мире, проявляемое Вами уважение к фундаментальным текстам ООН, будучи уверенным в ответе, который Вы дадите, поддержав его право на самоопределение и мирный выбор, кабийский народ выражает Вам свою благодарность и самые теплые чувства, которые сопровождают его глубокое стремление к независимости.

В изгнании, 5 апреля 2017 года

Подписано: Г-ном Ферхэтом МЕХЕННИ



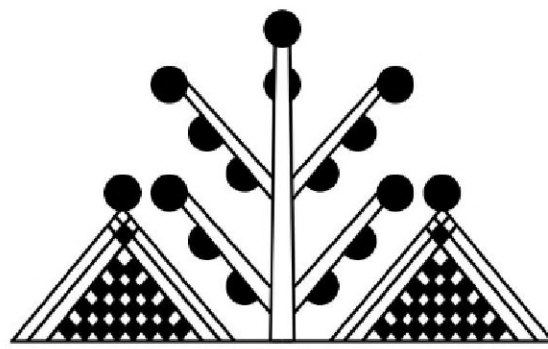
Контакты: Г-н Ферхэт Мехенни: +33609249833

Электронная почта: [mehenniferhat@gmail.com](mailto:mehenniferhat@gmail.com)

Адрес: 19 авеню Сюзанн Бюиссон

93140 Бонди

Франция



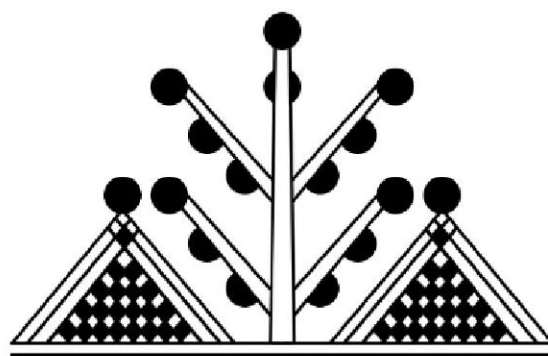
Anavad AQVAYLIUΣDIL  
卡比利亚临时政府  
PROVISIONAL GOVERNMENT OF KABYLIA

# 备忘录

## 卡比利亚自决权

2001年4月27日在卡比利亚，一名卡比利亚示威者Kamel IRCHANE，中弹之后在墙上写下血书  
“自由”





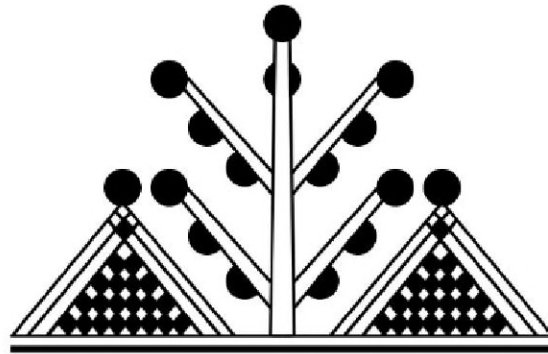
Anavad AQVAYLIUSDIL

卡比利亚临时政府

PROVISIONAL GOVERNMENT OF KABYLIA

“在人类事务发展的过程中，当一个民族必须解除同另一个民族的联系，并按照自然法则和上帝的旨意，以独立平等的身份立于世界列国之林时，出于对人类舆论的尊重，必须把驱使他们独立的原因予以宣布。”

美国《独立宣言》(1776年7月4日)



Anavad AQVAYLIUSDIL  
卡比利亚临时政府  
PROVISIONAL GOVERNMENT OF KABYLIA

“不论历史给他设置怎样的阻碍，我的人民将向着自由前进。”

莫劳德·马默里

卡比利亚作家

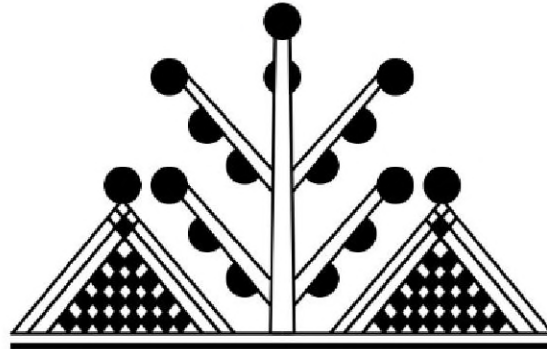
(由塔尔·德贾特采访, Laphomic 1987)



2016年4月20日MAK呼吁的Tizi-ouzou游行

2016年4月20日MAK组织的Vgayet游行





Anavad AQVAYLIUSDIL  
卡比利亚临时政府  
PROVISIONAL GOVERNMENT OF KABYLIA

## 1

### 请求承认

尊敬的中华人民共和国主席习近平阁下：

索引号：ASAN / FM / 1709/10

主题：请求正式承认卡比利亚人民的自决权

主席阁下，

依据联合国基本文件，本人以Anavad(卡比利亚临时政府)主席及MAK-Anavad(卡比利亚自决运动)主席身份，谨代表卡比利亚，有幸向您呈递这份备忘录，请求您正式承认卡比利亚人民的自决权。

Anavad认为，现在的卡比利亚人民已具备行使公投自决权的所有必要条件。

卡比利亚应当加入联合国，并以一个民族和独立自由国家的身份在联合国中占有一席之地。现在正是解除1875年以来阿尔及利亚政府对她的政治桎梏之时。这些桎梏一直处于紧张状态，互相不信任，时不时地还掺杂着严

重的暴力。卡比利亚一直试图挣脱枷锁，一直在为后世幸福和地区稳定而斗争。

卡比利亚有近1200万人口，领土面积超过4万平方公里。虽然我们不知道，决定能否加入联合国的条件既不是人口数量，也不是领土大小，但应当注意的是，位于阿尔及利亚东部的卡比利亚地区，面积超过30%以上的联合国成员国，人口也超过60%以上的联合国成员国。

独立的理由涉及到生活的方方面面。本备忘录中的资料挑选了其中最为严重、影响最深的领域。尽管我们提出种种证据来支持我们向阁下的求助，但卡比利亚人民已做好准备把自己的未来交给选票来决定，申请适用国际法上的“每个民族都享有自决权”。

因此，我们吁请您关注民族的自由事业，吁请您以公正、负责的态度表达您的立场以及联合国的立场，吁请您支持卡比利亚的自决权利得以有效实现，毕竟自决权属于全世界所有民族。

我们还吁请国际社会的支持，还卡比利亚人民公道，结束自1857年6月24日Icerriden一战中输给法国殖民军队以来的不承认状态。(Icheridène)

Anavad向联合国、非盟、欧盟、阿拉伯联盟、东盟、独联体、美国、法国以及美洲国家组织采取的措施并不是历史的偶然，也不是轻率的举动。它是一个民族历史进程的逻辑结果，这个民族从未屈就主权永久丢失。昨天，她面对法国军队(1857年、1871年以及1954年至1962年)英勇奋战；今天，她坚强面对阿尔及利亚政府的独裁统治，后者自1962年以来实施的阿拉伯化和去人格化政策正在侵害卡比利亚的语言和身份。

阿尔及利亚把卡比利亚视为严重威胁国家统一的心腹大患，一直将我们视敌人对待，不惜使用战争、压迫、动荡、经济破坏以及不承认等对抗性措施。

基于这种敌视甚至挑衅态度，阿尔及利亚使得卡比利亚地区发展滞后了50年以上。这是一种不可饶恕的罪行。

然而，阿尔及利亚政府沿袭并克隆法国的殖民主义政策，结果只能是事与愿违：我们选择抵抗而不是服从，选择坚守自己的身份而不是他人的同化。面对阿尔及利亚政府使用千方百计展开的“萨拉菲化”图谋，卡比利亚的世俗主义却进一步深化：在自由世界竭其全力打击伊斯兰主义之时，阿尔及利亚官方却在卡比利亚的领土上，通过学校、法院、行政机关、媒体，通过

资助攻击性伊斯兰组织，甚至通过任命“讨白”伊斯兰恐怖分子以伊玛目身份潜入卡比利亚村庄等手段，极力宣扬伊斯兰主义。

本备忘录是这个民族日常斗争的成果，这个民族为了对抗法国殖民主义，付出了上个世纪最为壮烈的无数牺牲的代价；自1962年以来，又面临阿尔及利亚殖民主义充满恶意的破坏性袭击。

这项请愿的目的之一是建立关于身份、语言、文化、经济、环境、行政和安全领域的剥削、压迫和歧视政策的国际案例，这些政策正是阿尔及利亚正在卡比利亚实施的。

卡比利亚的独立意愿并非偶然的觉醒或是给人民编造一个自由梦；而是这个民族的个性和文化一直要求和守护的事实。

卡比利亚的历史与其所倚靠的泰勒阿特拉斯山脉历史一样长。无论不承认、剥削、压迫、侵犯人权，还是经济破坏、动荡，阿尔及利亚殖民主义势力的目的都不会得逞。

不管任何代价，不论历史环境，也不论她的否认者或者侵略者的军事实力，卡比利亚绝不会放弃自己的身份和自由。

卡比利亚深信自己享有自由独立地生活、在世界民族之林中占有一席之地以及为世界和平与繁荣贡献自我的正当权利。

然而，需要强调的是，当前的这一举措，与卡比利亚人民坚守的价值一致，必须以和平为前提；卡比利亚位于地中海盆地周围几大文明的交汇点，是橄榄树之乡，而橄榄树正是和平与繁荣的象征。

所有追求自由的受压迫人民可能有正当理由诉诸暴力。卡比利亚深知这一点，却依然坚定不移地坚持和平。我们拒绝武器，更不接受流血来夺取自己的生存权。我们希望获得您的支持，为所有被压迫的人民，开创一个新的时代，那些植根在历史的逻辑中不可避免的地缘政治动荡将通过和平谈判、国际法院和仲裁等方式，而不是让大陆变成废墟的暴力来实现。

但是，选择和平，并不是出于软弱或缺乏上战场的勇气，而是基于文明的价值。卡比利亚人是勇敢的战士；面对16世纪土耳其人和1830至1962年法国人的多次入侵，卡比利亚人毫无畏惧地展现了自己的胆识，让他们的征服野心未能得逞。

卡比利亚拒绝但绝不畏惧躯体暴力，选择用道德的力量，用权利和思想的争锋去对抗暴力。即使是处于正当防卫状态，在黑色春天(2001至2003年)期间，几名卡比利亚青年手无寸铁，用自己的胸膛抵挡住了阿尔及利亚宪兵的炮弹，袭击造成130人死亡和成千上万人受伤，其中更有1200人终身残疾，但卡比利亚选择直面凶手的双眼，用一句震撼世人的话摧毁他们的野蛮：“你不能杀我们，我们已经死了！”

我们不畏惧死亡，也不畏惧任何敌人。我们只是希望和平独立、价值获得尊重、睦邻友好、国际合作、与世界所有民族亲如手足。

只有当请求和正当的独立梦想遭到反对之时，绝望的民族才会拿起武器诉诸暴力。一个民族，若其求救的呼喊得不到国际社会的重视，迟早会采取不得已的自救措施。

希望卡比利亚能获得您的支持，才不至于走上绝望之路，陷入不利于地区和平的境地。

主席阁下，

正式承认卡比利亚人民的自决权，能为非洲和亚洲现有或潜在的武装冲突开辟一条解决之道。

有些人认为，所有人民都珍视的和平一直是一种理想，其实现的道路困难重重，途中总会出现各种各样的障碍。

为了全人类的福祉，需要开启一个更加有序、国际社会更能掌控的新的地缘政治进程。

为了全人类的和平、自由和繁荣事业，基于下列普遍性法律文件，卡比利亚人民特向您呈递这份自决请求：

- 1) - 联合国宪章第1条第2款，“发展国际间以尊重人民平等权利及自决原则为根据之友好关系，并采取其他适当办法，以增强普遍和平”
- 2) - 《经济、社会及文化权利国际公约》和《公民权利和政治权利国际公约》第1、2、3条，一致规定：

一、所有人民都有自决权。他们凭这种权利自由决定他们的政治地位，并自由谋求他们的经济、社会和文化的发展。

二、所有人民得为他们自己的目的自由处置他们的天然财富和资源，而不损害根据基于互利原则的国际经济合作和国际法而产生的任何义务。在任何情况下不得剥夺一个人民自己的生存手段。

三、本公约缔约各国，包括那些负责管理非自治领土和托管领土的国家，应在符合联合国宪章规定的条件下，促进自决权的实现，并尊重这种权利。」

3) - 联合国《土著人民权利宣言》第3条规定：“土著人民享有自决权。他们凭这种权利自由决定他们的政治地位，并自由谋求他们的经济、社会和文化的发展。”

4) - 阿尔及利亚赤裸裸地违反了《世界人权宣言》的所有条款，而这些条款却未给卡比尔人民生活带来任何领域的福祉，尤其是其生存权和安全权。

习近平主席阁下，

卡比利亚人民深知您对世界和平与自由事业的奉献，对联合国基本法律文件的尊重，希望您能支持她的自决权和她选择的和平道路，并对此深表谢意，带着她最深切的独立渴望，谨致以最热情的问候。

2017年4月5日于流亡中

签名：费尔哈特·梅尼先生



联系方式：费尔哈特·梅尼先生：+33609249833

电子邮箱：[mehenniferhat@gmail.com](mailto:mehenniferhat@gmail.com)

地址：19 Avenue Suzanne Buisson

93140, Bondy

France (法国)



## مذكرة بلاد القبائل من اجل حقها في تقرير المصير

قدمت إلى الأمم المتحدة في تاريخ

"في سياق أحداث الإنسانية، حين يصير من الضروري للشعب أن يتخلص من التبعية التي ظل فيها، وبذلك أخذ مكانه الذي تخوله له قوانين الطبيعة، بكل عدل واستقلال في محفل القوى المتواجدة على وجه الأرض...ومن منطلق الاحترام اللائق لأراء البشرية، من الواجب عليه أن يدلي بالأسباب التي تدفعه إلى الانفصال."  
في إعلان استقلال الولايات المتحدة (07/04/1776)

### طلب بالاعتراف الرسمي لبلاد القبائل بحقها في تقرير المصير

المرجع: ASAN / FM / 1703-1701

،سعادة السيد أحمدأبو الغيط، الأمينالعاملجامعةالدولالعربية

وفقا للنصوص الأساسية لمنظمة الأمم المتحدة، وبصفتي كرئيس الحكومة المؤقتة لبلاد القبائل (ANAVAD) والحركة من أجل تقرير مصير بلاد القبائل (MAK-navada)، بالنيابة عن الشعب القبائلي، لي الشرف الكبير ان أقدم لكم هذه المذكرة لطلب الاعتراف الرسمي بحق الشعب القبائلي في تقرير مصيره.

تعتبر الحكومة المؤقتة لبلاد القبائل أن الشعب القبائلي يفي بجميع الشروط اللازمة لممارسة حقه في الإستفتاء لتقرير مصيره.

بلادالقبائل تستحق الإنضمام إلى منظمة الأمم المتحدة وتستحق مكانها فيها كأمة ودولة حرة ومستقلة. حان الأوان لبلادنا أن تحل الروابط السياسية التي تقيدها بشكل تعسفي للجزائر وذلك منذ 1857. لقد اتسمت هذه الروابط بصفة مستمرة بتوتر وبعدم الثقة المتبادلة، وأحيانا أخرى بعنف شديد. كلا،إنها قيود وليست روابط، قيود حاربتها بلادنا باستمرار، قيود تنوي التخلص منها ليس إلا في سبيل سعادة أبناءها وللاستقرار الإقليمي بحد سواء.

نحيطكم علما أن سكان بلادنا يقارب 12,000,000 نسمة لمساحة تزيد عن 40.000 كلم<sup>2</sup>. نحن نعلم أن الإعراف ببلد ما كعضو في منظمة الأمم المتحدة غير مشروط بعدد نسمة، أو حجم أرضه، مع ذلك، يجدر بالذكر ان مساحة بلاد القبائل، التي تقع شرق العاصمة الجزائرية، أكبر من أكثر من 30% من الدول الأعضاء في الأمم المتحدة ويتجاوز عدد نسمة أكثر من 60% من هذه الدول.

الإنفصال الذي ندعو إليه يستمد دواعيه من جميع مجالات الحياة. الملفات الواردة في هذه المذكرة تُظهر خطورة الأمور و مداها. ولكن على الرغم من كل الأدلة المرفوقة لدعم هذا الطلب لسعادتكم، الشعب القبائلي مستعد ليضع مستقبله تحت حكم الإقتراع و يطالب تطبيق القانون الدولي فيما يخص تقرير مصيره.

فلذلك، نناشد التزامكم لقضية حرية الشعوب، نناشد حيادكم وتحليكم بروح المسؤولية، لتُدلوا برأيكم ورأي منظمة الأمم المتحدة فيما يتعلق بصلاحيه هذا الطلب والاعتراف لبلاد القبائل بحق خَوَل لجميع شعوب العالم التي ينتمي هو أيضا إليها. ويدعو أيضا إلى دعم من المجتمع الدولي من أجل إقامة العدالة وإنصافه لكي يتخلص من إنكار وجوده منذ خسارته للمعركة العسكرية التي قادها ضد القوات الاستعمارية الفرنسية في 1857 / 24/06 في إشرىضن.

مبادرة الحكومة المؤقتة لبلاد القبائل لدى الأمم المتحدة، الاتحاد الإفريقي، الاتحاد الأوروبي، جامعة الدول العربية، رابطة دول جنوب شرق آسيا، رابطة الدول المستقلة، الولايات المتحدة الأمريكية، فرنسا و AMSUR... ليس من قبيل حادث في مجرى التاريخ أو بادرة طائشة، بل شيء بديهي وواجب على أية هيئة قبائلية جديرة بهذا الاسم، في كل حالة من الأحوال وفي يوم من الأيام، أن تبادر بها. إنها نتيجة منطقية لعملية تاريخية لأمة ترفض فقدان سيادتها بشكل نهائي. بالأمس، قاتلت ببسالة ضد الجيش الفرنسي (1857، 1871، 1954 إلى 1962)، واليوم، تواجه بعزم الديكتاتورية الجزائرية التي تنتهك لغتها وهويتها من خلال سياسة التعريب وتبديد الشخصية، منذ عام 1962.

بلاد القبائل لم تُعتبر من قبل الجزائر إلا كخطر لوحدها الوطنية، وقابلتها دوماً بالعداء، بالحرب، بالقمع، بانعدام الأمن، بالتخريب الاقتصادي وبإنكار وجودها. بتصرفها المدان، تسببت الجزائر في بلاد القبائل بتأخر تطور هذه الأخيرة، في كل المجالات، بأزيد من 50 عاماً. إنها حقا جريمة لا تغتفر.

مع ذلك، فإن النظام الجزائري، يتبع ونسخة الاستعمار الفرنسي، أنتج في بلاد القبائل عكس ما خطط له: مقاومة بدلا من الرضوخ، تعزيز لشخصية شعبيها بدلا من تجريده منها. علمانية بلاد القبائل زادت متانة مواجهةً بذلك السلفية التي يريد النظام الجزائري زرعها في أراضيها بكل الوسائل: في وقت يحارب العالم الحر بكل قواه ضد الإسلاموية (التطرف الإسلامي)، الجزائر تشجعها رسميا في الأرض القبائلية، عن طريق المدرسة، العدالة، الإدارة، وسائل الإعلام، تمويل جمعيات إسلاموية متشددة، وحتى عن طريق تعيين إرهابيين إسلامويين "تائبين" كأئمة في القرى القبائلية.

لذا، تعتبر هذه المذكرة حصيلة الصراعات اليومية التي يقوم بها شعبنا. شعب يصنف من بين الشعوب الأكثر بطولية في القرن الماضي، فبعد أن تخلص من الاستعمار الفرنسي بتضحيات جسام لا يتخيلها العقل البشري، ها هو، منذ عام 1962، يواجه اعتداءات الاستعمار الجزائري البغيضة والمدمرة. من بين أهداف هذه المبادرة إبلاغ الهيئات الدولية على سياسة القهر، القمع والتمييز في مجالات الهوية، اللغة، الثقافة، الاقتصاد، البيئة، الإدارة والأمن... التي تقودها الجزائر في بلاد القبائل.

علاوة على ذلك، ينبغي التأكيد على أن الرغبة في استقلال بلاد القبائل ليست صنيع صحوة مصادفة أو مؤقتة لشعبه إلى حلم الحرية ولكن هي سمة، دائمة ووطيدة، لشخصيته وثقافته منذ زمن سحيق.

لبلاد القبائل استمرارية على مر التاريخ تُعادل عمر الأطلس التلي الذي تتكأ عليه. لا إنكار وجودها، ولا القهر والقمع ولا انتهاكات حقوق الإنسان ولا التخريب الاقتصادي وانعدام الأمن الذين تقابلها بهم القوة الاستعمارية الجزائرية بإمكانهم أن يقضوا عليها.

أبداً لن تتخلى عن كيانها وحريتها، مهما كان الثمن، ومهما ساق التاريخ مجراه، وأياً كانت القوة العسكرية لناكرها أو المعتدي عليها.

بلاد القبائل مقتنعة شدةً بالقناعة بحقها الشرعي في العيش في حرية وبكرامة. بلاد القبائل مقتنعة بحقها أن تكون دولة بين دول العالم وتمتد البشرية بمساهماتها المتواضعة في بناء السلام والازدهار.

لهذا السبيل، نؤكد أن هذه المبادرة، المتماشية مع مبادئ الشعب القبائلي، مبادرة سلمية قبل أي شيء. أليست أرض القبائل أرضا تلتقي فيها الحضارات التي ازدهرت حول حوض البحر الأبيض المتوسط، أرض الزيتون رمز السلام والازدهار؟ بينما في سعيها للحرية، تلجأ الشعوب المضطهدة إلى العنف، شعب بلاد القبائل واعى بوجود السلمية في نضاله ويرفض اللجوء للأسلحة وسفك الدماء لانتزاع حقه في الحياة. فيها هو اليوم، يأمل، بدعمكم، أن يدشن، لنفسه ولجميع الشعوب المظلومة، حقبة جديدة في خضم تحولات جيوسياسية، حتمية في جوهرها لأنها تحذو حذو منطق التاريخ، تتحقق بسلمية، بمبدأ التفاوض، بالعدالة والتحكيم الدولي، بعيدا عن العنف الذي يعم القارات لحد الآن.

مع ذلك، تجدر الإشارة إلى أنه إذا اختار النضال السلمي هذا ليس ضعف أو نقص شجاعة بل ما هو إلا وفاء لقيمه الحضارية الوطيدة.

القبائل محاربون شجعان. الأتراك والفرنسيين يعرفون ذلك حين واجهوهم أثناء محاولاتهم المستمرة والغير مجدية لإرضاخ بلادهم في القرن السادس عشر إلى القرن التاسع عشر، بالنسبة للأتراك و 1830-1962، بالنسبة للفرنسيين.

العنف الجسدي الذي يرفضه ولا يهابه تحت أي ظرف من الظروف، شعبنا يقابله بالقوة المعنوية، بالقانون وبالواجهة بين الأفكار، حتى في حالة الدفاع الشرعي عن النفس، كما كان الحال خلال الربيع الأسود (2001-2003) عندما، عزل

وسلميين، شباب بلاد القبائل قابلوا الرصاصات المتفجرة التي قذفتها القوات المجرمة للدرك الجزائري، مخالفةً لأزيد من 130 قتيلاً وآلاف المصابين من بينهم أكثر من 1200 معاق مدى الحياة. "سوف لن تقتلونا لأننا ميتون من قبل" كان رد القبائل محدقين في عيون هؤلاء القتلة. "ميتون من قبل" لأن السياسة الجزائرية القامعة، المرتشية والمستبدة هي بعدها قتل. أليس القتل الجسدي أهون من القتل المعنوي؟

لا نهاب الموت ولا نخاف أي عدو. نحن نريد فقط أن نعيش استقلالنا في سلام، باحترام قيمنا، بحسن الجوار، بالتعاون الدولي وبالأخوة مع جميع شعوب العالم.

حمل الأسلحة والعنف تلجأ إليه الشعوب اليائسة التي يُرفض طلبها وحلمها المشروعين في الاستقلال. تجاهل صرخات شعب ما من قبل المجتمع الدولي يؤدي به، عاجلاً أو آجلاً، إلى البحث عن الوسائل التي تمكنه من فرض وجوده.

نأمل، بفضل دعمكم، ألا يصل الأمر ببلاد القبائل إلى عتبة اليأس لدرجة وصولها لوضع يضر السلام في هذا الجزء من العالم.

سعادة الأمين العام،

من خلال الاعتراف رسمياً للشعب القبائلي بالحقوق التي التصرف بنفسه، سيمكن ذلك فتح، في أعقابها، الطريق إلى حل العديد من النزاعات المسلحة، الجارية منها أو الكامنة، في إفريقيا وآسيا أيضاً.

حتى لو اعتقد البعض أن السلام، قدر عزيز لجميع الشعوب، يبقى دوماً، في الأفق، مثل أعلى يصعب تحقيقه إلا أن العديد من العقبات التي تقف في طريقه سوف يتم إزالتها يوماً ما.

إعداد عملية تغيير جيوسياسية جديدة، أكثر تنظيماً وأفضل اتقان من قبل المجتمع الدولي سيكون لصالح البشرية جمعاء.

بقناعته الشديدة لخدمة قضية السلام والحرية والرخاء لصالح الإنسانية جمعاء، الشعب القبائلي يقدم هذا الطلب من أجل حقه في تقرير المصير على أساس النصوص العالمية التالية:

(1) - ميثاق الأمم المتحدة، المادة 1، الفقرة 2، التي تقضي ب: إنماء العلاقات الودية بين الأمم على أساس احترام المبدأ الذي يقضي بالتسوية في الحقوق بين الشعوب وبأن يكون لكل منها تقرير مصيرها، وكذلك اتخاذ التدابير الأخرى الملائمة لتعزيز السلم العام.

(2) العهد الدولي الخاص بالحقوق الاقتصادية والاجتماعية والثقافية الجزء الأول، المادة 1، الفقرة 1 و 2 و 3 التي تقر بالإجماع:

1. لجميع الشعوب حق تقرير مصيرها بنفسها، وهي بمقتضى هذا الحق حرة في تقرير مركزها السياسي وحررة في السعي لتحقيق نمائها الاقتصادي والاجتماعي والثقافي.  
2. لجميع الشعوب، سعياً وراء أهدافها الخاصة، التصرف بثروتها ومواردها الطبيعية دونما إخلال بأية التزامات منبثقة عن مقتضيات التعاون الاقتصادي الدولي القائم على مبدأ المنفعة المتبادلة وعن القانون الدولي. ولا يجوز في أية حال حرمان أي شعب من أسباب عيشه الخاصة.  
3. على الدول الأطراف في هذا العهد، بما فيها الدول التي تقع على عاتقها مسؤولية إدارة الأقاليم غير المتمتعة بالحكم الذاتي والأقاليم المشمولة بالوصاية أن تعمل على تحقيق حق تقرير المصير وأن تحترم هذا الحق، وفقاً لأحكام ميثاق الأمم المتحدة.

(3) المادة 3 لإعلان الأمم المتحدة بشأن حقوق الشعوب الأصلية التي تقر ب: للشعوب الأصلية الحق في تقرير المصير. وبمقتضى هذا الحق تقرر هذه الشعوب بحرية وضعها السياسي وتسعى بحرية لتحقيق تنميتها الاقتصادية والاجتماعية والثقافية.

(4) جميع مواد الإعلان العالمي لحقوق الإنسان، لأن الانتهاكات التي تفرقها الجزائر تشمل جميع مجالات حياة الشعب القبائلي، بدءاً من الحق في الحياة والأمن.

معالي الأمين العام،

معلمهبتفانكممنألقضيةالسلاموالحريةفيالعالم، واحترامكمللنصوصالأساسيةللأممالمتحدة، واثق من إجابتم التي ستدعمه في شرعية حقه في تقرير مصيره وتؤكد إختياره الصائب في سلمية نضاله، يدللكم الشعب القبائلي فائق امتنانه ويدعوكم لتقبل تحياته الخالصة والإيمان برغبته الشديدة في استقلاله.

من المنفيوم: 05/04/2017  
توقيع: السيدفرحاتمهنى



DILΣNAVAD AQVAYLI UAA

GOUVERNEMENT PROVISOIRE KABYLE

הממשלה הזמנית של חבל קביליה

## 1

### דרישה להכרה

לכב' ראש הממשלה, מר בנימין נתניהו, ראש ממשלת ישראל

סימוכין: ASAN/FM/17/27/1010

הנדון: בקשה להכרה פורמלית בזכותם של אזרחי חבל קביליה להגדרה עצמית.

אדוני,

בהתאם להוראות המהותיות הקבועות של ארגון האומות המאוחדות, ובמעמדי כנשיא של Anavad (הממשלה הזמנית של חבל קביליה) ושל MAK-Anavad (התנועה להגדרה עצמית של חבל קביליה), ובשם העם הקבילי, יש לי את הכבוד הגדול להפנות אליך באמצעות מיזכר זה את פנייתנו להכרה פורמלית בזכותם של אנשי קביליה להגדרה עצמית.

הממשלה הזמנית של Anavad בחבל קביליה סבורה כי כיום אנשי קביליה עומדים בכל התנאים הדרושים למימוש זכותם למשאל על הגדרה עצמית.

קביליה זכאית להצטרף לאומות המאוחדות ולהשתלב בה כאומה וכמדינה חופשית ועצמאית. הגיע הזמן שחבל קביליה יפרק את הקשרים הפוליטיים, שמאז 1857 הצמידו אותה בכוח לאלג'יריה. הקשרים האלה, שתמיד היו מתוחים, נגועים בחוסר אמון הדדי, ומידי פעם נמתחו עד כדי אפיזודות של אלימות, הם שרשראות שתמיד חבל קביליה נלחם בהן ושהיא מתכוונת להשליך מעליה, הן למען האושר של ילדיה והן למען היציבות האזורית.

העם הקבילי מונה קרוב ל- 12,000,000 נפשות וחולש על שטח של יותר מ- 40,000 קמ"ר. אף על פי שאנו יודעים כי לא מדובר במספר התושבים של עם או בגודל שטחו על מנת להתקבל כחבר באו"ם, ראוי לציין כי חבל קביליה, ממזרח לעיר אלג'יר, משתרע על פני שטח שהוא גדול יותר מ 30% מהמדינות החברות באו"ם, והאוכלוסייה מונה מעל 60% מהאוכלוסיות שלהן.

הסיבות לשאיפתנו להפרדה נובעות לכל תחומי החיים. הרישומים הכלולים בתזכיר זה מראים את חומרתו ואת היקפו של המצב הקיים. על אף כל ההוכחות המצדיקות את הדרישה הכלולה בפניה זו לכב' ראש הממשלה, אנשי קביליה מוכנים להעמיד את עתידם לפסק הדין של הקלפיות ולתבוע לעצמם את החלתו של המשפט הבינלאומי, כולל זכותו של כל עם להגדרה עצמית.

לכן היא קוראת להיצמדותך לעקרון חופש העמים, לחוסר משוא הפנים שלך ולמחויבותך, להביע את עמדתך ואת עמדת האומות המאוחדות בדבר תוקף הבקשה של קביליה כדי להכיר בזכותה, זכות שתקפה עבור כל עמי העולם שאליו היא שייכת.

היא גם קוראת לתמיכתה של הקהילה הבינלאומית לראות את הצדק משוחזר ולסיים את שלילת הקיום מאז תבוסת הקרב הצבאי נגד הכוחות הקולוניאליים הצרפתיים בתאריך 24/06/1857 באיקרידן. (Icheridène)

הגישה הנוכחית של Anavad (הממשלה הזמנית של קביליה) כלפי האו"ם, האיחוד האפריקאי, האיחוד האירופי, הליגה הערבית, איחוד הרפובליקות הרוסיות, ASEAN - התאחדות אומות דרום מזרח אסיה, ארה"ב, צרפת, ארגון מדינות אמריקה, אינה בגדר תאונה היסטורית וגם לא מחווה חסרת התחשבות. זוהי התוצאה ההגיונית של תהליך היסטורי של אומה שמעולם לא השלימה עם האובדן המוחלט של ריבונותה. בעבר נלחמה באומץ נגד הצבא הצרפתי (1857, 1871 ו-1962-1954). כיום היא מתמודדת עם הדיקטטורה האלג'יראית, המתנכלת לשפתה ולזהותה באמצעות הפוליטיקה של ערביזציה ודיפרסונליזציה, מאז 1962.

כיוון שקביליה נתפסת רק כאיום חמור מאוד על אחדות המדינה, אלג'יריה מעולם לא חדלה להתייחס אליה כאל אויב, והתנגדה לה בו זמנית באמצעות מלחמה, דיכוי, חוסר ביטחון, חבלה כלכלית והכחשת הקיום.

בעקבות גישה עוינת זו, אפשר לומר אפילו מלחמתית, אלג'יריה גרמה לקביליה יותר מ-50 שנות עיכוב בהתפתחותה הרב-שכבתית. זה פשע בלתי נסלח.

עם זאת, הכוח האלג'יראי, למרות שלילת עצמאותנו והשיבוט האתני של הקולוניאליזם הצרפתי, הולידו בסופו של דבר בעם הקאבילי את ההיפך ממה שהם ציפו: התנגדות במקום כניעה, חיזוק אישיות במקום התבוללות. החילונית בעם הקאבילי גברה לנוכח ה"סלפיזציה" שהמשטר מנסה להשיג בכל האמצעים: בתקופה שבה העולם החופשי נלחם עם כל כוחותיו נגד האיסלאמיזם, אלג'יריה מעודדת אותו רשמית בקביליה, על ידי דחיפתו בבתי הספר, במערכות הצדק, הממשל, התקשורת, וכן על ידי מימון של ארגונים אסלאמיים אגרסיביים, ואף על ידי מינויים של טרוריסטים אסלאמיסטים שכביכול "חזרו בתשובה" כאימאמים בכפרי קביליה.

מזכר זה הוא, אם כן, פרי המאבקים היומיומיים של עם אשר לאחר שהתגבר על הקולוניאליזם הצרפתי על חשבון הקורבנות הרבים שניתן לסווגם בין ההרואיים ביותר במאה האחרונה, מתמודד מאז 1962 עם ההתקפות השנואות וההרסניות של הקולוניאליזם האלג'ירי.

אחת ממטרות היוזמה היא גם ליידע את הגופים הבינלאומיים על מדיניות הדיכוי, ההדחקה והאפליה בתחומי הזהות, השפה, התרבות, הכלכלה, הסביבה, הניהול והביטחון... שבה נוקטת אלג'יריה בקביליה.

שאיפתה של קביליה לעצמאות אינה תוצאה של התעוררות מקרית או חולפת של עמה לחלום של חירות; הוא מהווה נתון קבוע ובלתי ניתן לדיכוי של אישיותה ותרבותה, משחר ההסטוריה.

לקביליה יש מעמד קבוע לאורך ההיסטוריה שאפשר להשוותו לאיתנותם של הרי האטלס הנמצאים בתחומה. לא הכחשת הקיום, וגם לא הדיכוי, ההדחקה והפרות זכויות האדם, או החבלה הכלכלית וחוסר הביטחון שהכוח הקולוניאלי האלג'ירי הכובש מיישם, אינם יכולים להתגבר עליהם.

קביליה לעולם לא תנטוש את קיומה וחירותה, יהא אשר יהיה המחיר, יהא אשר יהיה ההקשר ההיסטורי, ויהא אשר יהיה הכוח הצבאי של המכחיש או התוקפן.

קביליה משוכנעת בזכותה הלגיטימית להיות חופשית ועצמאית, לשבת בין אומות כדור הארץ ולתרום לאנושות את תרומתה לבניית שלום ושגשוג בינלאומיים.

עם זאת, חשוב מאוד להדגיש כי המפעל הזה, בהרמוניה עם הערכים של העם הקבילי, הוא מעל לכל מכוון להשגת שלום; קביליה, הממוקמת על פרשת דרכים של ציביליזציות אשר פרחו סביב אגן הים התיכון, נשאת וממשיכה להיות האדמה של עץ הזית, סמל של שלום ושגשוג.

בעוד שבחיפוש אחר חירות, כל עם מדוכא אמור להתבסס באופן לגיטימי על אלימות, הקאבילים, כמו שאמרתי, מחפשים שלום ושלווה. קביליה מסרבת להגיע לשימוש בנשק ולשפיכות דמים בלתי קבילה כדי לחטוף בכוח את זכותה לחיים. קביליה מעזה לקוות, בתמיכתך, לחנוך עידן חדש עבור כל האנושות המדוכאת, דרך שבאמצעותה יהיה ניתן לגרום לתהפוכות גיאופוליטיות בלתי נמנעות, שכן הן נכתבות בהיגיון ההיסטוריה, יפתרו בדרכי שלום באמצעות משא ומתן, צדק ובוררות בינלאומית, הרחק מן האלימות שעד כה הרסה את היבשות.

עם זאת, אם קביליה בחרה בפציפיזם, זה לא בגלל חולשה או חוסר אומץ לצאת למלחמה, אלא כערך תרבותי. העם הקבילי הוא עם של לוחמים אמיצים; הטורקים

והצרפתים מכירים את נחת זרועם עקב כך שנאלצו להתמודד עמם במהלך ניסיונות השווא הבלתי פוסקים להכניע את ארץ הקבילים החל מ<sup>19</sup> המאה ועד<sup>16</sup> המאה ה-16 עבור הראשונים ובין 1830-1962 עבור האחרונים.

קביליה מתנגדת ודוחה את האלימות הגופנית, על אף שהיא אינה חוששת ממנה בשום פנים ואופן, על ידי הפעלת כוח הזכות המוקנית לה, והעימות הרעיוני. אפילו בהגנה עצמית, כמו במקרה של האביב השחור (2001-2003), שם הקבילים הצעירים, בידיים חשופות, עמדו בחזה חשוף מול כדורי הנפץ של הז'נדרמים האלג'יראים שהרגו יותר מ-130 איש ופצעו אלפים מהם, כולל יותר מ-1,200 בני אדם שהפכו לנכים לכל ימי חייהם, הקבילים מעדיפים להסתכל לרוצחים שלהם ישר בעיניים ולהתנגד לברבריות שלהם במשפט ההלם הזה **«אתם לא יכולים להרוג אותנו, אנחנו כבר מתים!»**.

אנחנו לא מפחדים ממוות או מכל אויב. אנחנו רק רוצים לחיות את עצמאותנו בשלום, ביחס לערכים שלנו, בשכנות טובה, שיתוף פעולה בינלאומי ואחוה עם כל עמי העולם.

הנשק והאלימות שלהם הם תוצאה של עמים נואשים הניצבים בפני התנגדות לבקשתם וחלומם הלגיטימי לעצמאות. אנשים שמתעלמים מהם ומזעקות המצוקה שלהם בקרב הקהילה הבינלאומית, במוקדם או במאוחר מגיעים למטרתם על ידי נקיטה בכל האמצעים הדרושים.

הבה נקווה שקביליה, בזכות תמיכתכם, לא תגיע לעולם לסף הייאוש עד כדי הגעה למצב הפוגע בשלום בחלק הזה של העולם.

אדוני,

על ידי הכרה רשמית בזכות ההגדרה העצמית של העם בחבל קביליה, העולם יפתח את הדרך לפתרון סכסוכים מזוינים רבים, מתמשכים וחבויים, באפריקה ובאסיה.

אם יש אנשים שחושבים שהשלום, שהוא כל כך יקר לכל העמים, יהיה תמיד בגדר אידיאל באופק שהגשמתו קשה, רבים מהמכשולים העולים בדרכו יוסרו עקב כך.

תהליך חדש של אבולוציה גיאופוליטית, מסודר ומשופר יותר על ידי הקהילה הבינלאומית, יהפוך ליוזמה לטובת האנושות כולה.

מחוזקים באמונתם לשרת את השאיפה לשלום, חירות ושגשוג לטובת האנושות כולה, אנשי קביליה מציגים בפניך את הדרישה הזאת להגדרה עצמית על בסיס הטקסטים האוניברסליים הבאים:

(1) - מגילת האומות המאוחדות, סעיף 1, ס"ק 2, "לפתח יחסי ידידות בין עמים המבוססים על כיבוד העיקרון של שוויון זכויות והגדרה עצמית של עמים, ולנקוט בכל האמצעים האחרים כדי לבסס את שלום העולם "

(2) - האמנה הבינלאומית בדבר זכויות כלכליות, חברתיות ותרבותיות והאמנה הבינלאומית בדבר זכויות אזרחיות ופוליטיות, סעיפים 1, 2 ו-3, המכריזים במפורש:

« 1. לכל העמים יש זכות להגדרה עצמית. מכוח זכות זו כל העמים זכאים לקבוע באופן חופשי את מעמדם הפוליטי ולהבטיח באופן חופשי את התפתחותם הכלכלית, החברתית והתרבותית.

2. כדי להשיג את מטרותיהם, כל העמים רשאים ליהנות באופן חופשי מעושרם וממשאביהם הטבעיים, מבלי לפגוע בהתחייבויות הנובעות משיתוף פעולה כלכלי בינלאומי המבוסס על עקרון האינטרס ההדדי והמשפט הבינלאומי. בשום מקרה לא ניתן לשלול מאומה את אמצעי הקיום שלה.

3. המדינות שהן צד באמנה זו, לרבות האחראים לניהול שטחים לא ממשלתיים ושטחי נאמנות, חייבות להקל על מימוש זכותם של עמים להגדרה עצמית ולכבד זכות זו בהתאם להוראות אמנת האו"ם. »

(3) - סעיף 3 להצהרת האו"ם בדבר זכויות עמים ילידים קובע כי "לעמים ילידים יש זכות להגדרה עצמית. מכוח זכות זו, כל העמים זכאים לקבוע באופן חופשי את מעמדם הפוליטי ולהבטיח באופן חופשי את התפתחותם הכלכלית, החברתית והתרבותית. »

(4) - כל סעיפי ההכרזה האוניברסלית בדבר זכויות האדם, אשר אלג'יריה אשמה בהפרה בוטה שלהם, אינם פוסחים על כל חלק מחיי אנשי קביליה, אשר חלה עליהם הזכות לחיים ולביטחון.

נכבדי, אדוני ראש ממשלת ישראל,

בהכירנו את מסירותך לענייני עמך ולזכותו לחיים, מתוך ביטחון בתגובתך לתהליך שוחר השלום הזה, באמצעות מיזכר הגדרה עצמית זה, תושבי קביליה מביעים את הכרת התודה שלהם ומבקשים ממך לקבל את ברכתם החמה המלווה את עומק השאיפה לעצמאות ארצם.

Exil בתאריך 05/04/2017

על החתום: מר Ferhat MEHENNI



**SOMMAIRE**

1)-  
Exergue 1.....page 3  
.....page 3

1-1) Exergue  
2.....page 4  
.....page 4

2)- Demande de reconnaissance du droit à l'autodétermination du peuple kabyle.....page 7

3)- Histoire : Permanence de la Kabylie à travers  
l'Histoire.....page 14

4)- De l'Etat  
kabyle.....page 19  
.....page 19

5)- Dossier « Printemps Noir »  
2001-2003.....page 23

5)- Dossier Culturel : Déni d'identité et de langue kabyles par  
l'Algérie.....page 60

6)- Dossier sur le sabotage économique de la  
Kabylie.....page 75

7)- Dossier sur  
l'insécurité.....page 97  
.....page 97

8)- Dossier sur les violations des droits de l'homme en Kabylie par  
l'Algérie.....page 140

9)- La politique algérienne de la terre brûlée en  
Kabylie.....page 247

10)- Chronologie Algérie VS  
Kabylie.....page 282

11)- Conclusion générale.....page 315

12)- Version kabyle.....page 316

13)-  
anglaise.....page 325  
.....page 325

14)-	Version
espagnole.....	
.....page 329	
15)-	Version
russe.....	
.....page 332	
16)-	Version
chinoise.....	
.....page 349	
17)-	Version
arabe.....	
.....page 360	
18)-	Version
hébraïque.....	
.....page 364	
13)- Sommaire.....	page368